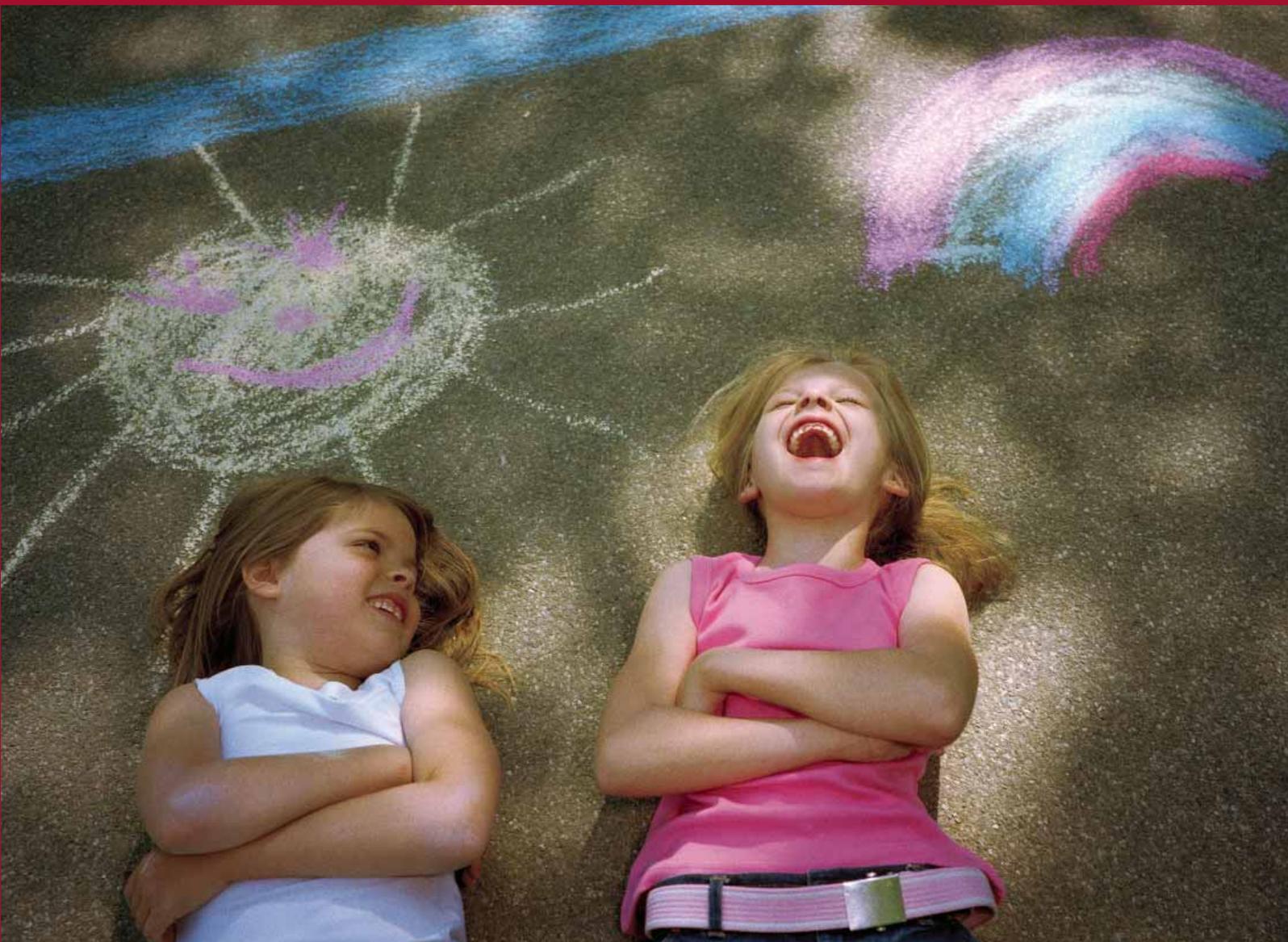


Reddition de comptes annuelle 2005



Pour ce qui compte
dans votre vie.

Réalisations de 2005

Satisfaction de la clientèle

- > Amélioration de la satisfaction de la clientèle dans de nombreux domaines, dont la qualité globale du service à la clientèle, la planification financière et les conseils sur les questions financières, le personnel et le service des centres bancaires
- > Prolongation des heures d'ouverture des centres bancaires dans de nombreux centres urbains

Création d'un milieu de travail favorable

- > Élimination des écarts dans la représentation des femmes, des minorités visibles et des personnes handicapées au sein de l'effectif
- > Hausse de l'indice d'engagement des employés

Gestion du risque

- > Réduction des prêts douteux bruts de 14,4 % par rapport à 2004
- > Diminution de la valeur comptable du portefeuille des Services de banque d'affaires pour la ramener à 1,4 G\$

Apporter davantage à la société

- > Contribution au développement social et économique des collectivités où nous exerçons nos activités par des dons et des commandites de plus de 42 M\$
- > Manifestation de notre engagement envers l'environnement par des améliorations de nos politiques et procédures de gestion du risque environnemental

Rendement financier

- > Croissance des revenus de 5,9 % par rapport à 2004
- > Remise de 2,1 G\$ aux porteurs d'actions ordinaires au moyen de rachats d'actions et de dividendes

Gouvernance

- > Pour la deuxième année d'affilée, conformité de la CIBC à toutes les exigences prévues à l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley des États-Unis, avant les exigences actuelles de présentation de l'information pour 2006
- > Note de 90 (sur 100) au palmarès sur la gouvernance du magazine *Report on Business* du *Globe and Mail*

Tracer un itinéraire de croissance à long terme

Qui sommes-nous?

La Banque Canadienne Impériale de Commerce («CIBC») s'engage à aider ses clients à atteindre ce qui compte pour eux. Cela dit, il est tout aussi important de savoir COMMENT nous allons nous y prendre. Les valeurs définissent le caractère commun des membres d'une organisation. Notre capacité à générer une croissance à long terme repose sur notre aptitude à créer une culture fondée sur des valeurs communes :

**CONFIANCE, TRAVAIL D'ÉQUIPE,
RESPONSABILISATION**

Où allons-nous?

Notre **vision** est d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

Pour y arriver, nous avons pris les engagements suivants envers nos intéressés :

Nos clients – aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux

Nos employés – créer un milieu où tous les employés peuvent exceller

Nos collectivités – apporter vraiment davantage à nos collectivités

Nos actionnaires – générer un rendement total pour les actionnaires supérieur à la moyenne parmi les banques canadiennes

Déceptions de 2005

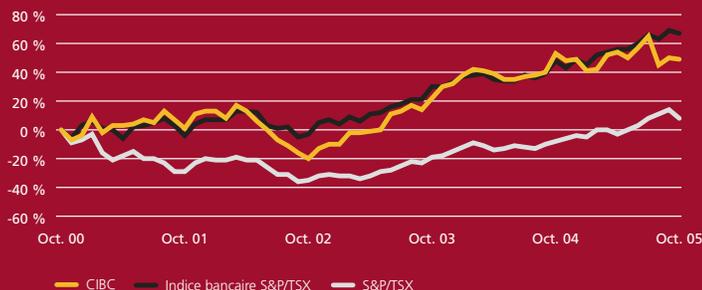
Règlements des affaires judiciaires liées à Enron

- > Recours collectif de 2,4 G\$ US
- > Faillite de 274 M\$ US

Gestion du risque

- > Piètre rendement à l'égard des pertes sur prêts à la consommation

Appréciation du cours de l'action



L'appréciation du cours de l'action de la CIBC de 49 % au cours des cinq derniers exercices a largement dépassé l'appréciation de 8 % du marché large, mais a été dépassée par le rendement de l'indice bancaire. Lorsqu'il est combiné avec le rendement des actions, le rendement total de la CIBC pour les cinq derniers exercices a atteint 75 %.



Mesure du rendement

La mesure rigoureuse de notre rendement sur tous les fronts est importante pour notre succès à long terme. La CIBC s'est défini plusieurs mesures pour suivre ses progrès à moyen et à long terme. Notre grille de pointage est présentée aux pages 6 et 7. Pour la première fois cette année, nous présentons, à la page 186, un tableau des mesures de rendement clés fondées sur des cadres de communication de l'information non financière généralement reconnus à l'échelle mondiale.

Priorités de l'entreprise

Nos priorités à moyen terme sont :

- > maintenir la solidité de l'entreprise
- > améliorer la productivité
- > raffermir le bilan

Créer de la valeur

Une croissance constante et durable, voilà une de nos priorités essentielles. Nous croyons que les principaux éléments du succès à long terme sont :

- > la satisfaction de la clientèle
- > la création d'un milieu de travail favorable
- > la gestion du risque
- > un meilleur apport à la société
- > le rendement financier
- > la gouvernance

«Nous croyons qu'une compagnie qui réussit produit une valeur durable pour ses actionnaires et apporte davantage à la société.»

Nos activités

Au cours de l'exercice, la CIBC a adopté une nouvelle structure de présentation de l'information et s'articule maintenant autour de deux secteurs d'activité stratégiques :

Marchés de détail CIBC

Marché de détail CIBC comprend les services bancaires de détail, les services de gestion des avoirs et le segment Cartes, qui offrent ensemble un éventail complet de produits et services financiers à plus de 11 millions de particuliers et de PME, principalement au Canada.

Marchés mondiaux CIBC

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros de la CIBC et offre un éventail complet de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des Services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et partout dans le monde.



Pour ce qui compte
dans votre vie.

Points saillants financiers de 2005

Au 31 octobre et exercices terminés à cette date	2005	2004 ¹	2003 ¹	2002 ¹	2001 ¹
Données relatives aux actions ordinaires					
Par action					
– bénéfice (perte) de base	(0,46)\$	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$
– bénéfice (perte) dilué	(0,46) ²	5,53	5,18	1,35	4,13
– dividendes	2,66	2,20	1,64	1,60	1,44
Cours de l'action	72,20	73,90	59,21	38,75	48,82
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	334 008	347 488	362 043	359 064	363 188
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	24 115 \$	25 679 \$	21 437 \$	13 914 \$	17 731 \$
Mesures de valeur					
Ratio cours-bénéfice (sur 12 mois)	négl.	13,2	11,4	28,9	11,7
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	3,7 %	3,0 %	2,8 %	4,1 %	2,9 %
Ratio dividendes-bénéfice	> 100	39,2	31,5	> 100	34,2
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Total des revenus	12 473 \$	11 775 \$	11 463 \$	10 930 \$	11 058 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	706	628	1 143	1 500	1 100
Frais autres que d'intérêts	10 840	8 251	8 128	9 129	8 226
(Perte nette) bénéfice net	(32)	2 091	1 950	542	1 582
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité	86,9 %	70,1 %	70,9 %	83,5 %	74,4 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ³	85,6	69,2	70,1	82,7	73,4
Rendement des capitaux propres	(1,6)	18,7	19,2	5,1	16,1
Marge d'intérêts nette	1,71	1,87	1,94	1,84	1,59
Rendement total pour les actionnaires	1,3	28,9	57,8	(17,9)	3,8
Données tirées du bilan (en millions de dollars)					
Prêts et acceptations	146 902 \$	142 282 \$	139 073 \$	143 917 \$	139 661 \$
Total de l'actif	280 370	278 764	277 147	273 293	287 474
Dépôts	192 734	190 577	188 130	196 630	194 352
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	8 350	10 397	10 421	9 245	9 601
Mesures de la qualité du bilan					
Actions ordinaires/actif pondéré en fonction du risque	7,2 %	9,0 %	9,0 %	7,3 %	7,4 %
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	116,3 \$	115,9 \$	116,3 \$	126,5 \$	129,9 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie	8,5 %	10,5 %	10,8 %	8,7 %	9,0 %
Ratio du total des fonds propres	12,7	12,8	13,0	11,3	12,0
Autres informations					
Ratio détail/gros ⁴	70 %/30 %	72 %/28 %	64 %/36 %	48 %/52 %	49 %/51 %
Effectif permanent	37 308	37 281	36 630	42 552	42 315

1) Certaines données comparatives ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice à l'étude.

2) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice (la perte) dilué(e) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice (la perte) dilué(e) par action seront identiques.

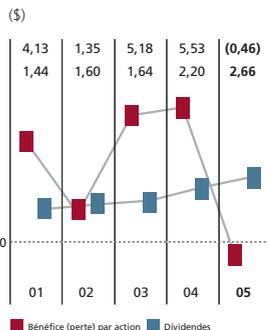
3) Base d'imposition équivalente (BIE). Pour en savoir davantage, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

4) Les activités de détail comprennent Marchés de détail CIBC et le Groupe Entreprises (inclus dans Marchés mondiaux CIBC). Les activités de gros englobent Marchés mondiaux CIBC, à l'exclusion du Groupe Entreprises. Le ratio représente le capital attribué aux secteurs d'activité à la fin de l'exercice. Avant 2003, le ratio se fondait sur le capital moyen attribué aux secteurs d'activité au cours de l'exercice. Pour en savoir davantage, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

négl. – négligeable en raison de la perte nette

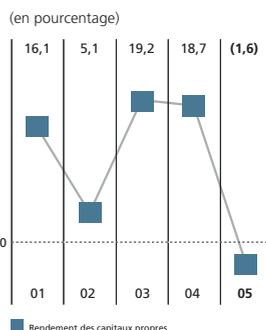
Bénéfice (perte) par action et dividendes

(La perte) le bénéfice dilué(e) par action s'est élevé à (0,46) \$ en 2005, contre 5,53 \$ en 2004. Le bénéfice (la perte) dilué par action représente le bénéfice net moins les dividendes et primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires pour l'exercice. En 2005, la CIBC a versé des dividendes de 2,66 \$ l'action ordinaire, contre 2,20 \$ en 2004.



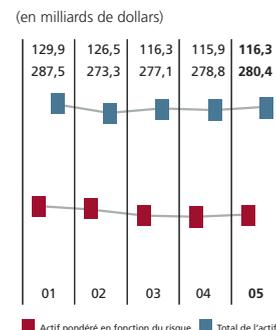
Rendement des capitaux propres (RCP)

Le RCP a été de (1,6) % en 2005 contre 18,7 % en 2004. Le RCP est une mesure clé de rentabilité. Il correspond au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires.



Actif pondéré en fonction du risque et actif total

L'actif pondéré en fonction du risque a totalisé 116,3 G\$ en 2005, contre 115,9 G\$ en 2004. L'actif pondéré en fonction du risque se calcule en appliquant les facteurs de pondération du risque prescrits par les organismes de réglementation du secteur à tous les actifs du bilan et instruments hors bilan, plus les risques estimés d'après les statistiques du compte de négociation. En 2005, l'actif total de la CIBC s'est établi à 280,4 G\$ contre 278,8 G\$ en 2004.



Profil de l'entreprise La CIBC est une institution financière de premier rang en Amérique du Nord. Par l'intermédiaire de ses deux secteurs d'activité distincts, à savoir Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC, la CIBC fournit un éventail complet de produits et de services à plus de 11 millions de particuliers et de PME, administre 203,2 G\$ d'actifs pour des particuliers et répond aux besoins financiers de grandes entreprises et d'institutions clientes. Pour l'exercice 2005, la CIBC a enregistré des revenus de 12,5 G\$. À la fin de l'exercice, l'actif total s'élevait à 280,4 G\$, la capitalisation boursière, à 24,1 G\$, et le ratio des fonds propres de première catégorie, à 8,5 %.

table des matières

1	2	3	4	5	6
Rétrospective de 2005	Énoncé de responsabilité envers le public	Rapport de gestion	Résultats financiers	Gouvernance	Renseignements destinés aux actionnaires et autres renseignements
<ul style="list-style-type: none"> 2 Points saillants financiers 4 Gouvernance – Message du président du conseil 5 Aller de l'avant – Message du chef de la direction 6 Grille de pointage équilibrée 10 Coup d'œil sur la CIBC 36 Résultats – Message du chef des services financiers 186 Indicateurs clés du rendement 	<ul style="list-style-type: none"> 16 La CIBC et la société 16 Sociétés affiliées 18 Nos clients 22 Notre personnel 26 Nos collectivités 30 Notre environnement 34 Nos fournisseurs 172 Ouverture et fermeture de centres bancaires 172 Installation et élimination de guichets automatiques bancaires 176 Financement par emprunt accordé à des entreprises canadiennes 179 L'emploi au Canada 179 Impôts et taxes au Canada 180 Contributions à la collectivité Troisième couverture Coordonnées 	<ul style="list-style-type: none"> 37 Un mot sur les énoncés prospectifs 38 Vue d'ensemble 53 Revue des secteurs d'activité et des groupes fonctionnels 63 Gestion du risque 81 Arrangements hors bilan et obligations contractuelles 85 Divers 	<ul style="list-style-type: none"> 95 Responsabilité à l'égard de l'information financière 96 Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires 98 États financiers consolidés 102 Notes afférentes aux états financiers consolidés 152 Principales filiales 153 Information financière annuelle supplémentaire 161 Revue trimestrielle 162 Revue statistique des dix derniers exercices 	<ul style="list-style-type: none"> 165 Structure et membres du conseil 166 Membres du conseil 167 Comités du conseil 168 Haute direction 170 Dirigeants 171 Communications 	<ul style="list-style-type: none"> 188 Glossaire 190 Renseignements destinés aux actionnaires 192 Renseignements sur la CIBC Troisième couverture Qu'en pensez-vous?

À propos du présent rapport... C'est la deuxième année que la CIBC produit un rapport intégré, qui présente une rétrospective de toutes nos activités, financières et non financières. Nous avons combiné notre **Énoncé de responsabilité envers le public** et notre rétrospective financière annuelle parce que nous croyons donner ainsi à nos intéressés une meilleure idée de l'ensemble de nos activités et de notre rendement. Nous estimons que la gestion efficace et coordonnée de toutes nos stratégies touchant nos intéressés forme les assises d'une croissance durable.

Gouvernance

«La CIBC est bien différente de ce qu'elle était il y a quatre ans. Un renouvellement d'envergure de votre conseil et de ses processus a grandement contribué au renforcement de la gouvernance dans l'ensemble de la CIBC.»



William A. Etherington

Président du conseil

Nous persistons à croire que la force de notre gouvernance est un facteur déterminant pour le succès à long terme de la CIBC. Au cours des quatre dernières années, la CIBC a fait d'importants investissements dans des initiatives de gouvernance, sans compter qu'elle a réorienté ses stratégies d'entreprise. Nous sommes placés pour tirer parti de ce travail et poursuivre nos activités.

Un conseil renouvelé Au cours de l'exercice, trois nouveaux membres ont été nommés au conseil. Depuis 2001, le conseil s'est renouvelé dans une proportion de plus de 40 %. Ce renouvellement a bénéficié de notre examen continu des besoins de la CIBC pour ce qui est des compétences des administrateurs, comme le recommande notre grille de compétence.

Nous sommes convaincus que notre conseil renouvelé réunit les compétences appropriées pour assumer ses responsabilités de surveillance et de conseils envers vous, les actionnaires. Nous reconnaissons que les activités de la CIBC et les marchés où elle les exerce sont complexes et ne cesseront d'évoluer. Afin d'aider les administrateurs à faire face à ces complexités en mouvement, nous avons augmenté notre engagement envers la formation des administrateurs. En fait, une partie de l'ordre du jour de chaque réunion des comités et du conseil est maintenant réservée à la formation, avec un accent accru sur la gestion des risques.

Renforcement des systèmes de gouvernance de la CIBC Votre conseil surveille et appuie la mise en œuvre par la direction des politiques et procédures de gouvernance, de contrôle et de conformité mises à jour dans l'ensemble de la CIBC. Ces initiatives, dont le renouvellement du Code de conduite, la mise à jour de la formation sur le risque lié à la réputation et le risque juridique, ainsi que le nouveau Bureau de la protection des renseignements personnels, servent toutes à renforcer nos valeurs à l'échelle de la CIBC. Nous continuerons de fournir la direction pour l'amélioration continue du cadre de gouvernance global de la CIBC.

Perspectives d'avenir Les efforts des employés de la CIBC et les solides résultats d'exploitation des unités d'exploitation en 2005 ont été éclipsés par les règlements des affaires judiciaires liées à Enron qui duraient depuis longtemps déjà. Votre conseil croit cependant que les vastes programmes de gestion des risques et de gouvernance que nous avons instaurés serviront bien la CIBC dans l'atténuation du risque de répétition des événements passés ayant abouti à ces règlements. Le conseil appuie entièrement la nouvelle équipe de direction menée par Gerry McCaughey et travaillera en étroite collaboration avec elle à mesure qu'elle s'attachera à faire avancer la CIBC.

Pour plus d'information sur la **gouvernance de la CIBC**, voir la section Gouvernance à la page 165

Aller de l'avant

«Nous nous sommes engagés à produire un rendement constant et durable.»



Gerry McCaughey
Président et
chef de la direction

Le rendement financier de la CIBC a été décevant pour 2005, période qui s'est révélée difficile pour elle.

En effet, la CIBC a accusé une perte de 32 M\$ pour l'exercice. Cette perte comprend une provision après impôts de 2,5 G\$ pour les affaires judiciaires liées à Enron.

Bien que l'exercice écoulé ait mis l'entreprise à l'épreuve, je suis fier de la réaction de nos employés et de leur capacité de résilience. Nous avons mis les affaires liées à Enron matériellement derrière nous et nous avons fait des progrès constants par rapport à nos priorités pour faire avancer la CIBC.

À l'aube de l'exercice 2006, nous avons confiance en notre stratégie et maintenons notre engagement à positionner la CIBC pour assurer son rendement constant et durable.

Priorités de la CIBC À l'appui de cet objectif, votre équipe de direction se concentre sur trois priorités pour 2006 :

- Maintenir la vigueur de nos activités essentielles
- Améliorer la productivité
- Rendre notre bilan plus solide

Maintenir la vigueur de l'entreprise Les activités de détail de la CIBC ont encore affiché un bon rendement en 2005. La CIBC a enregistré une croissance dans tous les principaux segments de détail, dont les dépôts, les cartes, les prêts hypothécaires, le crédit personnel et le courtage de détail. Nous avons réorganisé nos activités sur les marchés de détail afin de créer une structure de gestion simplifiée et d'accentuer l'orientation client. Ces mesures vont raffermir davantage l'entreprise pour l'avenir. En ce début de l'exercice 2006, nos activités de détail sont solides et bien positionnées. Dans ces activités, nous avons des clientèles bien établies, des parts de marchés robustes et la réputation de produire un rendement année après année. Nous gardons le cap sur le resserrement de nos relations avec nos clients et l'investissement dans nos activités de détail essentielles de manière à continuer à consolider notre position. Nous allons en outre continuer à prendre des mesures relativement à nos pertes sur prêts aux particuliers, mais il ne faut pas espérer d'amélioration en 2006.

Malgré le règlement lié à Enron, Marchés mondiaux CIBC a obtenu de solides résultats sous-jacents en 2005. Au Canada, nous avons connu un autre exercice de rendement vigoureux et maintenu notre leadership sur le marché. Aux États-Unis, nous avons de nouveau marqué des progrès, et plusieurs activités ont réalisé un bon exercice.

Notre rendement reflète également nos progrès des derniers exercices au chapitre de la réduction du risque au sein de nos activités de gros. Par suite de ces mesures, Marchés mondiaux CIBC est mieux placée pour produire des niveaux de bénéfice plus constants et plus durables. En 2006, nous concentrerons notre attention et nos ressources, particulièrement dans le domaine du crédit, sur une plus grande croissance de notre clientèle principale, tout en continuant à réduire davantage notre portefeuille des Services de banque d'affaires.

Rendement à moyen terme + Rendement à long terme

Mesures financières

	Objectifs à moyen terme	Commentaires	Résultats
Rendement total pour les actionnaires	Le meilleur rendement total parmi les grandes banques canadiennes sur une période continue de cinq ans (<i>fondé sur la plus-value du capital, plus les dividendes sur actions ordinaires, réinvestis</i>).	Pour la première fois en trois ans, le rendement de la CIBC n'a pas dépassé celui des autres grandes banques canadiennes. Nous avons pour objectif de surpasser l'indice composé S&P/TSX pour les banques sur une période continue de cinq ans.	75,5 % – depuis le 31 octobre 2000 1,3 % – pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005
Rendement des capitaux propres (RCP)	Rendement des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires de 14 % à 18 % durant le cycle (<i>calculé comme le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les primes, en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires</i>).	Le RCP de la CIBC a été miné par les éléments expliqués dans la section Survol de la direction du rapport de gestion. Nous visons dorénavant un rendement des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires de 17 % à 20 % durant le cycle.	(1,6) %
Croissance du résultat par action (RPA)	Croissance du RPA dilué de 10 % par année, en moyenne, au cours des trois à cinq prochains exercices.	Le RPA a souffert des éléments expliqués dans la section Survol de la direction du rapport de gestion.	Recul de 108,3 % du RPA
Solidité du capital	Ratio des fonds propres de première catégorie d'au moins 8,5 %. Ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 % (<i>d'après le capital réglementaire en pourcentage de l'actif pondéré en fonction du risque</i>).	Les ratios des fonds propres se sont ressentis des éléments expliqués dans la section Survol de la direction du rapport de gestion.	Ratio des fonds propres de première catégorie – 8,5 % Ratio du total des fonds propres – 12,7 %
Composition des activités¹	Activités de détail : 65 % – 75 %; activités de gros : 25 % – 35 % (<i>d'après le capital économique</i>).	La composition des activités se situe dans notre fourchette cible.	Activités de détail : 70 %; activités de gros : 30 %
Risque	Maintenir la dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations bancaires, déduction faite des conventions de revente (coefficient des pertes sur créances), à une fourchette entre 50 et 65 points de base tout au long du cycle économique. Réduire la valeur comptable du portefeuille des Services de banque d'affaires à 1,5 G\$ d'ici 2007.	Le coefficient des pertes sur créances se situe dans notre fourchette cible. Nous avons dépassé notre objectif pour les Services de banques d'affaires avant l'échéance prévue.	Coefficient des pertes sur créances – 51 points de base Portefeuille des Services de banque d'affaires : 1,4 G\$
Productivité et efficacité (BIE)¹	En 2005, nous avons ajouté un nouvel objectif d'efficacité afin d'obtenir un classement médian au sein de notre groupe de pairs du secteur pour ce qui est des frais autres que d'intérêts par rapport au total des revenus (coefficient d'efficacité). Nous visons des réductions annuelles des frais de 250 M\$ d'ici la fin de 2006. L'objectif à moyen terme établi antérieurement était une croissance des revenus supérieure à celle des dépenses, et un coefficient d'efficacité de 60 %.	Les résultats de l'exercice ont été minés par les éléments expliqués dans la section Survol de la direction du rapport de gestion.	La hausse des frais a dépassé la croissance des revenus. Coefficient d'efficacité : 85,6 %
Ratio dividendes/bénéfice	40 % – 50 % (<i>Dividendes sur actions ordinaires versés en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées et primes</i> .)	Le bénéfice net a subi les conséquences des éléments expliqués dans la section Survol de la direction du rapport de gestion.	Ratio dividendes/bénéfice : > 100 %

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR à la page 42.

Productivité Nous avons gagné régulièrement du terrain au deuxième semestre de 2005 au chapitre des principaux ratios de productivité. Nous nous sommes concentrés sur l'élimination du dédoublement des efforts, la réduction du chevauchement des responsabilités et l'amélioration de notre efficacité globale. Ces changements ont été apportés dans des domaines éloignés de nos activités entourant la production de revenus et le service aux clients, et ils accentueront notre orientation future. Ils ont également présenté à nos gens les plus talentueux des possibilités nouvelles et des responsabilités accrues.

= Rendements durables pour les actionnaires

Mesures non financières

	Objectifs	Réalisations
La société	Être une entreprise responsable.	<ul style="list-style-type: none"> • La CIBC figure dans l'indice Dow Jones Sustainability World pour la quatrième année de suite – l'une des deux seules banques canadiennes à le faire. • Nous faisons partie de l'indice FTSE4GOOD depuis sa création en 2001.
Clients	Être le chef de file des relations avec la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons amélioré l'indice de satisfaction de la clientèle. • Nous avons mis sur pied le Bureau de la protection des renseignements personnels. • Nous avons augmenté le nombre de points d'accès répondant à des besoins spéciaux.
Employés	Être un employeur de choix.	<ul style="list-style-type: none"> • L'indice d'engagement des employés est passé de 68 à 72 entre 2003 et 2005. • Nous avons investi 69 M\$ à l'échelle mondiale dans la formation des employés. • Nous avons réduit les écarts dans la représentation des femmes, des minorités visibles et des personnes handicapées au sein de l'effectif en vertu de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> du Canada.
Collectivité	Apporter davantage à la société.	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons versé plus de 28 M\$ à des collectivités du Canada. • Nous avons recueilli 21 M\$ pour la recherche sur le cancer du sein dans le cadre de la Course à la vie CIBC. • Nous avons amassé 17 M\$ au cours de la Journée du Miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC, qui se tient une fois par année. • Nous avons réuni plus de 8 M\$ pour Centraide. • Nous avons accru notre participation au Programme Employés-Ambassadeurs, en reconnaissance de la valeur du bénévolat. • Nous avons versé 854 M\$ en impôts et taxes au Canada.
Environnement	Faire preuve de responsabilité environnementale dans toutes les activités.	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons évalué le risque lié au carbone touchant notre portefeuille de prêts. • Nous avons adhéré et participons au Carbon Disclosure Project (CDP3). • Nous avons lancé un programme en vue d'évaluer de manière proactive les risques environnementaux au sein du réseau des centres bancaires.
Fournisseurs	Faire des choix responsables en matière de produits et de services.	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons présélectionné les fournisseurs à l'aide de notre processus d'appel d'offres. • Nous avons surveillé les principaux fournisseurs pour ce qui est du contrôle de la qualité et de l'adhésion aux normes de rendement.
Gouvernance	Être un chef de file en matière de pratiques de gouvernance.	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons obtenu une note internationale pour les mesures en matière de gouvernance supérieure à 93 % de nos pairs du secteur bancaire. • Nous occupons le dixième rang au classement général du sondage annuel de KPMG/Ipsos-Reid révélant les sociétés canadiennes les plus respectées au Canada.



Notre objectif consiste à nous tailler une place médiane ou mieux sur le classement des grandes banques canadiennes au chapitre de la productivité. Pour y parvenir, nous visons des réductions annuelles des frais de 250 M\$ d'ici la fin de 2006. Nous sommes convaincus de pouvoir atteindre notre objectif.

Rendre le bilan plus solide Nous avons également fait des progrès au quatrième trimestre de l'exercice du côté du raffermissement de notre bilan. Après les règlements des affaires judiciaires liées à Enron, nous avons comme priorité de rétablir notre ratio des fonds propres de première catégorie, le faisant passer de 7,5 % à notre objectif minimal de 8,5 % au début de 2006. Nous avons cependant atteint cet objectif au quatrième trimestre de 2005 grâce à la vigueur de notre bénéfice et à la discipline constante dans la gestion du capital. Nous prévoyons continuer à renforcer notre bilan en 2006 et nous passerons en revue nos options liées au déploiement des fonds propres avec notre conseil d'administration tout au long de l'exercice.

Nos employés J'aimerais remercier tous les employés de la CIBC de leur rendement en 2005. Je suis tout particulièrement fier de la façon dont ils ont relevé les défis de l'exercice écoulé. Leur détermination à faire de la CIBC une entreprise plus forte et meilleure se manifeste clairement dans nos progrès par rapport à nos priorités. Leur engagement et leur dévouement à livrer de la valeur – pour nos clients et nos actionnaires – m'inspirent confiance en ce début de l'exercice 2006.

La CIBC depuis 1867

1867 – 1895



Premiers jalons La Banque Canadienne de Commerce, première banque fondatrice de la CIBC, est fondée par William McMaster en 1867. M. McMaster est un homme d'affaires ambitieux, et la nouvelle banque ne tarde pas à prendre de l'essor. La deuxième banque fondatrice de la CIBC, la Banque Impériale du Canada, est créée par H.S. Howland, ancien vice-président de la Banque de Commerce. M. Howland favorise une approche de l'expansion plus prudente que celle de M. McMaster, de sorte que la Banque Impériale du Canada connaît une croissance lente, mais régulière.

Premier siège social de la Banque Canadienne de Commerce, Toronto, Ontario

1896 – 1930



Consolidation et expansion La Banque Canadienne de Commerce et la Banque Impériale du Canada croissent avec le Canada, s'étendant à l'ouest pour servir les collectivités florissantes des provinces des Prairies. Grâce à des fusions avec dix banques régionales, la Banque de Commerce et la Banque Impériale étendent leur présence d'un océan à l'autre et comptent plus de 1 000 centres bancaires en 1929.

Humboldt, Saskatchewan – 1906

**ÉQUIPE DE HAUTE DIRECTION :**
(DE G. À D.)

Gerry McCaughey,
président et
chef de la direction

Sonia Baxendale,
première vice-présidente
à la direction,
Marchés de détail CIBC

Ron Lalonde,
premier vice-président
à la direction et
chef de l'administration

Steven McGirr,
premier vice-président
à la direction et chef
de la gestion du risque

Brian Shaw,
président du conseil et
chef de la direction,
Marchés mondiaux CIBC

Richard Venn,
premier vice-président
à la direction,
Expansion de l'entreprise

Mike Woeller,
vice-président du conseil
et chef de l'information

Tom Woods,
premier vice-président
à la direction et chef
des services financiers

L'exercice 2006 et après Nos priorités de maintenir la vigueur de nos activités, d'améliorer notre productivité et de rendre notre bilan plus solide sont fondamentales et fournissent le cadre nécessaire pour faire avancer la CIBC. À la base de nos priorités réside une orientation constante vers les valeurs de la CIBC que sont la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation. Cette orientation créera un environnement où nous pouvons assurer un service à la clientèle exceptionnel et où nos employés peuvent exceller. Nos valeurs commandent notre engagement à jouer un rôle important dans les collectivités où nous exerçons nos activités.

En 2006, nous entendons continuer de tirer parti des progrès que nous avons réalisés. Ces progrès nous aideront à améliorer le rendement de la CIBC à court terme et la positionneront pour générer un rendement constant et durable pour ses actionnaires.

En 2005, John Hunkin a pris sa retraite après 36 années de service à la CIBC, dont les six dernières à titre de chef de la direction. Les employés de la CIBC le remercient de ses nombreuses contributions et lui souhaitent une belle retraite.

1931 – 1960

Croissance renouvelée La Crise de 1929 a dévasté l'économie canadienne, et la Banque Canadienne de Commerce et la Banque Impériale du Canada sont forcées de fermer plus de 300 centres bancaires dans les années 1930. Une croissance renouvelée et accélérée après la Deuxième Guerre mondiale amène cependant les deux banques à s'installer dans des centres commerciaux linéaires et de nouvelles banlieues pour rétablir leur vaste réseau national de centres bancaires.

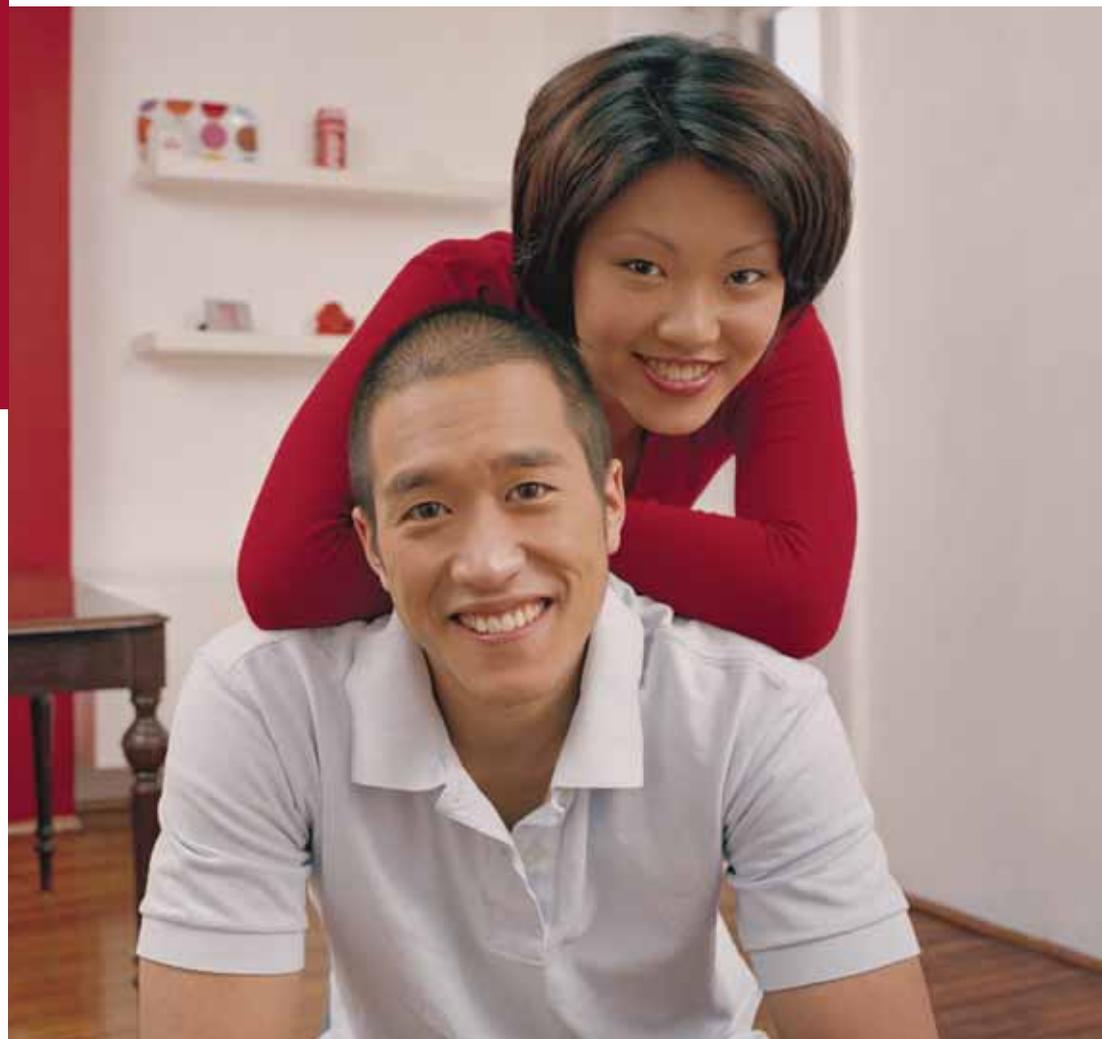
Vancouver, Colombie-Britannique, centre bancaire à l'angle des rues Hastings et Clinton – 1956

1961 à aujourd'hui

Une nouvelle banque Le 1^{er} juin 1961, la Banque Canadienne Impériale de Commerce naît de la fusion de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. Étant donné l'expansion de ses activités, la nouvelle banque a besoin d'un nouveau siège social : Commerce Court, complexe de quatre édifices au cœur du centre-ville de Toronto, est inauguré en 1973. La CIBC franchit une autre étape de sa croissance en 1988 en acquérant une participation majoritaire dans Wood Gundy Inc.

Tours Commerce Court North et Commerce Court West, siège social de la CIBC, Toronto, Ontario

Marchés de détail CIBC



Stratégie

L'objectif visé par la CIBC est d'établir des relations solides et loyales avec ses clients, en leur proposant des solutions intégrées qui répondent à leurs besoins financiers.

Nous miserons sur notre position de chef de file dans la prestation de services axés sur les conseils pour nos activités de détail et de gestion des avoirs pour stimuler la croissance de notre entreprise et offrir des solutions complètes à nos clients.

Nous veillerons également à offrir une expérience client uniforme.

Au cours de l'exercice, la CIBC a adopté une nouvelle structure de présentation de l'information. Marchés de détail CIBC compte désormais les segments Marchés de détail, Gestion des avoirs et Cartes.

Priorités

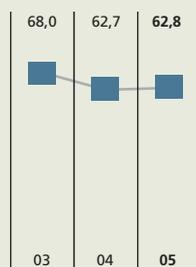
- Stimuler la croissance de nos activités en approfondissant les relations avec nos clients
- Accroître la productivité et l'efficacité opérationnelle
- Améliorer la qualité du crédit de notre portefeuille de détail

Mesures

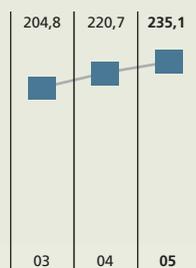
- Satisfaction de la clientèle
- Part de marché du produit
- Fonds sous gestion
- Qualité du crédit

Points saillants opérationnels

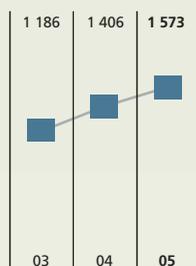
Coefficient d'efficacité (en pourcentage)



Total des fonds sous gestion (en milliards de dollars)



Bénéfice net (en millions de dollars)



Marchés de détail CIBC

Donner la priorité aux clients Nous nous attachons à approfondir les relations avec nos clients, en répondant mieux à leurs besoins durant toutes les étapes de leur vie.

La CIBC fournit un vaste éventail de solutions produites personnalisées grâce à un personnel très compétent et plusieurs options de prestation.

Nous avons lancé cette année l'outil Évaluation de santé financière^{MC} CIBC. En plus d'aider les clients à comprendre leur situation actuelle et à établir leurs objectifs financiers, cet outil propose des recommandations pratiques sur la façon de réaliser ces objectifs.

La CIBC offre des compétences adaptées aux objectifs personnels de chaque client.

Le Service Impérial CIBC met à la portée de nos clients conseils et solutions répondant à leurs besoins en matière de placement, de crédit et d'opérations bancaires courantes.

CIBC Wood Gundy propose aux clients une relation de conseil individualisée pour des solutions de placement personnalisées et d'avant-garde qui tirent parti des occasions sur le marché mondial.

Gestion privée de patrimoine CIBC fournit aux clients des services de gestion de placements personnalisée, des services bancaires privés et des solutions de planification successorale au Canada, ainsi qu'aux Caraïbes et en Asie.

Pour améliorer la prestation des services, Marchés de détail CIBC a prolongé cette année les heures d'ouverture des centres bancaires dans un certain nombre de centres urbains à l'échelle du pays, a accru les services bancaires téléphoniques automatisés pour nos clients s'exprimant en cantonais ou en mandarin et les services, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans certaines régions du sud de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un programme de revitalisation des centres bancaires afin d'assurer leur mise à niveau.

Nous avons été davantage en mesure de répondre aux besoins d'emprunt des propriétaires canadiens au moyen du Programme ressource-toit^{MC} CIBC, qui, en combinant ligne de crédit et prêt hypothécaire, offre aux clients plus de flexibilité.

Nous nous appliquons à aider nos clients à atteindre leurs objectifs financiers en leur livrant des produits de placement concurrentiels conçus pour répondre à leurs besoins particuliers en matière de placement. Nous avons amélioré nos produits assortis d'honoraires afin d'offrir à nos clients un meilleur accès à des gestionnaires de placements de premier rang ayant fait leur preuve. Nous avons ajouté une nouvelle option de paiement mensuel pour notre CPG à taux bonifié CIBC non enregistré de cinq ans^{MC} qui convient aux clients à la recherche de placements à long terme offrant du revenu d'intérêts. Le nouveau programme de planification de la relève de la CIBC contribue en outre à protéger les propriétaires de PME lorsqu'ils se préparent au transfert de leur entreprise au moment de leur retraite.

Nos entreprises de détail et de gestion des avoirs ont travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires de Marchés mondiaux CIBC pour lancer de nouveaux produits structurés qui répondent aux besoins des clients dont l'objectif est d'obtenir des rendements indexés sur actions avec garantie du capital.

Notre volonté de mettre au point des produits spécialisés et d'acquérir des compétences solides en matière de services-conseils et des connaissances approfondies en planification financière nous permet de tisser des liens plus étroits avec nos clients, de répondre à leurs besoins financiers de façon plus complète et de les appuyer dans la réalisation des objectifs qui leur tiennent le plus à cœur.

Pour obtenir de l'information financière supplémentaire, voir le rapport de gestion pages 37 à 93



Apporter davantage aux collectivités

La Course à la vie CIBC est la cause de prédilection de nos employés. Cette journée, organisée dans les collectivités à l'échelle du pays, permet, tous les ans, de recueillir davantage de fonds pour vaincre le cancer du sein.

Aider nos employés à exceller

Notre succès passe par des gens remarquables, qui peuvent établir des relations solides et offrir une expérience client exceptionnelle.

Marchés de détail CIBC en un coup d'œil

Secteurs d'activité



Marchés de détail

- Services bancaires personnels et Services bancaires à la PME
- Service Impérial
- Prêts hypothécaires et crédit personnel

Objectif

Les objectifs de Marchés de détail sont d'approfondir les relations avec nos clients, en répondant à un plus grand nombre de leurs besoins financiers, et de tirer parti de notre leadership au chapitre de la prestation de services axés sur les conseils en centre bancaire en offrant les produits et services du Service Impérial CIBC à plus de nos clients fortunés.

Priorités

- Mettre l'accent sur une approche axée sur les relations avec les clients
- Offrir l'expérience client du Service Impérial CIBC à plus de clients fortunés
- Assurer une prestation de services cohérents et de haute qualité à nos clients
- Accroître la qualité du crédit
- Accroître la productivité



Gestion des avoirs

- Courtage de détail
- Gestion d'actifs

Notre stratégie vise à bâtir notre leadership au chapitre de la prestation de services-conseils, à offrir des solutions produit dominant le marché pour mieux répondre aux besoins des clients selon les étapes de leur vie, leur niveau de richesse et leur préférence en matière de canal, tout en profitant de la taille de nos opérations pour maximiser notre part de marché et réaliser des efficiences opérationnelles.

- Maintenir notre leadership dans le courtage de plein exercice
- Garder le cap sur la croissance des activités assorties d'honoraires
- Accroître les solutions en matière d'actifs sous gestion au moyen de l'architecture ouverte
- Proposer des placements dont le rendement est solide et uniforme
- Accroître la productivité



Cartes de crédit

Notre premier objectif est de faire ce qui compte pour nos clients. Nous continuerons de cultiver la loyauté de nos clients, en leur offrant une expérience client de qualité supérieure et des produits de cartes de crédit qui répondent à leurs besoins personnels.

- Élaborer une expérience client uniforme et utile et réinventer les produits pour répondre aux besoins des clients
- Conserver le premier rang au chapitre des encours et des volumes d'achat
- Accroître la productivité

Nos employés comprennent nos objectifs stratégiques et le rôle de premier plan qu'ils joueront dans leur atteinte. Nous leur fournissons les outils, les incitatifs et l'appui nécessaires pour les aider à offrir une expérience client de qualité supérieure. Nous continuons également de donner appui et formation à nos employés afin de les aider à réussir.

Nous avons continué de mettre l'accent sur la reconnaissance professionnelle et les compétences de la force de vente de l'équipe consultative, en appuyant les conseillers du Service Impérial CIBC dans l'obtention du titre de planificateur financier agréé (Certified Financial Planner^{MC}) et en offrant à nos meilleurs conseillers de CIBC Wood Gundy une formation au leadership.

Produire des résultats financiers Marchés de détail CIBC a obtenu de solides résultats pour l'exercice. La faiblesse et la stabilité soutenues des taux d'intérêt ont stimulé la croissance du volume de l'ensemble des secteurs d'activité. La vigueur des marchés financiers a contribué à la hausse générale de la valeur des actifs et à la croissance du revenu fondé sur les honoraires liés aux actions et aux nouvelles émissions de nos activités de courtage.

Mesures

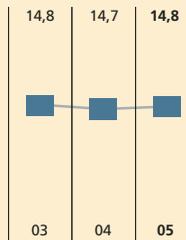
- Satisfaction de la clientèle
- Part de marché du produit
- Fonds gérés par conseiller
- Qualité du crédit

- Satisfaction de la clientèle
- Biens administrés par conseiller
- Part de marché du produit
- Rendement du placement

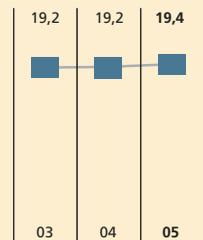
- Satisfaction de la clientèle
- Place sur le marché

Points saillants de l'exploitation

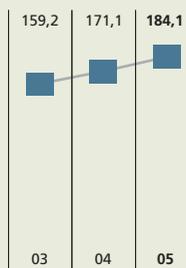
Part du marché des prêts hypothécaires à l'habitation
(en pourcentage)



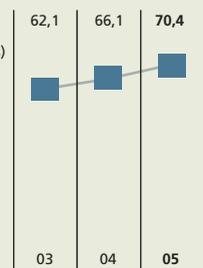
Part du marché des dépôts
(en pourcentage)



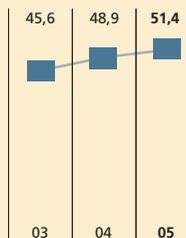
Biens administrés
(en milliards de dollars)



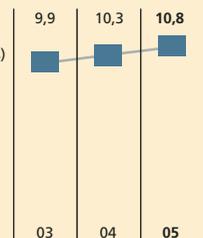
Biens sous gestion
(en milliards de dollars)



Volumes d'achat du segment Cartes
(en milliards de dollars)



Prêts sur cartes administrés
(en milliards de dollars)



Marchés mondiaux CIBC

Stratégie

La stratégie de Marchés mondiaux CIBC consiste à consolider et accroître sa clientèle principale ainsi qu'à produire des revenus constants en élaborant et en offrant des produits et des services novateurs, tout en continuant à améliorer la productivité. Nous sommes engagés à maintenir et à développer notre discipline en matière de gouvernance et de contrôle que nous avons améliorée au cours des quelques dernières années. Nous continuerons à adopter des approches différentes selon les régions, tout en collaborant avec l'ensemble des employés de la CIBC pour tirer profit de leurs compétences.



Marchés mondiaux CIBC appuie l'économie canadienne en collaborant avec des chefs de file tels que Falconbridge Limitée.
Nickel Rim South, Sudbury, Canada

Priorités

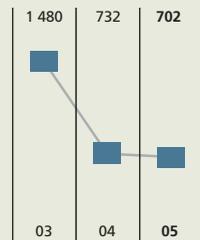
- Produire des rendements stables en misant sur les principaux clients
- Assurer une discipline en matière de gouvernance afin de gérer les risques financiers et juridiques ainsi que le risque de réputation
- Élaborer des produits et des services afin de suivre l'évolution des besoins de nos clients et de la conjoncture économique
- Accroître le crédit afin d'appuyer nos principaux clients
- Réduire davantage notre portefeuille de Services de banque d'affaires

Mesures

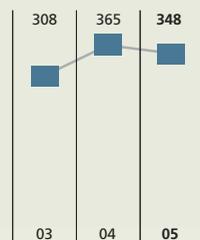
- Bénéfice net tiré de nos activités d'exploitation essentielle
- Utilisation du crédit
- Portefeuille de Services de banque d'affaires

Points saillants opérationnels

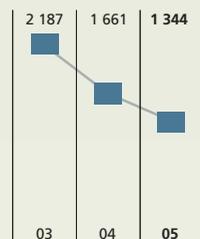
Capital au titre du risque de crédit lié aux grandes entreprises¹ (en millions de dollars)



Capital au titre du risque de marché¹ (en millions de dollars)



Souscriptions privées des Services de banque d'affaires en circulation (en millions de dollars)



Marchés mondiaux CIBC

Le client d'abord Fidèle à son engagement d'offrir des produits et des services qui se démarquent au sein du secteur des services financiers, Marchés mondiaux CIBC a continué à se concentrer sur l'évolution des besoins de ses clients en 2005.

Nos réussites témoignent de l'approche axée sur le client, puisque Marchés mondiaux CIBC s'est de nouveau classée au premier rang dans la prise ferme de titres de participation au Canada, avec 124 émissions d'une valeur totale de 12,6 G\$. Au Canada, Marchés Mondiaux CIBC a participé à certaines des plus importantes opérations de l'année, notamment à titre de cosyndicataire principal et de syndicataire chef de file dans le cadre de l'émission de 1,4 G\$ de parts du Fonds de revenu Pages Jaune. Aux États-Unis, nous avons remporté du succès sur le marché intermédiaire, en nous classant au premier rang au chapitre du nombre de nouvelles émissions d'actions dans la catégorie des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 G\$ US.

Marchés mondiaux CIBC est également le chef de file du secteur en plein essor de la structuration et de l'émission de produits structurés de détail, incluant les fiducies de revenu. Notre partenariat avec Marchés de détail CIBC nous permet de tirer parti des services de tout le réseau de la CIBC.

Marchés mondiaux CIBC a également amélioré ses compétences de négociation non traditionnelle pour mieux répondre aux nouveaux besoins des clients. Marchés mondiaux CIBC a poursuivi le déploiement de son Service mondial de négociation électronique (G.E.T.S.) visant l'exécution d'opérations sur actions des clients de l'Amérique du Nord. Marchés mondiaux CIBC a également implanté une plateforme Web pour les produits à revenu fixe conçus à l'intention des clients institutionnels offrant des services à revenu fixe. Aux États-Unis, nous avons augmenté notre clientèle en élargissant notre offre de produits, comme les ventes de produits et services spécialisés et les programmes de négociation pour les clients institutionnels.

Aider nos employés à exceller Notre succès est tributaire de l'expérience et des connaissances de notre personnel. Le perfectionnement de nos employés demeure une priorité. Pendant l'exercice, près de la moitié de nos employés ont participé à des séances officielles de formation et de perfectionnement. Pour renforcer notre plateforme et améliorer la capacité de relève, outre la formation, nous investissons dans des programmes de rotation à l'intention des directeurs et des associés. Les possibilités continues de perfectionnement incluent la formation sur les produits et sur les compétences spécialisées, qui propose un forum à l'intention des employés afin qu'ils s'initient à nos activités au moyen de cours donnés par nos propres professionnels. Ces programmes, ainsi que le perfectionnement du leadership de la CIBC à l'intention de la haute direction, contribuent à accroître les compétences des employés et à les préparer à mieux répondre aux besoins de nos clients.

Produire des résultats financiers La provision pour les affaires judiciaires liées à Enron a eu une incidence très négative sur les résultats financiers de Marchés mondiaux CIBC. Les résultats d'exploitation témoignent de la vigueur des marchés boursiers canadiens ainsi que de l'activité liée aux fusions et acquisitions. Les résultats ont également tiré parti de la stabilité continue de la qualité du crédit des services bancaires de gros. La conjoncture favorable du marché et l'amélioration de la liquidité ont contribué à la robustesse des revenus des Services de banque d'affaires. Ces solides résultats ont toutefois été neutralisés par la réduction de l'activité dans les marchés des titres de créance et dans les services bancaires d'investissement aux États-Unis, ainsi que par la baisse des ventes d'actions aux États-Unis.

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR à la page 42.

Faire une différence dans les collectivités

Depuis 1984, la Journée du Miracle pour l'enfance des Marchés mondiaux CIBC^{MC} a permis de recueillir plus de 147 M\$ pour des organismes d'aide à l'enfance partout dans le monde. Le premier mercredi de décembre de chaque année, les conseillers en placement et le personnel des services de la négociation et des ventes de Marchés mondiaux CIBC et de CIBC Wood Gundy au Canada et partout dans le monde remettent leurs honoraires et commissions à des organismes d'aide à l'enfance.



Pour obtenir de l'information financière supplémentaire, voir le rapport de gestion pages 37 à 93



page 18

Nos clients

Engagés à offrir des services bancaires responsables

- > 11 millions de clients, dont près de 500 000 PME clientes
- > 1 061 centres bancaires
- > 3 801 guichets automatiques



page 22

Notre personnel

Créer un milieu de travail favorable pour notre personnel

- > Réduction des écarts dans la représentation des femmes, des minorités visibles et des personnes handicapées au sein de l'effectif en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*
- > 69 M\$ investis à l'échelle mondiale dans la formation des employés
- > Renforcement de la vision, de la mission et des valeurs de la CIBC dans l'ensemble de l'organisation

Énoncé de responsabilité envers le public

La CIBC et la société

Apporter davantage



page 34

Nos fournisseurs

Acheter des produits et services de façon responsable

- > Gestion de plus de 2,6 G\$ d'approvisionnement en biens et services
- > Présélection des fournisseurs au moyen du processus d'appel d'offres
- > Vérification aux fins du contrôle de la qualité



page 26

Nos collectivités

Apporter davantage à nos collectivités

- > Plus de 42 M\$ en contributions à l'échelle mondiale
- > 28 M\$ en contributions au Canada
- > 854 M\$ en impôts et taxes au Canada



page 30

Notre environnement

Protéger l'environnement

- > Évaluation du risque lié au carbone touchant notre portefeuille de prêts
- > Signature du Carbon Disclosure Project (CDP3) et participation à ce projet
- > Instauration d'un programme visant à évaluer de manière proactive les risques environnementaux au sein du réseau de centres bancaires

Nous nous sommes engagés à être une société à la fois prospère et responsable. De fait, nous croyons que plus nous sommes responsables, plus nous serons prospères. Voici notre cadre pour définir notre responsabilité envers nos intéressés, ainsi que l'orientation de nos politiques et stratégies qui s'y rattachent. Pour en savoir plus, voir notre site Web à www.cibc.com/francais.

Principes clés

Solidité financière

Nous nous sommes engagés à positionner la CIBC pour assurer un rendement constant à long terme. Pour de plus amples détails, voir notre encart intégré, notre grille de pointage équilibrée, notre rapport de gestion et nos états financiers consolidés pour en savoir plus sur notre rendement financier.

Société

La CIBC a bien des façons de prouver son engagement envers la responsabilité d'entreprise. Grâce à plus de 42 M\$ de contributions, au bénévolat des employés, à la protection active de l'environnement et à l'élaboration de politiques d'approvisionnement durable, la CIBC s'est engagée à apporter davantage à la société.

Gouvernance

À commencer par notre conseil d'administration, nous avons établi des mandats, politiques et processus clairs, ainsi que le Code de déontologie des administrateurs. Notre Code de conduite décrit dans les grandes lignes les normes requises pour la conduite de nos employés et notre obligation en tant que société. Le Code, les politiques et les procédures, comme notre Politique générale en matière de risques juridiques et de réputation, forment des composantes importantes de notre cadre de gouvernance intégré. Voir le message du président du conseil (**page 4**), notre exposé sur la Gestion du risque (**pages 63 à 80**) et la section Gouvernance (**pages 165 à 171**) pour en savoir plus sur notre façon de gérer nos activités.

Clients

Nous nous attachons à établir des relations à long terme avec nos clients en comprenant leurs besoins et en leur proposant les bonnes solutions financières. Nous ne pouvons le faire que si nous traitons nos clients avec respect. Notre charte des clients, intitulée Notre engagement envers vous, est reproduite dans notre site Web à www.cibc.com/francais. Pour en savoir plus sur notre façon d'offrir des services bancaires abordables et accessibles ainsi que des produits et services responsables, voir la section Nos clients (**pages 18 à 21 et 172 à 178**).

Personnel

La CIBC ne peut réaliser entièrement sa vision sans l'engagement et le dévouement de ses employés. Nous créons un milieu de travail favorable et productif qui reflète la vision, la mission et les valeurs de la CIBC et dans lequel tous les employés peuvent exceller. Des informations sur notre stratégie mondiale à l'égard de notre personnel sont présentées dans la section Notre personnel (**pages 22 à 25 et 179**).

Le succès à long terme,
c'est créer de la **valeur** pour
tous ceux qui ont un intérêt
dans la CIBC

Communication de l'information

Nous nous sommes engagés à être transparents et à présenter en temps opportun une information fidèle sur notre rendement. Notre politique sur la présentation de l'information (accessible à www.cibc.com/francais) décrit en gros nos processus grâce auxquels nous entendons respecter cet engagement. Pour la deuxième année d'affilée, la CIBC s'est conformée à toutes les exigences prévues à l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley des États-Unis, avant les exigences actuelles de présentation de l'information pour 2006.

De plus, nous avons accru le niveau de communication de l'information sur nos activités non financières dans le présent rapport, car nous croyons que, en fournissant des détails sur tous les facteurs qui créent de la valeur à la CIBC, nos intéressés seront mieux en mesure d'évaluer notre rendement. Voir notre grille de pointage équilibrée (**pages 6 et 7**).

Engagement

Notre succès crée de la valeur pour nos intéressés. En retour, nous dépendons de ces intéressés – nos clients, nos employés, nos actionnaires, les groupes de revendication, les médias – pour assurer notre succès. L'engagement de nos intéressés afin de les informer, de leur demander leur opinion et de comprendre leurs besoins est essentiel à notre viabilité.

Nos clients



Stratégie Notre rôle de chef de file des relations avec la clientèle comprend l'offre de produits et de services qui répondent aux besoins de notre clientèle diversifiée. La CIBC s'est engagée à fournir des services bancaires abordables, accessibles et responsables, à faire preuve de transparence et à régler avec rapidité les questions des clients.

La CIBC et
la société

Priorités

- Améliorer l'expérience du client
- Protéger la vie privée de nos clients
- Résoudre rapidement les questions soulevées par les clients
- Continuer d'offrir des produits et services à valeur sociale ajoutée

Mesures

- Faire le suivi de la satisfaction de la clientèle
- Continuer d'améliorer la protection de la vie privée de nos clients grâce à l'investissement dans l'amélioration des procédures et de la formation
- Suivre de près la résolution des plaintes transmises au groupe Service à la clientèle



«Avoir accès à des conseils financiers éclairés est essentiel à mon entreprise. La CIBC n'a pas son pareil pour me faciliter la tâche quand j'ai des questions à régler. La résolution de mes questions est rapide et à mon entière satisfaction. Mon directeur de compte prend toujours le temps de me donner des explications claires et complètes. Il s'assure que je maintiens le cap dans la bonne direction.»

Diane Cameron
Présidente et chef de la direction, Victoria Industries

Être une banque responsable

Pour les clients âgés de moins de 19 ans, comme Amanda Ashton de Dundalk, en Ontario, Avantage CIBC pour les jeunes permet d'effectuer des opérations courantes sans frais sur le Compte Croissance supérieure CIBC^{MC}. En outre, le programme Avantage CIBC pour les étudiants permet d'effectuer jusqu'à dix opérations sur le Compte-chèques Accès quotidien^{MC} CIBC moyennant des frais mensuels réduits et offre un rabais de 50 % sur les opérations additionnelles.



Offrir des services bancaires abordables et accessibles

Afin de répondre aux besoins de nos clients à revenu moins élevé, nous offrons des produits bancaires abordables, comme le Compte-chèques Accès quotidien CIBC. Ce compte, offert à bas tarif mensuel, a été conçu pour les clients qui effectuent, par mois, jusqu'à dix opérations. La CIBC offre également une gamme de forfaits de services adaptés aux besoins bancaires des aînés, des étudiants et des jeunes. Par exemple, le

programme Avantage CIBC pour les aînés offre des avantages bancaires aux clients âgés de 60 ans et plus, y compris les opérations bancaires quotidiennes gratuites et aucuns frais mensuels sur le Compte-chèques Accès quotidien CIBC, de même qu'un rabais sur la location de coffre.

Grâce à notre Hypothèque à taux ultra-préférentiel CIBC^{MC} et à notre Hypothèque éconoStable CIBC^{MC} à taux fixe, les Canadiens peuvent obtenir une hypothèque abordable.

Milieu bancaire facile d'accès Grâce à notre programme Accès pour tous CIBC^{MC}, nous facilitons l'accès aux services bancaires pour les clients ayant une déficience visuelle, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. À la fin de l'exercice, presque tous nos centres bancaires possédaient au moins un guichet automatique Accès pour tous CIBC.

Les Services bancaires téléphoniques CIBC offrent aux clients malentendants la technologie novatrice de la reconnaissance de la parole et de la commande tactile télé-type. La CIBC offre aussi aux clients des relevés en braille et en gros caractères pour de nombreux comptes.

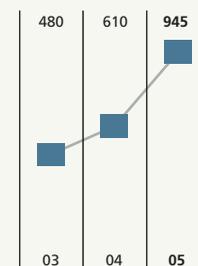
Nous offrons aux clients des services bancaires accessibles au moyen de canaux multiples. Le réseau de centres bancaires de la CIBC continue d'évoluer afin de répondre aux besoins de sa clientèle. À la fin de l'exercice, notre réseau national comptait 1 061 centres bancaires. Quand la CIBC décide de fermer un centre bancaire, elle tient compte des intérêts de la collectivité, des clients et des employés. Pour en savoir davantage et pour obtenir la liste complète des ouvertures et des fermetures de centres bancaires en 2005, voir la page 172. Avec plus de 3 801 guichets automatiques et plus de 315 millions d'opérations annuellement, le réseau de guichets automatiques de la CIBC demeure le point d'accès le plus populaire de notre clientèle. Pour avoir une liste des installations et des fermetures de guichets automatiques, voir la page 172.

Favoriser l'accès en direct



La CIBC s'est engagée à garantir l'accès à ses sites Web au moyen de lecteurs d'écran et d'autres dispositifs pour les personnes ayant une déficience visuelle, en concevant ses sites Web dans l'esprit des normes d'accessibilité en évolution du secteur.

Centres bancaires dotés de GAB Accès pour tous



Les guichets automatiques Accès pour tous CIBC sont plus bas, favorisant l'accès aux fauteuils roulants, et comportent une barre d'appui pour les personnes à mobilité réduite et un meilleur éclairage.

Des services bancaires accessibles

Services financiers Le Choix du Président



Les Services financiers Le Choix du Président, coentreprise de la CIBC avec Les Compagnies Loblaw limitée, offrent une option bancaire accessible dans des kiosques situés dans des magasins, par téléphone, à des guichets automatiques et sur Internet.

Protéger la santé financière de nos clients



Le service Évaluation de santé financière CIBC aide les clients à se fixer des objectifs financiers et à trouver des produits et services pour les atteindre.

Favoriser la croissance des PME

- Près de 500 000 clients
- Plus de 1 400 employés aux Services à la PME

La CIBC et ses sociétés affiliées inscrites ont consenti plus de 23 G\$ en autorisations de crédit aux PME canadiennes à différentes étapes de leur développement. Pour en savoir davantage sur le financement par emprunt accordé à des entreprises canadiennes par la CIBC et ses sociétés affiliées inscrites, voir la page 176.

Proposer diverses options de services pour satisfaire les besoins des clients



Les centres d'appels de la CIBC sont certifiés ISO 9000.

Grâce à une technologie novatrice, la CIBC permet aux clients d'avoir accès en tout temps aux services financiers au moyen de notre réseau de Services bancaires en direct et de Services bancaires téléphoniques. Cette année, nous avons étendu nos services bancaires téléphoniques 24 heures sur 24, sept jours sur sept, offerts en français et en anglais partout au Canada, aux clients parlant cantonnais et mandarin dans certaines régions.

Les PME sont essentielles à la vitalité et à la croissance à long terme de l'économie du Canada. La CIBC s'est engagée à offrir des services bancaires exceptionnels aux PME.

Satisfaire les besoins des PME

Nous voulons satisfaire tous les besoins financiers personnels et professionnels de nos clients des PME à chaque étape de leur croissance. Sans cesse, nous assurons le suivi des tendances des marchés et des besoins de la clientèle pour élaborer des programmes et des services qui répondent aux diverses exigences de ces clients.

Comprendre les besoins de nos clients Bien que 500 000 propriétaires de PME prévoient prendre leur retraite au cours des cinq prochaines années (*source : CIBC – Les entrepreneurs canadiens sont-ils prêts pour la retraite?*), seulement deux propriétaires de PME sur cinq ont un plan défini pour quitter leur entreprise. En janvier, la CIBC a lancé un programme de planification de la relève en vue de souligner l'importance de cette question et d'aider les propriétaires de PME à faciliter le transfert ou la vente de leur entreprise avant leur retraite.

Reconnaissant l'importance d'affecter du personnel aux compétences particulières quand vient le temps d'aider les clients qui empruntent plus de 250 000 \$, la CIBC a plus que doublé le nombre de spécialistes dans le réseau de centres bancaires pour répondre aux besoins de crédit de ses clients.

En appuyant des programmes d'études financières à l'intention des jeunes, des femmes et des autochtones, nous créons des possibilités au sein des collectivités.



Afin de mieux servir les besoins du nombre croissant d'entrepreneures comme Olga Gil, de Toronto, les Services à la PME CIBC ont annoncé leur appui à Women in a Home Office, organisme de réseautage national avec sections locales dans tout le Canada visant à aider les femmes qui travaillent à domicile ou qui mènent leur entreprise de la maison. Le nombre de femmes chefs d'entreprise devrait atteindre le million d'ici 2010 (*source : CIBC – Les femmes entrepreneures prennent les devants*).

À titre de commanditaire fondateur, la CIBC appuie à la Fondation nationale des réalisations autochtones, dont les prix rendent hommage aux réalisations individuelles des autochtones. Le gala de cette année, qui s'est tenu à Saskatoon, a mis en vedette Santee Smith, danseur et chorégraphe autochtone renommé.

Services bancaires aux autochtones

Nous veillons à mieux répondre aux besoins financiers des autochtones du Canada. Notre stratégie se fonde sur une approche communautaire qui vise à satisfaire les besoins des collectivités autochtones, sur le plan tant social que commercial. En plus des services financiers aux Métis et aux Inuits, la CIBC propose une approche intégrée aux Premières Nations, à leurs membres et à leurs entreprises.

Étant donné le caractère unique de la communauté autochtone du Canada, la CIBC a mis sur pied une équipe de crédit centralisée qui a les compétences requises pour satisfaire les besoins précis de la communauté autochtone.

En 2005, dans le cadre de notre stratégie globale, nous avons continué d'investir dans la communauté autochtone en accordant plus de 900 000 \$ pour soutenir les programmes locaux et nationaux. Parmi ces programmes, notons la Fondation nationale des réalisations autochtones, le tournoi de hockey d'Odawa et le Conseil canadien pour le commerce autochtone.



Traiter nos clients avec respect

Nous nous sommes engagés à traiter nos clients avec professionnalisme et respect en tenant compte de la confidentialité des renseignements qui nous sont transmis et en veillant à obtenir le point de vue des clients afin de dissiper leurs craintes. Notre but consiste à faire en sorte que chaque employé ait comme priorité le caractère privé et la protection de l'information sur les clients. La CIBC a créé un Bureau de la protection des renseignements personnels sous la gouverne du chef de la protection des renseignements personnels qui en coordonne les activités. Notre politique en matière de protection des renseignements personnels est compatible avec les dix principes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE), la norme la plus élevée du Canada. Nous continuerons d'investir dans l'amélioration des procédures et la formation ainsi que de miser sur nos connaissances en vue d'éviter des difficultés futures.

La CIBC reconnaît ne pas toujours être à la hauteur des normes élevées des clients. Le cas échéant, nous sommes résolu à régler les plaintes le plus rapidement possible à l'échelon des centres bancaires, du Service à la clientèle CIBC et de l'ombudsman de la CIBC.

Produits et services de l'avenir

Nous nous efforçons de répondre aux besoins des clients qui veulent des produits et des services financiers durables sur les plans social et environnemental. Actuellement, la CIBC offre aux clients l'accès à plus de 50 fonds communs de placement qui respectent les critères de rendement établis par l'Association pour l'investissement responsable. En outre, TAL Gestion globale d'actifs inc. gère une partie de ses actifs conformément à des critères sociaux et environnementaux durables. Par ailleurs, nous appuyons les sociétés d'énergie alternative en garantissant l'émission de capitaux. Nous continuerons à évaluer les demandes des clients afin de déterminer comment nous pouvons créer de la valeur pour tous les intéressés, aujourd'hui et dans l'avenir.

Pour des renseignements sur les personnes-ressources de l'Ombudsman de la CIBC, visiter notre site Web à : www.cibc.com/francais



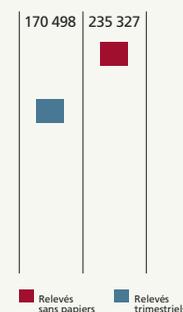
Services bancaires aux autochtones



L'équipe de crédit centralisée de la CIBC a le savoir-faire requis pour offrir des services financiers à la communauté autochtone.

Le client choisit son type de relevé

Nombre de clients inscrits au 30 septembre 2005



Pour les comptes-chèques et les comptes d'épargne, nous offrons aux clients le choix des relevés : l'option sans papier permet aux clients de choisir de ne pas recevoir de relevés imprimés et l'option de relevés trimestriels donne aux clients la possibilité de recevoir un relevé imprimé aux trois mois.

La transparence d'abord



Dans le cadre de nos engagements envers la clientèle, nous expliquons clairement les tarifs et les conditions qui s'appliquent à nos produits et services.

Notre personnel



Stratégie En vue d'être reconnue comme chef de file des relations avec la clientèle, il importe à la CIBC de demeurer fidèle à sa mission de créer un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller. Notre approche intégrée réunit les priorités d'entreprise et les différents besoins de nos employés en appuyant leurs besoins et leurs aspirations et en investissant dans leur santé et leur bien-être.

La CIBC et
la société

Priorités

- Créer pour notre personnel un milieu de travail favorable et productif qui reflète la vision, la mission et les valeurs de la CIBC
- Assurer une culture du travail positive qui permet à nos employés de toujours s'efforcer de donner le meilleur rendement qui soit et de recevoir une rémunération à la mesure de ce rendement
- Recruter et retenir du personnel qui compose le bassin de talent et de leadership de la CIBC et créer des possibilités qui mettent en valeur les compétences de notre personnel
- S'assurer que tous les employés de la CIBC œuvrent dans un milieu de travail sûr et sain où ils sont en mesure de trouver un juste équilibre entre leur travail et leur vie personnelle, tout en apportant une contribution à leurs collectivités

Mesures

- Cote de l'indice d'engagement des employés (IEE)
- Taux de représentation des femmes, des minorités visibles, des autochtones et des personnes handicapées au sein du personnel de la CIBC
- Alignement des objectifs personnels sur les objectifs d'affaires
- Dépense liée à la formation par employé
- Taux de demande de prestations d'invalidité de courte et de longue durée



canadian
abilities
foundation

«La Canadian Abilities Foundation reconnaît la contribution de la CIBC à titre de partenaire fondateur du *Access Guide Canada*. Grâce à sa générosité et à son engagement inébranlable envers les principes d'accessibilité et d'inclusion, les personnes ayant un handicap ont, partout au Canada, un meilleur accès à un nombre grandissant de possibilités.»

Raymond Cohen
Président, Canadian Abilities Foundation

Créer un milieu de travail favorable pour notre personnel

Le Centre CIBC pour les enfants est un service de garde de dépannage novateur à l'usage des employés de la CIBC à Toronto. Depuis l'ouverture du centre en 2002, des économies directes de près de 2 M\$ liées à la productivité des employés ont été réalisées, en plus de l'incidence positive découlant de la réduction du stress et de l'amélioration du moral chez le personnel. En 2005, la CIBC a élargi son service de garde de dépannage à d'autres centres urbains ailleurs au pays.



Créer une culture gagnante pour nos employés, nos clients et nos collectivités favorise

l'engagement des employés sur lequel reposent la performance et la réussite globales de la CIBC. Nous mesurons cet engagement aux deux ans au moyen d'un sondage auprès du personnel. La cote de l'indice d'engagement des employés (IEE) a progressé de 68 à 72 entre 2003 et 2005, et les résultats du sondage ont montré un taux élevé de sensibilisation des employés à la vision, à la mission et aux valeurs de la CIBC. Le Sondage sur l'évaluation des valeurs de leadership CIBC a indiqué un consensus grandissant

envers l'appui aux valeurs de la CIBC, soit la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation.

Le Code de conduite CIBC met en évidence les valeurs de la CIBC et garantit à chaque employé le droit au respect et à un traitement juste et équitable, interdit le harcèlement et la discrimination et fournit une protection contre des représailles aux employés qui signalent une infraction au Code. En 2005, le Code a été révisé et simplifié pour en favoriser la compréhension. En outre, nous avons mis en œuvre une procédure visant à nous assurer que tous les employés de la CIBC suivent le cours et passent l'examen sur le Code chaque année. Au 31 octobre 2005, 43 038 employés avaient suivi le cours et passé l'examen.

En 2005, 14 plaintes officielles ont été déposées auprès des commissions des droits de la personne, et une plainte officielle, auprès des commissariats à la protection de la vie privée du Canada relativement à des questions liées au travail.

À la CIBC, l'équité en matière d'emploi demeure nettement une priorité, et en 2005, la CIBC a atteint son objectif, soit la pleine représentation des femmes, des minorités visibles et des personnes handicapées au sein de son effectif. Cet objectif repose sur les taux de disponibilité sur le marché national du travail fournis par Statistique Canada pour chacun des groupes désignés. Nous poursuivons nos efforts en vue de recruter et de retenir des Autochtones et de réduire ainsi l'écart dans leur représentation au sein de l'effectif.

En parrainant pour la quatrième année les Prix Accès CIBC^{MC}, la CIBC, de concert avec les établissements d'enseignement postsecondaire, aide les étudiants ayant un handicap à financer leurs études, démontrant ainsi son engagement envers l'équité en matière d'emploi et la création d'un milieu de travail intégrateur.

Taux et objectifs de représentation au sein de la haute direction (au 31 décembre 2004)

%	Taux	Objectif
Femmes	30,7	25,1
Minorités visibles	8,7	8,2
Personnes ayant un handicap	9,1	1,9
Autochtones	0,4	2,6

Taux et objectifs de représentation au sein de l'effectif (au 31 décembre 2004)

%	Taux	Objectif
Femmes	69,5	62,4
Minorités visibles	24,3	12,9
Personnes handicapées	4,8	3,7
Autochtones	1,8	1,9

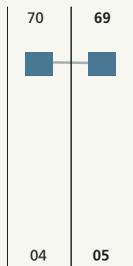
La CIBC a réduit les écarts dans la représentation des femmes, des minorités visibles et des personnes handicapées au sein de l'effectif.

Prix Michael «Pinball» Clemons du leadership communautaire



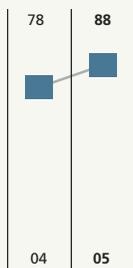
La CIBC a commandité, avec la Ville de Toronto, les prix Michael «Pinball» Clemons du leadership communautaire afin de reconnaître les contributions des Afro-Canadiens au leadership communautaire. Ces prix portent le nom de l'entraîneur-chef des Argonautes de Toronto pour commémorer son engagement hors du commun envers la collectivité.

Investissement dans la formation à l'échelle mondiale (en millions de dollars)



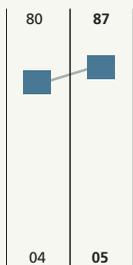
En 2005, la CIBC a investi 69 M\$ dans la formation à l'échelle mondiale.

Grille de pointage de Gestion et mesure du rendement (en pourcentage)



Pourcentage d'employés indiquant comprendre comment les activités quotidiennes appuient les objectifs de la grille de pointage.

Grille de pointage de Gestion et mesure du rendement (en pourcentage)



Pourcentage d'employés indiquant comprendre comment leurs objectifs appuient leur secteur d'activité.

Au sein du conseil d'administration, les femmes occupent cinq des 19 postes d'administrateurs, soit un de plus qu'à l'exercice précédent. Dans le cadre de notre programme de renouvellement du conseil d'administration, nous évaluons régulièrement les compétences et les caractéristiques des membres du conseil d'administration de la CIBC en fonction des besoins courants et prévus, de sorte que le conseil peut réunir toutes les compétences requises pour superviser les activités de la CIBC.

Le Comité consultatif de retraités a été créé en 1998 afin de donner une voix aux points de vue des 10 000 retraités de la CIBC sur les questions qui les touchent. Parmi leurs réalisations clés, notons la création d'un site Web pour les retraités, la publication d'un bulletin semestriel pour les retraités, la création d'un programme de dons Retirees as Ambassadors et la mise sur pied d'un processus d'aide financière aux retraités.

Garder le cap sur notre rendement

Le système Gestion et mesure du rendement (GMR) de la CIBC se sert d'une grille de pointage équilibrée, qui comprend les résultats financiers, les relations avec la clientèle, l'efficacité opérationnelle, les priorités d'entreprise et les compétences clés, pour évaluer le rendement des employés et de l'équipe. En 2005, la grille de pointage GMR des membres de l'équipe de leadership de la haute direction a été révisée pour refléter et réaffirmer notre engagement envers la vision, la mission et les valeurs de la CIBC, de même que pour mettre en valeur des normes élevées de comportement éthique.

Dans le sondage de 2005 auprès du personnel, 88 % des employés ont indiqué comprendre comment leurs activités quotidiennes appuient les objectifs de leur grille de pointage, et 87 % comprennent comment leurs objectifs appuient ceux de leur secteur d'activité.

Reconnaître les réalisations des employés importe tout autant. La philosophie de rémunération au rendement de la CIBC récompense les personnes pour leurs résultats financiers et non financiers, résultats qui sont alignés sur la stratégie globale de la CIBC en vue créer une valeur durable pour tous nos intéressés. En 2005, le groupe de sociétés CIBC a versé plus de 2,4 G\$ en salaires et en avantages sociaux à ses employés du Canada et près de 2,8 G\$ à l'échelle mondiale. Les membres de la haute direction gagnent une bonne partie de leur rémunération sous forme de titres, ce qui la lie étroitement à la réussite à long terme de la CIBC.



Les membres des groupes d'affinités des employés de la CIBC – le Réseau fierté CIBC, le Réseau des employés noirs de la Banque CIBC, le Cercle des employés autochtones de la Banque CIBC et le Comité consultatif sur l'intégration au travail des personnes handicapées – travaillent ensemble à sensibiliser les gens à l'occasion de l'événement Cultural Mosaic, qui s'est tenu au Commerce Court, à Toronto, dans le cadre du Mois de la diversité de la CIBC en juin dernier.

En 2005, la CIBC a entrepris un projet spécial pour que chaque lieu de travail ait un comité de la santé et de la sécurité ou un délégué à la santé et à la sécurité et que l'un ou l'autre dispose des outils, de la formation et des mécanismes de suivi pour les aider à s'acquitter de leurs responsabilités dans le cadre du projet.

Nous nous sommes engagées à recruter et retenir du personnel qui compose le bassin de talent et de leadership de la CIBC et à créer des possibilités qui mettent en valeur les compétences de notre personnel de façon productive.



Plans de recrutement et de perfectionnement pour attirer et retenir les meilleures personnes

En 2005, nous avons investi environ 69 M\$ à l'échelle mondiale, ou 1 838 \$ par employé, dans la formation, notamment sur la gouvernance et la conformité à la réglementation, le service à la clientèle, la connaissance des produits et une vaste gamme de compétences commerciales et techniques. Parmi les programmes nouveaux et à jour mis à l'échelle de la CIBC, notons les programmes Sensibilisation générale en matière de sécurité de l'information, Orientation en ligne, le Code de conduite, le programme CIBC de lutte contre le blanchiment d'argent et le cours sur la Politique générale en matière de risques juridiques et de réputation. Cette année, nous avons lancé le Système général de cyberapprentissage CIBC, améliorant ainsi l'accès aux programmes de formation par les employés et permettant aux employés et aux directeurs d'assurer le suivi de leur formation.

De nouvelles initiatives ont été engagées afin d'intégrer la vision, la mission et les valeurs de la CIBC dans la culture de la société en associant ces principes au recrutement, à l'orientation, à la formation et au perfectionnement, ainsi qu'à l'évaluation du rendement. En 2005, près de 2,7 M\$ ont été investis pour soutenir cet objectif. Les dirigeants de la CIBC ont assisté, dans une proportion de 97 %, à des ateliers sur le leadership pour améliorer leur compréhension de ces principes et apprendre à les mettre en application dans leur domaine de responsabilité respectif.

La création d'un milieu de travail sain et sans danger où chaque employé peut équilibrer efficacement son travail et sa vie personnelle et apporter une contribution à sa collectivité nous importe grandement. La CIBC continue d'établir la norme de l'industrie grâce aux prestations complémentaires à l'assurance-emploi durant un congé de maternité, un congé parental, un congé d'adoption et un congé pour compassion.

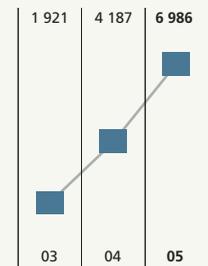
Depuis le lancement de Wellness Checkpoint en 2001, 6 986 employés ont rempli dans le site Web mondial sur la santé, le questionnaire qui donne une évaluation personnalisée et qui fournit des ressources et de l'information sur des styles de vie plus sains.

En 2004, la CIBC a signalé un taux d'incidence de blessures invalidantes de 0,16 qui indique le nombre de blessures invalidantes et de blessures mortelles au travail par 100 employés, au Canada.

En 2005, le taux mondial de rotation du personnel* de la CIBC s'est établi à 13,5 %.

Pour obtenir des chiffres détaillés sur l'emploi, voir la page 179

Wellness Checkpoint



Nombre d'employés ayant rempli le questionnaire d'évaluation de Wellness Checkpoint.

Invalidité de courte et longue durée

	ICD	ILD
Nouveaux cas/ 1 000 employés	91,5	11,5

Le programme de retour coordonné au travail de la CIBC s'intéresse à la communication entre l'employé et le directeur afin de gérer le congé d'invalidité et de faciliter le retour au travail.

Prix JVS Toronto



La CIBC s'est vu remettre le Corporate Leadership Award par JVS Toronto en reconnaissance des mesures que nous avons prises pour offrir un milieu de travail flexible et favorable aux personnes ayant un handicap.

* Employés permanents, à l'exclusion des départs à la retraite.

Nos collectivités



Stratégie Nous avons pour but d'apporter davantage à nos collectivités par nos dons, des commandites et l'action bénévole de nos employés. Grâce à une orientation stratégique vers l'éducation et l'acquisition de compétences chez les jeunes et l'engagement des employés envers des causes comme la Course à la vie CIBC, Centraide et la Fondation du Miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC, nous investissons dans le développement social et économique de collectivités partout au pays.

La CIBC et la société

Priorités

- Aider les jeunes à réaliser leur plein potentiel en investissant dans des programmes d'éducation et d'acquisition de compétences
- Appuyer une plus grande participation des employés et les résultats des initiatives clés comme la Course à la vie CIBC et notre campagne Centraide
- Encourager l'action bénévole des employés au sein de la collectivité au moyen du programme Employés-Ambassadeurs
- Promouvoir la Journée du Miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC

Mesures

- Désignation d'entreprise généreuse du programme Imagine, pour avoir remis à des organismes de bienfaisance 1 % des bénéfices avant impôts
- Nombre total d'employés qui reçoivent des fonds pour des organismes communautaires dans le cadre du programme Employés-Ambassadeurs de la CIBC
- Total des fonds recueillis à l'occasion de la Course à la vie CIBC, de la campagne Centraide de la CIBC et de la Journée du Miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC
- Classements externes des entreprises citoyennes responsables ou philanthropiques, comme le sondage annuel sur les pratiques des sociétés en matière de responsabilité sociale mené par le magazine *Report on Business* du *Globe and Mail*



Imagine Caring Company
Une entreprise
généreuse

«En tant qu'entreprise généreuse du programme Imagine, la CIBC est reconnue pour son leadership en matière de présence sociale de l'entreprise. Au-delà de ses dons généreux, la CIBC fait preuve d'un engagement profond envers la collectivité par ses initiatives créatrices, relevant ainsi certains des grands défis auxquels font face les organismes communautaires aujourd'hui. Nous sommes fiers de compter la CIBC parmi nos entreprises généreuses.»

Georgina Steinsky-Schwartz
présidente et chef de la direction, Imagine Canada

Appuyer les collectivités où nous exerçons nos activités

Grâce aux fonds de la CIBC remis à Eva's Initiatives et à l'Initiative d'expérience communautaire, des ponts sont jetés entre les écoles de commerce canadiennes, le secteur des organismes sans but lucratif et le milieu des affaires. L'étudiante stagiaire Malathy Manoharan de la Richard Ivey School of Business travaille sur place à l'atelier d'imprimerie Phoenix, dans le cadre du projet Eva's Phoenix, établissement de transition et lieu de travail pour les jeunes sans-abri et les jeunes à risque.



En 2005, le Groupe de sociétés CIBC a versé à l'échelle mondiale plus de 42 M\$ en dons à des organismes de bienfaisance et initiatives communautaires. De ce montant, 28 M\$ ont été investis au Canada, dont plus de 23 M\$ en dons à des organismes de bienfaisance, pour appuyer un grand nombre d'organismes nationaux, régionaux et locaux dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'action communautaire, des arts et de la culture, de l'environnement et de Centraide.

La jeunesse canadienne : une priorité. VisionJeunesse^{MC} CIBC regroupe tous nos fonds destinés à la jeunesse. En 2005, nous avons investi 11 M\$ dans un large éventail de programmes et d'initiatives en éducation, en mentorat et en acquisition de compétences afin d'aider les jeunes à réaliser tout leur potentiel.

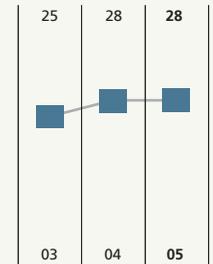
Notre programme de bourses d'études VisionJeunesse CIBC décerne annuellement 30 bourses d'études d'une valeur pouvant aller jusqu'à 34 000 \$ chacune à des élèves de 10^e année (3^e secondaire) inscrits à un programme de mentorat auprès des Grands Frères Grandes Sœurs du Canada et du YMCA Canada. Grâce à ce programme unique, non seulement les élèves reçoivent un financement de leurs frais de scolarité au collège ou à l'université, mais aussi ils auront un emploi rémunéré pendant leurs études. Après la 11^e année (4^e secondaire), et jusqu'à la fin de leurs études postsecondaires, ils pourront participer à des stages d'été dans des organismes YMCA partout au pays. Depuis la mise sur pied du programme en 1998, la CIBC a accordé 210 bourses d'études à des élèves et étudiants du Canada.

Voici d'autres exemples de l'engagement de la CIBC envers les jeunes.

Nous avons maintenu notre soutien de 75 000 \$ sur trois ans à Social and Enterprise Development Innovations (SEDI) pour financer le projet d'acquisition de connaissances financières chez les jeunes. SEDI offrira aux organismes pour jeunes un outil de connaissances financières à remettre aux jeunes de leurs collectivités locales, améliorant ainsi leur autonomie économique à long terme.

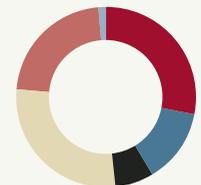
En Colombie-Britannique, nous avons continué d'appuyer Green Thumb Theatre for Young People, compagnie théâtrale professionnelle sans but lucratif qui produit des pièces canadiennes thématiques originales pour enfants, jeunes et jeunes adultes. La compagnie fait la tournée des écoles primaires et secondaires pour divertir, éveiller l'intelligence, éduquer et susciter la discussion ainsi que pour favoriser le développement de l'esprit critique.

Contributions à nos collectivités au Canada (en millions de dollars)

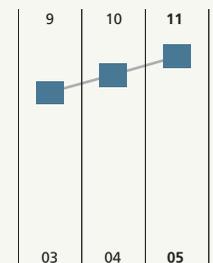


Dans le sondage annuel sur les pratiques des sociétés en matière de responsabilité sociale mené par le magazine *Report on Business* du *Globe and Mail*, la CIBC partage le premier rang dans la catégorie Collectivité et société pour le secteur des services financiers.

Dons de bienfaisance au Canada par catégorie

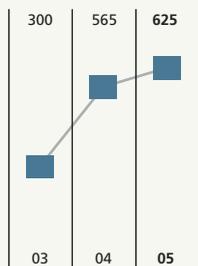


Contributions à la jeunesse (en millions de dollars)



Par l'intermédiaire de VisionJeunesse CIBC, nous finançons des centaines d'initiatives pour aider les jeunes à réaliser leurs objectifs.

Programme Employés-Ambassadeurs (en milliers de dollars)



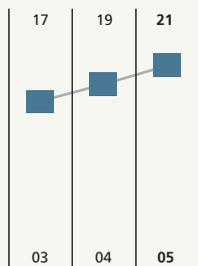
La CIBC a remis plus de 625 000 \$ à des organismes sans but lucratif pour qui plus de 900 de ses employés et retraités sont bénévoles.

Employés de la CIBC à l'UNICEF



Les employés des Opérations de détail en Ontario Peter Beecroft, Joanne Varvaro, Luxy Sritharan, Sinna Sarvanaddan, Vela Subramaniam, Vígita Arulrasan et Eva Alfonso ont remis un don de 10 000 \$ à UNICEF Canada pour venir en aide aux victimes du tsunami.

La Course à la vie CIBC (en millions de dollars)



Année après année, toujours plus de fonds sont recueillis au profit de la Fondation canadienne pour le cancer du sein pour lutter contre cette maladie.

La CIBC a poursuivi son engagement envers le programme Ayez du cœur de la Fondation canadienne de recherche sur le SIDA (CANFAR), programme national de sensibilisation des jeunes qui veut amener les élèves et étudiants de 11 à 24 ans à participer à la lutte contre le SIDA. Le programme présente des informations factuelles qui permettent aux élèves et étudiants canadiens de prendre des décisions plus sages et mieux éclairées.

Dans les provinces de l'Atlantique, la CIBC s'est engagée à verser 25 000 \$ à Foyers de la jeunesse de Moncton pour la mise sur pied du Centre de jeunes QUEST. Ce nouveau lieu offrira un large éventail de services à des jeunes de 16 à 24 ans aux prises avec un problème d'itinérance et les aidera à prendre leur avenir en main.

Grâce à un soutien sur plusieurs années de la CIBC, l'éducation au service de la Terre intègre les notions et principes de développement durable dans la politique en matière d'éducation, les programmes scolaires et la formation des enseignants pour les classes de maternelle à 12^e année (5^e secondaire) de tout le Canada.

Plus de 2 500 élèves de quatrième, cinquième et sixième année de la Saskatchewan ont participé aux activités de la journée de la paix Hear the Children de la Croix-Rouge canadienne commanditée par la CIBC à Saskatoon, Moose Jaw et Regina. Les élèves ont participé à une matinée d'activités destinées à promouvoir la collaboration, le respect mutuel et la non-violence.

Au Québec, la CIBC appuie la Fondation des maladies mentales, organisme qui a pour mission de prévenir les maladies mentales et de réduire la souffrance des personnes atteintes. Son programme *Solidaires pour la vie* vise à sensibiliser les jeunes de 14 à 18 ans et les adultes qui leur sont proches au fait que la dépression est un facteur de risque lié au suicide chez les jeunes.

Notre appui continu à la campagne *Une cure est en vue* de La fondation qui lutte contre la cécité a aidé à l'établissement du Registre des enfants atteints. Ce registre permettra d'assurer que, partout au pays, de jeunes patients reçoivent rapidement accès à de nouveaux traitements spécialisés.

En 2005, la CIBC a continué d'appuyer le programme de soutien aux parents de jeunes enfants (PEPS pour Program for Early Parent Support) mis sur pied par Aide à l'enfance Canada. Le PEPS est un programme communautaire à l'intention des parents d'enfants de trois ans ou moins qui sont isolés ou ont besoin d'encouragement. Il a pour mission de les aider à relever les défis qui les attendent en tant que parents, grâce à l'entraide et à l'échange d'information dans un milieu positif, sûr et familial.

Les employés de la CIBC enrichissent les collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent par leur action bénévole. Nous encourageons vivement nos employés et retraités à faire du bénévolat, et nous reconnaissons fièrement leurs contributions au moyen du programme Employés-Ambassadeurs. Dans le cadre de ce programme, nous versons jusqu'à 1 000 \$ par employé à des organismes communautaires dont les employés sont bénévoles.



Carmen Murphy travaille activement comme bénévole au sein de sa collectivité à titre de gendarme auxiliaire de la GRC à Burnaby, en Colombie-Britannique. Elle donne également de son temps à la Burnaby Crime Prevention Society, à qui elle a pu remettre 1 000 \$ dans le cadre du programme Employés-Ambassadeurs.

Dans le cadre des célébrations du centenaire de l'Alberta et de la Saskatchewan, la CIBC a commandité la murale *Buffalo Twins*, conçue et réalisée par Lewis Lavoie et Phil Alain. La mosaïque murale haute de trois étages se compose de 336 toiles originales peintes par 270 artistes. Après une tournée canadienne, la murale sera exposée en permanence à Lloydminster, en Saskatchewan.



Des miracles pour les enfants

Chaque année, le premier mercredi de décembre, le personnel des services de la négociation et des ventes de Marchés mondiaux CIBC et les conseillers en placement de CIBC Wood Gundy partout dans le monde font des miracles pour les enfants. Au cours de la Journée du Miracle, ils remettent leurs honoraires et commissions à des organismes d'aide à l'enfance. L'an dernier, plus de 17 M\$ dans le monde entier, dont plus de 4 M\$ au Canada, ont été recueillis. Depuis son inauguration en 1984, la Journée du Miracle pour l'enfance a permis d'amasser plus de 147 M\$ pour les organismes d'aide à l'enfance méritants du monde entier. Pour en savoir plus, visitez www.childrensmiracle.com.

Un avenir sans cancer du sein

La Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne pour le cancer du sein est notre événement très en vue et la plus grande collecte annuelle de fonds en une journée du Canada pour éradiquer le cancer du sein. La Course à la vie CIBC de cette année, qui s'est tenue le 2 octobre, a permis de recueillir plus de 21 M\$ au profit de la Fondation canadienne pour le cancer du sein afin de l'aider à enrayer cette maladie. En 2005, l'événement a attiré au-delà de 170 000 participants dans plus de 40 collectivités partout au pays.

La CIBC et ses employés se sont engagés davantage envers cette cause en participant au Weekend pour vaincre le cancer du sein à Calgary, Montréal, Toronto et Vancouver, au cours duquel 11 984 personnes ont recueilli près de 38 M\$.

Dons à Centraide

À titre de leader communautaire, la CIBC a une réputation de générosité envers Centraide qui remonte à 1943. Au fil des ans, nos employés se sont faits les champions des campagnes de financement pour venir en aide à des organismes répartis partout au pays. En 2004, nos employés et retraités ont versé plus de 5,7 M\$ sous forme de dons personnels et d'efforts de collecte de fonds. La contribution de la CIBC s'est élevée à près de 3 M\$, pour un total de plus de 8 M\$.

En reconnaissance de la campagne remarquable qu'ont menée les employés de la CIBC dans la région Lower Mainland en Colombie-Britannique, Centraide leur a remis le prix annuel d'équipe de la campagne des employés.

Pour la liste complète des contributions de la CIBC à des organismes communautaires, voir la page 180

Pour des renseignements sur les impôts et taxes payés au Canada, voir la page 179



Chaque année, la Fondation remet le Prix du faiseur de miracles de Marchés mondiaux CIBC à des personnes de nos collectivités qui ont déployé des efforts extraordinaires au profit de d'organismes et de programmes pour enfants.

La Conquête du sommet pour la vie CIBC Wood Gundy^{MC}



Un groupe de 27 personnes, dont les employés Peter et Sandra Lohead, ont participé à la deuxième ascension annuelle du plus haut sommet d'Afrique, le mont Kilimanjaro, dans le cadre de la Conquête du sommet pour la vie CIBC Wood Gundy^{MC}. Ils ont amassé 295 000 \$ au profit de la Fondation canadienne pour le cancer du sein.

Héros Centraide



De vrais héros travaillent parmi nous



La CIBC souligne l'apport des employés qui recueillent de l'argent, font du bénévolat et contribuent à l'œuvre des organismes Centraide partout au pays.

Notre environnement



Stratégie La CIBC s'est engagée à être une organisation soucieuse de l'environnement. Nous manifestons cet engagement dans les améliorations continues de nos politiques et procédures de gestion du risque environnemental, nos initiatives en vue de minimiser l'incidence de nos activités sur l'environnement, la promotion de pratiques de responsabilité environnementale et l'appui d'organisations environnementales stratégiquement alignées.

La CIBC et
la société

Priorités

- Gérer les risques environnementaux inhérents à nos activités de crédit et de placement
- Perfectionner nos politiques et mettre en œuvre des processus pour appuyer notre engagement envers les principes d'Équateur
- Évaluer l'incidence du changement climatique et des politiques d'atténuation du changement climatique sur nos portefeuilles de crédit et des Services de banque d'affaires
- Continuer à faire preuve de responsabilité environnementale dans la gestion des installations et des opérations

Mesures

- Évaluer le risque environnemental dans chaque facilité de crédit aux PME, aux entreprises et aux grandes entreprises
- Soumettre tous les financements de projet de plus de 50 M\$ US à une évaluation du risque social et environnemental en accord avec les exigences des principes d'Équateur
- Procéder à une étude pour évaluer l'incidence éventuelle des politiques d'atténuation du changement climatique, comme le Protocole de Kyoto, sur les grands emprunteurs industriels faisant partie du portefeuille de la CIBC
- Surveiller la consommation d'énergie et d'eau, les émissions de dioxyde de carbone et les efforts de recyclage dans notre réseau de centres bancaires et les immeubles à bureaux qui nous appartiennent et faire rapport à leur égard



«Les politiques et pratiques environnementales de la CIBC sont avancées par rapport à celles d'autres banques d'Amérique du Nord, car elles abordent les risques directs comme les risques indirects ainsi que les possibilités. De nouveaux programmes, dont l'examen des portefeuilles quant au risque lié au carbone, témoignent des efforts d'amélioration continue de la CIBC et de sa prise de conscience du rôle éventuel du secteur financier dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre.»

Définir notre engagement environnemental

La CIBC veille à promouvoir activement l'engagement envers l'environnement auprès de ses employés. Dans le cadre du Jour de la Terre 2005, l'équipe de la CIBC et d'autres participants ont fièrement appuyé la corvée de nettoyage de 20 minutes de la Ville de Toronto au parc St. James.



Depuis 1991, alors que nous instaurions un programme de gestion du risque environnemental, nous manifestons notre engagement envers l'environnement. De l'approbation de notre première politique environnementale par le conseil d'administration de la CIBC en 1993 à la révision de notre Politique de gestion du risque environnemental associé aux opérations de crédit et de placement en 2004, nous continuons d'intégrer les aspects environnementaux dans nos activités

commerciales et processus décisionnels, dont les activités de crédit et de placement, les relations avec les fournisseurs, la gestion des installations et l'approvisionnement.

Le Programme environnemental de la CIBC permet d'assurer que les questions environnementales sont systématiquement abordées et que les procédures sont sans cesse améliorées afin de minimiser les incidences sur l'environnement avec leur lot de risques et de coûts, tout en maximisant les possibilités de favoriser le développement durable.

Notre Comité de gestion environnementale, composé de représentants des unités d'exploitation et des unités fonctionnelles, se réunit régulièrement pour coordonner les initiatives menées dans toutes les installations de la CIBC et passer en revue le respect de notre politique environnementale dans l'ensemble de l'organisation.

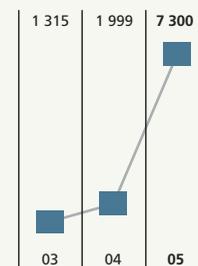
La CIBC adopte une approche stratégique d'analyse de rentabilité pour gérer les questions et activités environnementales – et nos apprentissages sont intégrés dans nos processus de planification, afin que nous puissions continuer d'évaluer et de gérer toutes les formes de risque environnemental associées à nos activités et satisfaire aux exigences de notre politique générale.

Engagement envers l'environnement

Ces dernières années, un dialogue proactif avec des clients et des investisseurs nous a aidés à améliorer notre programme environnemental. Une interaction avec tous nos intéressés est importante, car elle nous permet d'avancer dans la réalisation d'objectifs communs en matière de performance environnementale dans nos opérations et services.

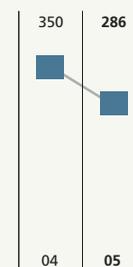
Nos sites intranet et Internet intitulés «La Banque CIBC et l'environnement», les rapports d'étape en matière d'environnement et notre participation à des initiatives environnementales nous permettent d'inculquer le principe de responsabilité environnementale à nos employés et de communiquer plus efficacement avec nos clients.

Recyclage du papier¹ (en tonnes métriques)



Par suite de la mise en œuvre intégrale d'un contrat national de déchetage, la CIBC a considérablement accru sa capacité de surveiller le recyclage du papier et de produire des rapports exacts à ce sujet. En 2005, nous avons recyclé plus de 7 300 tonnes métriques de papier.

Consommation d'eau² (en millions de litres)



En 2005, la CIBC a consommé 286 millions de litres d'eau, soit 18 % de moins qu'en 2004.

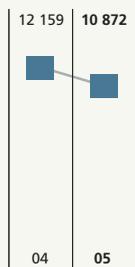
Semaine de la Terre



Depuis 2003, la CIBC fait équipe avec GWL Realty Advisors pendant la Semaine de la Terre afin de sensibiliser à l'environnement les locataires du Commerce Court à Toronto.

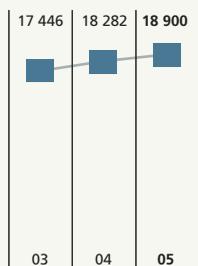
1) Les données de 2004 ont été retraitées pour qu'elles englobent les données du contrat national de déchetage (non disponibles au moment de la publication du rapport de 2004). Données fournies par un prestataire de services externe et fondées sur les meilleures estimations.
2) En 2005, la consommation d'eau comprend les données de 560 centres bancaires et de six immeubles à bureaux appartenant à la CIBC.

Émissions directes de CO₂¹ (en tonnes métriques)



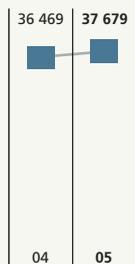
Les émissions de dioxyde de carbone produites par la combustion de gaz naturel et de mazout ont diminué de 11 % depuis 2004.

Émissions indirectes de CO₂ – Voyages d'affaires des employés² (en tonnes métriques)



Une augmentation des voyages d'affaires des employés (voir la section Nos fournisseurs) a causé une hausse de 8 % des émissions de dioxyde de carbone connexes depuis 2003.

Émissions indirectes de CO₂ – Achats d'électricité^{3,4} (en tonnes métriques)



Bien que les achats d'électricité de nos centres bancaires et immeubles à bureaux nous appartenant aient augmenté de 6 % depuis 2004, les émissions de CO₂ connexes n'ont monté que de 3 %.

La CIBC participe à des initiatives environnementales, dont le Groupe de travail sur la finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et son Groupe de travail nord-américain, ainsi que le Groupe de travail sur le changement climatique du Groupe de travail sur la finance du PNUE. Nous sommes également membres du groupe de spécialistes des questions environnementales de l'Association des banquiers canadiens, de l'Environmental Bankers Association et du réseau officieux du Réseau environnemental d'Environnement Canada qui étudie les liens entre la performance environnementale et la valeur financière.

Évaluation du risque environnemental

Les évaluations environnementales font partie intégrante de notre analyse des opérations bancaires de crédit et de placement. Les politiques, procédures et lignes directrices pour déterminer et gérer ces risques ont été élaborées au début des années 1990, puis révisées pour tenir compte de l'évolution des exigences légales et des tolérances au risque. À titre d'exemple, nous avons poursuivi cette année l'amélioration de nos procédures d'opérations de crédit, dont le perfectionnement des normes et procédures de financement de projets en fonction des exigences des principes d'Équateur. Notre engagement à comprendre et à évaluer les risques environnementaux a également aidé nos clients à améliorer leurs propres programmes d'atténuation du risque environnemental et à réévaluer le risque environnemental au sein de leur entreprise.

Le Groupe de gestion du risque environnemental s'occupe de l'évaluation du risque de crédit pour toute l'organisation en offrant des conseils spécialisés sur l'évaluation et la gestion des risques environnementaux. En 2005, 272 demandes de crédit lié à l'environnement à risque élevé ont été soumises à d'autres évaluations, contre 260 en 2004. Le Groupe de gestion du risque environnemental CIBC participe également à plusieurs initiatives visant à évaluer l'incidence éventuelle du risque lié au carbone sur nos activités. Le risque lié au carbone comprend les risques du changement climatique mondial, les politiques internationales de réduction des gaz à effet de serre comme le Protocole de Kyoto, et le plan national du Canada pour respecter ses engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto. Cette année, nous avons fait équipe avec ICF Consulting pour évaluer le risque lié au carbone de notre portefeuille existant et établir un cadre d'évaluation constante du risque lié au carbone de notre portefeuille. Pour compléter notre étude interne, nous avons, avec d'autres membres du Groupe de travail nord-américain sur la finance du PNUE, commandé une étude sur les risques du changement climatique pour le secteur des services financiers d'Amérique du Nord et, plus précisément, le risque lié au carbone pour les prêts bancaires. La CIBC participe au Groupe de travail sur le changement climatique du Groupe de travail sur la finance du PNUE pour examiner les futurs cadres de politique climatique après la première période d'engagement dans le cadre du protocole de Kyoto, qui va de 2008 à 2012, et ses répercussions pour le secteur des services financiers.



La CIBC a acheté un total de 6 000 mégawattheures d'énergie verte Evergreen Energy auprès d'Ontario Power Generation (OPG) depuis 2003, soit plus que tout autre client commercial ou industriel d'OPG à ce jour.

- 1) Source : Les facteurs de conversion ont été fournis par le Rocky Mountain Institute (www.rmi.org) et le Carbon Dioxide Information Analysis Center. En 2005, la consommation de gaz naturel comprend les données de 734 centres bancaires et de quatre immeubles à bureaux appartenant à la CIBC. Le mazout était consommé dans 63 centres bancaires.
- 2) Source : Les facteurs de conversion ont été fournis par le Rocky Mountain Institute (www.rmi.org).
- 3) En 2005, la consommation d'électricité comprend les données de 1 045 centres bancaires et de six immeubles à bureaux appartenant à la CIBC.
- 4) Source : «Annexe A : Orientation provisoire pour les mesures de performance relatives aux émissions de GES», publiée par Environnement Canada (www.ec.gc.ca/infosge/pmsgoana_f.htm).

En 2005, les locaux de détail et les locaux du siège social de la CIBC ont été dotés de plus de 42 741 mètres carrés de tapis climatiquement neutres écologiques.

Qui plus est, la CIBC a été à la fois signataire et participant de la troisième demande d'information dans le cadre du Carbon Disclosure Project (CDP3). Cette évaluation par 155 investisseurs institutionnels, représentant plus de 21 T\$ d'actifs, a pour but de déterminer la réaction des 500 sociétés composant le palmarès du *Financial Times* aux risques du changement climatique et aux possibilités qui en découlent.



Gestion des installations

Le programme environnemental de la CIBC repose sur une gestion proactive de l'environnement. Dans les locaux que nous louons et les installations qui nous appartiennent, et avec l'aide de nos prestataires de services, nous faisons tout notre possible pour minimiser les incidences de nos activités sur l'environnement, allant des aspects de conception aux pratiques de gestion des installations au jour le jour. Nous continuons d'accroître la conservation d'énergie en améliorant les systèmes de chauffage, les installations de ventilation, les systèmes de conditionnement d'air et l'éclairage et en entreprenant d'autres initiatives pendant les projets de rénovation importante ou de construction.

Les prestataires de services immobiliers de la CIBC comprennent des entreprises de conception et de fabrication qui sont des chefs de file reconnus pour leur engagement envers la durabilité et l'environnement. En 2005, nos locaux de détail et locaux du siège social ont été dotés de 42 741 mètres carrés de tapis climatiquement neutres écologiques. Ces installations ont ensemble réduit les émissions de gaz à effet de serre (GES) mondiales d'environ 800 tonnes métriques.

La minimisation des déchets constitue une autre composante importante de notre programme, car nous nous efforçons de maximiser nos pratiques de recyclage et de réutilisation. Dans nos bureaux, nous avons porté la quantité de papier qui est recyclé à près de 100 %. Pour en savoir plus, voir la section Nos fournisseurs à la page 34.

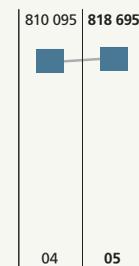
Pour la deuxième année d'affilée, des vérifications des déchets ont été effectuées dans 50 centres bancaires de la CIBC afin de suivre les variations de notre production de déchets solides. D'après les résultats de la vérification de cette année, nous estimons que notre production totale de déchets pour 2005 dans l'ensemble du réseau de centres bancaires s'élève à 2 032 tonnes métriques, soit à peu près le même volume que l'an dernier. En outre, la CIBC a effectué 361 évaluations environnementales sur son réseau de centres bancaires en 2005 afin de recenser et d'éliminer, le cas échéant, toutes matières dangereuses connues à chaque emplacement.

- 1) Source : «Annexe A : Orientation provisoire pour les mesures de performance relatives aux émissions de GES», publiée par Environnement Canada (www.ec.gc.ca/infose/pmsgoana_f.htm).
- 2) Consommation d'énergie de notre réseau de centres bancaires de détail et des immeubles à bureaux nous appartenant.

Pour en savoir plus sur la Banque CIBC et l'environnement, visiter notre site Web à www.cibc.com/francais

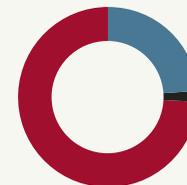


Consommation d'énergie¹ (gigajoules)



En 2005, la CIBC a consommé 818 695 gigajoules (GJ) d'énergie, soit un peu plus qu'en 2004.

Répartition de la consommation d'énergie²



■ Gaz naturel 24 %
■ Mazout 2 %
■ Électricité 74 %

Les achats d'électricité représentent 74 % de l'ensemble des sources d'énergie utilisées par la CIBC, suivis du gaz naturel (24 %) et du mazout (2 %).

Des ordinateurs pour les écoles



La CIBC est un membre fondateur et le plus important participant du Programme des ordinateurs pour les écoles d'Industrie Canada. Depuis sa création en 1993, nous avons donné des composantes d'ordinateur d'une valeur de plus de 3 M\$ une fois réunies et remises à des écoles et à des bibliothèques.

Nos fournisseurs



Stratégie La CIBC s'est engagée à jouer un rôle de chef de file dans le secteur des services financiers au Canada en travaillant avec ses fournisseurs et les autres parties intéressées afin de fournir des services de qualité supérieure et durables sur les plans social et environnemental, de même que des produits qui lui permettent d'améliorer sans cesse sa performance.

La CIBC et
la société

Priorités

- Choisir des fournisseurs qui assument leur responsabilité d'entreprise en donnant à la CIBC l'information requise pour prendre des décisions éclairées au moment d'acheter des biens et des services
- S'assurer que les principaux fournisseurs continuent de respecter les normes de performance de la CIBC
- Faire des choix responsables en matière de produits et services afin de réduire l'incidence de la CIBC sur l'environnement
- Élaborer un cadre permettant la collecte et l'analyse de renseignements pertinents sur les fournisseurs pour établir des cibles de performance et mesurer la performance

Mesures

- Sélectionner les fournisseurs selon des critères intégrés aux appels d'offres de la CIBC
- Surveiller les fournisseurs au titre du contrôle de la qualité et de la conformité aux normes de performance
- Approvisionner la CIBC en produits et services de grande qualité pour l'aider à réduire son incidence sur l'environnement
- Établir des relations avec les fournisseurs qui mettent en application des pratiques axées sur la durabilité



«La relation de HP avec la CIBC s'étend bien au-delà du rôle de simple vendeur ou fournisseur. À titre de l'un des principaux partenaires d'affaires de la CIBC, nous sommes conscients de l'immense responsabilité qu'accorde la CIBC à la prestation de services et de valeur hors du commun. À notre avis, c'est là un modèle pour le secteur des services financiers d'aujourd'hui.»

Paul Tsaparis
Président et chef de la direction, Hewlett-Packard (Canada) Cie.

Gérer les relations avec nos fournisseurs de façon responsable

Excellent exemple de l'engagement soutenu de la CIBC envers la durabilité dans ses pratiques d'approvisionnement, Shred-It fournit, en toute sécurité, des services de gestion de la destruction et du recyclage de documents, tout en assurant la confidentialité des données des clients.



La gestion des relations avec les fournisseurs de la CIBC demeure un facteur important pour assurer que nous menons nos activités de façon responsable, efficace et fructueuse. Mettre en valeur la CIBC à titre de société durable et conserver ce titre constituent l'une des priorités qui suppose l'achat de produits et de services garantis de sociétés qui ont recours à des pratiques responsables sur le plan environnemental pour leurs activités. À la CIBC, nous respectons notre engagement à acheter des produits et des services de fournisseurs qui sont les mieux placés pour offrir un service de qualité et des marchandises durables en vue d'aider à réduire notre incidence sur l'environnement. Parmi ces

produits, notons les produits de bureau conformes au programme Energy Star^{MC} et les fournitures de bureau certifiées Eco-Choice.

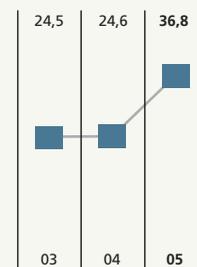
Dans le cadre de la sélection des fournisseurs, la CIBC a intégré des critères de durabilité à son appel d'offres standard. Les fournisseurs potentiels doivent répondre à un questionnaire pour nous assurer qu'ils respectent ces critères. La mesure de la durabilité est alors pondérée avec des critères traditionnels, comme la qualité, pour ensuite être prise en compte dans la décision finale. Une fois approuvés, les fournisseurs sont continuellement surveillés pour la qualité de leurs produits et services et le respect des normes de performance environnementale.

En raison des sommes qu'elle consacre à l'achat de biens et de services externes, la CIBC soutient des milliers d'emplois dans de nombreux secteurs allant des services de nettoyage et d'entretien aux services d'experts-conseils en haute technologie. En 2005, elle a versé au total 2,6 G\$ à des entreprises du monde entier, dont près de 2 G\$ à des entreprises canadiennes.

La création pour les fournisseurs d'un milieu orienté sur la grande qualité et la durabilité exige les meilleures normes qui soient pour les produits et services que nous utilisons et l'assurance de leur élimination d'une manière sûre et responsable sur le plan environnemental.

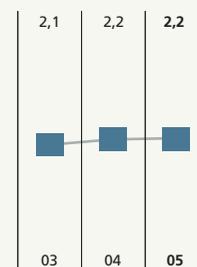
À la CIBC, nous reconnaissons l'importance d'établir et de maintenir des relations avec des fournisseurs responsables sur le plan environnemental afin de réduire notre incidence sur l'environnement. De concert avec nos fournisseurs, nous continuons de prendre des initiatives qui nous aideront à mettre en valeur des pratiques de gestion durables.

Part des dépenses au titre des achats surveillés
(en pourcentage)



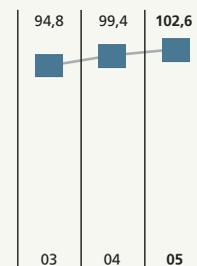
Depuis 2003, la part des dépenses surveillées de la CIBC s'est accrue de 12 %.

Achats de papier¹
(en millions de kg)



Les achats de papier de la CIBC ont progressé de 2,1 millions de kg en 2003 à 2,2 millions de kg en 2005. Tout le papier acheté est sans chlore élémentaire.

Voyages d'affaires des employés
(en millions de km)



Depuis 2003, la CIBC a augmenté les déplacements de ses employés de 8 %.

1) D'après les ventes de papier au Canada de fournisseurs privilégiés de la CIBC seulement. Estimation des chiffres selon le nombre et le poids des commandes.

Résultats

«En 2005, le coût du règlement des affaires judiciaires liées à Enron a amené la CIBC à enregistrer une perte pour l'exercice.»



Tom D. Woods

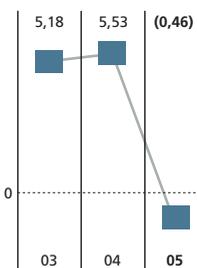
Premier vice-président
à la direction
et chef des services financiers

Sommaire des résultats financiers de la CIBC

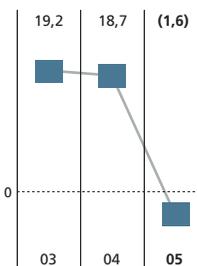
(en millions de dollars)

	2005	2004
Nous avons gagné des intérêts sur les prêts et autres produits	11 256 \$	10 188 \$
Nous avons engagé des intérêts sur les dépôts et autres passifs	6 319	4 930
Nous avons gagné un revenu net d'intérêts	4 937	5 258
Nous avons aussi gagné un revenu (autre que d'intérêts) sur les produits de placement, les services financiers et d'autres produits	7 536	6 517
Le total de nos revenus a été de	12 473 \$	11 775 \$
Le risque associé à nos produits de crédit a entraîné des pertes sur prêts de	706 \$	628 \$
Nous avons engagé des frais pour régler les affaires judiciaires liées à Enron	2 830	300
Nous avons investi dans notre personnel et notre société :		
Salaires et avantages sociaux	4 324	4 399
Notre personnel a besoin d'outils technologiques	1 166	1 138
D'un endroit où travailler et	641	634
D'autres formes de soutien	2 049	1 795
Nous avons engagé des impôts sur les bénéfices	789	790
Ce qui donne	11 799 \$	9 056 \$
Nous laissant (une perte nette) un bénéfice net de	(32)\$	2 091 \$

**Bénéfice (perte)
par action**
(en dollars)



**Rendement des
capitaux propres**
(en pourcentage)



Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés et les rapports des vérificateurs inclus dans la présente reddition de comptes annuelle. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et libellés en dollars canadiens. L'incidence des principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présentée à la note 27 afférente aux états financiers consolidés. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice à l'étude. Le rapport de gestion est en date du 30 novembre 2005. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) n'est censée avoir été intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés figure aux pages 188 et 189 de la présente reddition de comptes annuelle.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion sur les résultats et les activités de la CIBC pour 2005 est divisé en cinq sections :

VUE D'ENSEMBLE	REVUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET DES GROUPES FONCTIONNELS	GESTION DU RISQUE	ARRANGEMENTS HORS BILAN ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	DIVERS
Afin de faciliter la compréhension des résultats de la CIBC pour 2005, cette section présente un survol de la direction avec les principales priorités d'affaires. Cette section traite également de l'environnement économique de 2005, le mode de présentation de l'information de la CIBC et les mesures non conformes aux PCGR. La section donne aussi une analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière, dont les événements importants.	Cette section passe en revue les secteurs d'activité de la CIBC. Les profils des secteurs d'activité, les faits saillants de l'exploitation de l'exercice et les perspectives pour 2006 y sont présentés. En outre, les résultats financiers y sont passés en revue. La section offre également une description des groupes fonctionnels qui procurent des services de soutien aux secteurs d'activité.	Cette section explique comment la CIBC gère le risque et les ressources au bilan.	Cette section explique les arrangements hors bilan et les obligations contractuelles de la CIBC.	Cette section passe en revue les conventions et estimations comptables critiques, les instruments financiers et autres instruments, les faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité, ainsi que d'autres questions.
<p>38 Survol de la direction</p> <p>40 Environnement économique</p> <p>42 Mode de présentation de l'information de la CIBC</p> <p>42 Mesures non conformes aux PCGR</p> <p>45 Analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière</p>	<p>53 Marchés de détail CIBC</p> <p>56 Marchés mondiaux CIBC</p> <p>59 Siège social et autres</p> <p>60 Rétrospective du rendement financier de 2004</p> <p>62 Groupes fonctionnels</p>	<p>63 Vue d'ensemble</p> <p>64 Gestion du risque de crédit</p> <p>69 Gestion du risque de marché</p> <p>74 Gestion du risque opérationnel</p> <p>75 Gestion du risque d'illiquidité</p> <p>77 Gestion des sources de financement</p>	<p>81 Arrangements hors bilan</p> <p>84 Obligations contractuelles</p>	<p>85 Conventions et estimations comptables critiques</p> <p>90 Instruments financiers et autres</p> <p>91 Faits nouveaux en matière de réglementation</p> <p>92 Faits nouveaux en matière de comptabilité</p> <p>92 Opérations entre parties liées</p> <p>93 Contrôles et procédures</p>

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, la CIBC fait des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris la présente reddition des comptes annuelle, dans d'autres dépôts auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les activités, les secteurs d'activité, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs permanents ainsi que les stratégies et perspectives de la CIBC pour 2006 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme «croire», «prévoir», «compter», «estimer» et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la CIBC et de ses secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où la CIBC est en exploitation, dont des modifications dans les lois canadiennes réglementant les institutions financières et des modifications réglementaires américaines visant les entreprises étrangères inscrites à la cote d'une bourse américaine; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'évolution des lois fiscales; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme sur les activités de la CIBC; les catastrophes naturelles; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires aux activités de la CIBC; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information fournie à la CIBC par ses clients et contreparties; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où la CIBC mène ses activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la CIBC à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire; les changements des habitudes des clients en matière de dépenses et d'économies; et la capacité de la CIBC à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la CIBC. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois qu'il ne leur soit accordé une confiance démesurée. La CIBC ne s'engage à mettre à jour aucun énoncé prospectif de la présente reddition de comptes annuelle ou d'autres communications.

Vue d'ensemble

SURVOL DE LA DIRECTION

Aperçu des activités

La CIBC est l'une des principales institutions financières nord-américaines qui, à la fin de l'exercice, affichait un actif de 280,4 G\$, une capitalisation boursière de 24,1 G\$ et un ratio des fonds propres de première catégorie de 8,5 %. La CIBC offre des services financiers aux particuliers, aux PME et aux grandes entreprises ainsi qu'à des clients institutionnels.

En 2005, nous avons adopté une nouvelle structure de présentation de l'information qui regroupe Marchés de détail CIBC et Gestion des avoirs CIBC en un seul secteur d'activité stratégique, Marchés de détail CIBC, comme il est décrit à la section Mode de présentation de l'information de la CIBC. Par suite de la réorganisation, la CIBC compte maintenant deux secteurs d'activité stratégiques, Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC, qui sont appuyés par Siège social et autres.

Aperçu financier

RENDEMENT FINANCIER

En millions de dollars,
sauf les données par action, au 31 octobre et
pour les exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004	2003
Total des revenus	12 473 \$	11 775 \$	11 463 \$
(Perte nette) bénéfice net	(32)	2 091	1 950
Bénéfice net (perte nette) par action			
– de base	(0,46)	5,60	5,21
– dilué ¹	(0,46)	5,53	5,18
Dividendes par action	2,66	2,20	1,64
Actif total	280 370	278 764	277 147
Rendement des capitaux propres	(1,6)%	18,7 %	19,2 %
Coefficient d'efficacité	86,9 %	70,1 %	70,9 %
Total du rendement des capitaux propres	1,3 %	28,9 %	57,8 %
Cours de l'action	72,20	73,90	59,21
Ratio des fonds propres de première catégorie	8,5 %	10,5 %	10,8 %
Ratio du total des fonds propres	12,7 %	12,8 %	13,0 %

1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice (la perte) dilué(e) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice (la perte) dilué(e) par action seront identiques.

Les résultats de la CIBC pour l'exercice ont été grandement touchés par une provision après impôts de 2 533 M\$ pour des affaires judiciaires liées à Enron (voir la section Événements importants).

Les résultats de la CIBC ont bénéficié de l'expansion soutenue de l'économie nord-américaine en 2005. Les taux d'intérêt ont augmenté graduellement aux États-Unis et au Canada tout au long de l'année. Cependant, les taux d'intérêt sont demeurés bas d'un point de vue historique, ce qui a favorisé la croissance des prêts et des dépôts. La croissance intense des bénéficiaires des sociétés et les taux d'intérêt toujours bas ont fait monter les marchés boursiers canadiens, ce qui a eu un effet bénéfique sur nos activités de courtage de gros et de détail. L'amélioration des conditions du marché et de la liquidité a accru les gains pour les services de banque d'affaires.

La perte nette pour l'exercice a été de 32 M\$ par rapport à un bénéfice net de 2 091 M\$ en 2004, par suite surtout de la provision plus élevée relative aux affaires judiciaires liées à Enron.

Les revenus ont augmenté de 698 M\$, ou 6 %, principalement en raison de la hausse du revenu tiré des Services de banque d'affaires (comprenant les gains associés à GPI et à Shoppers de 294 M\$, tels qu'ils sont abordés à la section Événements importants), des revenus de change plus élevés de 301 M\$ découlant du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères (se reporter à la section Siège social et autres), de la croissance du volume des prêts et des dépôts personnels, d'une augmentation des revenus tirés des frais, d'un gain de 115 M\$ à la vente de Juniper, d'un gain de 85 M\$ à la vente de Republic Bank (ces ventes sont abordées à la section Événements importants), et d'un gain de 34 M\$ à la vente des actions d'ACE Aviation Holdings Inc. (vente d'ACE). Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par une diminution des activités dans les produits bancaires d'investissement et de crédit et les marchés financiers.

Les frais autres que d'intérêts se sont accrues de 2 589 M\$, ou 31 %, surtout à cause de la provision plus élevée relative aux affaires judiciaires liées à Enron. La baisse de la rémunération liée aux revenus a été en partie contrebalancée par la hausse des indemnités de cessation d'emploi.

Les impôts sur les bénéfices ont diminué de 1 M\$, comme il est indiqué à la section Impôts et taxes.

Le bénéfice (la perte) dilué(e) par action et le rendement des capitaux propres se sont respectivement établis à (0,46) \$ et à (1,6) % pour l'exercice par rapport à 5,53 \$ et 18,7 % pour 2004.

Le total des fonds propres réglementaires était de 14,8 G\$ au 31 octobre 2005, en baisse de 114 M\$ par rapport à 2004. Le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio total des fonds propres se sont établis respectivement à 8,5 % et à 12,7 %, en regard de 10,5 % et 12,8 % en 2004.

Le cours de nos actions ordinaires était de 72,20 \$ au 31 octobre 2005, contre 73,90 \$ à la fin de l'exercice 2004. Le dividende était de 0,68 \$ l'action au quatrième trimestre de 2005, supposant un dividende annuel de 2,72 \$ et un rendement de l'action de 3,7 %, compte tenu du cours de clôture de l'exercice. Depuis la fin de 2004, nous avons accru notre dividende trimestriel sur actions ordinaires de 0,60 \$ l'action à 0,68 \$ l'action. La valeur comptable s'est établie à 25,00 \$ l'action ordinaire, contre 29,92 \$ l'action ordinaire en 2004.

Le rendement total pour les actionnaires en 2005 a été de 1,3 % en regard de 28,9 % à l'exercice précédent.

Sommaire des résultats sectoriels

Marchés de détail CIBC

Le bénéfice net s'est accru de 167 M\$, ou 12 %, par rapport à 2004 pour atteindre 1 573 M\$, résultat qui comprend le recouvrement d'un montant de 32 M\$ après impôts lié au contrat avec Air Canada (comme il est indiqué à la section Événements importants). Les revenus ont progressé de 449 M\$, principalement en raison de la croissance des volumes à l'échelle de tous les secteurs d'activité, de la hausse des revenus tirés des frais, du gain à la vente de Republic Bank, du gain à la vente d'ACE et de l'intensification de la négociation d'actions et des nouvelles émissions. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 287 M\$, surtout en raison de la hausse des coûts de soutien du siège social et de la charge de rémunération.

Marchés mondiaux CIBC

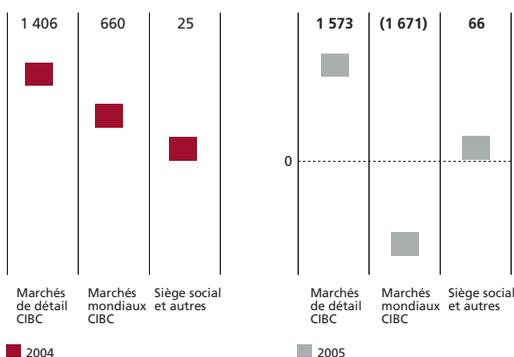
La perte nette pour l'exercice a été de 1 671 M\$ par rapport à un bénéfice net de 660 M\$ en 2004, principalement à cause de l'augmentation de la provision relative aux affaires judiciaires liées à Enron. La hausse des gains des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, a été en partie contrebalancée par la réduction des ventes de prêts secondaires, la baisse du revenu tiré des services bancaires d'investissement aux États-Unis, notre retrait des activités internationales de titrisation des créances et la diminution des activités sur les marchés des capitaux d'emprunt.

Siège social et autres

Le bénéfice net s'est accru de 41 M\$ par rapport à 2004 pour atteindre 66 M\$, surtout en raison de l'incidence de la vente de Juniper et de la hausse des revenus de trésorerie non attribués, contrebalancés en partie par la réduction des revenus d'intérêts sur les remboursements d'impôts, la hausse des coûts de soutien du siège social non répartis et la diminution de la reprise sur provision pour pertes sur créances.

Bénéfice net (perte nette)

(En millions de dollars)



Priorités commerciales

L'objectif visé par la CIBC est de produire à long terme des rendements constants et durables. À cette fin, nous axons nos efforts sur trois priorités : le maintien de la vigueur de nos activités, l'amélioration de la productivité et la solidité de notre bilan. La réalisation de ces priorités et la gestion prudente de nos risques contribueront à mettre la CIBC en position de générer à long terme une croissance durable.

Maintien de la vigueur de nos activités

Les entreprises de base de la CIBC sont établies et bien placées pour la croissance.

Marchés de détail CIBC, qui comprend les services bancaires de détail, les services de gestion des avoirs et les cartes, affiche des rendements passés solides, d'importantes parts de marché et une clientèle bien établie. La CIBC continue de se démarquer dans les secteurs des prêts hypothécaires et des cartes. Nous occupons fermement la deuxième place en importance dans le marché des prêts hypothécaires à l'habitation, notre part de marché ayant augmenté de 240 points de base au cours des cinq dernières années. Nous continuons en outre à nous classer au premier rang du marché canadien des cartes de crédit quant aux volumes d'achat et aux soldes impayés, et ce, en dépit de la vive concurrence qui y règne. CIBC Wood Gundy se classe au deuxième rang dans le courtage de plein exercice au Canada au chapitre des biens administrés. Le Service Impérial CIBC, notre entreprise de prestation de services axés sur les conseils en centre bancaire, poursuit sa croissance des actifs et compte sur un effectif de vente de près de 1 250 conseillers agréés et spécialistes en placement. Nous prévoyons que les secteurs des activités de détail et de la gestion des avoirs continueront d'afficher des rendements constants qui reflèteront les taux de croissance enregistrés récemment dans l'industrie.

Le secteur Marchés mondiaux CIBC a réalisé les objectifs établis en 2002 qui visaient à réduire le risque et l'instabilité. Dans l'ensemble, nous avons atteint la majorité des objectifs que nous nous étions fixés, tout en maintenant notre vigueur au Canada. Le secteur Marchés mondiaux CIBC est ainsi mieux placé pour produire un bénéfice plus stable.

Nous accroîtrons par ailleurs la polyvalence de notre portefeuille de prêts aux entreprises afin d'appuyer nos activités de base. Au chapitre des Services de banque d'affaires, nous comptons réduire davantage notre portefeuille tout en tirant encore parti de l'avantage concurrentiel de ce secteur pour notre plate-forme de services bancaires d'investissement. Au Canada, nous tableons sur notre position de leadership continue dans les secteurs clés. Nous avons fait des progrès en ce qui a trait au recentrage de nos activités aux États-Unis et nous maintiendrons une approche ciblée en misant particulièrement sur l'amélioration du rendement des placements, des services financiers aux entreprises et des titres de participation. À l'échelle internationale, nous ferons fond sur les activités qui s'harmonisent à celles de la CIBC en Amérique du Nord, de même que sur les entreprises qui sont bien placées dans leurs marchés locaux.

Amélioration de la productivité

La CIBC vise l'amélioration de sa productivité. Notre objectif est d'atteindre un coefficient d'efficacité qui se situe à la médiane ou au-dessus des principales banques canadiennes. Afin d'atteindre notre objectif, nous avons élaboré un objectif au cours de 2005 afin de réduire nos frais de 250 M\$ d'ici la fin de 2006.

Nous prévoyons que près de la moitié de ce montant découlera de la réduction des dépenses de projets au prochain exercice. En 2005, les dépenses de projets ont été supérieures aux niveaux historiques.

Nous mettons également l'accent sur les coûts engagés dans d'autres domaines, incluant les dépenses discrétionnaires et les occasions d'accroître l'efficacité au sein de notre structure organisationnelle.

Solidité du bilan

La provision constatée au troisième trimestre de 2005 relativement aux affaires judiciaires a réduit notre ratio de fonds propres de première catégorie à 7,5 %. Notre priorité immédiate consistait à ramener ce ratio à l'objectif à moyen terme de 8,5 % ou plus, établi il y a plusieurs années.

Grâce à la vigueur des bénéficiaires et à une gestion rigoureuse du bilan, incluant l'achat d'assurance hypothécaire, le ratio de fonds propres de première catégorie a été ramené à 8,5 % à la fin de 2005.

Comme nous avons atteint l'objectif visé et que notre ratio de fonds propres de première catégorie se situe largement au-dessus de la norme minimale réglementaire de 7 %, nous évaluons actuellement les options qui s'offrent à nous au chapitre de l'affectation des capitaux. Notre plan à moyen terme sera établi en fonction des objectifs financiers établis de notre grille de pointage équilibrée.

Perspectives

Nous prévoyons que l'économie nord-américaine connaîtra une autre année de croissance modérée en 2006. La flambée des prix de l'énergie freinera l'économie américaine, tandis que la croissance de l'économie canadienne sera ralentie par un dollar canadien fort qui continue d'ébranler le secteur

manufacturier. Nous prévoyons une hausse graduelle des taux d'intérêt au cours de 2006, ce qui pourrait ralentir le taux de croissance des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires et entraîner une faible hausse des faillites personnelles.

Les entreprises de détail de la CIBC devraient afficher une croissance soutenue en dépit de la hausse des taux d'intérêt et de la vive concurrence. Même si le rendement de nos activités de gros résultera essentiellement des conditions du marché, nous occupons une position avantageuse puisque nous avons considérablement amélioré notre profil de risque au cours des dernières années.

Nous avons l'intention de nous concentrer sur la croissance de nos activités essentielles en veillant au maintien de la vigueur de nos activités, à l'amélioration de notre productivité et à la solidité de notre bilan, tout en maintenant un profil risque-rendement prudent. Nous demeurerons foncièrement attachés à des normes élevées en matière de gouvernance. Les priorités mises de l'avant par la CIBC sont tributaires du resserrement continu des relations avec la clientèle et de l'engagement de nos employés.

Énoncés prospectifs

La présente reddition de comptes annuelle renferme des énoncés prospectifs. Plus précisément, les sections Priorités commerciales et Perspectives ci-dessus et les sections Perspectives pour 2006 et Perspectives de Marchés de détail CIBC et Perspectives de Marchés mondiaux CIBC du présent rapport de gestion sont fondées sur nos opinions et les résultats réels sont incertains. Pour plus de détails, voir la section Un mot sur les énoncés prospectifs à la page 37.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'économie nord-américaine a poursuivi son expansion en 2005, les États-Unis et le Canada ayant été soutenus par la réaction des consommateurs aux meilleures perspectives d'emploi, à la hausse de la richesse (particulièrement en matière d'habitation) et au creux historique des taux d'intérêt.

Au Canada, la demande intérieure a été le moteur de la croissance. Bien que l'augmentation des emplois et des salaires ait été saine, les dépenses des consommateurs ont dépassé les revenus, les ménages ayant tiré parti de la hausse de la valeur de l'habitation pour obtenir de nouveaux prêts. La montée des prix de l'énergie a fait pencher la croissance économique en faveur des provinces de l'Ouest et a permis au dollar canadien d'atteindre son niveau le plus élevé depuis 1992. La valeur monétaire des exportations a également été soutenue par les prix des ressources, mais les exportations nettes réelles et les emplois en usine ont été affaiblis, puisque les fabricants ont dû faire face aux défis associés à la robustesse du dollar canadien.

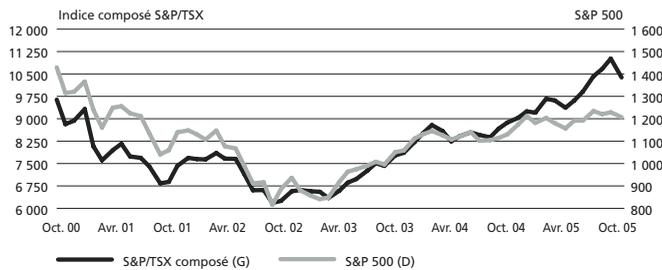
Exception faite des prix de l'énergie, l'inflation est demeurée modeste au Canada et aux États-Unis. Par contre, en raison de l'amélioration du marché du travail et du besoin modéré de stimuler les taux d'intérêt, la Réserve fédérale américaine a poursuivi sa progression lente mais incessante vers des taux d'intérêt à court terme plus élevés. La Banque du Canada a laissé le ralentissement causé par la force du dollar remplacer les hausses

des taux d'intérêt et a retardé une nouvelle poussée des taux d'intérêt jusqu'en octobre 2005. Les banques centrales ont continué d'être d'avis que la politique monétaire est trop stimulante.

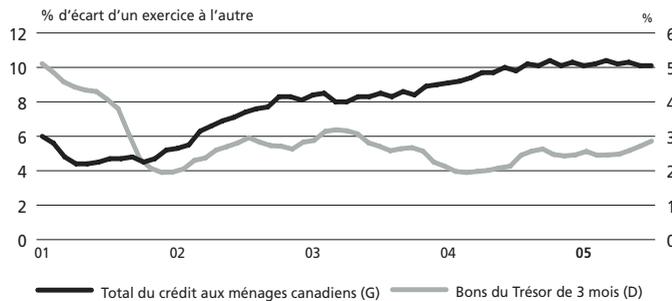
Les liquidités à l'échelle mondiale et l'inflation de base modérée ont miné les taux d'intérêt à long terme. Aux États-Unis, les taux d'intérêt à long terme ont évolué dans une fourchette étroite, tandis qu'au Canada, le rendement des obligations à long terme a diminué pratiquement tout au long de l'année, alors que la Banque du Canada maintenait les taux d'intérêt à court terme à un niveau stable. La faiblesse prolongée des taux d'intérêt a favorisé la croissance du volume des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires. Le faible rendement des obligations du gouvernement et de solides bilans d'entreprise ont favorisé le rétrécissement des marges relativement aux obligations de sociétés et aux prêts aux sociétés.

Les bénéficiaires des sociétés canadiennes ont connu une croissance robuste, favorisée par le prix élevé des ressources, ce qui a contrebalancé l'incidence négative de la hausse du dollar. Cette croissance, jumelée à de faibles taux d'intérêt, a donné lieu à une solide performance des actions canadiennes. Les marchés boursiers américains ont été pour leur part légèrement moins soutenus en raison de la hausse des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie.

Indices boursiers



Taux d'intérêt et total du crédit aux ménages canadiens



Croissance du PIB au Canada et aux États-Unis



Perspectives

Les États-Unis et le Canada devraient connaître de nouveau une croissance modérée en 2006, soit d'environ 3 % en matière de produit intérieur brut (PIB). Les prix élevés de l'énergie auront pour effet de freiner l'économie américaine, tandis que la croissance au Canada sera assez faible à cause de la robustesse continue du dollar canadien qui pèse sur le secteur de la fabrication. Avec une inflation de base mesurée par l'indice des prix à la consommation demeurant modeste, et malgré la hausse générale des prix entraînée par les prix de l'énergie, les banques centrales devraient bientôt atteindre le point où elles pourront ralentir les hausses des taux à court terme. La croissance des bénéfiques dans la plupart des secteurs devrait faire l'objet d'un ralentissement typique de fin de cycle, qui pourrait tempérer les gains tirés du marché boursier. Par contre, nous ne prévoyons que de modestes augmentations des marges de crédit aux grandes entreprises et des faillites d'entreprises.

Une stabilisation probable des prix de l'habitation en Amérique du Nord, après une longue période d'appréciation, devrait ralentir le taux de croissance des activités de prêts à la consommation et de prêts hypothécaires. De manière générale, le faible taux de chômage devrait favoriser la qualité du crédit à la consommation, mais les lourdes dettes des ménages pourraient entraîner une faible hausse des faillites personnelles au Canada.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION DE LA CIBC

En 2005, nous avons adopté une nouvelle structure de présentation de l'information qui regroupe Marchés de détail CIBC et Gestion des avoirs CIBC en un seul secteur d'activité stratégique, Marchés de détail CIBC, pour refléter la nouvelle structure organisationnelle qui a été établie pour aligner nos produits, nos services et nos canaux de distribution sur leurs segments de clientèle respectifs. Par suite de la réorganisation, la CIBC compte maintenant deux secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, au service des clients des activités de détail, et Marchés mondiaux CIBC, au service des clients des activités de gros. Ces secteurs d'activité stratégiques sont appuyés par Siège social et autres. Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte de la nouvelle structure de présentation de l'information.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de nos deux secteurs d'activité stratégiques. Le modèle fait appel à des estimations et des méthodes de répartition pour la préparation de l'information financière sectorielle. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et de suivi et aux honoraires de prestation de services sont répartis entre les secteurs d'activité. De plus, les revenus, les frais et les ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux autres secteurs d'activité. La direction utilise ce modèle pour mieux comprendre le fonctionnement économique de nos segments de clientèle, de nos produits et de nos canaux de distribution. Chaque année, les commissions de vente et de suivi versées aux segments pour certains produits sont renégociées. Les chiffres correspondants n'ont pas été reclassés pour tenir compte des changements relatifs aux commissions.

Parallèlement aux modifications à la structure de présentation de l'information, les changements qui suivent ont été apportés au modèle de gestion de façon rétroactive :

- Le segment des prêts, qui auparavant imputait entièrement ses revenus, frais et ressources du bilan aux autres secteurs d'activité, procède maintenant à des paiements internes pour les commissions de ventes et de suivi.
- Le segment de produits à terme fixe, qui auparavant versait des paiements internes pour les commissions de vente et de suivi, applique dorénavant le plein montant de ses revenus, frais et ressources du bilan aux autres secteurs d'activité.

Au cours de l'exercice, nous avons transféré la gestion des ressources du bilan du groupe Trésorerie et Gestion du bilan et du risque (TGBR) au groupe Finance. Le groupe TGBR a par la suite été renommé Trésorerie et Gestion du risque (TGR).

Pendant l'exercice, nous avons reclassé le revenu entre les marchés financiers, les produits bancaires d'investissement et les produits bancaires de crédit au sein du secteur d'activité stratégique Marchés mondiaux CIBC. Le reclassement n'a pas eu d'incidence sur le total des revenus et a été adopté de façon rétroactive.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Nous recourons à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Celles-ci sont décrites ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Revenu net d'intérêts sur une base d'imposition équivalente (BIE)

Nous rajustons le revenu net d'intérêts en fonction du bénéfice exonéré d'impôts sur une base équivalente avant impôts. Cette mesure permet de mieux comparer le revenu net d'intérêts découlant de sources imposables et celui provenant de sources exonérées d'impôts. Le revenu net d'intérêts (BIE) sert à calculer le coefficient d'efficacité, le revenu de négociation, la marge d'intérêts nette et la marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen, sur une base d'imposition équivalente (BIE). La direction est d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, ce qui permet aux utilisateurs de notre information financière d'effectuer des comparaisons plus rapides.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre financier permettant de comprendre le rendement de chaque secteur d'activité, proportionnellement au risque pris.

Le capital économique est une estimation des capitaux propres requis pour protéger les secteurs d'activité contre le risque, alignée sur nos objectifs stratégiques globaux, dont la note de crédit ciblée et les exigences en matière de liquidités. Il se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique. Les méthodes utilisées pour le calcul quantifient le degré de risque des produits, des clients et des secteurs d'activité, au besoin. L'écart entre le total des capitaux propres de la CIBC et le capital économique attribué aux secteurs d'activité est intégré au poste Siège social et autres. De temps à autre, des améliorations sont apportées au modèle du capital économique de la CIBC dans le cadre de son processus de mesure des risques. Tout changement est appliqué prospectivement.

Il n'existe pas de mesure comparable au capital économique selon les PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice net, rajusté pour une imputation au capital économique, détermine le bénéfice économique. Il mesure le rendement généré par chaque secteur d'activité en sus de notre coût des capitaux propres, permettant ainsi aux utilisateurs de notre information financière de connaître les contributions relatives à la valeur pour l'actionnaire.

Rendement sectoriel des capitaux propres

Nous utilisons le rendement sectoriel des capitaux propres comme l'une des mesures pour évaluer le rendement et prendre des décisions sur la répartition des ressources.

Le rendement des capitaux propres (RCP) pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des actions ordinaires. Le RCP sectoriel offre une mesure semblable liée au capital réparti entre les secteurs. Nous utilisons le capital économique afin de calculer le RCP sectoriel. Par conséquent, le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR.

Prêts sous gestion

Les prêts sous gestion excluent l'incidence de la titrisation sur les prêts. Par l'entremise d'opérations de titrisation, nous vendons des groupes de prêts à des entités à débiteurs de droits variables (EDDV) qui émettent des titres à des investisseurs. Les prêts sont retirés des bilans consolidés. La direction se sert de cette mesure pour évaluer le rendement du crédit et le rendement financier global des prêts sous-jacents.

Ratio détail – gros

Bien que la CIBC gère les services du Groupe Entreprises par l'entremise de Marchés mondiaux CIBC, certaines institutions financières regroupent ces services avec ceux de détail. De temps à autre, certaines mesures seront présentées selon Marchés de détail CIBC et le Groupe Entreprises aux fins de comparaison. Ces mesures comprennent les revenus, le bénéfice net et le capital économique.

Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures selon les PCGR :

MESURES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS

		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre					
2005	Total des revenus	8 160 \$	3 384 \$	929 \$	12 473 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	–	191	–	191
	Revenus (BIE)	8 160 \$	3 575 \$	929 \$	12 664 \$
	Bénéfice net (perte nette)	1 573 \$	(1 671)\$	66 \$	(32)\$
	Moins : montant au titre du capital économique	484	254	16	754
	Bénéfice (perte) économique	1 089 \$	(1 925)\$	50 \$	(786)\$
	Coefficient d'efficacité	62,8 %	152,1 %	négl.	86,9 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	–	8,1	négl.	1,3
	Coefficient d'efficacité (BIE)	62,8 %	144,0 %	négl.	85,6 %
2004	Total des revenus	7 711 \$	3 497 \$	567 \$	11 775 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	–	150	–	150
	Revenus (BIE)	7 711 \$	3 647 \$	567 \$	11 925 \$
	Bénéfice net	1 406 \$	660 \$	25 \$	2 091 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	489	310	27	826
	Bénéfice (perte) économique	917 \$	350 \$	(2)\$	1 265 \$
	Coefficient d'efficacité	62,7 %	78,4 %	négl.	70,1 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	–	3,2	négl.	0,9
	Coefficient d'efficacité (BIE)	62,7 %	75,2 %	négl.	69,2 %
2003	Total des revenus	7 455 \$	3 434 \$	574 \$	11 463 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	–	132	–	132
	Revenus (BIE)	7 455 \$	3 566 \$	574 \$	11 595 \$
	Bénéfice net	1 186 \$	334 \$	430 \$	1 950 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	489	444	78	1 011
	Bénéfice (perte) économique	697 \$	(110)\$	352 \$	939 \$
	Coefficient d'efficacité	68,0 %	70,5 %	négl.	70,9 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	–	2,6	négl.	0,8
	Coefficient d'efficacité (BIE)	68,0 %	67,9 %	négl.	70,1 %

négl. – négligeable

DÉTAIL

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Revenus			
Marchés de détail CIBC	8 160 \$	7 711 \$	7 455 \$
Ajouter : Groupe Entreprises	449	452	436
	8 609 \$	8 163 \$	7 891 \$
Bénéfice net			
Marchés de détail CIBC	1 573 \$	1 406 \$	1 186 \$
Ajouter : Groupe Entreprises	110	124	92
	1 683 \$	1 530 \$	1 278 \$

ACTIVITÉS DE GROS

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Revenus			
Marchés mondiaux CIBC	3 384 \$	3 497 \$	3 434 \$
Moins : Groupe Entreprises	449	452	436
	2 935 \$	3 045 \$	2 998 \$
(Perte nette) bénéfice net			
Marchés mondiaux CIBC	(1 671)\$	660 \$	334 \$
Moins : Groupe Entreprises	110	124	92
	(1 781)\$	536 \$	242 \$

REVENU DE NÉGOCIATION

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Revenu de négociation	820 \$	725 \$	778 \$
Ajouter : rajustement selon la BIE	176	138	118
Revenu de négociation (BIE)	996 \$	863 \$	896 \$

PRÊTS SOUS GESTION (déduction faite de la provision)

En millions de dollars, au 31 octobre	Présentés	Titrisés	Gérés
2005 Prêts hypothécaires à l'habitation	77 179 \$	17 500 \$	94 679 \$
Cartes de crédit	6 448	4 100	10 548
2004 Prêts hypothécaires à l'habitation	72 553 \$	11 800 \$	84 353 \$
Cartes de crédit	8 347	3 200	11 547

ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

REVUE DES ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Revenus

Les revenus ont augmenté de 698 M\$, ou 6 %, par rapport à 2004, en raison d'une hausse de 1 019 M\$ du revenu autre que d'intérêts, partiellement contrebalancée par une baisse de 321 M\$ du revenu net d'intérêts.

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a diminué de 321 M\$, ou 6 %, par rapport à 2004, essentiellement en raison de l'accroissement des créances titrisées dans le segment des cartes et de la réduction des revenus de trésorerie. De plus, le revenu net d'intérêts tiré des activités de négociation a baissé surtout en raison de l'augmentation des frais de financement. La hausse des frais d'intérêts liés à de nouvelles cotisations d'impôts aux États-Unis et la réduction des prêts secondaires ont également contribué à la diminution. Ces diminutions ont été en partie compensées par la hausse des volumes des dépôts, des prêts hypothécaires, du crédit personnel et des cartes. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient un revenu d'intérêts plus élevés sur les remboursements d'impôts.

D'autres renseignements sur le revenu net d'intérêts et la marge d'intérêts nette sont présentés dans l'Information financière annuelle supplémentaire.

REVENU NET D'INTÉRÊTS ET MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Actif moyen	288 845 \$	280 810 \$	284 739 \$
Revenu net d'intérêts	4 937	5 258	5 517
Marge d'intérêts nette	1,71 %	1,87 %	1,94 %

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts s'est accru de 1 019 M\$, ou 16 %, par rapport à 2004.

REVENU AUTRE QUE D'INTÉRÊTS

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Commissions de prise ferme et honoraires de consultation	727 \$	797 \$	870 \$
Frais sur les dépôts et les paiements	794	760	713
Commissions sur crédit	346	314	386
Honoraires d'administration des cartes	317	407	359
Honoraires de gestion de placements et de garde	391	353	340
Revenu tiré des fonds communs de placement	690	615	536
Revenu tiré des assurances	265	176	168
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	912	892	884
Revenu de négociation	801	618	627
Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement	577	236	(107)
Revenu des créances titrisées	362	191	216
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	555	280	273
Divers	799	878	681
Total du revenu autre que d'intérêts	7 536 \$	6 517 \$	5 946 \$

Les commissions de prise ferme et les honoraires de consultation ont reculé de 70 M\$, ou 9 %, surtout à cause de la diminution du revenu sur les nouvelles émissions américaines et du ralentissement des activités de fusion et d'acquisition aux États-Unis.

Les frais sur les dépôts et les paiements ont augmenté de 34 M\$, ou 4 %, principalement en raison d'une hausse des honoraires d'administration attribuable à une augmentation du volume des affaires.

Les commissions sur crédit ont augmenté de 32 M\$, ou 10 %, surtout grâce à l'accroissement du volume d'opérations dans Marchés mondiaux CIBC.

Les honoraires d'administration des cartes ont chuté de 90 M\$, ou 22 %, surtout grâce à l'accroissement des créances titrisées.

Les honoraires de gestion de placements et de garde ont progressé de 38 M\$, ou 11 %, principalement du fait d'une hausse des soldes d'actifs.

Le revenu tiré des fonds communs de placement a augmenté de 75 M\$, ou 12 %, surtout en raison de l'accroissement des soldes d'actifs sous gestion.

Le revenu tiré des assurances s'est accru de 89 M\$, ou 51 %, essentiellement en raison de la hausse du revenu tiré de la réassurance.

Les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières ont augmenté de 20 M\$, ou 2 %, surtout en raison de la hausse des volumes de négociation.

Le revenu de négociation s'est accru de 183 M\$, ou 30 %, principalement en raison de la consolidation d'EDDV. Voir la section Revenu de négociation pour plus de renseignements.

Les gains (pertes) sur valeurs du compte de placement comprennent les gains et les pertes réalisés sur cessions, déduction faite des baisses de valeur, ce qui reflète la dépréciation durable des valeurs du compte de placement. Le revenu s'est accru de 341 M\$, particulièrement en raison de la vente de GPI et de Shoppers. Pour de plus amples renseignements, voir la section Événements importants.

Le revenu des créances titrisées a augmenté de 171 M\$, ou 90 %, surtout en raison de l'accroissement des créances titrisées dans le segment des cartes.

L'augmentation du revenu tiré des opérations de change autres que de négociation de 275 M\$, ou 98 %, découle en grande partie du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères (abordés à la section Siège social et autres).

Le poste *Divers* comprend les gains et les pertes liés à la cession d'immobilisations, la vente de filiales et d'actifs non sectoriels, les gains et les pertes réalisés liés à la vente et à la baisse de valeur de participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de sociétés en commandite de même que de prêts destinés à la vente, et d'autres commissions et honoraires. La diminution de 79 M\$, ou 9 %, de ce poste tient surtout à la chute des ventes de prêts secondaires et à la baisse des autres commissions et honoraires, qui sont venus en partie neutraliser les gains à la vente de Juniper et de la Republic Bank.

Revenu de négociation

Le revenu de négociation a augmenté de 95 M\$, ou 13 %, par rapport à 2004 en raison de la consolidation d'EDDV, contrebalancée partiellement par la réduction du revenu net d'intérêts découlant principalement des frais de financement plus élevés.

REVENU DE NÉGOCIATION			
En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Composition du revenu de négociation :			
Revenu net d'intérêts	19 \$	107 \$	151 \$
Revenu autre que d'intérêts	801	618	627
Total du revenu de négociation	820 \$	725 \$	778 \$
Par catégorie :			
Taux d'intérêt	198 \$	231 \$	308 \$
Devises	169	169	171
Actions ¹	225	115	199
Marchandises	31	54	34
Divers ²	197	156	66
Total du revenu de négociation	820 \$	725 \$	778 \$

1) Comprennent la part des actionnaires sans contrôle dans les EDDV de 156 M\$ (néant en 2004; néant en 2003).

2) Comprend la vente et la négociation de dérivés de crédit et de sous-prêts.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 78 M\$, ou 12 %, par rapport à 2004 principalement en raison de la hausse des pertes sur prêts aux particuliers et aux PME et de la réduction des recouvrements de prêts aux grandes entreprises, contrebalancées en partie par l'accroissement des créances titrisées sur les cartes de crédit.

DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES			
En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Dotation à la provision pour pertes sur créances	706 \$	628 \$	1 143 \$

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 2 589 M\$, ou 31 %, par rapport à 2004, surtout en raison de la hausse de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS			
En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	2 220 \$	2 126 \$	2 260 \$
Primes au rendement	912	1 147	1 164
Commissions	590	522	460
Avantages sociaux	602	604	533
	4 324	4 399	4 417
Frais d'occupation			
Matériel informatique et matériel de bureau	641	634	605
	1 166	1 138	1 143
Communications	324	331	360
Publicité et expansion des affaires	260	279	289
Honoraires professionnels	325	326	241
Taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital			
	118	138	133
Divers	3 682	1 006	940
Total des frais autres que d'intérêts	10 840 \$	8 251 \$	8 128 \$

Les salaires et les avantages sociaux ont diminué de 75 M\$, ou 2 %, surtout en raison d'une diminution des frais de rémunération liée aux revenus et d'autres frais de rémunération, contrebalancée en partie par une hausse des indemnités de cessation d'emploi.

Les frais pour matériel informatique et matériel de bureau ont augmenté de 28 M\$, ou 2 %, surtout à cause d'une hausse des dépenses associées aux initiatives portant sur la technologie et la réglementation.

Les frais de publicité et d'expansion des affaires ont reculé de 19 M\$, ou 7 %, principalement en raison d'une diminution des dépenses de marketing.

Les taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital ont baissé de 20 M\$, ou 14 %, essentiellement parce que les capitaux propres ont diminué.

Le poste *Divers*, qui comprend les services extérieurs, les pertes d'exploitation et d'autres frais touchant le personnel et les dons, a augmenté de 2 676 M\$, principalement du fait des provisions plus élevées pour les affaires judiciaires liées à Enron et les règlements relatifs aux fonds de couverture.

Au 31 octobre 2005, nous comptons un effectif permanent de 37 308 employés, soit 27 employés de plus qu'en 2004.

Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle s'est accrue de 155 M\$ par rapport à 2004, surtout en raison de la consolidation des EDDV.

PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE			
En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Part des actionnaires sans contrôle	170 \$	15 \$	3 \$

Impôts et taxes

Les impôts sur les bénéfices comprennent les impôts sur les activités non consolidées de la CIBC ainsi que sur ses filiales nationales et étrangères. Les impôts indirects sont les impôts et la taxe sur le capital, l'impôt foncier et la taxe d'affaires, les charges sociales ainsi que la taxe sur les produits et services (TPS) et les taxes de vente. Les impôts indirects sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.

Le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects s'est accru de 4 M\$ depuis 2004.

IMPÔTS ET TAXES			
En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Charge d'impôts	789 \$	790 \$	239 \$
Impôts indirects			
Impôts et taxe sur le capital	112	132	126
Impôt foncier et taxe d'affaires	45	34	35
Charges sociales	211	203	212
TPS et taxes de vente	250	244	242
Total des impôts indirects	618	613	615
Total des impôts et taxes	1 407 \$	1 403 \$	854 \$
Taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada	35,0 %	35,3 %	36,6 %
Impôts sur les bénéfices			
en pourcentage du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	85,1 %	27,3 %	10,9 %
Total des impôts et taxes			
en pourcentage du bénéfice net avant déduction du total des impôts et taxes	91,1 %	40,0 %	30,4 %

La charge d'impôts pour l'exercice a été plus élevée que prévue, étant donné que le bénéfice avant impôts et part des actionnaires sans contrôle a diminué de 2,0 G\$ en regard de 2004. Cette situation s'explique par la limite de 297 M\$ ayant été imposée au recouvrement d'impôts sur la provision de 2,83 G\$ pour les questions judiciaires liées à Enron. De plus, nous avons rapatrié du capital et des bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères, ce qui a donné lieu à une augmentation de 375 M\$ de la charge d'impôts par suite de la contrepassation des soldes cumulés connexes de la composante écart de conversion des capitaux propres. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la constatation d'un actif d'impôts futurs de 67 M\$ lié aux pertes de change de l'exercice précédente et d'une reprise de 59 M\$ sur une partie de la provision pour moins-value à l'égard d'un actif d'impôts futurs lié à nos activités aux États-Unis. En 2004, la charge d'impôts avait été réduite de 50 M\$ en raison de l'annulation de diminutions prévues du taux d'imposition en Ontario.

Le taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada de 35,0 % (35,3 % en 2004; 36,6 % en 2003) est le taux prévu par la loi pour les activités non consolidées de la CIBC. Les variations de ce taux peuvent découler de modifications législatives apportées aux taux d'impôt des sociétés, décrétées par les gouvernements fédéral ou provinciaux, et de changements dans la proportion des revenus gagnés dans chaque province et dans chaque centre bancaire étranger des activités non consolidées de la CIBC. Le taux a diminué en 2005, surtout en raison de baisses mineures des taux d'imposition fédéral et provinciaux. Pour un rapprochement de nos impôts sur les bénéfices dans les états des résultats consolidés avec le taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada, voir la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

En vertu des PCGR du Canada, nous sommes tenus d'établir des actifs d'impôts futurs au titre des frais enregistrés pour l'exercice, pour lesquels une déduction fiscale sera disponible dans une période future, comme la provision générale pour pertes sur créances et le report de pertes en avant. Les actifs d'impôts futurs sont calculés selon les taux qui s'appliqueront dans des périodes à venir. Les normes comptables exigent également une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou une partie des actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés avant leur échéance.

Les reports en avant de pertes fiscales présentés à la note 19 afférente aux états financiers consolidés s'élèvent à 705 M\$ et concernent les pertes relatives à nos activités américaines (545 M\$ en 2004) qui expirent entre cinq et 20 ans après leur apparition. De plus, comme les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des passifs d'impôts aux États-Unis, nous aurons entre cinq et 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviendront des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu de la loi de l'impôt actuelle. L'actif d'impôts futurs relatif aux activités américaines, déduction faite de la provision pour moins-value, totalise 365 M\$ (576 M\$ en 2004). Les pertes en capital au Canada totalisant 131 M\$, et n'étant pas assorties d'échéance, sont également comprises dans les reports en avant de pertes fiscales. Nous croyons, d'après toutes les informations à notre disposition, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, se réaliseront avant leur expiration.

REVUE DES BILANS CONSOLIDÉS

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

En millions de dollars, au 31 octobre	2005	2004
Actif		
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	11 852 \$	12 203 \$
Valeurs mobilières		
Compte de placement	14 342	15 517
Compte de négociation	53 422	51 799
	67 764	67 316
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 514	18 165
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	77 216	72 592
Particuliers	28 198	26 311
Cartes de crédit	6 655	8 689
Entreprises et gouvernements	31 350	31 737
Provision pour pertes sur créances	(1 636)	(1 825)
	141 783	137 504
Instruments dérivés à la valeur marchande	20 309	23 710
Autres actifs	20 148	19 866
	280 370 \$	278 764 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts	192 734 \$	190 577 \$
Instruments dérivés à la valeur marchande	20 128	23 990
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	14 883	12 220
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	14 325	16 790
Autres passifs et acceptations	21 121	18 036
Titres secondaires	5 102	3 889
Passif au titre des actions privilégiées	600	1 043
Part des actionnaires sans contrôle	746	39
Capitaux propres	10 731	12 180
	280 370 \$	278 764 \$

Actif

Au 31 octobre 2005, l'actif total était de 280,4 G\$, en hausse de 1,6 G\$ en regard de 2004. La hausse des prêts hypothécaires à l'habitation (4,6 G\$), des prêts aux particuliers (1,9 G\$) et des valeurs du compte de négociation (1,6 G\$) a été partiellement neutralisée par la réduction des instruments dérivés à la valeur marchande (3,4 G\$), des prêts sur cartes de crédit (2,0 G\$) et des valeurs du compte de placement (1,2 G\$).

Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté, surtout en raison de la croissance normale des activités, déduction faite des titrisations, et de la consolidation d'une EDDV. La croissance normale des activités explique aussi la hausse des prêts personnels. Une analyse détaillée du portefeuille de prêts est présentée à la section Gestion du risque de crédit.

La progression des valeurs du compte de négociation s'explique principalement par la cadence de négociation normale de nos activités de gros et la consolidation des EDDV.

Les instruments dérivés à la valeur marchande ont diminué surtout en raison des variations des taux d'intérêt et des taux de change.

Les prêts sur cartes de crédit ont baissé principalement en raison de l'accroissement des titrisations.

La valeur du compte de placement a diminué surtout en raison des activités de trésorerie courantes.

Passif

Au 31 octobre 2005, le passif totalisait 269,7 G\$, une hausse de 3,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2004 qui découle surtout de la croissance des autres passifs et acceptations (3,1 G\$), des engagements liés aux valeurs vendues à découvert (2,7 G\$), des dépôts (2,2 G\$) et des titres secondaires (1,2 G\$). Ces facteurs ont été en partie compensés par la réduction des instruments dérivés à la valeur marchande (3,9 G\$) et par les engagements liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat (2,5 G\$).

Les autres passifs et acceptations ont augmenté surtout en raison de la provision plus élevée pour les affaires judiciaires liées à Enron.

La hausse des engagements liés à des valeurs vendues à découvert représente la cadence de négociation normale de nos activités de gros.

L'augmentation des dépôts représente une croissance normale. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 10 afférente aux états financiers consolidés et l'Information financière annuelle supplémentaire.

Les titres secondaires ont augmenté en raison de l'émission de nouvelles débentures. De plus amples renseignements sur les titres secondaires sont donnés à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Le recul des instruments dérivés à la valeur marchande est attribuable aux faits susmentionnés à la rubrique Actif.

Le repli des engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues de conventions de rachat représente les activités normales de financement de la trésorerie.

Capitaux propres

Au 31 octobre 2005, les capitaux propres s'établissaient à 10,7 G\$, un recul de 1,5 G\$ en regard de 2004, principalement attribuable à la baisse des bénéfices non répartis découlant de la provision plus élevée pour les affaires judiciaires liées à Enron.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Enron

Au cours de l'exercice, un règlement est intervenu, sous réserve de l'approbation du tribunal, dans certaines poursuites auxquelles la CIBC était partie, soit *Newby, et al. v. Enron Corp., et al.*, ainsi que la poursuite en faillite appelée *Megaclaims*. Pour régler le dossier *Newby*, la CIBC a accepté de verser 2,4 G\$ US. Dans le cadre du règlement du dossier *Megaclaims*, la CIBC a accepté de verser 250 M\$ US, et en contrepartie d'une somme de 24 M\$ US, Enron a accepté l'inclusion de réclamations d'une valeur approximative de 81 M\$ US déposées contre l'actif de la faillite Enron, et la CIBC a accepté de subordonner d'autres réclamations d'environ 42 M\$ US, radiées au cours d'exercices antérieurs.

La CIBC est défenderesse à un certain nombre d'autres actions liées à Enron. Au cours de l'exercice, elle a inscrit une provision avant impôts de 2,83 G\$ (2,53 G\$ après impôts) afin de hausser ses charges à payer pour couvrir les règlements et pour constituer une provision en vue des autres dossiers Enron. Les réserves à ce jour tiennent compte des indemnités d'assurance prévues.

Nous avons constaté une économie d'impôts de 297 M\$ relativement à la provision de l'exercice en cours. Comme l'économie fiscale réalisée sur les montants des règlements reste en bout de ligne fortement incertaine, nous avons constaté les économies d'impôt minimales attendues.

Fonds de couverture

Au cours de l'exercice, la CIBC a conclu des règlements avec la SEC et le bureau du procureur général de l'État de New York (le NYAG) concernant leurs enquêtes sur les services de financement et de courtage fournis par la CIBC à certains fonds de couverture ayant participé à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. En vertu de ces règlements, la CIBC a, sans admettre ni nier quelque responsabilité, accepté de payer une amende de 25 M\$ US et de déboursier une somme de 100 M\$ US, montants qui seront distribués aux parties touchées. Au cours de l'exercice, nous avons augmenté notre provision de 108 M\$ qui atteint 158 M\$ afin de couvrir les règlements. Les provisions ont été réparties en parts égales entre Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC.

Par ailleurs, deux filiales de la CIBC et un ancien employé ont été désignés comme défendeurs dans un nombre de jonctions de recours collectifs, intentés au nom de certaines parties soi-disant touchées, qui anciennement étaient porteurs de parts de diverses familles de fonds communs de placement, alléguant que la CIBC savait, ou a négligé de tenir compte, que des fonds de couverture qu'elle finançait s'adonnaient à des pratiques malhonnêtes d'anticipation du marché et de transactions post clôture sur fonds communs de placement. La CIBC a réussi à faire rejeter la majorité des recours. Le tribunal n'a pas encore rendu sa décision quant à la demande de la CIBC pour faire rejeter le reste des recours qui sont présentés conjointement devant la cour de district américaine du district de Maryland.

Questions réglementaires

Le 22 décembre 2003, la CIBC a convenu avec le personnel de la SEC d'un règlement à l'enquête de la SEC concernant certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron. Sans admettre ou nier quelque action fautive, la CIBC a consenti à une injonction lui ordonnant de ne se livrer à aucune violation des dispositions anti-fraude des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. Aux termes du règlement, nous avons versé au total 80 M\$ US en redressement, pénalités et intérêts, montant qui avait fait l'objet d'une provision dans les états financiers consolidés annuels de 2003. Ce règlement a mis fin à l'enquête de la SEC à l'égard de la CIBC en ce qui a trait aux affaires judiciaires liées à Enron. Le même jour, la CIBC a conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions au droit pénal qui, à son avis, auraient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous réserve de certains engagements pour une période de trois ans se terminant le 22 décembre 2006, dont notre collaboration soutenue avec le département, notre reconnaissance de responsabilité pour la conduite de nos

employés, notre consentement à nous retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, notre consentement à adopter et mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et contreparties et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et notre engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller notre observation de ces nouvelles politiques et procédures. Nous avons aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), Canada, de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour vérifier et surveiller notre observation de ces politiques.

Cession importante des Services de banque d'affaires

Au cours de 2004, nous avons vendu trois millions d'actions de GPI, pour un gain de 118 M\$ (97 M\$ après impôts). En outre, concernant les six millions d'actions que nous détenons encore, nous avons conclu une série d'opérations de couverture au moyen d'instruments dérivés (tunnels), dont les échéances s'échelonnent entre mars 2006 et avril 2007. Elles nous ont permis de bénéficier au prorata de toute augmentation du cours, tout en nous protégeant contre toute chute importante.

Nous détenons 1,8 million d'actions de Shoppers à la fin de 2004, qui étaient couvertes par des contrats à terme de gré à gré qui viennent à échéance en janvier 2007.

Au cours de l'exercice, nous avons vendu les six millions d'actions de GPI et 1,8 million d'actions de Shoppers que nous détenions encore par la résiliation anticipée de contrats de couverture et d'instruments dérivés et la vente parallèle de ces placements. Nous avons constaté un gain global de 294 M\$ (241 M\$ après impôts) par suite de ces ventes.

INTRIA Items Inc.

Le 1^{er} novembre 2005, nous avons acquis la part des actionnaires sans contrôle que Fiserv Solutions of Canada Inc. détenait dans INTRIA Items Inc. Cette dernière est désormais une filiale en propriété exclusive.

L'acquisition n'aura pas d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

Vente de Juniper Financial Corp.

Le 1^{er} décembre 2004, nous avons vendu Juniper Financial Corp. (Juniper), à Barclays Bank PLC pour une contrepartie brute de 293 M\$ US et constaté un gain à la vente de 115 M\$ (64 M\$ après impôts) au poste Revenu autre que d'intérêts – Divers. Avant la vente, nous détenions une participation de 98 % dans Juniper, les 2 % résiduels étant détenus par la haute direction. La vente n'aura pas d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

Vente de la participation dans la Republic Bank Limited

Au cours de l'exercice, nous avons vendu notre participation dans la Republic Bank Limited à Trinité et Tobago et constaté un gain de 25 M\$ (25 M\$ après impôts). Parallèlement, FirstCaribbean International Bank, dans laquelle nous détenons une participation en actions, a également vendu sa participation dans la Republic Bank Limited. Notre quote-part du revenu découlant du gain à la vente s'est établie à 60 M\$ (60 M\$ après impôts). En tout, nous avons comptabilisé un gain de 85 M\$ après impôts à la vente de la Republic Bank.

Vente d'EDULINX Canada Corporation

Au cours de l'exercice, nous avons vendu EDULINX Canada Corporation, filiale en propriété exclusive, prestataire de services de prêts aux étudiants du Canada. Le gain à la vente a été négligeable et la vente n'aura pas d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

Baux adossés

Avant 2004, nous avons été partie à divers placements de crédit-bail structuré aux États-Unis, comptabilisés dans les états financiers consolidés comme des baux adossés selon la directive contenue dans le U.S. Statement of Financial Accounting Standards (SFAS) 13, «Accounting for Leases», comme le prévoit le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) 46 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), «Baux adossés». Cette directive prévoit que la totalité du revenu sur la durée d'un bail soit imputée aux résultats de façon proportionnelle sur les années pendant lesquelles le placement net dans un bail est positif. Le placement net se fonde sur les flux de trésorerie nets liés au bail, y compris ceux liés aux impôts et taxes.

L'Internal Revenue Service (IRS) des États-Unis a contesté la position fiscale adoptée pour ces opérations. Nous croyons que la position fiscale adoptée pour ces opérations était appropriée, selon la législation, la réglementation et la jurisprudence en vigueur au moment des opérations en question. Nous avons continué à tenter d'en arriver à un règlement négocié avec l'IRS concernant les rajustements fiscaux qu'elle avait proposés pour ces opérations. Toutefois, même si nous croyons toujours possible un règlement, les négociations ne sont pas encore conclues et la question pourrait faire l'objet d'un litige. Nous avons comptabilisé une provision pour les frais d'intérêts qui devraient découler d'un règlement. Des rajustements fiscaux pourraient donner lieu à un paiement insuffisant des impôts sur les bénéfices des exercices précédents et à des frais d'intérêts connexes.

En vertu des directives contenues dans le SFAS 13, les changements d'estimations ou d'hypothèses ne visant pas le revenu net total estimatif découlant d'un bail ne modifient en rien le moment de la constatation du revenu. Toutefois, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié un projet de prise de position, le FASB Staff Position (FSP) FAS 13-a, «Accounting

for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction», qui modifie la comptabilisation des baux adossés. Le FSP exige qu'un changement du moment de la réalisation de l'économie d'impôts entraîne un nouveau calcul du moment de la constatation du revenu découlant du bail. Nous estimons à l'heure actuelle que cette modification pourrait entraîner une imputation avant impôts de 100 M\$ à 125 M\$ aux bénéficiaires non répartis d'ouverture. Un montant se rapprochant de cette imputation serait alors comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux. Le FSP devait s'appliquer à la CIBC pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2005. Après l'adoption de cette nouvelle norme, nous continuerons de satisfaire le critère compensatoire sur le placement dans le bail adossé et le financement par emprunt connexe.

Locaux de New York

Au cours de l'exercice, nous avons achevé le regroupement de nos activités new-yorkaises dans deux édifices. Par conséquent, nous avons quitté le reste de nos locaux temporaires à New York et avons comptabilisé des pertes nettes de sous-location de 27 M\$ (34 M\$ en 2004).

Au cours de 2004, nous avons signé un contrat de location de 30 ans avec un locataire visant près de 800 000 pieds carrés, dans l'immeuble de 1,2 million de pieds carrés au 300 Madison Avenue, à New York. Aux termes du bail, nous avons versé environ 34 M\$ US en concessions de location en 2005 et 70 M\$ US en 2004, montants qui sont reportés et amortis sur la durée du bail.

Air Canada

En 2003, par suite de la demande de protection d'Air Canada en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, nous avons comptabilisé un montant avant impôts de 128 M\$, compris dans les frais autres que d'intérêts, pour diminuer la valeur de l'actif reporté lié à notre contrat avec Air Canada. En 2004, nous avons vendu nos créances prouvées en tant que créancier ordinaire d'Air Canada à un tiers contre un montant au comptant et avons enregistré un gain de 49 M\$ (32 M\$ après impôts) relativement au contrat. Ce montant a été comptabilisé à titre de recouvrement de frais autres que d'intérêts. De plus, pour un investissement de quelque 70 M\$, nous avons exercé les droits visant l'acquisition de près de 3,5 millions d'actions à droit de vote d'ACE Aviation Holdings Inc., qui est devenue la société de portefeuille mère d'Air Canada à la réalisation du plan de réorganisation d'Air Canada, en date du 30 septembre 2004.

REVUE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net du trimestre s'est élevé à 728 M\$, en hausse de 326 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2004.

Le revenu net d'intérêts s'est établi à 1 172 M\$, en baisse de 115 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2004, surtout en raison de la diminution de prêts secondaires et de frais d'intérêts de 53 M\$ liés à de nouvelles cotisations d'impôts aux États-Unis, baisse contrebalancée en partie par la hausse du revenu tiré des activités de détail découlant de la croissance des volumes.

Le revenu autre que d'intérêts a atteint 2 251 M\$, en progression de 637 M\$ en regard du quatrième trimestre de 2004, surtout en raison de l'augmentation des gains des Services de banque d'affaires et des revenus de change de 301 M\$ tirés du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 170 M\$, en baisse de 5 M\$ comparativement au quatrième trimestre de 2004, surtout en raison de la hausse des recouvrements sur les prêts importants aux grandes entreprises et une reprise plus élevée de la provision générale pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par un rajustement net de 23 M\$ des portefeuilles de détail, des coefficients de perte sur prêts plus élevées de portefeuille du crédit personnel découlant de la croissance des volumes et de ratios de pertes plus élevés, et une reprise de la dotation à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts étudiants au cours du quatrième trimestre de 2004.

Les frais autres que d'intérêts se sont dégagés à 2 057 M\$, en baisse de 209 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2004, et comprennent une provision de 300 M\$ pour les affaires judiciaires liées à Enron. Des indemnités de cessation d'emploi plus élevées, une réévaluation de 23 M\$ de la charge d'impôts liée à la rémunération dans nos entreprises du Royaume-Uni, des pertes de 19 M\$ associées à la sous-location de nos locaux new-yorkais et des charges de projet plus élevées que prévu ont été en partie contrebalancées par des primes au rendement moins élevées.

La charge d'impôts a été de 436 M\$, en hausse de 390 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2004, et comprend un recouvrement d'impôts de 85 M\$ relatif à la résolution de diverses vérifications fiscales. Une augmentation nette de la charge d'impôts de 308 M\$ découlant du rapatriement susmentionné du capital et des bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères et des impôts plus élevés liés à l'augmentation du bénéfice ont été en partie contrebalancés par une reprise de 59 M\$ d'une partie de la provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs lié à nos activités aux États-Unis et par un recouvrement d'impôts net de 38 M\$ relatif à la résolution de diverses vérifications fiscales et d'autres éventualités.

Le bénéfice net s'est élevé à 728 M\$, comparativement à une perte nette de 1 907 M\$ pour le trimestre précédent, et comprend une provision pour les affaires judiciaires liées à Enron.

Le revenu net d'intérêts s'est établi à 1 172 M\$, en baisse de 47 M\$ en regard du trimestre précédent, principalement en raison de frais d'intérêts de 53 M\$ liés à de nouvelles cotisations d'impôts aux États-Unis.

Le revenu autre que d'intérêts a atteint 2 251 M\$, en progression de 319 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de l'augmentation des gains des Services de banque d'affaires et des revenus de change de 301 M\$ tirés du rapatriement dont il a déjà été question, contrebalancés en partie par la baisse du revenu tiré des EDDV consolidées.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 170 M\$, en baisse de 29 M\$ en regard du trimestre précédent, principalement en raison d'une reprise de 50 M\$ de la provision générale pour pertes sur créances et d'une diminution des coefficients de perte dans le segment des cartes, contrebalancées en partie par un rajustement net de 23 M\$ des portefeuilles de détail et des pertes sur prêts plus élevées du portefeuille du crédit personnel.

Les frais autres que d'intérêts se sont dégagés à 2 057 M\$, en baisse de 2 793 M\$ par rapport au trimestre précédent, et incluaient une provision pour les affaires judiciaires liées à Enron. De plus, les frais autres que d'intérêts se sont accrus pour les raisons susmentionnées.

La charge d'impôts a été de 436 M\$, en progression de 542 M\$ en regard du trimestre précédent, surtout à cause du bénéfice plus élevé et de la hausse nette de la charge d'impôts de 308 M\$ découlant du rapatriement susmentionné du capital et des bénéfices non répartis, contrebalancés en partie par les recouvrements d'impôts dont il est question plus haut.

REVUE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

En millions de dollars, sauf les montants par action, trimestres terminés le	2005				2004			
	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.
Total des revenus	3 423 \$	3 151 \$	2 820 \$	3 079 \$	2 901 \$	2 906 \$	3 027 \$	2 941 \$
Bénéfice net (perte nette)	728	(1 907)	440	707	402	596	507	586
Par action – bénéfice (perte) de base	2,08	(5,77)	1,21	1,96	1,08	1,62	1,35	1,56
– bénéfice (perte) dilué(e) ¹⁾	2,06	(5,77)	1,20	1,94	1,06	1,60	1,33	1,54

1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice (la perte) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base et dilué(e) par action seront identiques.

2005

- Le bénéfice net du premier trimestre s'est accru de 305 M\$, ou 76 %, par rapport au trimestre précédent, surtout en raison des gains à la vente de Republic Bank, Juniper et ACE et de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances de Marchés mondiaux CIBC, contrebalancés en partie par des gains moins élevés pour les Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur. Les résultats du trimestre précédent comprenaient une provision de 300 M\$ (194 M\$ après impôts) pour les affaires judiciaires liées à Enron, un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 85 M\$ tenant à la résolution de diverses vérifications fiscales, une reprise de 62 M\$ (40 M\$ après impôts) de la provision pour pertes sur créances et un recouvrement d'un montant de 49 M\$ (32 M\$ après impôts) au titre de la baisse de valeur du contrat avec Air Canada.
- Le bénéfice net du deuxième trimestre a fléchi de 267 M\$, ou 38 %, par rapport au trimestre précédent. Le trimestre précédent comprenait les gains à la vente de Republic Bank, Juniper et ACE. L'augmentation de la provision pour fonds de couverture et le ralentissement des activités des marchés financiers ont été en partie contrebalancés par la hausse des gains des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur.
- La perte nette du troisième trimestre s'est élevée à 1 907 M\$, comparativement à un bénéfice net de 440 M\$ pour le trimestre précédent, en raison de la provision après impôts de 2 533 M\$ pour les affaires judiciaires liées à Enron. L'amélioration des gains des Services de banque d'affaires, compte tenu des baisses de valeur, la diminution de la provision pour les affaires judiciaires liée aux fonds de couverture, la réduction de la charge d'impôts découlant de règlements relatifs aux fonds de couverture et l'incidence des trois jours supplémentaires au trimestre ont été en partie contrebalancés par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.
- Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 728 M\$, comparativement à une perte nette de 1 907 M\$ pour le trimestre précédent, qui comprenait la provision pour affaires judiciaires liées à Enron. La hausse des gains des Services de banque d'affaires et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances ont été en partie contrebalancées par des indemnités de cessation d'emploi plus élevées et des frais d'intérêts de 53 M\$ (33 M\$ après impôts) liés à de nouvelles cotisations d'impôts aux États-Unis.

2004

- Le bénéfice net du premier trimestre avait augmenté de 99 M\$, ou 20 %, par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la diminution des frais autres que d'intérêts et de la hausse du revenu de négociation, des commissions sur valeurs tenant à l'accroissement des volumes de négociation, des revenus de nos produits à revenu fixe et de nos produits structurés en actions.
- Au deuxième trimestre, le bénéfice net avait baissé de 79 M\$, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent, surtout à cause de la diminution du revenu net d'intérêts ainsi que de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la rémunération liée aux revenus. Ces facteurs avaient été en partie neutralisés par une progression des gains des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, des gains sur les prêts destinés à la vente et du revenu de négociation d'actions et des nouvelles émissions.
- Au troisième trimestre, le bénéfice net s'était relevé de 89 M\$, ou 18 %, par rapport au trimestre précédent, surtout en raison d'une réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'expliquant par les conditions favorables du marché et d'une reprise de 50 M\$ (32 M\$ après impôts) de la provision générale pour pertes sur créances, ainsi que de la diminution de la rémunération liée aux revenus, contrebalancées en partie par le recul du revenu tiré de négociation.
- Le bénéfice net du quatrième trimestre avait fléchi de 194 M\$, ou 33 %, par rapport au trimestre précédent, principalement à cause d'une provision de 300 M\$ (194 M\$ après impôts) pour les affaires judiciaires liées à Enron, en partie contrebalancée par un recouvrement d'impôts et par la hausse des gains des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur.

Pour de plus amples renseignements sur nos résultats trimestriels, prière de consulter les rapports trimestriels aux actionnaires sur le site de la CIBC à l'adresse www.cibc.com/francais.



Marchés de détail CIBC

Marchés de détail CIBC fournit une gamme complète de produits et services financiers à près de 11 millions de particuliers et de PME, principalement au Canada. Nous servons les clients au moyen de divers canaux de distribution, incluant notamment le réseau de centres bancaires, les services bancaires téléphoniques, les services bancaires en direct, le courtage de plein exercice, le courtage autogéré et les GAB, ainsi que les Services financiers le Choix du Président, coentreprise avec Les Compagnies Loblaw Limitée. Nous fournissons également des services de gestion de placements à des clients du détail et à des clients institutionnels par l'entremise de Gestion d'actifs CIBC.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS

PERSPECTIVES POUR 2006

Les Services bancaires personnels et à la PME offrent des solutions d'accès à la propriété, d'emprunts, de retraite et de placements à l'intention des particuliers et des PME exploitées par le propriétaire (clients autres que ceux du Service Impérial).

La croissance du volume des produits de dépôts et de prêts, les marges sur prêts favorables et l'accroissement du revenu tiré des frais ont engendré des résultats vigoureux pour les Services bancaires personnels et à la PME. Notre stratégie visant à mettre l'accent sur ce qui compte pour les clients porte ses fruits, comme en témoignent la hausse de satisfaction de la clientèle. Le regroupement de l'infrastructure de gestion des Services bancaires personnels et à la PME et du Service Impérial CIBC est terminé.

Compte tenu de la croissance économique prévue en 2006, les Services bancaires personnels et à la PME comptent accroître sa part du portefeuille en augmentant les fonds gérés pour les clients actuels et les ventes de produits à ceux-ci en misant sur la satisfaction de la clientèle à la hausse. La faiblesse des taux d'intérêt et de chômage devrait favoriser la croissance des volumes des placements et des volumes des prêts. Nous continuerons de miser sur le perfectionnement de notre personnel de vente et de service.

Le Service Impérial offre des conseils en planification financière pour répondre aux besoins bancaires quotidiens des clients, ainsi qu'à leurs besoins en matière de crédit et de placement.

Le Service Impérial CIBC a continué d'améliorer l'expérience client en mettant l'accent sur la consolidation de l'actif.

Le Service Impérial CIBC est bien placé pour tirer parti de la solide croissance des actifs prévue dans notre marché cible. Nos stratégies consistent à profiter de notre place sur le marché en matière de consultation en centre bancaire, à continuer d'améliorer les compétences de nos conseillers pour répondre aux besoins des clients, à proposer des solutions d'avant-garde et à augmenter le nombre de clients et de marchés à l'échelle du pays ayant recours au Service Impérial CIBC. La faiblesse des taux d'intérêt et de chômage devrait encourager l'achat de produits de placement.

Le Courtage de détail fournit des conseils de pointe sur les placements, la retraite et la planification successorale aux clients fortunés par l'entremise de CIBC Wood Gundy. Les services de courtage en direct sont offerts par Pro-Investisseurs CIBC^{MC}.

CIBC Wood Gundy a réalisé un événement marquant, avec des biens administrés s'élevant à un record de 109,1 G\$. Les actifs du Compte Portefeuille conseil CIBC Wood Gundy^{MC}, notre produit de courtage à honoraires, ont augmenté de 41,1 % à plus de 7,1 G\$, et le programme de gestion d'actifs discrétionnaire du Service Gestion-Conseil occupe la tête de l'industrie avec une part de marché de 42,2 %.

CIBC Wood Gundy est bien placée pour tirer parti de la robustesse prévue des marchés des actions en 2006, puisque ses conseillers en placement qualifiés offrent des solutions de placement intégrées. La vaste gamme de produits de la CIBC permet à près de 1 400 conseillers en placement d'offrir aux clients canadiens fortunés des services-conseils complets qui comptent parmi les plus populaires de l'industrie.

Le segment Cartes est constitué d'un portefeuille de cartes de crédit.

Le segment Cartes continue de profiter d'une croissance soutenue des volumes d'achat et des encours dans un marché de plus en plus compétitif. Notre segment Cartes est demeuré le leader de l'industrie, conservant la part la plus importante aux chapitres des volumes d'achat et des soldes impayés.

Face à l'intensification de la concurrence sur le marché, nous prévoyons continuer à offrir des produits et services qui contribuent à cultiver et à maintenir la loyauté de la clientèle, à conserver notre place sur le marché et à accroître notre rentabilité. Les fortes dépenses de consommation et les faibles taux d'intérêt et de chômage contribueront à stimuler la croissance du volume des cartes.

Les Prêts hypothécaires et crédit personnel combinent prêts hypothécaires, crédit personnel et prêts à la PME afin d'offrir des solutions de crédit pour l'ensemble de la clientèle des services bancaires de détail de la CIBC.

La CIBC a conservé la deuxième part de marché en importance dans le marché concurrentiel des prêts hypothécaires à l'habitation en 2005. Notre approche multimarques et multicanaux unique nous a permis de réaliser un exercice sans précédent au chapitre du volume de nouveaux prêts hypothécaires à l'habitation en 2005.

L'équipe des prêts hypothécaires et du crédit personnel continuera de miser sur les occasions de croissance pour l'ensemble des produits de crédit, en ciblant particulièrement la croissance de nos portefeuilles de marges de crédit garanties et de prêts hypothécaires. Les prix de l'immobilier continueront leur progression et demeureront un des moteurs de la hausse, mais à un rythme toutefois ralenti, du taux de croissance.

Les pertes sur créances demeurent trop élevées dans le portefeuille crédit personnel. Notre objectif est d'en améliorer la composition et la qualité globale.

Comme nous prévoyons que les taux d'intérêt resteront favorables, nous demeurerons à l'affût d'occasions de rehausser notre portefeuille de prêts auprès de notre clientèle actuelle. Nous ne prévoyons pas d'amélioration au chapitre des pertes sur créances globales de notre portefeuille de prêts de détail en 2006.

La Gestion d'actifs combine le segment Gestion de placements et celui des produits de placement pour les clients institutionnels et les clients des Services bancaires de détail.

Gestion d'actifs CIBC est le deuxième plus important prestataire de fonds communs de placement du Canada appartenant à une banque. Même si la part de marché globale des fonds communs de placement a reculé, nos Services de portefeuille personnalisé CIBC^{MC} mènent l'industrie, avec une part de 18,0 % du marché du Programme de fonds communs de placement. En 2005, TAL Gestion globale d'actifs a commencé à offrir avec succès ses compétences en matière de gestion de placements aux clients institutionnels dans le marché américain.

Soutenu par la robustesse prévue des marchés canadiens des actions, Gestion d'actifs CIBC misera sur la croissance des actifs en solidifiant et en élargissant sa capacité de distribution au sein de la CIBC et également sur les canaux de tiers. Après avoir regroupé nos entreprises de fonds communs de placement en 2005, nous miserons sur nos capacités réunies afin de mieux répondre aux besoins des clients, de réaliser des efficacités et d'instaurer de meilleures pratiques. Nous compterons davantage sur les services d'administration des fonds de pension institutionnels et les possibilités de croissance en matière de gestion ciblée de portefeuilles aux États-Unis.

Résultats

RÉSULTATS – MARCHÉS DE DÉTAIL CIBC

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Revenus			
Services bancaires personnels et à la PME	2 492 \$	2 367 \$	2 199 \$
Service Impérial	941	883	878
Courtage de détail	1 131	1 036	1 108
Cartes	1 447	1 384	1 278
Prêts hypothécaires et crédit personnel	1 065	974	1 111
Gestion d'actifs	378	366	335
Divers	706	701	546
Total des revenus	8 160	7 711	7 455
Dotation à la provision pour pertes sur créances	772	740	625
Frais autres que d'intérêts	5 126	4 839	5 066
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 262	2 132	1 764
Impôts sur les bénéfices	689	726	578
Bénéfice net	1 573 \$	1 406 \$	1 186 \$
Coefficient d'efficacité	62,8 %	62,7 %	68,0 %
Rendement des capitaux propres ^{1,2}	42,2 %	37,0 %	30,9 %
Bénéfice économique ^{1,2}	1 089 \$	917 \$	697 \$

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 26 afférente aux états financiers consolidés.

Aperçu financier

Les résultats de Marchés de détail CIBC ont bénéficié de taux d'intérêt faibles et stables qui ont favorisé la croissance des volumes de dépôts et de prêts. La confiance accrue des investisseurs a permis une amélioration des volumes sur les marchés financiers.

Le bénéfice net a augmenté de 167 M\$, ou 12 %, par rapport à 2004, et comprend un recouvrement d'un montant de 32 M\$ après impôts lié au contrat avec Air Canada. Les revenus ont progressé de 449 M\$, principalement en raison de la croissance des volumes à l'échelle de tous les secteurs d'activité, de la hausse des revenus tirés des frais, du gain avant impôts de 85 M\$ à la vente de Republic Bank, du gain avant impôts de

34 M\$ à la vente d'ACE et de l'intensification de la négociation d'actions et des nouvelles émissions. Les frais autres que d'intérêts ont monté de 287 M\$, surtout en raison de la hausse des coûts de soutien du siège social et de la charge de rémunération.

Revenus

Les revenus ont progressé de 449 M\$, ou 6 %, en regard de 2004.

Les revenus des *Services bancaires personnels et à la PME* ont augmenté de 125 M\$ par rapport à 2004, principalement en raison de la hausse des volumes de dépôts, des commissions tirées des autres activités et des revenus tirés des frais, partiellement contrebalancée par un rétrécissement des marges sur dépôts.

Les revenus du *Service Impérial* ont progressé de 58 M\$ en regard de 2004, surtout en raison de l'augmentation des revenus tirés de la vente de produits de placement et de la hausse des fonds sous gestion moyens.

La hausse de 95 M\$ des revenus du *Courtage de détail* par rapport à 2004 s'explique surtout par l'intensification des revenus d'honoraires, de la négociation d'actions et des nouvelles émissions.

L'augmentation de 63 M\$ des revenus du segment *Cartes* en regard de 2004 est essentiellement attribuable à la croissance des volumes, au gain à la vente d'ACE, aux marges favorables et à la hausse des revenus tirés des frais, partiellement contrebalancés par l'accroissement des créances titrisées.

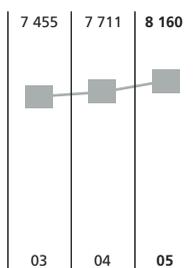
Les revenus du segment *Prêts hypothécaires et crédit personnel* ont augmenté de 91 M\$ en regard de 2004, surtout en raison de la croissance des volumes, la hausse des frais d'opération et des frais de paiement anticipé et des marges favorables du crédit personnel, neutralisées en partie par la hausse des commissions versées aux autres secteurs.

Les revenus du segment *Gestion d'actifs* se sont accrus de 12 M\$ par rapport à 2004, surtout en raison de la croissance des fonds sous gestion moyens, partiellement contrebalancée par la hausse des commissions versées aux autres secteurs.

Les revenus du segment *Divers* ont progressé de 5 M\$ par rapport à 2004 compte tenu que le gain à la vente de la Republic Bank, la hausse des revenus d'assurance et la croissance des volumes des Services financiers le Choix du Président ont été contrebalancés en grande partie par la baisse des revenus de trésorerie répartis et la diminution des revenus découlant des prêts aux étudiants par suite de la vente d'EDULINX.

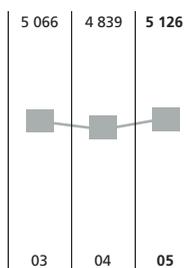
Total des revenus

(en millions de dollars)



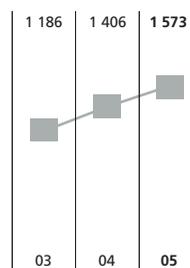
Frais autres que d'intérêts

(en millions de dollars)



Bénéfice net

(en millions de dollars)



Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 32 M\$, ou 4 %, en regard de 2004, et comprend une reprise de 37 M\$ de la provision pour pertes sur créances des prêts étudiants. Les pertes plus importantes des prêts aux particuliers et aux PME ont été en partie contrebalancées par l'accroissement des créances titrisées du segment Cartes et la diminution des pertes dans le secteur agricole.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont grimpé de 287 M\$, ou 6 %, en regard de 2004, surtout en raison de la hausse des coûts de soutien du siège social et de la charge de rémunération liée aux revenus et d'autres charges de rémunération, partiellement neutralisée par la baisse des frais liés aux prêts aux étudiants par suite de la vente d'EDULINX. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient un recouvrement de 49 M\$ relatif au contrat avec Air Canada.

L'effectif permanent comptait 24 085 employés à la fin de l'exercice, soit 84 de moins qu'en 2004, principalement en raison de la vente d'EDULINX, contrebalancée en partie par un nombre additionnel d'employés traitant avec la clientèle dans les centres bancaires.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont reculé de 37 M\$, ou 5 %, en regard de 2004, surtout en raison du gain non imposable à la vente de la Republic Bank et de l'incidence des règlements relatifs aux fonds de couverture.

Actif moyen

L'actif moyen s'est établi à 185,1 G\$, en hausse de 4,2 G\$, ou 2 %, en regard de 2004, principalement en raison d'augmentations dans les prêts hypothécaires à l'habitation et le crédit personnel.

Biens administrés

Les biens administrés ont augmenté de 21,6 G\$, ou 10 %, par rapport à 2004.

En milliards de dollars, au 31 octobre	2005	2004	2003
Particuliers	139,5 \$	128,3 \$	121,9 \$
Institutions	60,9	53,4	43,7
Fonds communs de placement de détail	43,4	40,5	35,7
	243,8 \$	222,2 \$	201,3 \$

Perspectives

Le contexte économique suggère un environnement positif pour Marchés de détail CIBC pour l'exercice qui vient. La faiblesse soutenue des taux d'intérêt et du taux de chômage, de pair avec les fortes dépenses des consommateurs et les prix robustes de l'immobilier, favorisent une croissance des volumes soutenue des prêts hypothécaires, du crédit de détail et des cartes de crédit. Ces facteurs favorisent également l'achat de produits de placement. Bien qu'il demeure solide, le taux de croissance des produits de prêt pourrait diminuer avec le ralentissement éventuel de l'appréciation du prix du logement. Il est prévu que les augmentations des taux d'intérêt seront modestes. Par conséquent, les marges sur les produits devraient être semblables à celles de 2005.

Les marchés des actions devraient demeurer solides tout au long de 2006, ce qui aura une incidence positive sur les activités de courtage au détail et de fonds communs de placement. Les perspectives en ce qui a trait aux nouvelles émissions au Canada sont raisonnablement bonnes.

Nous avons entrepris de nombreuses stratégies pour réduire les pertes sur prêts des portefeuilles de crédit personnel. Il est prévu que ces réductions ne se matérialisent pas avant plusieurs trimestres. Nous ne prévoyons pas tirer profit de ces initiatives en 2006.



Marchés mondiaux CIBC

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros de la CIBC et offre un éventail de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des Services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Nous offrons des solutions innovatrices et complètes en matière de capital aux sociétés en croissance et sommes présents sur les principaux marchés financiers mondiaux. Nous offrons des services-conseils à un large éventail de secteurs et fournissons des recherches de qualité supérieure aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux investisseurs institutionnels que nous servons.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS

PERSPECTIVES POUR 2006

Les Marchés financiers

mènent des activités de négociation, de vente et de recherche pour des clients institutionnels, des grandes entreprises et des gouvernements.

Nous avons conservé notre leadership au Canada en nous classant au premier rang pour les fiducies de revenu et les produits structurés de détail, au premier rang pour la recherche de titres d'emprunt au Canada, et au premier rang pour la qualité de l'ensemble de nos services de vente, de recherche et de négociation d'actions. Aux États-Unis, nous avons axé nos efforts sur l'accroissement de la clientèle afin de joindre celle du marché intermédiaire. Nous avons également offert davantage de produits grâce aux groupes de vente de produits et services spécialisés et de négociation de portefeuilles pour les clients institutionnels. Nous avons également enregistré une croissance au chapitre de l'élaboration de produits de crédit structurés destinés à l'ensemble de notre clientèle.

Les perspectives générales des marchés financiers s'annoncent raisonnablement bonnes. Nous continuerons d'investir dans la technologie afin d'offrir des outils de négociation de rechange ainsi que l'accès au marché des actions pour les clients canadiens et américains. Nous continuerons également à cibler un plus grand nombre de clients pour développer notre secteur des titres de participation au comptant sur le marché intermédiaire américain. Nous maintiendrons nos investissements dans les technologies pour concevoir de nouvelles fonctionnalités pour les clients et améliorer nos compétences en gestion de risques pour l'ensemble des marchés des titres de créances.

Grâce à la collaboration soutenue au sein de Marchés mondiaux CIBC ainsi qu'avec d'autres partenaires de la CIBC, nous comptons élaborer et distribuer davantage de produits structurés novateurs.

Les Produits bancaires d'investissement et de crédit

fournissent des services de consultation et de prise ferme pour les titres d'emprunt, de crédit et de participation à des grandes entreprises et à des gouvernements.

En 2005, la CIBC a réglé certaines affaires judiciaires liées à Enron et a, à cet égard, constaté une provision de 2,8 G\$ (2,5 G\$ après impôts), ce qui a eu une incidence très négative sur les résultats financiers. Nous avons par ailleurs donné une nouvelle orientation à nos activités menées aux États-Unis, afin d'améliorer l'offre de produits aux principaux clients. Ces initiatives ont contribué au succès remporté dans les segments ciblés, dont ceux de la santé et de la consommation, au chapitre du nombre d'opérations sur actions pour les émetteurs sur le marché intermédiaire. Le groupe de financement immobilier aux États-Unis a continué d'afficher de solides résultats en 2005. Au Canada, Marchés mondiaux CIBC demeure le chef de file de la prise ferme et du segment Fusions et acquisitions, dans lequel il s'illustre à titre de meilleur conseiller.

Même si les marchés canadiens des fusions et acquisitions semblent solides, nous nous efforcerons de conserver notre leadership en offrant un niveau supérieur de service à la clientèle et en continuant d'investir dans nos principales relations. Aux États-Unis, notre approche consistera à continuer à tirer parti des nouveaux marchés et à bâtir notre entreprise en ciblant le marché intermédiaire américain dans des secteurs préétablis. Nous travaillerons à accroître la pénétration du marché du financement immobilier de plus en plus compétitif.

Les Services de banque d'affaires

procurent des capitaux sous forme de capitaux d'investissement et de financements mezzanine et par emprunt pour permettre la création, la croissance et la restructuration du capital d'entreprises de divers secteurs d'activité.

Le portefeuille des Services de banque d'affaires a été réduit à 1,4 G\$, soit une baisse plus importante que l'objectif de 1,5 G\$ réalisé deux ans avant l'échéance. Cette entreprise est maintenant alignée de façon stratégique afin de soutenir notre plate-forme de services bancaires d'investissement à l'échelle mondiale. Nous avons réussi à tirer des gains nets d'un certain nombre de nos placements pendant l'exercice.

Au fur et à mesure que notre portefeuille viendra à échéance, nous continuerons à rechercher des occasions rentables de réduire la taille du portefeuille. Malgré les nouveaux placements, nous prévoyons une réduction générale supplémentaire en 2006 et des gains de niveaux inférieurs à ceux enregistrés en 2005.

Le Groupe Entreprises

élabore des solutions financières articulées autour de produits de crédit, de gestion des liquidités et de financement des activités commerciales à l'intention des entreprises canadiennes de taille moyenne.

Nous avons continué de travailler à l'amélioration de l'expérience client en misant davantage sur les principaux clients et en prenant des initiatives afin d'accroître l'efficacité de l'équipe responsable des comptes. La vigueur des marchés immobilier, pétrolier et gazier a favorisé les résultats financiers en 2005. Nous avons eu à faire face à une vive concurrence sur le marché, ce qui a entraîné une réduction de la marge d'intérêts.

En 2006, nous continuerons à améliorer notre aptitude à offrir des produits de base et de gestion pour aider nos clients à aligner leur capacité financière sur les objectifs de leur entreprise. Nous prévoyons une croissance soutenue de notre entreprise. Nous continuons en outre à mettre l'accent sur la gestion des risques liés aux marchandises et aux taux d'intérêt et de change, qui représente une occasion de développer nos relations avec la clientèle.

Résultats

RÉSULTATS – MARCHÉS MONDIAUX CIBC

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Revenus (BIE) ^{1,2}			
Marchés financiers	1 391 \$	1 497 \$	1 583 \$
Produits bancaires d'investissement et de crédit	1 074	1 329	1 510
Services de banque d'affaires	714	351	(47)
Groupes Entreprises	449	452	436
Divers	(53)	18	84
Total des revenus (BIE) ^{1,2}	3 575	3 647	3 566
Rajustement selon la BIE	191	150	132
Total des revenus	3 384	3 497	3 434
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(17)	(55)	653
Frais autres que d'intérêts	5 149	2 741	2 421
(Perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(1 748)	811	360
Impôts sur les bénéfices	(148)	139	28
Part des actionnaires sans contrôle	71	12	(2)
(Perte nette) bénéfice net	(1 671)\$	660 \$	334 \$
Coefficient d'efficacité	152,1 %	78,4 %	70,5 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ^{1,2}	144,0 %	75,2 %	67,9 %
Rendement des capitaux propres ^{1,2}	(89,1)%	27,1 %	9,1 %
(Perte) bénéfice économique ^{1,2}	(1 925)\$	350 \$	(110) \$

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 26 afférente aux états financiers consolidés.

Aperçu financier

Les résultats de Marchés mondiaux CIBC ont été touchés de façon importante par la provision après impôts de 2 533 M\$ pour les affaires judiciaires liées à Enron.

Les résultats sous-jacents ont continué de bénéficier des solides marchés boursiers canadiens et des activités soutenues de fusion et d'acquisition. L'amélioration des conditions du marché et de la liquidité a accru les gains pour les Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur. La qualité du crédit de gros est demeurée stable.

La perte nette pour l'exercice a été de 1 671 M\$ par rapport à un bénéfice net de 660 M\$ en 2004, ce qui est surtout attribuable à la provision plus élevée relative aux affaires judiciaires liées à Enron. La hausse des gains des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, a été en partie contrebalancée par la réduction des ventes de prêts secondaires, la baisse du revenu tiré des services bancaires d'investissement aux États-Unis, notre retrait des activités internationales de titrisation des créances et la diminution des activités sur les marchés des capitaux d'emprunt.

Revenus

Les revenus ont reculé de 113 M\$, ou 3 %, en regard de 2004.

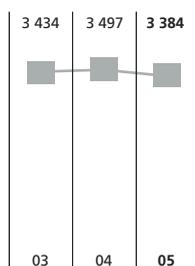
Les revenus des *Marchés financiers* ont diminué de 106 M\$ par rapport à 2004, surtout en raison du ralentissement des activités des marchés des capitaux d'emprunt, de la diminution des ventes d'actions aux États-Unis et d'une baisse d'activité dans le marché des produits structurés en actions.

Le repli de 255 M\$ par rapport à 2004 des *Produits bancaires d'investissement et de crédit* tient essentiellement de la réduction des ventes de prêts secondaires, de la baisse d'activité dans le secteur des produits bancaires d'investissement aux États-Unis et du retrait de nos activités internationales de titrisation de créances, contrebalancés en partie par les revenus plus élevés du financement à effet de levier en Europe.

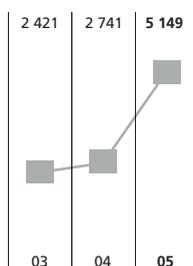
Les revenus des *Services de banque d'affaires* ont avancé de 363 M\$ par rapport à 2004, surtout en raison de la progression des gains, déduction faite des baisses de valeur (y compris les gains de 294 M\$ associés à GPI et à Shoppers, abordés à la section Événements importants) et de la consolidation d'une EDDV.

Les revenus du segment *Divers* ont fléchi de 71 M\$ en regard de 2004, surtout à cause d'une baisse des revenus de trésorerie répartis et de la hausse des frais d'intérêts liés à de nouvelles cotisations d'impôts aux États-Unis, contrebalancée en partie par le gain à la vente d'un placement.

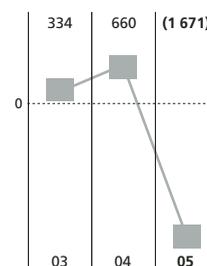
Total des revenus
(en millions de dollars)



Frais autres que d'intérêts
(en millions de dollars)



(Perte nette) bénéfice net
(en millions de dollars)



Recouvrement des pertes sur créances

Le recouvrement net de pertes sur créances a diminué de 38 M\$, ou 69 %, en regard de 2004, principalement en raison de recouvrements moins élevés de prêts aux grandes entreprises.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont grimpé de 2 408 M\$, ou 88 %, en regard de 2004, surtout en raison de la hausse de la provision pour affaires judiciaires liées à Enron et à d'autres litiges, partiellement neutralisée par la diminution de la rémunération liée aux revenus et des coûts de soutien du siège social.

L'effectif permanent comptait 2 299 employés à la fin de l'exercice, soit 67 de moins qu'en 2004, principalement en raison de la diminution au chapitre des actions américaines, du retrait de nos activités internationales de titrisation des créances et des réductions des services bancaires d'investissement en Europe.

Impôts sur les bénéfices

Marchés mondiaux CIBC mène ses activités dans un certain nombre d'administrations fiscales assujetties à différents taux d'imposition. Ainsi, la charge d'impôts totale constatée pour chaque période est déterminée, en partie, selon la proportion relative des bénéfices générés dans chaque administration fiscale.

Les impôts sur les bénéfices ont diminué de 287 M\$ en regard de 2004, principalement grâce à une diminution de la charge d'impôts relativement aux affaires judiciaires liées à Enron et aux règlements associés aux fonds de couverture.

Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle s'est accrue de 59 M\$ par rapport à 2004, surtout en raison de la consolidation d'EDDV.

Actif moyen

À 103,0 G\$, l'actif moyen a augmenté de 3,8 G\$ par rapport à 2004.

Perspectives

Bien que les activités des services bancaires d'investissement et des marchés financiers soient difficiles à prédire, la perspective sur le marché des nouvelles émissions demeure raisonnablement bonne. Nous prévoyons une faible progression des ventes d'actions au Canada et aux États-Unis.

Les activités de fusions et d'acquisitions semblent prendre de la vigueur. Nous nous attendons à une croissance des activités du Groupe Entreprises, alignée sur la croissance du PIB nominal au Canada. À mesure que le portefeuille du Groupe Entreprises continue de rétrécir, les occasions de revenu dans ce secteur devraient diminuer. La qualité du crédit de gros demeure constante et nous continuons à surveiller le risque de crédit afin de minimiser les pertes sur créances futures.

SIÈGE SOCIAL ET AUTRES

Le groupe Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et TGR – qui soutiennent les secteurs d'activité de la CIBC, ainsi que Juniper Financial Corp. (vendue le 1^{er} décembre 2004), les coentreprises CIBC Mellon, les débetures d'Oppenheimer Holdings Inc. et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les revenus et frais des groupes fonctionnels sont généralement répartis entre les secteurs d'activité.

Le groupe TGR tire ses revenus des activités de financement et de couverture ainsi que des activités productrices d'intérêts, ces revenus étant généralement attribués aux secteurs d'activité. Les revenus non attribués sont affectés au groupe Siège social et autres.

Résultats**RÉSULTATS – SIÈGE SOCIAL ET AUTRES**

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Total des revenus	929 \$	567 \$	574 \$
Recouvrement de pertes sur créances	(49)	(57)	(135)
Frais autres que d'intérêts	565	671	641
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	413	(47)	68
Impôts sur les bénéfices	248	(75)	(367)
Part des actionnaires sans contrôle	99	3	5
Bénéfice net	66 \$	25 \$	430 \$

Aperçu financier

Le bénéfice net s'est accru de 41 M\$ par rapport à 2004, surtout en raison de l'incidence de la vente de Juniper et de la hausse des revenus de trésorerie non attribués, contrebalancés en partie par la baisse des revenus d'intérêts sur les remboursements d'impôts, la hausse des coûts de soutien non répartis du siège social et une diminution de la reprise sur provision générale pour créances douteuses.

Au cours de l'exercice, le capital et les bénéfices non répartis des activités étrangères ont été rapatriés, ce qui a entraîné la contrepassation de soldes cumulés connexes qui avaient été auparavant comptabilisés dans la composante écart de conversion des capitaux propres. Ces soldes ont été constatés aux postes revenu tiré des opérations de change autres que de négociation et impôts sur les bénéfices dans les états des résultats consolidés. De plus, un actif d'impôts futurs connexe de 67 M\$ lié aux pertes de change de l'exercice précédent sur les activités étrangères a été constaté, se soldant par une perte après impôts de 7 M\$.

Revenus

Le total des revenus s'est accru de 362 M\$, ou 64 %, en regard de 2004, surtout du fait de la hausse du revenu tiré des opérations de change de 301 M\$, découlant du rapatriement susmentionné, de la consolidation d'une EDDV et de l'incidence de la vente de Juniper, contrebalancées en partie par la baisse des revenus d'intérêts sur les remboursements d'impôts et la diminution des revenus tirés des opérations de couverture portant sur les attributions de droits à la plus-value des actions (DPVA).

Recouvrement des pertes sur créances

Le recouvrement des pertes sur créances a fléchi de 8 M\$, ou 14 %, en regard de 2004, surtout en raison d'une diminution de la reprise sur provision générale pour pertes sur créances, compensée en partie par la réduction des pertes sur prêts par suite de la vente de Juniper.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 106 M\$, ou 16 %, en regard de 2004, surtout en raison de la vente de Juniper et de la diminution des frais liés aux DPVA, partiellement contrebalancés par la hausse des coûts de soutien non répartis du siège social.

L'effectif permanent totalisait 10 924 employés à la fin de l'exercice, soit 178 de plus qu'en 2004, hausse attribuable surtout aux activités de gouvernance accrues et à la centralisation de certaines fonctions de soutien aux opérations, en partie compensée par la vente de Juniper.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 323 M\$ en regard de 2004, surtout en raison d'une hausse nette de 308 M\$ par suite de frais de 375 M\$ découlant du rapatriement mentionné ci-dessus, neutralisée en partie par la constatation susmentionnée d'un actif d'impôts futurs connexe. De plus, la charge d'impôts a augmenté par suite de la vente de Juniper et a bénéficié d'une reprise de 59 M\$ sur une partie de la provision pour moins-value liée à l'actif d'impôts futurs de nos activités aux États-Unis.

Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle s'est accrue de 96 M\$ par rapport à 2004, surtout grâce à la consolidation d'une EDDV.

RÉTROSPECTIVE DU RENDEMENT FINANCIER DE 2004

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
2004	Revenu net d'intérêts	4 484 \$	515 \$	259 \$	5 258 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 438	2 769	310	6 517
	Revenu intersectoriel	(211)	213	(2)	–
	Total des revenus	7 711	3 497	567	11 775
	Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	740	(55)	(57)	628
	Frais autres que d'intérêts	4 839	2 741	671	8 251
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 132	811	(47)	2 896
	Impôts sur les bénéfices	726	139	(75)	790
	Part des actionnaires sans contrôle	–	12	3	15
	Bénéfice net	1 406 \$	660 \$	25 \$	2 091 \$
2003	Revenu net d'intérêts	4 477 \$	795 \$	245 \$	5 517 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 184	2 429	333	5 946
	Revenu intersectoriel	(206)	210	(4)	–
	Total des revenus	7 455	3 434	574	11 463
	Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	625	653	(135)	1 143
	Frais autres que d'intérêts	5 066	2 421	641	8 128
	Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 764	360	68	2 192
	Impôts sur les bénéfices	578	28	(367)	239
	Part des actionnaires sans contrôle	–	(2)	5	3
	Bénéfice net	1 186 \$	334 \$	430 \$	1 950 \$

L'analyse qui suit présente une comparaison entre nos résultats d'exploitation des exercices terminés les 31 octobre 2004 et 2003.

Vue d'ensemble

Le bénéfice net a augmenté de 141 M\$, ou 7 %, par rapport à 2003, surtout en raison de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, l'augmentation des gains des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur et de la hausse des gains relatifs aux prêts destinés à la vente, et d'un recouvrement d'impôts de 85 M\$ relatif à la résolution de diverses vérifications fiscales. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une provision de 300 M\$ (194 M\$ après impôts) relative aux affaires judiciaires liées à Enron. Les résultats de l'exercice précédent incluaient un recouvrement et des intérêts de 475 M\$ après impôts sur des impôts payés en trop, déduction faite d'une provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs américains. Ils comprenaient également une perte sur prêts destinés à la vente après impôts de 152 M\$, une baisse de valeur après impôts de 81 M\$ liée au contrat avec Air Canada et une provision après impôts de 87 M\$ liée au règlement lié à Enron auprès de la SEC.

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a diminué de 259 M\$, ou 5 %, par rapport à 2003, surtout en raison du fléchissement des revenus de Marchés mondiaux CIBC, où les titres de crédit d'entreprises et les investissements des Services de banque d'affaires ont été considérablement réduits, et du rétrécissement des marges sur les CPG tenant à la baisse des taux d'intérêt.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a progressé de 571 M\$, ou 10 %, par rapport à 2003, surtout en raison d'une hausse des gains tirés des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, des gains à la vente de participations comptabilisées à la valeur de consolidation et des prêts destinés à la vente.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 515 M\$, ou 45 %, par rapport à 2003, principalement en raison de la conjoncture favorable du marché et de notre engagement soutenu envers la réduction des risques de notre portefeuille de prêts aux entreprises, facteurs nuancés par des coefficients de perte plus élevés et par la croissance des volumes de nos portefeuilles de prêts aux particuliers et aux PME.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 123 M\$, ou 2 %, par rapport à 2003, surtout en raison de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron déjà mentionnées, de la hausse des dépenses des projets de gouvernance et de la hausse des frais juridiques. Les résultats de l'exercice précédent incluaient une provision pour le règlement lié à Enron auprès de la SEC et une baisse de valeur relative au contrat avec Air Canada susmentionnée.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 551 M\$ par rapport à 2003. Les résultats de l'exercice précédent incluaient un recouvrement d'impôts, déduction faite de la provision pour moins-value, déjà mentionné. Les impôts sur les bénéfices accrus ont été en partie neutralisés par un recouvrement d'impôts relatif à la résolution de diverses vérifications fiscales et à une augmentation des actifs d'impôts futurs découlant de l'annulation de diminutions prévues du taux d'imposition en Ontario.

Marchés de détail CIBC

Le bénéfice net a augmenté de 220 M\$, ou 19 %, en regard de 2003. Les revenus de l'exercice ont augmenté de 256 M\$, ou 3 %, surtout en raison de la croissance des volumes des prêts et dépôts personnels, de la hausse des revenus tirés des frais des opérations, de l'augmentation de la valeur des actifs à honoraires et de l'intensification de la négociation d'actions et des nouvelles émissions. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la perte de revenus courants et le gain avant impôts de 58 M\$ découlant de la vente d'Oppenheimer en janvier 2003 et par le rétrécissement des marges. La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 115 M\$, ou 18 %, principalement à cause de coefficients de perte plus importants et de la croissance des volumes des prêts aux particuliers et aux PME. Les frais autres que d'intérêts ont fléchi de 227 M\$, ou 4 %, surtout en raison de la diminution des charges découlant de la vente d'Oppenheimer et d'une baisse de valeur de 128 M\$ au titre du contrat avec Air Canada au cours de l'exercice précédent. Ces diminutions ont été en partie neutralisées par la hausse de la rémunération liée aux revenus du courtage au détail et des provisions légales.

Marchés mondiaux CIBC

Le bénéfice net a grimpé de 326 M\$, ou 98 %, en regard de 2003. Les revenus ont été comparables à ceux de l'exercice précédent. La hausse des gains des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, a été en partie neutralisée par une diminution des produits bancaires d'investissement et de crédit et des revenus tirés des marchés financiers et des revenus de trésorerie. Le recouvrement net de pertes sur créances soutient la comparaison avec la dotation à la provision pour pertes sur créances de 2003, et reflète de meilleures conditions du crédit et un profil de risque de crédit réduit. La progression de 320 M\$, ou 13 %, des frais autres que d'intérêts est essentiellement attribuable à la provision de 300 M\$ (194 M\$ après impôts) pour les affaires judiciaires liées à Enron.

Siège social et autres

Le bénéfice net a diminué de 405 M\$, ou 94 %, en regard de 2003. Les revenus ont été comparables à ceux de l'exercice précédent. Le recouvrement des pertes sur créances a fléchi de 78 M\$, en raison d'une diminution de la reprise sur provision générale pour pertes sur créances de 75 M\$, comparativement à 150 M\$ pour l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 30 M\$, surtout en raison de la hausse des frais des projets d'infrastructure, y compris ceux liés à la gouvernance. L'économie d'impôts a fléchi de 292 M\$ en raison du recouvrement d'impôts payés en trop, déduction faite d'une provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs américains en 2003.

GROUPES FONCTIONNELS

NOS PRIORITÉS

Administration

Le groupe Administration comprend la conformité, les communications et affaires publiques, le secrétaire général, les ressources humaines, la vérification interne et la sécurité de l'entreprise, les services juridiques, l'ombudsman, la protection des renseignements personnels, les dons et la commandite. Ce groupe assure collectivement le leadership à l'égard des questions de gouvernance et de contrôle et prend part à une vaste gamme de services de soutien. Au cours de l'exercice, le groupe a dirigé un certain nombre d'initiatives, dont l'amélioration du cadre intégré de contrôle, le renouvellement du code de conduite, le lancement d'un Bureau de la protection des renseignements personnels et la mise en œuvre d'un nouveau cadre de politiques afin d'appuyer l'élaboration et le renouvellement des politiques. Le groupe a lancé un système d'apprentissage en ligne amélioré afin d'offrir une formation axée sur les activités de l'entreprise ainsi que sur les questions réglementaires et les questions d'ordre juridique et de réputation dans toute la CIBC. Le groupe a également poursuivi la consolidation de la vision, de la mission et des valeurs de la CIBC, en offrant une formation sur le leadership pour la haute direction et en élaborant des programmes d'orientation en ligne pour les nouveaux employés, directeurs, agents contractuels et membres de la haute direction.

- Garder une position de leadership au chapitre du contrôle et des processus de gouvernance
- Continuer à favoriser une culture d'entreprise qui appuie la vision, la mission et les valeurs de la CIBC
- Élaborer et présenter des programmes qui rehaussent la réputation de la CIBC et gagner la confiance des parties intéressées
- Améliorer la productivité des services administratifs

Expansion de l'entreprise

Le groupe Expansion de l'entreprise participe grandement à la création de valeur à long terme en encourageant l'esprit d'entreprise et en dirigeant le processus de planification stratégique de la CIBC. Le groupe travaille à maximiser la valeur du portefeuille d'entreprises de la CIBC par la recherche, l'évaluation et l'exécution d'opérations, dont des acquisitions, des dessaisissements et d'autres types d'alliances. En 2005, le groupe a joué un rôle essentiel dans la vente de Juniper Financial Corp. et d'EDULINX Canada Corporation, dans la vente de la participation restante de la CIBC dans Global Payments Inc. ainsi que dans la vente d'une participation dans la Republic Bank Limited, banque située à Trinidad. De plus, le groupe a aidé à faire l'acquisition, le 1^{er} novembre 2005, de la participation minoritaire dans INTRIA Items Inc., filiale de la CIBC, qui était détenue par Fiserv Solutions of Canada Inc. Le groupe a continué de faire équipe avec les secteurs d'activité de la CIBC pour rechercher des possibilités d'assurer leur croissance et d'accroître la valeur des entreprises existantes en cédant ou en acquérant des contrats ou des actifs. De plus, le groupe gère les relations stratégiques de la CIBC avec FirstCaribbean International Bank (FCIB) et les coentreprises CIBC Mellon afin de maximiser leur contribution pour les actionnaires.

- Continuer de faire équipe avec les secteurs d'activité stratégiques de la CIBC pour accroître encore la valeur du portefeuille d'entreprises de la CIBC
- Assurer une planification stratégique et une exécution des opérations
- Accroître le bénéfice de la CIBC tiré de ses placements dans FCIB et CIBC Mellon
- Élaborer des options et possibilités d'acquisitions, de dessaisissements et de coentreprises futurs

Finance

Le groupe Finance fournit des services financiers aux entreprises de la CIBC au moyen de processus efficaces de gouvernance et d'aide à la décision. Ces services comprennent la production de rapports financiers, de rapports de gestion et de rapports réglementaires, la tenue de registres comptables, l'analyse et la planification financières, la planification et l'observation fiscales, la liaison avec les investisseurs de la CIBC, les contrôles internes et les services généraux de la CIBC, qui incluent les fonctions Services immobiliers, le Groupe des services de consultation et Approvisionnement mondial et Traitement des paiements. Le groupe Finance effectue régulièrement des revues du rendement des secteurs d'activité, qui constituent des données importantes lors des processus d'attribution des ressources et de la rémunération incitative. De plus, le groupe fournit des conseils financiers sur les occasions d'affaires et les opérations commerciales de la CIBC. En 2005, le groupe a continué de se concentrer sur l'amélioration des processus de contrôle afin de satisfaire aux exigences grandissantes en matière de gouvernance en dirigeant les efforts de la CIBC en vue de toujours respecter les exigences de l'article 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley et de l'accord de Bâle II sur les fonds propres.

- Continuer d'améliorer et de raffermir les systèmes et les processus de contrôle
- Élaborer et diriger des initiatives à l'échelle de la CIBC axées sur la réalisation d'efficacités à long terme en matière de coûts
- Continuer de relever le niveau et la qualité de l'information à fournir aux investisseurs

Technologie et opérations (T&O)

Le groupe Technologie et opérations fournit les systèmes technologiques et les processus opérationnels assurant la marche des entreprises de la CIBC à l'échelle mondiale. En 2005, le groupe a réalisé d'importants projets technologiques qui ont contribué à la croissance des principales activités de la CIBC et a poursuivi son plan stratégique visant la prestation d'un meilleur service à coût moindre. Le groupe a poursuivi la consolidation et l'intégration de la plate-forme technologique et de l'infrastructure de télécommunications, ce qui a favorisé l'efficacité et les économies de coûts. Le groupe a réalisé d'importants progrès en matière de réingénierie fondamentale des processus administratifs et des contrôles. Les améliorations technologiques ainsi obtenues ont entraîné l'automatisation et la standardisation de tâches manuelles, assurant la conversion de l'ensemble des centres bancaires du Canada à un environnement d'exploitation unique et libérant les employés en centres bancaires pour qu'ils se consacrent à la vente et au service à la clientèle. Le groupe a également joué un rôle important dans le respect des exigences de réglementation et de conformité qui ont été une priorité pour la CIBC en 2005. Les améliorations de systèmes, les outils pour les employés et la formation sur le service à la clientèle témoignent de l'engagement de la CIBC à offrir un service de premier ordre.

- Consolider la culture établie axée sur le service à la clientèle et l'amélioration continue du groupe Technologie et opérations
- Réaliser les programmes à long terme visant à simplifier et à rationaliser l'infrastructure technologique et à effectuer la réingénierie des processus d'exploitation et de la prestation des services afin de réaliser des économies, d'améliorer le service et de rehausser les contrôles
- Se concentrer sur les gens par la réalisation de programmes améliorés de reconnaissance, d'apprentissage, de communications et d'avancement

Trésorerie et gestion du risque (TGR)

La gestion du risque du groupe TGR reste au cœur de la stratégie de la CIBC visant à bâtir les assises d'une croissance durable. En 2005, le groupe et Marchés mondiaux CIBC ont continué à faire équipe pour réduire les risques liés aux prêts aux grandes entreprises et aux placements des Services de banque d'affaires et à leurs concentrations, puisque la CIBC a dépassé ses objectifs dans ces deux domaines. L'amélioration du risque de marché lié à l'infrastructure de gestion de la CIBC est une priorité immédiate afin de soutenir la croissance des activités. Pour jouir d'une vigueur soutenue, la CIBC doit veiller à la solidité de son capital. Le groupe TGR et d'autres collaborateurs travaillent à des initiatives diverses pour maintenir les ratios de fonds propres de la CIBC. Le risque lié au marché est demeuré faible. Le groupe mesure, surveille et contrôle le taux d'intérêt, la liquidité ainsi que les ressources et les risques connexes. Tous les employés de la CIBC gèrent le risque opérationnel, incluant le risque lié à la réputation et le risque juridique, tandis que c'est au groupe TGR qu'il revient de le mesurer, de le surveiller et de le contrôler. Le groupe TGR et le groupe Technologie et opérations dirigent les efforts de la CIBC dans le cadre du programme de l'accord de Bâle II sur les fonds propres.

- Gérer les risques et les réaffecter à des activités à rendement élevé ou de croissance stratégique à l'appui des objectifs de la CIBC
- Garder un objectif de ratio des fonds propres de première catégorie de la CIBC d'au moins 8,5 % et un objectif de ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %
- Continuer de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque de crédit, de marché et d'illiquidité ainsi que le risque opérationnel (dont le risque lié à la réputation et le risque juridique)

Gestion du risque

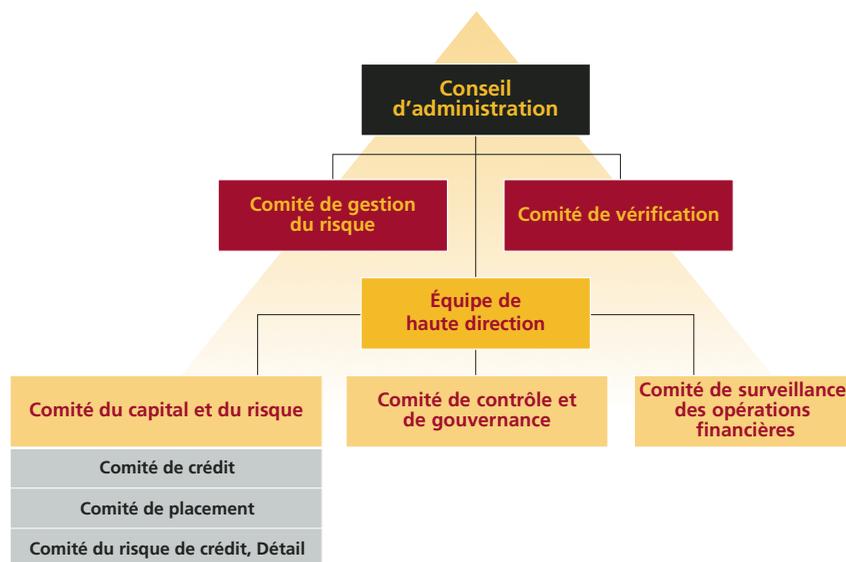
VUE D'ENSEMBLE

La présente section explique comment nous gérons le risque et les ressources au bilan et décrit nos efforts pour nous conformer à l'accord de Bâle II sur les fonds propres. Nous gérons le risque et les ressources connexes au bilan en fonction de niveaux de tolérance établis par nos comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Pour ce faire, nous avons établi un cadre global dans lequel entrent en jeu des politiques, procédures et normes de mesure, de surveillance et de contrôle qui assurent une gestion active et efficace de nos risques et de nos ressources au bilan. Notre structure de gestion du risque est présentée dans le diagramme ci-dessous. En 2005, toutes les politiques de gestion du risque ont été approuvées ou renouvelées par les comités du conseil et les comités de gestion applicables. Des renseignements additionnels sur la gestion du risque par les comités du conseil et les comités de gestion sont donnés à la section Gouvernance.

De nombreux groupes contribuent à la gestion du risque, notamment :

- La division Trésorerie qui s'occupe du financement à l'échelle de l'entreprise et de la gestion de l'actif et du passif, des liquidités, de l'encaisse et des garanties, s'assure que notre structure du capital est solide et efficace, et gère le capital de nos filiales, de nos sociétés affiliées et de nos entités juridiques.
- La division Gestion du risque de crédit et de placement qui offre une surveillance indépendante et à l'échelle de l'entreprise du processus d'approbation, de gestion et de contrôle du risque de crédit dans les secteurs de détail et de gros. Elle applique des techniques et des modèles axés sur le marché pour évaluer, surveiller et contrôler les risques liés aux portefeuilles de crédit aux grandes entreprises et de crédit commercial et aux placements des Services de banque d'affaires.
- La division Mesure, suivi et contrôle du risque de la salle de marché qui offre à l'échelle de l'entreprise une surveillance indépendante de la gestion et des activités connexes de mesure, de surveillance et de contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation) à l'échelle de la CIBC, et du risque de crédit dans les activités de négociation de la CIBC.
- Le Groupe du risque opérationnel qui est responsable, en collaboration avec les divisions Production et Infrastructure, de relever, mesurer, surveiller et contrôler le risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise.
- La division Mesure, surveillance et contrôle du bilan qui surveille le processus d'attribution des ressources au bilan et qui offre à l'échelle de l'entreprise une surveillance indépendante de la mesure, de la surveillance et du contrôle du capital économique et d'autres éléments du bilan.

Structure de la gestion du risque



GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités directes de prêt et, dans une moindre mesure, de nos activités de négociation, d'investissement et de couverture. Le risque de crédit est le risque de perte résultant du manquement d'un emprunteur, d'un émetteur ou d'une contrepartie.

Infrastructure

Le comité du capital et du risque (CCR) est responsable de l'examen de nos principales politiques de gestion du risque de crédit. Ces politiques sont approuvées chaque année par le comité de gestion du risque (CGR). Le CCR est également chargé de s'assurer que ces politiques sont mises en application et que les procédures sont en place pour gérer et contrôler le risque de crédit, et il doit aussi s'assurer que la qualité du portefeuille de crédit est conforme à ces politiques.

La haute direction doit faire rapport à intervalles réguliers, au moins chaque trimestre, au CGR sur les questions importantes touchant le risque de crédit, notamment sur chaque opération de crédit, l'observation des politiques, les tendances des portefeuilles, les prêts douteux et le taux de provisionnement pour pertes sur créances. En outre, elle examine les soldes des prêts douteux ainsi que les provisions et les taux de provisionnement pour pertes sur créances avec le comité de vérification, et ce, chaque trimestre.

Politiques, procédures et normes

Nos politiques, procédures et normes de gestion du risque de crédit définissent notre intérêt à l'égard du risque de crédit ainsi que les paramètres détaillés d'après lesquels ce risque est contrôlé. Les politiques établissent les fondements selon lesquels le crédit est accordé, mesuré et présenté. Nous disposons de politiques pour le contrôle du risque de crédit du portefeuille des prêts à la consommation comme du portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris toutes les activités de couverture.

Le risque environnemental est intégré au processus global d'évaluation du crédit, qui comprend des normes de gestion du risque environnemental couvrant les prêts aux PME et aux grandes entreprises.

Mesure, surveillance et contrôle

La responsabilité de mesurer et de surveiller au jour le jour le risque de crédit revient au groupe TGR. Le groupe s'acquitte de cette responsabilité par l'établissement de politiques d'octroi de prêts, l'approbation de tous les modèles utilisés pour l'évaluation du risque des prêts aux entreprises et aux gouvernements et la notation des prêts personnels, l'exercice du pouvoir d'approbation à l'égard d'opérations de crédit, la surveillance de l'exposition au risque par rapport aux politiques et aux limites, et la gestion des prêts en souffrance, des prêts à risque élevé et des prêts douteux par des groupes spécialisés.

Le groupe TGR utilise également des techniques axées sur le marché dans la gestion de la composante risque de crédit du capital économique. Le groupe applique des modèles de crédit perfectionnés pour analyser le portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Les positions à risque élevé et les positions concentrées sont réduites au moyen de la vente directe de prêts, de couvertures sous forme de dérivés de crédit ou d'opérations structurées. De plus, des positions de crédit précises sont ajoutées au portefeuille dans le but de le diversifier et d'en améliorer les rendements.

Prêts à la consommation

Les prêts à la consommation, qui se composent de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit et de prêts personnels, y compris les prêts étudiants, sont traités au moyen de techniques statistiques, comme les méthodes d'évaluation par point du crédit et les modèles de gestion informatisée des prêts. Ces techniques sont bien adaptées à la détermination et à la gestion du risque lié aux portefeuilles qui comportent un nombre élevé d'opérations en montants relativement petits. Notre portefeuille de prêts à la consommation est bien diversifié afin de garantir que les concentrations par type de consommateurs et de produits ne dépassent pas les limites acceptables.

Les prêts à la consommation constituent 75,7 % (75,0 % en 2004) de notre portefeuille de prêts nets, y compris les acceptations. Ils représentent des emprunteurs, dont les soldes de prêts sont relativement peu élevés. Les prêts hypothécaires à l'habitation, qui comptent pour 69,4 % (68,0 % en 2004) du total du portefeuille des prêts à la consommation, comportent des niveaux de risque de crédit très faibles. Conformément à notre stratégie de gestion de la croissance pour ce secteur, les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 4,6 G\$ au bilan par rapport à l'exercice précédent et de 10,3 G\$, ou 12,2 %, sur une base gérée¹. Notre stratégie de croissance des prêts à la consommation a aussi entraîné une hausse de 9,8 % du portefeuille de prêts personnels (compte non tenu du portefeuille de prêts étudiants abandonné de 1,6 G\$). La réduction de 8,7 % du portefeuille de prêts sur cartes de crédit sous gestion est imputable à la vente de nos activités liées aux cartes de crédit de Juniper¹. Au bilan, le portefeuille de cartes de crédit a affiché un recul de 22,8 % en raison de la titrisation nette de 2,3 G\$ de créances sur cartes de crédit pendant l'exercice. Le portefeuille de prêts étudiants abandonné a continué de diminuer en 2005, en baisse de 24,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Les provisions pour pertes liées au portefeuille de prêts à la consommation de la CIBC en 2005 ont été supérieures aux prévisions en raison de radiations plus élevées qu'il n'est acceptable de prêts personnels non garantis. À l'heure actuelle, la direction passe en revue les politiques, les procédures et les normes sous-jacentes afin d'améliorer le rendement dans ce domaine.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Dans le cas du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, les prêteurs spécialisés évaluent chacune des opérations de crédit et leur accordent une note interne de risque selon une méthode approuvée. Tous les prêts aux entreprises et aux gouvernements reçoivent une note appropriée à leur secteur d'activité, reflétant la probabilité de pertes ou de manquement de la contrepartie compte tenu de la probabilité de pertes et de manquement de la facilité de crédit.

Ces notes internes normalisent la quantification des risques des portefeuilles, aident à surveiller les portefeuilles en plus de servir d'éléments clés à nos modèles fondés sur les risques pour l'attribution de la composante risque de crédit du capital économique. Les notes modifient également le niveau d'approbation requis.

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

Le processus d'approbation est très centralisé, toutes les demandes de crédit étant envoyées à une unité de gestion du risque de crédit de la TGR, qui n'a aucun lien avec les activités de montage de prêts. Les pouvoirs d'approbation sont bien définis et dépendent du niveau de risque et du montant demandé. Dans certains cas, les demandes de crédit doivent être soumises au CGR pour approbation.

Chaque risque de crédit est constamment surveillé et, au moins chaque année, une évaluation complète du risque est effectuée et consignée en dossier. Les comptes très risqués sont surveillés de près et sont revus au moins chaque trimestre. De plus, un groupe spécialisé de restructuration gère les prêts très risqués pour en minimiser les pertes.

Nous diversifions le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements en surveillant le risque par rapport aux limites fixées pour la concentration de prêts pour des emprunteurs ou des groupes d'emprunteurs liés donnés ou dans une région ou un secteur particulier et selon les produits ou les types de prêts.

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) constituent 24,3 % (25,0 % en 2004) de l'ensemble de notre portefeuille de crédit net, en hausse de 0,3 % par rapport à l'exercice précédent. Nous gérons notre exposition à un emprunteur ou groupe d'emprunteurs liés donnés en faisant preuve de rigueur à l'égard des normes de prise ferme, des ventes de prêts et des activités de couverture.

Le portefeuille est diversifié par secteur d'activité, le plus important, à savoir les prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation, correspondant à 18,9 % (13,9 % en 2004) du total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations).

Du point de vue géographique, 90,8 % (90,3 % en 2004) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements se retrouvent en Amérique du Nord, et le reliquat, principalement en Europe, au Royaume-Uni et en Asie-Pacifique. Le risque-pays est le risque de faire affaire dans ou avec un pays donné et reflète les risques économiques, politiques, sociaux, institutionnels et autres. Les notes de risque-pays attribuées à chaque pays sont passées en revue chaque année. Nous gérons activement le risque-pays au moyen de

limites imposées sur les risques liés à des pays précis, situés ailleurs qu'en Amérique du Nord. Ces limites établissent le risque-pays maximal acceptable, dont ses sous-composantes, comme les dépôts bancaires et le financement du commerce extérieur.

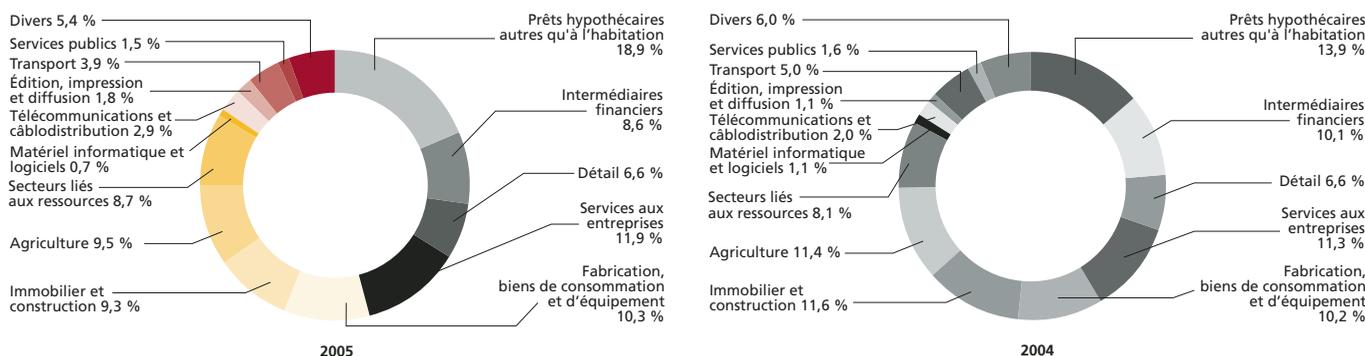
La majeure partie de notre risque de crédit a trait au portefeuille des prêts et des acceptations. Cependant, nous nous livrons aussi à des activités qui nous exposent à des risques de crédit hors bilan. Celles-ci comprennent les arrangements relatifs au crédit et les instruments dérivés, dont une explication est donnée aux notes 22, 24 et 25 afférentes aux états financiers consolidés. Nous gérons ces risques en utilisant le même cadre de gestion du risque de crédit que celui qui est décrit plus haut.

Dérivés de crédit

Nous sommes actifs sur le marché des dérivés de crédit à titre de teneurs de marché répondant aux besoins de nos clients en matière de couverture de crédit ainsi qu'à titre d'agents principaux pour la gestion de nos propres portefeuilles de crédit. Dans la gestion de notre portefeuille global de crédit, nous avons souvent recours, pour réduire le risque de crédit, à des dérivés de crédit relativement à un nom unique et à des titres synthétiques adossés à des prêts avec flux groupés. Les dérivés de crédit servent à atténuer les concentrations de prêts des secteurs d'activité et le risque lié aux prêts relatifs à un nom unique, ou ils s'inscrivent dans le cadre de techniques de diversification du portefeuille.

Les plus importantes concentrations de secteurs couvertes par ces programmes ont été celles du pétrole et du gaz (2,1 G\$) dans les secteurs liés aux ressources, des intermédiaires financiers (1,3 G\$) et de la fabrication de biens d'équipement (451 M\$). Au 31 octobre 2005, le montant nominal de référence relatif à la protection contre le risque de crédit (y compris les titres synthétiques adossés à des prêts avec flux groupés) s'élevait à 6,2 G\$, dont 4,0 G\$ de dérivés de crédit relativement à un emprunteur.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) par secteur¹



1) Le classement par secteur est un résumé. Pour plus de détails, voir la section Information financière annuelle supplémentaire.

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les dérivés de crédit, les marchandises, les actions, les devises et les taux d'intérêt. Nous mesurons et gérons le risque de crédit sur nos contrats de dérivés en tenant compte de la valeur au prix du marché de chaque contrat et d'une estimation prudente du risque potentiel futur pour chaque opération. Nous avons recours à des méthodes de simulation statistiques et tenons compte de tout arrangement d'atténuation des risques ayant force obligatoire pour chaque débiteur, telle que les accords de compensation ou de marge. En vertu d'un tel accord, nous obtenons une garantie de nos contreparties ou nous engageons à fournir une garantie à ces dernières, consistant principalement en comptant ou en valeurs négociables qui sont réévaluées régulièrement.

Le risque de crédit lié aux dérivés auquel nous nous exposons représente divers types de produits. Les contreparties de qualité supérieure comptent pour 92,5 % (91,1 % en 2004) de ce risque. Nous mesurons et surveillons activement le risque de crédit découlant de nos activités liées aux instruments dérivés.

Prêts douteux

Bien que nous demeurions vigilants en matière de risque en surveillant continuellement tous les risques de crédit, nous gérons activement tous les comptes de prêts douteux.

Au cours de l'exercice, des prêts de 1,7 G\$ ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, ce qui représente une baisse de 239 M\$ par rapport à 2004. Dans l'ensemble, les nouvelles inscriptions au Canada ont augmenté de 88 M\$, tandis que les nouvelles inscriptions à l'étranger ont chuté de 327 M\$, dont une tranche de 153 M\$ pour les États-Unis.

La réduction des prêts douteux bruts par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes a totalisé 861 M\$, en baisse de 387 M\$ par rapport à 2004. Cette baisse tient compte d'une somme de 335 M\$ relative aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, et d'une diminution de 52 M\$ des prêts à la consommation. Pour l'exercice, les radiations ont totalisé 1,0 G\$, soit une hausse de 41 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les radiations liées aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ont compté pour 49 M\$ de cette progression, les radiations liées aux prêts à la consommation ayant chuté quant à elles de 8 M\$.

VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX NETS¹

En millions de dollars, au 31 octobre et exercices terminés le 31 octobre	2005			2004			2003		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation ²	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation ²	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation ²	Total
Prêts douteux bruts									
Solde au début de l'exercice	723 \$	386 \$	1 109 \$	975 \$	401 \$	1 376 \$	1 864 \$	411 \$	2 275 \$
Nouveaux prêts douteux	476	1 226	1 702	717	1 224	1 941	1 098	1 114	2 212
Reclassés dans les prêts productifs, remboursés ou vendus	(428)	(433)	(861)	(763)	(485)	(1 248)	(1 371)	(428)	(1 799)
Prêts douteux bruts avant radiations	771	1 179	1 950	929	1 140	2 069	1 591	1 097	2 688
Radiations	(255)	(746)	(1 001)	(206)	(754)	(960)	(616)	(696)	(1 312)
Solde à la fin de l'exercice	516 \$	433 \$	949 \$	723 \$	386 \$	1 109 \$	975 \$	401 \$	1 376 \$
Provision spécifique									
Solde au début de l'exercice	414 \$	387 \$	801 \$	437 \$	418 \$	855 \$	595 \$	443 \$	1 038 \$
Radiations	(255)	(746)	(1 001)	(206)	(754)	(960)	(616)	(696)	(1 312)
Dotations	88	668	756	86	617	703	741	552	1 293
Transfert aux prêts destinés à la vente	—	—	—	—	—	—	(292)	—	(292)
Recouvrements	41	83	124	109	106	215	74	108	182
Écart de conversion et autres rajustements	(8)	(11)	(19)	(12)	—	(12)	(65)	11	(54)
Solde à la fin de l'exercice ³	280 \$	381 \$	661 \$	414 \$	387 \$	801 \$	437 \$	418 \$	855 \$
Prêts douteux nets									
Solde au début de l'exercice	309 \$	(1)\$	308 \$	538 \$	(17)\$	521 \$	1 269 \$	(32)\$	1 237 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(207)	47	(160)	(252)	(15)	(267)	(889)	(10)	(899)
Variation nette de la provision	134	6	140	23	31	54	158	25	183
Solde à la fin de l'exercice ³	236 \$	52 \$	288 \$	309 \$	(1)\$	308 \$	538 \$	(17)\$	521 \$
Prêts douteux bruts moins provision spécifique en pourcentage des actifs connexes ⁴			0,17 %			0,19 %			0,33 %

1) Les prêts douteux comprennent des prêts destinés à la vente de néant (néant en 2004; 58 M\$ en 2003), des substituts de prêts de néant (1 M\$ en 2004; 30 M\$ en 2003) et des provisions pour pertes sur créances de néant (1 M\$ en 2004; 3 M\$ en 2003) liées aux substituts de prêts.

2) Une provision spécifique est établie pour un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits en fonction des ratios historiques des sommes radiées et des encours. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux, puisque chaque prêt est généralement classé comme prêt douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat.

3) Le solde exclut les provisions pour lettres de crédit d'un montant total de 2 M\$ (2 M\$ en 2004; 1 M\$ en 2003).

4) Les actifs connexes incluent les prêts, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, les acceptations, les substituts de prêts et les prêts destinés à la vente.

Provision pour pertes sur créances

La provision totale pour pertes sur créances se compose de provisions spécifiques et d'une provision générale inscrites au bilan.

Les provisions spécifiques sont généralement comptabilisées seulement à partir du moment où les prêts sont établis comme douteux. En ce qui concerne les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les provisions spécifiques sont établies au moyen d'évaluations continues du portefeuille pour chacun des comptes, lorsque l'existence de prêts douteux est constatée. Les provisions spécifiques pour les prêts à la consommation sont déterminées d'après des ratios historiques de radiations des soldes arriérés.

La provision générale est constituée pour les pertes sur créances que recèlent les portefeuilles de crédit, mais qui n'ont pas encore été établies de manière spécifique. Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale, s'applique comprennent les prêts aux entreprises et les acceptations, les prêts à la consommation et les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements et les lettres de crédit. La provision générale ne s'applique pas aux facilités de crédit et aux prêts douteux, car des provisions spécifiques sont constituées à cet égard.

Le montant de la provision générale est établi en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment la taille du portefeuille, les niveaux de pertes prévues associés aux différents portefeuilles de crédit, les profils de risque relatifs des portefeuilles, la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront spécifiquement relevées et une provision spécifique sera établie, notre opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles et les indications d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres de calcul de la provision générale sont revus et mis à jour chaque trimestre, à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général. La direction passe en revue le calcul correspondant de la provision générale chaque trimestre.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation du risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaut associée à chaque évaluation du risque, ainsi que d'après les estimations des pertes compte tenu des défauts. La probabilité de défaut rend compte de nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défauts sur les marchés publics de la dette. Les estimations des pertes liées aux cas de défaut sont fondées sur nos résultats pour les exercices précédents. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont déterminées à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques.

Au 31 octobre 2005, la provision spécifique pour pertes sur créances s'établissait à 663 M\$, soit 140 M\$ de moins qu'en 2004. Cette variation s'explique par une baisse de 134 M\$ du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et de 6 M\$ du portefeuille de prêts à la consommation. La baisse du portefeuille des prêts à la consommation, liée aux opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit et à la réduction de la provision pour le portefeuille des prêts étudiants abandonné, est compensée en partie par les hausses des prêts personnels.

La direction est d'avis que la provision totale pour pertes sur créances, au 31 octobre 2005, y compris la provision générale de 1,6 G\$, était appropriée compte tenu de la composition du portefeuille de crédit et de la performance économique favorable sur nos principaux marchés de crédit.

Les ajouts futurs à la provision ou les prélèvements futurs de la provision seront influencés par l'évaluation continue des risques liés au portefeuille de prêts et l'évolution de la conjoncture économique.

Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est la somme imputée aux résultats qui augmente la provision totale pour pertes sur créances à un degré que la direction juge approprié pour couvrir toutes les pertes probables liées aux créances du portefeuille, compte tenu de la conjoncture du moment et de la protection contre le risque de crédit acquise.

La dotation à la provision pour pertes sur créances imputée aux résultats a atteint 706 M\$ (628 M\$ en 2004; 1 143 M\$ en 2003). La provision spécifique pour pertes sur créances s'est élevée à 756 M\$ (703 M\$ en 2004; 1 293 M\$ en 2003). La provision spécifique pour pertes sur créances attribuable aux prêts à la consommation en 2005, qui a augmenté à 668 M\$ en raison de la croissance continue du portefeuille et des coefficients de perte plus élevés pour les prêts personnels non garantis, est compensée en partie par les titrisations et l'amélioration de la qualité de crédit des cartes de crédit. La légère hausse du portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements, qui reflète l'amélioration des secteurs liés aux institutions financières et à l'agriculture, est neutralisée par les hausses enregistrées dans les secteurs de la fabrication, de l'immobilier et des ressources.

La provision générale, réduite de 50 M\$ en 2005, fléchissant à 975 M\$, par suite surtout des réductions dans les portefeuilles des cartes et des prêts étudiants, a été compensée en partie par les hausses du portefeuille de prêts aux particuliers.

DOTATION À LA PROVISION POUR (RECouvreMENT DE) PERTES SUR CRÉANCES

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004	2003
Canada			
Prêts hypothécaires à l'habitation	7 \$	2 \$	3 \$
Prêts étudiants	–	(37)	–
Particuliers	378	265	170
Cartes de crédit	282	370	366
Total des prêts à la consommation	667	600	539
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(2)	(4)	2
Institutions financières	3	3	1
Commerce de détail et services	50	45	97
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	41	31	28
Immobilier et construction	5	(11)	(1)
Agriculture	18	63	35
Secteurs des ressources	(3)	(2)	4
Télécommunications, médias et technologie	6	5	(10)
Transport	2	–	17
Services publics	–	(1)	8
Divers	2	2	6
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	122	131	187
	789	731	726
États-Unis			
Total des prêts à la consommation	1	17	13
Institutions financières	(1)	(1)	7
Commerce de détail et services	(4)	(5)	37
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	(1)	(16)	36
Immobilier et construction	–	(5)	(1)
Secteurs des ressources	(13)	(29)	18
Télécommunications, médias et technologie	(1)	(26)	20
Transport	–	2	7
Services publics	–	–	12
	(19)	(63)	149
Autres pays			
Institutions financières	(3)	54	(1)
Commerce de détail et services	(3)	(7)	117
Immobilier et construction	–	(3)	(3)
Agriculture	(1)	–	–
Secteurs des ressources	–	(9)	6
Télécommunications, médias et technologie	(6)	1	30
Services publics	(1)	(1)	41
	(14)	35	190
Portefeuille des prêts destinés à la vente	–	–	228
Pertes sur créances portées aux résultats :			
Provision spécifique	756	703	1 293
Provision générale	(50)	(75)	(150)
Total des pertes sur créances portées aux états des résultats consolidés	706 \$	628 \$	1 143 \$
En pourcentage du total des prêts et acceptations nets	0,48 %	0,44 %	0,82 %

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché découle de nos positions sur les valeurs mobilières et les dérivés de nos portefeuilles de négociation ainsi que de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placement et de nos activités autres que de négociation. Il s'agit du risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux et le prix des marchandises ou le cours des actions.

Infrastructure

Nous assurons la gestion du risque de marché au moyen d'un cadre de contrôle interne intégré. Dans nos principaux centres de négociation, un directeur spécialisé en risque de marché, aidé de directeurs régionaux, Risques, supervise chaque secteur d'activité, assurant ainsi une protection complète en matière de risque.

Les données des systèmes de négociation sont regroupées dans une base de données centrale sur la gestion du risque de marché. Nous produisons chaque jour un rapport détaillé sur le risque ainsi qu'un sommaire de surveillance des limites, documents qui sont fondés sur les activités de négociation de la journée précédente. Ce rapport donne un aperçu du risque de marché à l'échelle de l'entreprise et fait partie intégrante de l'examen des positions à risque. Chaque jour, toutes les positions à risque sont surveillées, et celles qui dépassent les limites autorisées sont signalées sans tarder à la haute direction. Des rapports sur l'observation générale des limites de risques sont aussi produits et examinés chaque semaine.

Politiques, procédures et normes

Les politiques, procédures et normes en matière de gestion du risque de marché sont approuvées par le CGR et le CCR.

Nous avons élaboré des politiques exhaustives de gestion du risque de marché relativement à la détermination et à la mesure des divers types de risque de marché ainsi qu'à l'établissement des limites à l'intérieur desquelles nous gérons notre risque global. Ces politiques contiennent un énoncé explicite des niveaux de tolérance au risque, qui sont exprimés selon des mesures statistiques de la valeur à risque (VAR) et des pertes sous contrainte selon la pire éventualité possible.

Nous recourons à une approche à trois niveaux, comme suit, pour définir le risque de marché et les limites d'essais sous contrainte relativement au risque que nous pouvons assumer dans nos activités de négociation et nos activités autres que de négociation :

- Les limites de première catégorie constituent nos limites générales pour le risque de marché et le scénario de la pire éventualité.
- Les limites de deuxième catégorie sont conçues pour contrôler le profil de risque de chaque secteur.
- Les limites de troisième catégorie sont confiées au pupitre de négociation et sont conçues pour contrôler la concentration du risque et l'incidence de situations sous contrainte touchant expressément les comptes.

Les limites de première catégorie sont établies par l'équipe de haute direction, conformément aux politiques sur la tolérance au risque approuvées par le CGR; les limites de deuxième et troisième catégories sont approuvées au niveau de direction approprié pour le risque assumé.

Les politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles de courbes de rendement et d'évaluation, et sont alignées sur les conventions comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation au prix du marché et l'évaluation indépendante des positions.

Mesure, surveillance et contrôle

Le risque de marché est surveillé quotidiennement en fonction des limites de risque approuvées, et des processus de contrôle sont en place afin d'assurer que seules des activités approuvées sont entreprises. Nous utilisons différentes méthodes pour mesurer le risque :

- la VAR, qui permet la comparaison significative des risques inhérents à différentes entreprises et catégories d'actifs;
- les essais sous contrainte et l'analyse de scénarios, qui fournissent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes;
- les essais à rebours, qui confirment l'efficacité de la quantification du risque par voie d'analyse des résultats réels et théoriques.

Valeur à risque

Notre méthode de VAR est fondée sur l'étude statistique des probabilités qui utilise la volatilité et les corrélations pour quantifier le risque en dollars. La VAR mesure la perte potentielle que peuvent causer des fluctuations défavorables du marché en un jour et qui, sur des marchés normaux, ont moins de 1 % de probabilité de se produire, d'après des données historiques et l'expérience récente sur le marché. La VAR met en jeu de nombreux facteurs de risque, et elle est calculée au moyen de la volatilité historique de chaque facteur de risque et des corrélations historiques connexes entre ces facteurs, et est mise à jour régulièrement. Une VAR globale est obtenue par le regroupement des modèles de VAR pour chaque taux d'intérêt, écart de taux, action, risque de change et de marchandises avec la réduction découlant de l'incidence sur le portefeuille du regroupement de ces risques.

Essais sous contrainte et analyse de scénarios

Les essais sous contrainte et l'analyse de scénarios sont conçus pour mieux comprendre les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales.

Nos essais sous contrainte mesurent l'incidence sur la valeur des portefeuilles de nombreux mouvements extrêmes de prix du marché. Dans le cadre de la méthode des essais sous contrainte, on suppose qu'aucune mesure n'est prise pour atténuer le risque au cours de l'événement posant des conditions de contrainte, ce qui reflète ainsi la diminution de la liquidité qui accompagne souvent les crises qui secouent le marché.

Notre méthode d'analyse de scénarios permet de simuler l'incidence sur les résultats d'événements extrêmes sur le marché jusqu'à concurrence d'un trimestre. Les scénarios sont mis au point au moyen de données historiques réelles du marché pendant des périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des directeurs de risques.

Parmi les scénarios historiques, mentionnons le krach boursier de 1987, la période de resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis en 1994, la crise déclenchée en Russie en 1998 et les événements du marché qui ont suivi le 11 septembre 2001. Les scénarios hypothétiques comprennent des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie.

Nos essais sous contrainte et l'analyse de scénarios de base sont effectués tous les jours, et d'autres analyses ponctuelles sont faites au besoin. Des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable du portefeuille global en vertu de tout scénario de la pire éventualité ainsi qu'à l'égard de l'incidence des essais sous contrainte sur chaque portefeuille et par catégorie d'actifs.

Essais à rebours

Pour chacun et pour l'ensemble de nos portefeuilles de négociation, le processus d'essais à rebours sert à confirmer que les bénéfices ou les pertes réels sont conformes aux hypothèses statistiques du modèle VAR. À ce processus se greffe le calcul d'un résultat hypothétique ou statique. Ces résultats représentent le changement théorique de la valeur des portefeuilles en raison des variations quotidiennes des cours, à savoir les portefeuilles de clôture le jour précédent, en supposant que le contenu du portefeuille soit demeuré le même. Le BSIF exige la comparaison de ces résultats statiques quotidiens et de la VAR.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des instruments financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement et à des fins de négociation pour notre propre compte.

Les revenus de négociation (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts) proviennent de ces opérations. Les instruments négociés comprennent des titres d'emprunt, des titres de participation, et les dérivés de change, de taux d'intérêt, de marchandises, d'actions et de crédit. Les positions sont constatées à la juste valeur.

La composition des risques du marché par catégorie de risque et risque total figure dans le tableau de la VAR par catégorie de risque ci-dessous. Ces risques sont liés entre eux et l'effet de diversification reflète la réduction du risque attribuable au regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les risques de taux d'intérêt et d'écart de taux associés aux activités de négociation découlent de nos activités sur les marchés de la dette et des dérivés mondiaux, plus particulièrement des opérations conclues sur les marchés canadiens, américains et européens. Les principaux instruments utilisés sont les titres de créance de gouvernements et d'entreprises ainsi que les dérivés de taux d'intérêt et de crédit. La majeure partie des risques de change liés aux activités de négociation résulte d'opérations mettant en cause le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de perte sur actions sont ceux auxquels nous sommes exposés sur les marchés boursiers américains, canadiens et européens. Les risques de négociation liés aux marchandises découlent principalement de nos opérations où sont utilisés des indices nord-américains du gaz naturel et du pétrole. Au cours de l'exercice 2005, les niveaux globaux de risque ont été en général légèrement plus élevés qu'en 2004, compte tenu des niveaux plus élevés de risque lié aux actions, en partie contrebalancés par la réduction du risque lié au change et du risque lié aux marchandises. Les limites relatives à une exposition directionnelle importante et à la gestion des stocks de valeurs actives ont largement contribué à restreindre les risques.

VAR PAR CATÉGORIE DE RISQUE – PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION¹

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercices terminés le 31 octobre	2005				2004			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	3,4 \$	4,3 \$	7,4 \$	2,2 \$	6,0 \$	4,4 \$	8,8 \$	2,1 \$
Risque d'écart de taux	2,6	2,7	4,0	2,0	2,9	2,7	5,0	2,2
Risque lié aux actions	5,1	6,0	8,1	4,2	4,7	5,2	7,4	4,3
Risque de change	0,1	0,3	1,3	0,1	0,2	0,7	2,1	0,2
Risque lié aux marchandises	1,1	1,3	2,9	0,8	2,0	1,5	3,2	0,8
Effet de diversification ²	(6,0)	(6,7)	négl.³	négl.³	(7,0)	(7,2)	négl. ³	négl. ³
Risque total	6,3 \$	7,9 \$	9,8 \$	6,0 \$	8,8 \$	7,3 \$	10,5 \$	5,4 \$

1) Le portefeuille de négociation est défini selon la politique de la CIBC, conformément aux lignes directrices fixées par le BSIF en matière de suffisance du capital.

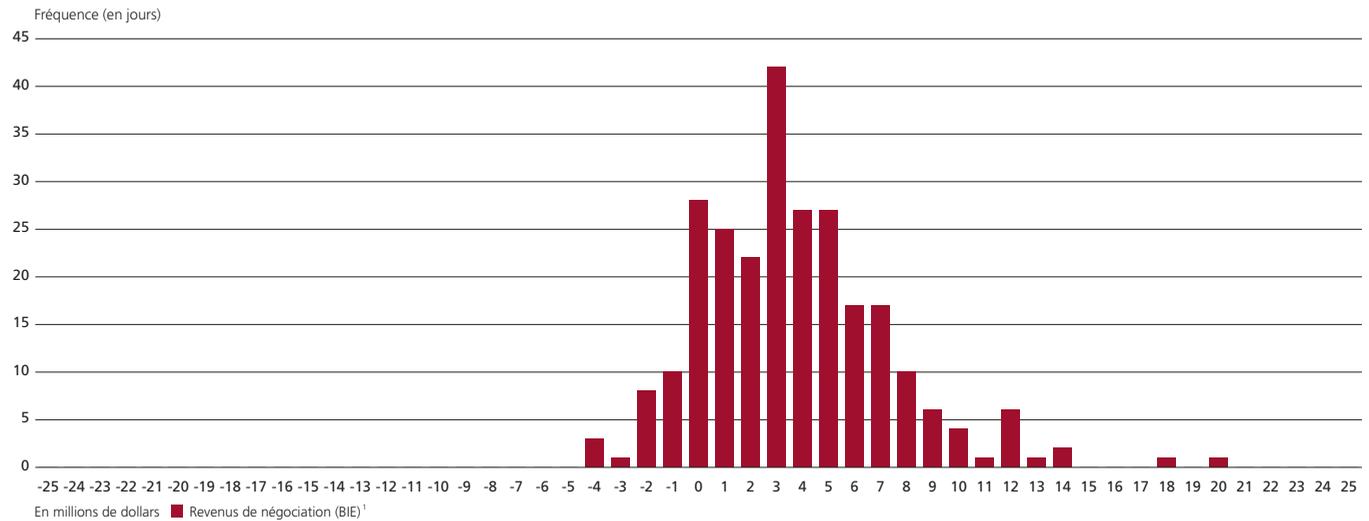
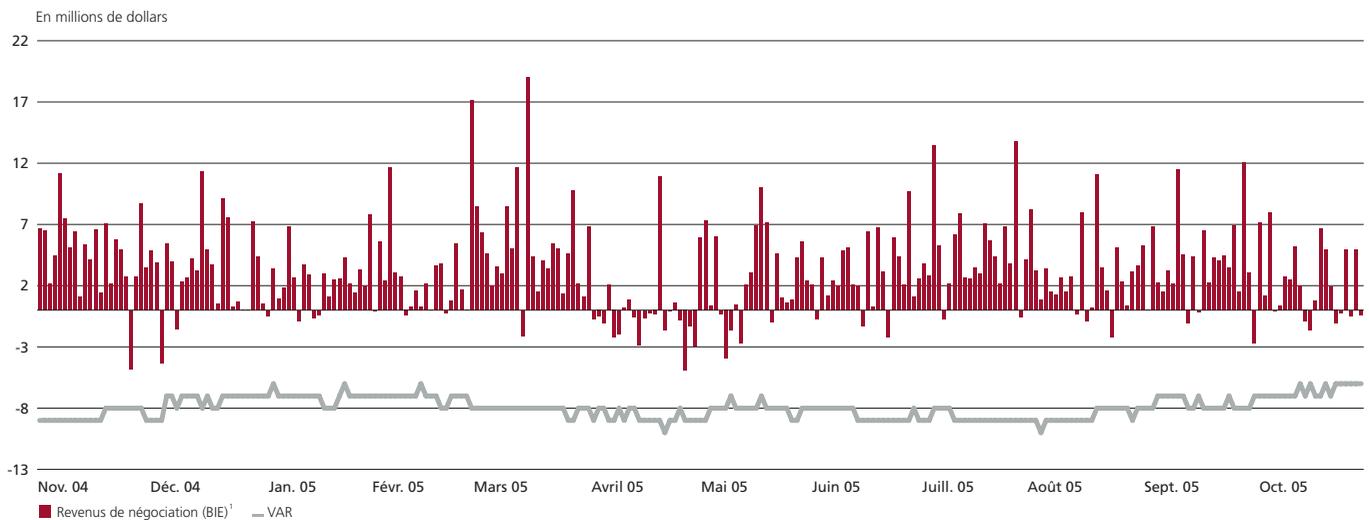
2) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

3) Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

En 2005, les revenus de négociation se sont élevés à 820 M\$ (725 M\$ en 2004; 778 M\$ en 2003), et les revenus de négociation (BIE)¹, à 996 M\$ (863 M\$ en 2004; 896 M\$ en 2003). L'histogramme ci-après présente la distribution de fréquence des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ pour 2005, exclusion faite de 181 M\$ (néant en 2004) ayant trait à la consolidation des EDDV, qui ne peuvent pas être affectés efficacement à des journées en particulier. Les revenus de négociation (BIE)¹ ont été positifs pour 81 % des jours en 2005, comparativement à 90 % en 2004 et à 85 % en 2003.

Les pertes découlant des activités de négociation n'ont jamais dépassé la VAR pendant l'exercice. Les revenus quotidiens moyens de négociation (BIE)¹ se sont élevés à 3,1 M\$ en 2005, comparativement à 3,5 M\$ en 2004 et à 3,7 M\$ en 2003. Le graphique d'essais à rebours des revenus de négociation (BIE)¹ et de la VAR ci-après compare les revenus quotidiens réels de négociation (BIE)¹ en 2005 et les mesures de VAR le jour précédent.

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

Distribution de fréquence des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ en 2005**Essais à rebours des revenus de négociation (BIE)¹ c. la VAR**

1) Pour de plus amples précisions, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

Activités autres que de négociation

Les risques de marché découlent également de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placements et d'autres activités qui ne sont pas des activités de négociation. Nous créons et offrons une vaste gamme de produits de détail assortis de diverses caractéristiques de risque de marché. Les changements des conditions du marché, le comportement des clients et la pression exercée par les concurrents peuvent avoir une incidence sur le risque de marché et les marges de détail provenant de ces produits.

Le risque de change découlant du bénéfice net tiré des établissements étrangers et des participations dans ces derniers sont également inclus dans

les activités autres que de négociation. En ce qui a trait aux risques de change du portefeuille autre que de négociation, notre approche vise à minimiser le risque.

La principale composante du risque du marché du portefeuille autre que de négociation (à l'exclusion des portefeuilles de placements) est le risque de taux d'intérêt; le tableau ci-après présente notre valeur à risque des taux d'intérêt du portefeuille autre que de négociation. Au cours de l'exercice 2005, les niveaux de risque ont été généralement plus élevés qu'en 2004, en raison du positionnement adopté en prévision d'une remontée des taux d'intérêt.

VAR POUR LE RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT – PORTEFEUILLE AUTRE QUE DE NÉGOCIATION

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercices terminés le 31 octobre	2005				2004			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	29,9 \$	24,9 \$	31,8 \$	19,4 \$	22,3 \$	21,8 \$	31,5 \$	14,1 \$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités des filiales nationales et étrangères. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques. Les instruments dérivés sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir les risques prévus.

La note 15 afférente aux états financiers consolidés contient un aperçu du risque de taux d'intérêt total du portefeuille autre que de négociation au 31 octobre 2005. Les actifs et passifs au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date d'échéance ou la date de réévaluation contractuelle. Nos informations incluent néanmoins la sensibilité présumée aux taux d'intérêt de certains actifs et passifs (dont les principaux soldes de dépôts et de cartes de crédit) pour refléter notre gestion du risque de taux d'intérêt. La position de risque de taux d'intérêt présentée à la note 15 correspond uniquement au risque auquel nous sommes exposés à une date donnée. Ce risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou l'exercice d'autres options, et de la nature de notre gestion des divers portefeuilles auxquels se rattache la position de risque de taux d'intérêt consolidée.

Le tableau suivant fait état de l'incidence d'une hausse ou d'une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt sur une période de 12 mois, après rajustement pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs.

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT (APRÈS IMPÔTS)

En millions de dollars, exercices terminés	2005	2004
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt		
Incidence sur le revenu net d'intérêts	63 \$	100 \$
Incidence sur les capitaux propres ¹	245	220
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt		
Incidence sur le revenu net d'intérêts	(32)\$	(51) \$
Incidence sur les capitaux propres ¹	(237)	(213)

1) Mesurée selon la valeur actualisée.

Dérivés détenus aux fins de la GAP

Les instruments dérivés sont utilisés aux fins de la GAP. La comptabilité de couverture est appliquée aux dérivés de couverture qui satisfont aux exigences particulières de désignation, de documentation et d'efficacité. Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée, nous modifions le moment de la constatation du revenu des dérivés de couverture afin qu'ils correspondent à la constatation du revenu de l'élément couvert. Les dérivés de couverture qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, aussi appelés couvertures économiques, sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé, les variations de la juste valeur étant constatées aux états des résultats consolidés. Les couvertures économiques entraînent l'instabilité du résultat comptable parce que les éléments couverts sont comptabilisés selon leur coût ou leur coût amorti, tandis que les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur. En ce qui a trait aux couvertures économiques des risques de change, l'incidence des écarts temporaires est constatée dans le revenu autre que d'intérêts – revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. Quant aux autres couvertures économiques, incluant les couvertures de taux d'intérêt et de risque de crédit, les variations de la juste valeur des dérivés de couverture sont comptabilisées dans le revenu autre que d'intérêts, tandis que le revenu provenant des éléments couverts est constaté dans le revenu net d'intérêts. L'asymétrie du traitement comptable entre les dérivés de couverture et les éléments couverts entraîne une instabilité du revenu qui n'est pas représentative des véritables variations des risques globaux. Voir les notes 1, 22 et 23 afférentes aux états financiers consolidés pour des explications supplémentaires sur le traitement comptable, l'incidence et l'application des dérivés de couverture.

Portefeuille de placements

Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle principalement de nos activités de banque d'affaires. Le tableau suivant fait état de nos placements dans les portefeuilles actifs et stratégiques des Services de banque d'affaires qui s'élèvent à 1,4 G\$ (1,9 G\$ en 2004). Les placements du portefeuille des Services de banque d'affaires sont surveillés par le comité de placement, comme décrit à la section Gouvernance. Ce portefeuille a reculé de 18 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des ventes d'actifs et du ralentissement des nouveaux placements. La réduction du portefeuille stratégique est principalement attribuable à la vente des actions de GPI, comme il est indiqué à la section Événements importants.

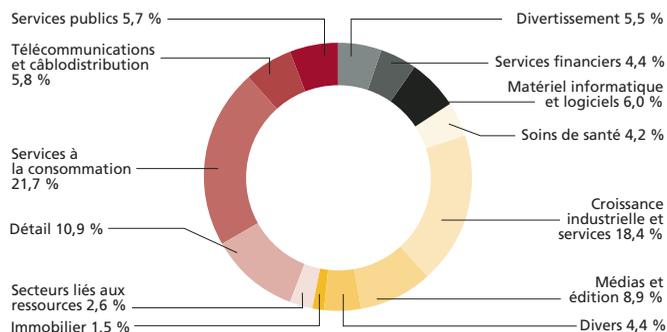
PORTEFEUILLES DES SERVICES DE BANQUE D'AFFAIRES

En millions de dollars, au 31 octobre		Actifs	Stratégiques	Total	Juste valeur
2005	Valeurs du compte de placement	466 \$	1 \$	467 \$	595 \$
	Valeurs du compte de négociation¹	110	–	110	110
	Autres actifs²	806	–	806	1 037
		1 382 \$	1 \$	1 383 \$	1 742 \$
2004	Valeurs du compte de placement	618 \$	163 \$	781 \$	1 226 \$
	Prêts ¹	39	25	64	64
	Autres actifs ²	1 028	2	1 030	1 159
		1 685 \$	190 \$	1 875 \$	2 449 \$

1) Représentent le placement, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle dans les EDDV.

2) Incluent des placements dans des sociétés en commandite, des placements à la valeur de consolidation et des instruments dérivés à la valeur marchande.

Le portefeuille actif est diversifié du point de vue sectoriel, comprenant des titres de 13 grands secteurs d'activité.

Diversification du portefeuille de placements actif des Services de banque d'affaires par secteur d'activité¹

1) La classification ci-dessus représente les pourcentages de placements en titres d'emprunt et titres de participation par secteur d'activité, y compris les entités émettrices sous-jacentes des placements.

Dérivés sur marchandises non négociés en bourse

Nous contrôlons et gérons le risque lié aux instruments dérivés sur marchandises grâce aux méthodes de VAR et d'essais sous contrainte décrites précédemment. Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments dérivés en fonction de l'échéance des contrats sur marchandises non négociés en bourse.

En millions de dollars, au 31 octobre 2005	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins de 1 an	1 244 \$	(1 125) \$	119 \$
Échéance de 1 an à 3 ans	925	(998)	(73)
Échéance de 4 ans à 5 ans	299	(386)	(87)
Échéance à plus de 5 ans	18	(61)	(43)
Juste valeur brute des contrats	2 486 \$	(2 570) \$	(84) \$

Au cours de l'exercice, nous étions exposés à des risques liés à des instruments dérivés sur l'énergie et d'autres marchandises. Dans la mesure du possible, nous vérifions indépendamment la juste valeur des positions en fonction de prix établis par d'autres sources. Si elles ne sont pas disponibles, des techniques de modélisation ou d'autres méthodes d'évaluation approuvées de façon indépendante sont utilisées. Le tableau ci-dessous résume les sources d'établissement de la juste valeur des risques liés aux marchandises.

SOURCES D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS SUR MARCHANDISES NON NÉGOCIÉS EN BOURSE

En millions de dollars, au 31 octobre	Juste valeur brute des contrats				Total 2005	Total 2004
	Échéance à moins de 1 an	Échéance de 1 an à 3 ans	Échéance de 4 ans à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans		
Sources d'établissement de la juste valeur						
Prix établis par des sources externes	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	4 \$
Prix obtenus grâce à des modèles financiers ou à d'autres méthodes d'évaluation	119	(73)	(87)	(43)	(84)	(84)
	119 \$	(73) \$	(87) \$	(43) \$	(84) \$	(80) \$

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, de l'erreur humaine ou d'événements externes.

Infrastructure

En vertu de notre cadre de contrôle interne intégré, il incombe aux entreprises d'assurer la gestion quotidienne du risque opérationnel. Le groupe TGR est responsable de la mesure, de la surveillance et du contrôle du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise, en plus de veiller à ce que les entreprises gèrent ce risque conformément aux politiques, procédures et normes confirmées par le CGR et le comité de contrôle et de gouvernance (CCG) en 2005.

Le CCG oriente la gestion du risque opérationnel et surveille l'efficacité de notre cadre de contrôle interne selon les paramètres et les objectifs stratégiques établis par l'équipe de haute direction. L'équipe de haute direction doit rendre compte au conseil d'administration ainsi qu'à son comité de vérification et à son comité de gestion du risque du maintien d'un environnement de contrôle interne efficace.

À cet égard, les entreprises reçoivent l'appui de nos groupes d'infrastructure et de gouvernance, qui maintiennent un processus d'autoévaluation complet du contrôle et du risque englobant la mesure, la surveillance et le contrôle de l'efficacité des contrôles. Les résultats de cette autoévaluation sont présentés au conseil d'administration, au comité de vérification, au CGR, à l'équipe de haute direction et au CCG. Notre fonction indépendante de vérification interne joue aussi un rôle important dans le processus de gouvernance en informant régulièrement le comité de vérification, l'équipe de haute direction et le CCG de l'efficacité et de l'observation des politiques, procédures et normes de contrôle interne.

Politiques, procédures et normes

Nous nous sommes dotés d'un ensemble exhaustif de politiques, procédures et normes conçues pour mesurer, surveiller et contrôler le risque opérationnel lié au personnel, aux processus et aux systèmes et pour favoriser une structure de contrôles internes saine. Les risques opérationnels liés au personnel et ceux liés aux processus sont atténués, les uns, par des politiques et pratiques de ressources humaines, et les autres, par des contrôles opérationnels et procéduraux. Les risques opérationnels liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles régissant le développement de la technologie et la gestion du changement.

Même si le risque opérationnel peut être réduit au minimum au moyen d'une structure de contrôles internes saine, il ne peut jamais être entièrement éliminé. Le risque de perte catastrophique est couvert par des programmes permettant d'éviter ou de contrôler les risques, qui réduisent la probabilité ou la gravité potentielle de telles pertes à des niveaux acceptables. Nous maintenons un programme complet d'assurances d'entreprise qui vise à protéger notre bénéfice contre des pertes graves possibles pouvant découler de certaines activités criminelles, de la perte de biens ou de dommages à des biens et des pertes attribuables à la responsabilité civile. Nous évaluons chaque

type de protection selon une analyse coûts-avantages. Nous avons également mis en œuvre un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation pour assurer le maintien de nos fonctions commerciales principales et le rétablissement efficace et efficient de nos activités normales en cas de catastrophe importante qui toucherait notre exploitation. Le programme de continuité de l'exploitation est régulièrement mis à jour et testé.

Pour une meilleure gestion des risques liés à la réputation et des risques juridiques, le comité de surveillance des opérations financières supervise la gestion de ces risques.

Nous avons instauré un programme de gestion de l'environnement pour veiller à la mise en pratique de comportements responsables sur le plan de l'environnement à tous les niveaux d'activité et à la protection des intérêts de l'entreprise et de ses parties intéressées face à toute forme de risque environnemental.

Risque de réglementation

Le risque de réglementation est le risque de non-conformité aux exigences réglementaires. La non-conformité à ces exigences et normes pourrait mener à des sanctions réglementaires et nuire à la réputation de la CIBC.

La philosophie de conformité réglementaire de la CIBC consiste à gérer le risque de réglementation par la promotion d'une culture de conformité forte et par l'intégration de contrôles appropriés au sein des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure. Cette approche s'appuie sur le cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le cadre de référence en matière de gestion de la conformité législative permet d'établir une correspondance entre les exigences réglementaires et les politiques, les procédures et les contrôles internes qui régissent la conformité réglementaire.

Le Service de la conformité de la CIBC est responsable de l'élaboration et de la mise à jour d'un programme exhaustif de conformité réglementaire, incluant la surveillance du cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le Service, qui est indépendant de la gestion des opérations, a le pouvoir de communiquer directement avec le comité de vérification et fait régulièrement rapport à ce comité.

C'est à la haute direction des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure qu'incombe, au premier chef, la responsabilité de se conformer à l'ensemble des exigences réglementaires pertinentes, puis à tous les employés. Les activités mises de l'avant par le Service de la conformité viennent appuyer ces groupes et visent particulièrement les exigences réglementaires qui régissent la relation entre la CIBC et ses clients. Les activités liées au domaine réglementaire visant à appuyer les secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure incluent la diffusion des exigences, les conseils, la formation, les tests et contrôles, la communication d'information sur les faiblesses du contrôle, la remontée des paliers de décision en vue de les résoudre et les risques réglementaires.

Mesure, surveillance et contrôle

Nous avons élaboré et continuons d'améliorer une méthode de mesure du risque opérationnel dans le but d'obtenir l'approbation des organismes de réglementation pour attribuer le capital de risque opérationnel selon l'Approche de mesures avancées relativement aux propositions de l'accord sur les fonds propres de la Banque des règlements internationaux (BRI), qui seront en vigueur le 1^{er} novembre 2007, et dont nous nous servons pour gérer le risque opérationnel à la CIBC. Cette méthode de mesure utilise des renseignements historiques sur les pertes, s'ils sont disponibles, ainsi que des analyses de scénarios pour obtenir la fréquence et la gravité des pertes. La fréquence et la gravité des pertes (ou pertes prévues combinées) servent à déterminer la composante risque opérationnel du capital économique qui est

attribué à l'ensemble de nos activités et de nos groupes d'infrastructure et de gouvernance. Conformément aux propositions de la BRI, notre méthode de mesure du risque opérationnel attribue le capital de ce risque aux pertes prévues et imprévues découlant des types de pertes suivants :

- la responsabilité juridique (à l'égard de tiers, de clients et d'employés);
- le remboursement de sommes aux clients;
- le non-respect de la réglementation, de l'observation fiscale et des impôts et taxes;
- la perte de biens ou les dommages à des biens;
- les erreurs de traitement des opérations;
- le vol, la fraude et autres activités non autorisées.

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité, lié à la gestion de nos actifs et de nos passifs, découle de nos activités générales de financement. Il s'agit du risque de ne pas dégager les fonds nécessaires pour faire face à des engagements financiers sans la mobilisation de fonds à des prix défavorables ou la vente forcée d'actifs.

Nos stratégies de gestion du risque d'illiquidité visent à maintenir des ressources financières suffisamment liquides pour financer continuellement notre bilan sur tous les marchés.

Infrastructure

Par le pouvoir de surveillance qui lui est conféré, le conseil d'administration établit le cadre de risque d'illiquidité qui tient compte de la sensibilité au crédit de nos activités et de l'importance de la confiance des déposants. Le cadre de gestion établi consiste en politiques, limites et structures de surveillance indépendantes régissant les principaux centres de financement régionaux et filiales d'exploitation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Le groupe TGR est responsable de la gestion des liquidités au sein de la CIBC à l'échelle mondiale.

Comme nous menons nos activités dans différentes administrations et par l'entremise de diverses filiales, le cadre de gestion des liquidités est conçu pour assurer le respect de toutes les restrictions réglementaires applicables et veiller à ce que chaque région et chaque filiale disposent de la liquidité appropriée.

Politiques, procédures et normes

Nos politiques et nos normes régissant les liquidités sont revues et approuvées tous les ans par le CGR. Des limites sont établies quant aux sorties nettes en dollars canadiens et en monnaie étrangère et aux stocks d'actifs liquides minimaux, et des directives sont en place pour veiller à la diversification adéquate des fonds. Les politiques, procédures et normes régissent les exigences en matière de mesure et définissent les limites approuvées au chapitre de la liquidité. Le CGR est informé des conditions courantes et éventuelles de la liquidité, des mesures continues de surveillance et de la mise en application d'outils de mesure améliorés.

Mesure, surveillance et contrôle

La mesure de la liquidité est essentielle pour réduire le risque d'illiquidité grâce à une répartition prudente des échéances des passifs, pour faire en sorte que les sorties nettes de fonds puissent être gérées en tout temps. La mesure de notre liquidité reflète nos estimations et notre jugement relativement au comportement des clients dans certaines conditions de marché.

Nous nous sommes dotés de systèmes de mesure pour surveiller quotidiennement les rentrées et sorties de fonds réelles et prévues au bilan et hors bilan. Ces systèmes produisent des rapports de liquidité détaillés, soumis à une surveillance et à un examen indépendants.

Nous maintenons et mettons à jour périodiquement un plan d'urgence en matière de liquidité afin de répondre aux situations de contrainte. Les effets des situations de contrainte sont mesurés au moyen d'analyses de scénarios qui sont effectuées régulièrement relativement aux hypothèses de flux de trésorerie. Les scénarios sont conçus pour mesurer l'incidence potentielle de conditions de marché anormales sur le profil de risque d'illiquidité.

Sources et stratégies de financement à terme

Nous gérons notre liquidité de sorte à être en mesure de répondre aux besoins de liquidités à court terme et à long terme. Le financement permanent de nos activités courantes est géré par une série de limites quant aux sorties nettes à court terme et par des directives sur la concentration d'un déposant donné.

Nos stratégies incluent le maintien de la diversification adéquate des sources de financement, l'utilisation d'un programme de prolongation du financement de gros, la titrisation des créances, l'émission d'actions et de titres secondaires et le maintien de blocs distincts d'actifs hautement liquides pouvant être vendus ou donnés en garantie pour nous assurer une source immédiate de fonds. Ensemble, ces stratégies diminuent les besoins de financement de gros à court terme.

Pour planifier nos besoins de financement en fonction de situations de contrainte touchant la liquidité, nous utilisons un modèle de contrainte relatif à la liquidité. En soumettant notre bilan à diverses contraintes touchant la liquidité, nous pouvons planifier des façons d'assurer l'accessibilité de fonds suffisants sans devoir recourir aux marchés de gros pour du financement supplémentaire au cours d'une période donnée.

Nous obtenons du financement au moyen de sources de détail et de gros. L'accès aux sources de financement de gros et le coût de ce financement dépendent de divers facteurs, dont les notes de crédit.

Par suite de l'annonce de notre règlement lié à Enron le 2 août 2005, nos notes de crédit ont été révisées par chacune des agences de notation. Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services et Fitch Ratings ont confirmé nos notes à court et à long terme. Standard & Poor's a révisé sa perspective de nos notes de stable à négative. Dominion Bond Rating Service (DBRS) a baissé d'un cran notre note à long terme et confirmé notre note à court terme. Moody's, Fitch et DBRS ont confirmé leur perspective stable de nos notes de crédit, tandis que Moody's a rajusté à la baisse sa perspective sur notre note, la faisant passer de stable à négative. Les révisions de notation ont entraîné une faible hausse du coût du financement de gros à long terme.

Conformément aux stratégies de réduction du risque d'illiquidité, nous continuons à obtenir du financement à terme dans les marchés de gros auprès de nombreux clients et dans des régions variées en empruntant parmi une gamme d'échéances au moyen de divers effets de financement. Nous utilisons des instruments dérivés pour gérer notre risque d'illiquidité et nos activités de financement afin de nous aider à afficher le profil de risque de taux d'intérêt désiré.

Les dépôts de particuliers de base demeurent la principale source d'un financement de détail fiable du bilan. Au 31 octobre 2005, les dépôts de particuliers en dollars canadiens totalisaient 69,6 G\$ (67,5 G\$ en 2004).

Nous titrisons divers actifs financiers, y compris des créances sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires à l'habitation garantis. Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan et obligations contractuelles influant sur la liquidité et le financement, voir la section sur les arrangements hors bilan et les obligations contractuelles.

Nous gérons également le risque d'illiquidité par le maintien de blocs distincts financés à terme d'actifs liquides de grande qualité non grevés. Ces actifs liquides peuvent être vendus ou donnés en garantie d'emprunts, assurant ainsi une source immédiate de liquidités. Le tableau suivant résume nos actifs liquides :

ACTIFS LIQUIDES		
En milliards de dollars, au 31 octobre	2005	2004
Encaisse	0,9 \$	1,0 \$
Dépôts auprès d'autres banques	11,0	11,2
Valeurs mobilières	54,6	54,4
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18,5	18,2
Total des actifs liquides	85,0 \$	84,8 \$

Dans le cours normal des affaires, certains actifs sont cédés en garantie dans le cadre de la gestion des garanties, y compris ceux nécessaires aux activités quotidiennes de compensation et de règlement de paiements et de valeurs. Au 31 octobre 2005, ces actifs atteignaient 15,2 G\$ (15,7 G\$ en 2004). Une politique de nantissement à l'échelle de l'entreprise a été élaborée et comprend un maximum net de limites de nantissement globales consolidées pour les actifs financiers et non financiers.

La liquidité de nos principales filiales est constamment évaluée, compte tenu des restrictions réglementaires des administrations étrangères de même que des contraintes opérationnelles, fiscales, économiques et autres touchant le mouvement de nos fonds entre les filiales et la banque mère réglementée au pays. Nous sommes ainsi en mesure de gérer et de minimiser les liquidités bloquées.

Nous considérons que notre situation de trésorerie est saine et qu'aucune tendance, exigence, incertitude, ni qu'aucun engagement ou événement connus ne sont susceptibles de modifier sensiblement notre situation actuelle.

GESTION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Nos sources de financement se composent de capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires et privilégiées, de passif au titre des actions privilégiées et de titres secondaires. Le capital est géré conformément à nos propres politiques à cet égard et aux lignes directrices du BSIF.

Le fait que la CIBC soit une banque fortement capitalisée protège ses déposants et créanciers contre les risques inhérents à notre secteur d'activité, en plus de lui permettre d'absorber des pertes imprévues et de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes. Cet atout lui permet en outre de maintenir une bonne solvabilité, facilitant ainsi l'emprunt de capitaux et le financement à des conditions intéressantes.

Infrastructure

Le groupe TGR est responsable de la gestion du capital de nos entités juridiques et de la Banque dans son ensemble en plus d'assurer que notre capitalisation est toujours appropriée.

Politiques, procédures et normes

Des politiques et lignes directrices connexes sont approuvées chaque année par le conseil et ont pour but d'assurer l'équilibre entre la nécessité d'avoir une bonne capitalisation et celle de préserver une structure du capital rentable.

Gestion des sources de financement

Conformément à nos politiques et lignes directrices, nous rééquilibrions continuellement notre capital par le rachat et le refinancement d'actions privilégiées et de débetures. Dans l'ensemble, la composition des instruments de fonds propres est assez semblable d'un exercice à l'autre. Cette année, toutefois, nos bénéfices non répartis ont reculé de 2,1 G\$ par rapport à 2004, principalement en raison de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron et des primes au rachat d'actions ordinaires. Compte tenu de la parution de nouvelles normes comptables, certaines structures d'actions privilégiées, par exemple celles avec une option de conversion en actions ordinaires au gré du porteur, peuvent en venir à être graduellement remplacées par d'autres instruments de fonds propres, comme les titres privilégiés de fiducie ou les actions privilégiées perpétuelles, sans option de conversion. Voici les principales initiatives de financement pour 2005 :

Programme de rachat d'actions

Aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires entreprise le 24 décembre 2004, nous avons racheté et annulé environ 16,2 millions d'actions ordinaires pendant la période terminée le 31 octobre 2005 à un cours moyen de 72,64 \$, pour une contrepartie totale de 1,2 G\$. Nous avons établi que nous n'effectuerons pas d'autres achats en vertu de cette offre publique de rachat qui vient à échéance le 23 décembre 2005.

Émission

- Actions ordinaires : En vertu des régimes d'options sur actions, 2,9 millions de nouvelles actions ordinaires ont été émises, pour une contrepartie totale de 134 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005.
- Actions privilégiées : Au cours de l'exercice, à trois dates de conversion, 13,2 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, d'une valeur nominale de 10 \$ l'action, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29, en même temps que l'exercice du même nombre de bons de souscription, série 29, et l'encaissement de 15 \$ le bon de souscription, entraînant la création de 13,2 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 29, d'une valeur nominale de 25 \$ l'action, et une valeur du capital total des actions privilégiées de catégorie A, série 29, de 331 M\$. Le capital-actions libéré pour les actions privilégiées, série 28, converties, a ainsi été réduit de 133 M\$. Le 10 mars 2005, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 30, à dividende non cumulatif de 4,80 % à un prix de 25 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 400 M\$.
- Titres secondaires : Le 9 septembre 2005, nous avons émis un montant en capital de 1,3 G\$ en débetures à 3,75 %, échéant le 9 septembre 2015.

Rachats ou remboursements et échéances

- Titres secondaires : Le 12 mai 2005, les débetures à 8,55 % échéant le 12 mai 2005 sont venues à échéance pour un montant de capital impayé de 1 M\$. Les débetures à 8,55 % avaient été émises en 1995 pour 70 M\$ et, le 12 mai 2001, 69 M\$ ont été converties en billets de dépôt à 8,55 % échéant le 12 mai 2005, qui sont également arrivés à échéance à cette date. En juin 2005, nous avons racheté et annulé 16 M\$ US de débetures à taux variable échéant en 2084 et 16 M\$ US de capital obligataire secondaire à taux variable échéant en 2085. Le 22 août 2005, les débetures à 8,65 % échéant le 22 août 2005 sont venues à échéance pour un montant de capital impayé de 24 M\$. Les débetures à 8,65 % avaient été émises en 1995 pour 200 M\$ et, le 22 août 2001, une tranche de 176 M\$ a été convertie en billets de dépôt à 8,65 % échéant le 22 août 2005, qui sont également arrivés à échéance à cette date. Après la fin de l'exercice, nous avons annoncé notre intention de racheter la totalité de nos débetures à 7,40 % en circulation venant à échéance le 31 janvier 2011, conformément à leurs modalités, le 31 janvier 2006, pour leur capital impayé de 250 M\$, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat.

- Passif au titre des actions privilégiées : Le 2 août 2005, nous avons racheté a) la totalité des huit millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 21 à un prix de 26 \$ l'action, incluant une prime de rachat de 1,00 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 208 M\$, et b) la totalité des quatre millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 22 à un prix de 26 \$ US l'action, incluant une prime de rachat de 1,00 \$ US l'action, pour une contrepartie totale de 104 M\$ US. Le 31 octobre 2005, nous avons racheté la totalité des quatre millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 20 à un prix de 25,50 \$ US l'action, incluant une prime de rachat de 0,50 \$ US l'action, pour une contrepartie totale de 102 M\$ US.
- Actions privilégiées : Le 25 novembre 2005, nous avons annoncé notre offre publique de rachat aux fins d'annulation de l'ensemble des actions privilégiées de catégorie A, série 28 à un prix de 10 \$ l'action. L'offre est valide pendant une période minimale d'un an et vient à échéance à la première des dates suivantes, soit le 17 juin 2009 ou vient à la date du retrait de l'offre par la CIBC.

Dividendes

Les dividendes sur actions ordinaires et privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil. Le conseil passe régulièrement en revue et approuve notre politique à l'égard des dividendes sur actions ordinaires. Depuis la fin de 2004, nous avons accru notre dividende trimestriel sur actions ordinaires de 0,60 \$ l'action à 0,68 \$ l'action. La déclaration et le versement des dividendes sont également régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), comme il est expliqué à la note 14 afférente aux états financiers consolidés.

Mesure, surveillance et contrôle

Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Le total des fonds propres réglementaires est la somme des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie, moins certaines déductions.

Les éléments constitutifs de nos fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-contre. En 2005, les fonds propres de première catégorie ont diminué de 2,3 G\$, principalement en raison du déclin des bénéfices non répartis à la suite de l'augmentation de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron. Les fonds propres de deuxième catégorie ont augmenté de 1,7 G\$ en 2005, ce qui est principalement attribuable à l'effet net de l'émission et des rachats de titres secondaires. Compte tenu des rajustements prescrits aux fonds propres réglementaires, ceux-ci ont baissé de 114 M\$ au total en 2005.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES			
En millions de dollars, au 31 octobre	2005	2004	2003
Fonds propres de première catégorie			
Actions ordinaires ¹	2 935 \$	2 929 \$	2 950 \$
Surplus d'apport	58	59	50
Écart de conversion	(327)	(376)	(180)
Bénéfices non répartis	5 667	7 745	7 601
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ²	2 472	2 826	3 132
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	27	39	21
Écart d'acquisition	(946)	(1 055)	(1 045)
	9 886	12 167	12 529
Fonds propres de deuxième catégorie			
Débtures perpétuelles	377	428	488
Actions privilégiées – autres ³	509	–	225
Autres débtures (déduction faite de l'amortissement)	4 725	3 435	2 621
Provision générale pour pertes sur créances ⁴	975	1 015	1 018
	6 586	4 878	4 352
Total des fonds propres de première et deuxième catégories	16 472	17 045	16 881
Déductions liées à la titrisation	(45)	(308)	(299)
Placements dans des filiales non consolidées et autres placements importants	(1 656)	(1 852)	(1 417)
Total des fonds propres à des fins réglementaires	14 771 \$	14 885 \$	15 165 \$

1) Ne comprennent pas les positions à découvert des activités de négociation liées aux couvertures de 17 M\$ (40 M\$ en 2004; néant en 2003) pour les actions ordinaires de la CIBC.

2) Comprendent des actions privilégiées à dividende non cumulatif totalisant 600 M\$ (1 043 M\$ en 2004; 1 707 M\$ en 2003) qui sont rachetables par les détenteurs, et sont par conséquent présentées comme passif au titre des actions privilégiées dans les bilans consolidés conformément à l'adoption des modifications au chapitre « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » du *Manuel de l'ICCA*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

3) Représentent le montant des actions privilégiées à dividende non cumulatif en sus de 25 % des fonds propres de première catégorie.

4) Le montant de la provision générale pour pertes sur créances pouvant être inclus dans les fonds propres de deuxième catégorie correspond au moindre du total de la provision générale ou à 0,875 % de l'actif pondéré en fonction du risque.

Actif pondéré en fonction du risque

L'actif pondéré en fonction du risque découlant du risque de crédit est calculé à l'aide des facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF

pour tous les actifs au bilan et les instruments hors bilan. L'actif pondéré en fonction du risque reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est calculé selon nos modèles de simulation de la VAR approuvés par le BSIF.

ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE

En millions de dollars, au 31 octobre	Montant 2005	Montants pondérés en fonction du risque		
		2005	2004	2003
Actif au bilan				
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	11 852 \$	788 \$	1 111 \$	804 \$
Valeurs émises ou garanties par le Canada, les provinces et les municipalités, et par les banques et les gouvernements de l'OCDE	36 082	154	176	253
Autres valeurs	31 682	3 059	2 594	3 611
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 514	551	850	957
Prêts au Canada, à des provinces, à des territoires et à des municipalités, et à des banques et des gouvernements de l'OCDE ou garantis par ceux-ci	3 173	244	199	292
Prêts hypothécaires	83 862	27 939	28 430	25 356
Autres prêts	54 748	54 070	56 534	54 657
Acceptations	5 119	4 422	4 010	4 348
Autres actifs	35 338	6 886	6 649	8 641
Total de l'actif au bilan	280 370 \$	98 113 \$	100 553 \$	98 919 \$
Instruments hors bilan				
Ententes relatives au crédit				
Marges de crédit	55 247 \$	6 828 \$	3 780 \$	4 677 \$
Garanties et lettres de crédit	6 858	2 973	3 128	4 456
Prêt de valeurs ^{1,2}	45 817	141	234	190
Divers	414	411	541	357
	108 336	10 353	7 683	9 680
Dérivés	1 143 880	4 320	3 665	5 128
Total des instruments hors bilan	1 252 216 \$	14 673 \$	11 348 \$	14 808 \$
Total de l'actif pondéré en fonction du risque avant rajustements au titre du risque de marché		112 786 \$	111 901 \$	113 727 \$
Ajout : risque de marché des activités de négociation ³		3 491	4 049	2 613
Total de l'actif pondéré en fonction du risque		116 277 \$	115 950 \$	116 340 \$

- 1) Comprend le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 30,3 G\$ (21,7 G\$ en 2004) et prêtées par CIBC Mellon Global Securities Services, coentreprise à parts égales entre la CIBC et Mellon Financial Corp.
- 2) Le prêt de valeurs de 2,5 G\$ (3,8 G\$ en 2004) contre espèces est exclu du tableau ci-dessus puisqu'il est comptabilisé aux bilans consolidés en tant qu'engagements liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de revente.
- 3) En vertu de l'accord sur les fonds propres de 1998 de la BRI, les actifs de négociation doivent être pris en compte dans le calcul du risque de marché. Les prêts dans les comptes de négociation ne sont pas inclus dans les calculs du risque de marché, conformément aux exigences en matière de suffisance des fonds propres du BSIF.

Ratios de fonds propres réglementaires

Les ratios de la CIBC sont de beaucoup supérieurs aux ratios cibles du BSIF de 7 % pour les fonds propres de première catégorie et de 10 % pour le total des fonds propres. Les ratios cibles présentés à la section «Une grille de pointage équilibrée» (voir la page 6 de la présente reddition de comptes annuelle) ont été établis conformément à nos politiques sur les fonds propres.

RATIOS DE FONDS PROPRES ET RATIO ACTIF – FONDS PROPRES

Au 31 octobre	2005	2004	2003
Fonds propres de première catégorie	8,5 %	10,5 %	10,8 %
Total des fonds propres	12,7	12,8	13,0
Ratio actif – fonds propres	18,4x	17,9x	17,6x

Accord de Bâle II sur les fonds propres

Les organismes de réglementation bancaire, sous les auspices du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, ont mis en place de nouvelles règles de calcul des fonds propres réglementaires visant à améliorer la mesure du risque et la sensibilité aux activités au bilan et hors bilan. Ces changements permettront de mieux aligner les fonds propres réglementaires et le capital économique, à savoir les fonds propres nécessaires au soutien du risque sous-jacent de l'actif ou de l'activité. Ainsi, pour la première fois, un montant lié au risque opérationnel sera inclus dans les fonds propres réglementaires. En outre, les nouvelles règles offriront aux organismes de réglementation bancaire un plus

grand pouvoir discrétionnaire quant à l'augmentation ou à la réduction des exigences en matière de fonds propres selon les circonstances s'appliquant à chaque banque. Les nouvelles règles nécessiteront une plus grande transparence quant à l'information sur la gestion des risques se rapportant aux risques sous-jacents et à la suffisance des fonds propres. Le BSIF a établi le cadre général et le calendrier de la mise en application au Canada. Selon le calendrier, les banques doivent adopter et observer le nouveau cadre dès le 1^{er} novembre 2007. Nous apportons donc les améliorations requises aux systèmes et activités ainsi qu'à l'information financière de même qu'à la gestion des risques.

Données sur les actions en circulation

Au 25 novembre 2005	Actions en circulation		Conversion en actions ordinaires	
	Nombre d'actions	En millions de dollars	Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 18	12 000 000	300 \$	non convertibles	non convertibles
Série 19 ¹	8 000 000	200	30 avril 2008	30 avril 2013
Série 23 ¹	16 000 000	400	31 octobre 2007	31 juillet 2011
Série 24	16 000 000	400	31 janvier 2007	non convertibles
Série 25	16 000 000	400	31 juillet 2007	non convertibles
Série 26	10 000 000	250	30 avril 2008	non convertibles
Série 27	12 000 000	300	31 octobre 2008	non convertibles
Série 28	17 658	— ²	non convertibles	non convertibles
Série 29	13 232 342	331	1 ^{er} mai 2010	non convertibles
Série 30	16 000 000	400	non convertibles	non convertibles
Actions ordinaires³	334 140 332	2 957 \$		

1) Reclassées dans le passif par suite de l'adoption du chapitre « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » du *Manuel de l'ICCA* le 1^{er} novembre 2004.

2) Attribuable à l'arrondissement.

3) Comprennent les actions de trésorerie en circulation au 31 octobre 2005.

Chaque série d'actions privilégiées de catégorie A, sauf tel qu'il est précisé dans le tableau ci-dessus, confère également à la CIBC et aux actionnaires le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire

(au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Lorsque les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous pouvons, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

Arrangements hors bilan et obligations contractuelles

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Nous concluons plusieurs types d'arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Ces arrangements hors bilan comprennent des EDDV, des dérivés, des ententes relatives au crédit et des garanties.

Entités à détenteurs de droits variables

Les EDDV nous permettent de titriser nos propres créances ou des créances de tiers. Elles jouent un rôle important sur les marchés des capitaux, puisqu'elles en favorisent la liquidité en facilitant aux investisseurs l'accès à des portefeuilles précis d'actifs et de risques. Les EDDV peuvent être créées sous forme de sociétés, de sociétés en nom collectif, de sociétés à responsabilité limitée ou de fiducies. Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une EDDV contre de l'argent. Une EDDV peut également acheter sur le marché certains actifs prédéfinis contre de l'argent (il peut arriver que le vendeur soit la CIBC). L'EDDV finance ces achats en émettant des titres de participation et des titres d'emprunt sous forme de papier commercial et d'autres preuves de dette à des investisseurs tiers. Les EDDV peuvent être structurées de sorte à être hors d'atteinte en cas de faillite et protéger ainsi les investisseurs, notamment le cédant, contre les créanciers d'autres entités. Les investisseurs peuvent bénéficier des actifs des EDDV et y avoir recours, par exemple un compte de dépôt en garantie ou un surdimensionnement sous forme d'actifs excédentaires, de concours de trésorerie ou de facilités de garantie. Par conséquent, l'EDDV peut obtenir une note de crédit plus avantageuse de la part des agences de notation que n'aurait obtenu le cédant pour sa propre émission de titres d'emprunt, ce qui permet de réduire les frais de financement.

Titrisation de nos propres créances

La titrisation de nos propres créances nous procure une source de liquidité additionnelle. Elle peut également contribuer à réduire nos risques et alléger nos fonds propres réglementaires. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement si nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et que nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Selon les normes comptables, il est obligatoire de déterminer si les comptes de l'EDDV doivent être consolidés dans nos états financiers. Si les critères de constatation de la titrisation comme une vente d'actifs et de non-consolidation des résultats aux fins de présentation de l'information financière sont satisfaits, nous inscrivons la vente. Au moment de ces ventes d'actifs, nous pouvons conserver des composantes résiduelles des créances titrisées comme des coupons d'intérêt, une ou plusieurs tranches subordonnées ou prioritaires de titres d'emprunt et des comptes de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés dans les créances titrisées. Nous revoyons périodiquement la valeur comptable des droits conservés et, en cas de baisse durable de la valeur, la valeur comptable en cause est ramenée à la juste valeur. Nous continuons d'assurer l'administration de toutes les créances titrisées après la cession.

CRÉANCES TITRISÉES

En millions de dollars, au 31 octobre
ou exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004
Encours des créances titrisées	21 600 \$	15 100 \$
Droits conservés ¹	573	349
Revenu de titrisation ²	362	191

1) Les chiffres de 2004 ne tiennent pas compte de la valeur comptable des droits conservés de 63 M\$ dans Juniper en raison de sa cession imminente en décembre 2004.

2) Comprend un gain de 50 M\$ (52 M\$ en 2004) à la vente de créances titrisées.

Créances sur cartes de crédit

Les créances sur cartes de crédit sont titrisées par l'entremise de fiducies établies pour l'achat des créances avec le produit tiré des titres émis par la fiducie. Nous vendons les créances aux fiducies sans recours, mais maintenons nos relations avec les clients des cartes de crédit et administrons les créances vendues aux fiducies. Nos opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues aux fiducies périodiquement pour reconstituer les créances à mesure que les clients remboursent leurs soldes. Nous conservons un certain risque de perte à l'égard des créances détenues par les fiducies, proportionnellement à nos droits conservés. Ces fiducies répondent à la définition de structure d'accueil admissible selon la NOC-12, «Cessions de créances», de l'ICCA et, par conséquent, nous ne sommes pas autorisés à les consolider.

Au Canada, il existe des fiducies pour l'achat des créances sur cartes de crédit de la CIBC. Nous comptons parmi les quelques preneurs fermes qui distribuent des titres émis par les fiducies. Au 31 octobre 2005, les fiducies détenaient un actif total de 4,1 G\$ (1,7 G\$ en 2004), composé d'effets de premier rang et subordonnés garantis qui ont été entièrement vendus à des investisseurs, à l'exception de 192 M\$ (92 M\$ en 2004) d'effets subordonnés que nous détenons. De plus, nous avons conservé des droits de vendeurs dans la fiducie sous forme de coupons d'intérêt, qui représentent les écarts excédentaires futurs découlant du calcul du gain ou de la perte au moment de la vente des actifs aux fiducies.

Aux États-Unis, avant la cession de Juniper, nous vendions des créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une société hors d'atteinte en cas de faillite à une fiducie ayant été établie pour l'achat des créances au moyen des titres émis par la fiducie. Nous avons fourni à la fiducie des facilités d'amélioration des termes du crédit en conservant un droit subordonné dans la fiducie, en finançant les comptes de réserve et en subordonnant les droits aux intérêts courus à recevoir. Des preneurs fermes tiers agissent à titre de promoteurs des entités qui achètent des certificats de la fiducie. Ces titres achetés sont combinés à des blocs plus importants de créances titrisées de tiers d'où sont émis des titres en faveur d'investisseurs. À la cession de Juniper, nos arrangements et nos relations avec la fiducie de titrisation ont cessé.

TITRISATION DE CARTES DE CRÉDIT

En millions de dollars, exercices terminés en	2005	2004
Titrisées et vendues	2 345 \$ ¹	1 551 \$
Produit net au comptant	2 345 ¹	1 552
Droits conservés	210	163
Gain à la vente, déduction faite des frais de l'opération	18	— ²
Revenu de titrisation	244	92

1) Déduction faite de 350 M\$ tenant à la réduction progressive d'une titrisation antérieure.

2) Négligeable.

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons certains prêts hypothécaires à l'habitation à taux fixe et à taux variable par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. La quasi-totalité des titres sont vendus par le programme Obligations hypothécaires du Canada, commandité par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à une fiducie qui émet des titres aux investisseurs. Nous maintenons nos relations avec les clients et continuons d'assurer l'administration des prêts titrisés. Aucune perte sur créances n'est prévue puisque les prêts sont garantis. Nous concluons également des contrats de swap avec la fiducie afin de recevoir des flux de trésorerie mensuels tirés des créances titrisées et de payer des flux de trésorerie d'obligations sans amortissement avec des paiements d'intérêts fixes et un capital remboursé à l'échéance. Les flux de trésorerie tirés des contrats de swap liés aux remboursements du capital sur les créances titrisées servent à acheter des actifs de remplacement pour la fiducie. Au 31 octobre 2005, l'encours des prêts hypothécaires à l'habitation titrisés s'élevait à 17,5 G\$ (11,8 G\$ en 2004), et les droits conservés, à 264 M\$ (231 M\$ en 2004).

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES À L'HABITATION TITRISÉS

En millions de dollars, exercices terminés en	2005	2004
Titrisés	10 178 \$	7 900 \$
Vendus	7 876	7 327
Produit net au comptant	7 842	7 282
Droits conservés	170	153
Revenu de titrisation ¹	98	96
Revenu autre que d'intérêts	43	29

1) Comprend un gain à la vente, déduction faite des frais de l'opération, de 32 M\$ (52 M\$ en 2004).

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous avons également titrisé des prêts hypothécaires commerciaux au cours d'exercices précédents et conservons un certain risque de perte à l'égard de ces opérations de titrisation, proportionnellement à nos droits conservés. Au 31 octobre 2005, il n'y avait pas d'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés (100 M\$ en 2004) et de droits conservés (11 M\$ en 2004). Pendant l'exercice, nous avons comptabilisé un revenu de 2 M\$ (3 M\$ en 2004) tiré des opérations de titrisation des prêts hypothécaires commerciaux.

Pour de plus amples renseignements sur nos opérations de titrisation sur nos propres actifs et l'analyse de sensibilité des droits conservés, voir la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Titrisation de créances de tiers

Nous administrons plusieurs EDDV au Canada qui achètent des blocs d'actifs financiers de tiers, notamment des titres adossés à des créances avec flux groupés, des prêts hypothécaires, des comptes clients, des prêts et des cartes de crédit. Ces EDDV sont communément appelées fonds multicédants. Elles donnent à des tiers accès aux liquidités des marchés des capitaux d'emprunt en leur permettant de vendre des actifs aux fonds, qui émettent ensuite du papier commercial ou d'autres effets aux investisseurs en vue de financer les achats. Les cédants peuvent continuer d'administrer les actifs et ils s'exposent aux pertes sur créances connexes, généralement au moyen d'une provision pour surdimensionnement ou d'autres droits conservés. Nous n'avons aucun droit de propriété dans ces EDDV. Les fonds multicédants peuvent obtenir une facilité d'amélioration des termes du crédit auprès de tiers. Nous pouvons fournir des concours de trésorerie de sûreté sur papier commercial, des facilités d'amélioration des termes du crédit et des services de placement de valeurs, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Il se peut que nous devions assurer le financement en vertu des concours de trésorerie si le financement des entités n'est plus possible à partir du marché des capitaux d'emprunt. Nous ne sommes pas tenus d'assurer le financement en vertu du concours de trésorerie si les actifs de ces fonds sont en situation de défaut. Nous pouvons également agir à titre de contreparties dans des contrats dérivés conclus par l'EDDV en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des EDDV ou limiter ou modifier le risque de taux d'intérêt de l'EDDV. Tous les honoraires gagnés dans le cadre de ces activités sont établis selon le marché.

Nous agissons également à titre d'administrateurs ou de conseillers financiers pour les entités qui achètent des actifs financiers de clients.

De plus, nous pouvons fournir des concours de trésorerie avec d'autres institutions financières, détenir des effets dans des contrats dérivés conclus avec des entités administrées par des tiers et agir à titre de contreparties à ces contrats.

Bien qu'on ne s'attende pas à des pertes réelles importantes, au 31 octobre 2005, notre risque de perte maximal résultant de notre participation dans ces entités était d'environ 14,8 G\$ (17,0 G\$ en 2004). À cet égard, le risque maximum de perte est représenté par le montant des concours de trésorerie, des améliorations des termes du crédit et des placements dans ces fonds.

Nous agissons à titre d'agents de structuration et de placement pour certains instruments de placement adossés à des créances mobilières, autrement dit les titres adossés à des créances avec flux groupés. À cet égard, nous recevons des honoraires aux taux du marché. De plus, nous pouvons investir dans les composantes d'emprunt ou de participation de ces titres, et pouvons agir à titre de contreparties dans des contrats dérivés. Dans certaines opérations structurées pour le compte de clients, nous achetons d'abord les garanties à la demande des clients et les entreposons jusqu'à la réalisation de l'opération de titres adossés. La CIBC ou un gestionnaire tiers administre généralement les garanties des titres adossés à des créances avec flux groupés, qui consistent habituellement en titres d'emprunt cotés, pour le compte des investisseurs dans les titres d'emprunt ou de participation. Le bénéfice net ou la perte nette est attribué aux investisseurs en titres de participation; les autres pertes, le cas échéant, sont attribuées aux investisseurs en titres d'emprunt par ordre de priorité inverse. Les créanciers des titres adossés à des créances avec flux groupés n'ont aucun recours sur notre crédit général. Au 31 octobre 2005, bien qu'on ne s'attende pas à des pertes réelles importantes, notre risque de perte maximal résultant de notre participation

dans les titres adossés à des créances était d'environ 418 M\$ (485 M\$ en 2004). À cet égard, le risque maximum de perte est représenté par le montant des concours de trésorerie offerts aux titres adossés et des placements dans ces titres.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, le revenu provenant de toutes les activités susmentionnées s'est établi à environ 24 M\$ (41 M\$ en 2004).

Autres opérations financières

Nous offrons une vaste gamme de produits financiers, dont les billets structurés et autres instruments financiers pour les clients institutionnels et les clients des services bancaires privés, y compris les EDDV en tant que contreparties, ainsi que pour les clients des services de détail. Ces produits financiers sont créés, de temps à autre, au moyen d'une EDDV à titre d'émetteur ou de débiteur des produits financiers. Nous pouvons fournir certains services administratifs et d'autres facilités financières aux EDDV en échange d'une rémunération selon les taux du marché. Dans tous les cas, nous détenons une participation négligeable ou nulle dans ces EDDV.

Nous sommes le commanditaire de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies. Nous sommes l'administrateur de ces fonds. De plus, nous pourrions agir en d'autres capacités, notamment à titre de dépositaire, de fiduciaire ou de courtier. Nous gagnons des honoraires aux taux du marché. Nous ne garantissons ni le capital ni les rendements aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas.

Nous agissons comme fiduciaires d'un certain nombre de fiducies personnelles et avons la responsabilité fiduciaire d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Nous obtenons des honoraires à ce titre.

Nous participons à des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires d'actifs tiers pour créer des placements ayant des profils de risque précis ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations sous-tendent l'utilisation de produits dérivés, qui échangent les risques et les rendements des actifs avec une fiducie.

Dérivés

Nous recourons à des dérivés tant pour les opérations de négociation que pour la GAP. Pour de plus amples renseignements, voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés. De plus, la note 1 afférente aux états financiers consolidés explique la façon dont nous comptabilisons les dérivés pour les opérations de négociation et pour la GAP.

Ententes relatives au crédit

Le tableau ci-après résume nos ententes relatives au crédit. Pour une description détaillée de ces ententes, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

ENTENTES RELATIVES AU CRÉDIT

En millions de dollars, au 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2005	Total 2004
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Marges de crédit ¹	44 730 \$	3 727 \$	6 098 \$	692 \$	55 247 \$	52 970 \$
Prêt de valeurs ^{2,3}	45 817	—	—	—	45 817	33 813
Cautionnements financiers et lettres de garantie	3 736	581	1 096	1 309	6 722	6 999
Lettres de crédit documentaires et commerciales	134	—	—	2	136	182
Divers ⁴	414	—	—	—	414	568
	94 831 \$	4 308 \$	7 194 \$	2 003 \$	108 336 \$	94 532 \$

1) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 39,1 G\$ (39,6 G\$ en 2004), dont 28,6 G\$ (31,2 G\$ en 2004) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges de crédit personnelles et les marges sur cartes de crédit, car elles sont à court terme et sont révocables à notre gré.

2) Comprend le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 30,3 G\$ (21,7 G\$ en 2004) et prêtées par CIBC Mellon Global Securities Services, coentreprise à parts égales entre la CIBC et Mellon Financial Corp.

3) Le prêt de valeurs de 2,5 G\$ (3,8 G\$ en 2004) contre espèces est exclu du tableau ci-dessus puisqu'il est comptabilisé aux bilans consolidés en tant qu'engagements liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de revente.

4) Inclut les achats à terme d'actifs.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire de la garantie; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers. Pour une description détaillée de ces garanties, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit résume nos obligations contractuelles :

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES^{1, 2}

En millions de dollars, au 31 octobre 2005	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Titres secondaires	– \$	– \$	– \$	5 102 \$	5 102 \$
Engagements d'investissement ³	471	–	–	–	471
Contrats de location-exploitation	328	523	393	1 050	2 294
Obligations d'achat ⁴	597	705	300	49	1 651
Dépôts ⁵	147 604	29 283	11 013	4 834	192 734
Cotisations de retraite ⁶	154	–	–	–	154
	149 154 \$	30 511 \$	11 706 \$	11 035 \$	202 406 \$

1) Comprennent les obligations ayant force obligatoire et exécutoire pour la CIBC.

2) Ne comprennent pas un certain nombre d'obligations devant être réglées au comptant, généralement à moins d'un an. Ces obligations sont inscrites à nos bilans consolidés et comprennent : les valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, les valeurs vendues à découvert, les achats de titres d'emprunt et de participation réglés dans les délais standard du marché (délais normalisés), les dérivés à payer qui n'exigent pas la livraison physique des instruments sous-jacents et certains achats d'instruments avec défaut de règlement.

3) En tant qu'investisseur dans les activités des Services de banque d'affaires, nous concluons des engagements visant le financement de fonds d'actions de sociétés privées externes et effectuons des placements en titres d'emprunt et de participation à la valeur marchande au moment où les engagements sont prélevés. Comme la date des engagements d'investissement futurs n'est pas précisée et est établie au gré de la contrepartie, les obligations sont considérées à moins d'un an.

4) Ententes ayant force obligatoire en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions permettant à la CIBC de résilier les ententes avant la fin des contrats, compte tenu d'un délai de préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente les obligations de la CIBC sans égard aux dites dispositions de résiliation (à moins que la CIBC n'ait fait connaître son intention de résilier le contrat à la contrepartie).

5) Comme la date exacte des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie par les déposants, les obligations sont considérées à moins d'un an.

6) Sous réserve de changement, car les décisions sur les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. En outre, les exigences de capitalisation après 2006 sont exclues en raison de la grande variabilité des hypothèses utilisées pour projeter le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs.

DIVERS

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables sont essentielles à la compréhension des résultats d'exploitation et de la situation financière de la CIBC. Ces conventions comptables critiques exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions encore incertaines. Tout changement dans ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers et notre situation financière. La direction a mis en place des procédures de contrôle visant à assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont bien contrôlés et appliqués de façon appropriée et systématique. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations sont décrites ci-dessous.

Évaluation des instruments financiers

Certains de nos instruments financiers (y compris les titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, certaines valeurs du compte de placement et les contrats dérivés) exigent que la direction pose des jugements et fasse des estimations pour en déterminer la valeur, car l'information sur le marché est souvent limitée.

Nous comptons un certain nombre de procédures de contrôle pour nous assurer que les évaluations comportant des estimations et des jugements sont appropriées.

Instruments de négociation

Nos instruments de négociation comprennent des titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, des engagements liés à des valeurs vendues à découvert et des contrats dérivés négociés hors cote ou sur les marchés boursiers.

Tous les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur, qui correspond au montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes agissant en toute liberté dans une opération de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires. La juste valeur est fondée sur les cours du marché pour le même instrument ou des instruments semblables, et est rajustée compte tenu des différences de conditions. Si le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est estimée d'après des modèles d'évaluation du prix. Le tableau qui suit illustre nos portefeuilles de négociation par méthode d'évaluation au 31 octobre 2005.

Les modèles d'évaluation peuvent comporter de multiples données du marché observables, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le cours d'instruments synthétiques équivalents, le niveau des indices, les écarts de taux, la qualité du crédit de la contrepartie, les niveaux correspondants de volatilité du marché et d'autres facteurs de prix fondés sur le marché ainsi que les données de marché de remplacement les plus corrélatives qui conviennent.

SOURCES D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR

	Actifs de négociation		Passifs de négociation	
	Valeurs acquises ¹	Dérivés ²	Valeurs vendues ³	Dérivés ²
Juste valeur⁴ fondée sur :				
Cours du marché	97,8 %	3,7 %	100,0 %	4,7 %
Modèles internes avec d'importants paramètres du marché observables	1,6	95,4	–	94,0
Modèles internes avec d'importants paramètres du marché non observables	0,6	0,9	–	1,3
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

1) Figurent comme valeurs du compte de négociation dans les bilans consolidés.

2) Figurent comme instruments dérivés à la valeur du marché dans les bilans consolidés.

3) Figurent comme engagements liés à des valeurs vendues à découvert dans les bilans consolidés.

4) Le revenu à la création découlant de l'évaluation à la valeur du marché d'instruments dérivés intégrés aux billets indexés sur actions sont constatés sur la durée des billets émis. Au 31 octobre 2005, le revenu à la création non amorti a atteint 85 M\$. L'analyse ne tient pas compte des billets indexés sur actions parce qu'ils ne sont pas des passifs de négociation.

Si la juste valeur d'un dérivé ne peut être déterminée à partir des cours d'un marché actif, et qu'il n'existe pas de données de remplacement adéquates, le prix de l'opération est considéré comme le meilleur indicateur de la valeur du marché, de sorte que les gains ou les pertes ne sont enregistrés qu'au cours de périodes futures. Ces gains ou ces pertes sont portés aux résultats quand le cours ou les données du marché sont observables ou selon la méthode qui convient sur la durée de l'opération.

Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur

sont effectuées au moins une fois par mois. Les évaluations sont vérifiées à partir de sources externes, comme les cours de la bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction. Les principales données des modèles, comme les courbes de rendement et les volatilités, sont vérifiées séparément. Les modèles d'évaluation utilisés, y compris les techniques d'analyse pour la construction des courbes de rendement ou des diagrammes de surface de la volatilité, sont étudiés de près et approuvés conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles.

Le jugement de la direction permet d'établir les rajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs touchant l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché, l'incertitude des paramètres et d'autres risques de marché, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs.

Valeurs du compte de placement

Nos valeurs du compte de placement comprennent les titres d'emprunt et de participation sur lesquels nous n'avons pas d'influence notable et les droits conservés dans les créances titrisées.

Les titres de participation du compte de placement sont comptabilisés au coût, et les titres d'emprunt et les droits conservés sur les créances titrisées, au coût non amorti. Ils sont soumis à des tests de dépréciation constants et sont rajustés en cas de perte de valeur durable. Les facteurs passés en revue pour le test de dépréciation comprennent, entre autres, le rendement de l'exploitation et les attentes pour l'avenir, la situation de trésorerie et le caractère adéquat du capital, les notes de crédit externes, la détérioration de la qualité des actifs sous-jacents, les changements au sein de la direction, les évaluations par le secteur de sociétés ouvertes comparables et les changements dans les perspectives du marché et de l'économie. Les gains et les pertes réalisés sur cession et sur dépréciation compte tenu des baisses de valeur durables sont constatés dans les gains (pertes) sur valeurs du compte de placement.

Provision pour pertes sur créances

La direction constitue une provision pour pertes sur créances qu'elle considère, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale. Notre provision pour pertes sur créances est fondée sur l'évaluation par la direction des probabilités de défaut, l'évaluation interne des risques (fondée sur la stabilité financière de l'emprunteur, sa note de crédit externe, la force de la direction, les résultats et l'environnement d'exploitation), les taux prévus de perte et de recouvrement et le niveau de risque inhérent aux portefeuilles de prêts.

Prêts à la consommation

La direction évalue des portefeuilles de prêts homogènes (y compris les prêts hypothécaires à l'habitation et les portefeuilles de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de certains prêts aux PME) en vue d'établir des provisions spécifiques en se fondant sur les ratios historiques des radiations des soldes arriérés. Une analyse et une évaluation plus poussées de la provision sont effectuées afin de tenir compte du classement chronologique des portefeuilles ainsi que de la conjoncture économique et des tendances de l'économie.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La direction établit des provisions spécifiques pour prêts douteux à l'égard des portefeuilles de prêts individuels importants en assurant une surveillance permanente. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, de l'avis de la direction, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. Les prêts douteux sont comptabilisés à leur valeur de réalisation nette estimative, déterminée par

actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt inhérent au prêt. S'il est impossible de faire une estimation fiable du montant et du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs, le prêt douteux est comptabilisé à la juste valeur du bien donné en garantie ou à la juste valeur du prêt.

Provision générale

La provision générale est fondée sur le niveau de pertes prévues associé aux divers portefeuilles de crédit et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas encore été spécifiquement jugées manifestes, et rajustée compte tenu des tendances courantes et de longue durée de l'économie et des portefeuilles selon la direction. Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale s'applique comprennent les prêts aux entreprises, les acceptations, les prêts à la consommation et les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements et les lettres de crédit. Le montant de la provision générale est établi en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévus associés aux différents portefeuilles de crédit, les profils de risque relatifs des portefeuilles, la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront spécifiquement relevées et une provision spécifique sera établie, l'opinion de la direction sur les tendances de l'économie et des portefeuilles et les indications d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres sur lesquels se fonde le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et de celle du marché en général.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaut associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes compte tenu des défauts. La probabilité de défaut rend compte de nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défauts sur les marchés publics de la dette. Les estimations des pertes liées aux cas de défaut sont fondées sur nos résultats pour les exercices précédents. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont déterminées à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques. Au 31 octobre 2005, notre modèle indiquait une provision générale variant entre 584 M\$ et 1 033 M\$. La provision générale de 975 M\$, qui représente notre meilleure estimation des pertes inhérentes aux portefeuilles de prêts, a été établie dans la fourchette en fonction d'une analyse qualitative du contexte économique et du profil de risque des portefeuilles de prêts.

Pour plus d'information sur les modes de calcul de la provision pour pertes sur créances, voir la section Gestion du risque de crédit. Pour plus de détails sur la provision pour pertes sur créances, voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables

Nous cédon périodiquement des groupes de prêts ou de créances à des EDDV qui émettent des titres en faveur d'investisseurs. Ces derniers ont droit à un revenu des flux de trésorerie, qui est établi en fonction du capital et des intérêts fournis par le groupe de prêts ou de créances cédé. Ce processus est appelé titrisation.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes quand nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et quand nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs.

Les gains ou les pertes sur les transferts comptabilisés à titre de ventes dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. Comme il n'existe généralement pas de cours du marché pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. La direction peut donc être amenée à estimer les flux de trésorerie futurs prévus, qui englobent les pertes sur créances prévues, les taux de remboursement prévu et de remboursement anticipé, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Deux décisions comptables clés doivent être prises à l'égard des opérations de titrisation. En premier lieu, les règles comptables exigent qu'une décision soit prise à savoir si le transfert d'un groupe de prêts ou de créances constitue une vente ou un emprunt garanti à des fins comptables. En second lieu, s'il s'agit d'une vente, une décision doit être prise à savoir si les résultats de l'EDDV de titrisation doivent être consolidés dans nos états financiers. Si les activités de l'EDDV sont suffisamment restreintes pour satisfaire à certaines exigences comptables, pour qu'elle soit considérée comme structure d'accueil admissible, l'entité n'est pas consolidée selon les exigences de la NOC-15 de l'ICCA, «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables».

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la NOC-15, qui fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités (autres que les structures d'accueil admissibles) sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. Nous avons dû faire preuve de jugement lors de la mise en application de la NOC-15. Il fallait tout d'abord établir les EDDV qui devaient faire l'objet d'une consolidation en vertu de la NOC-15 en repérant nos droits variables et en les comparant avec les autres droits variables détenus par d'autres parties non liées pour déterminer si nous étions exposés à absorber la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majeure partie des rendements résiduels pour chacune de ces entités, conformément à la NOC-15. Nous avons appliqué les directives de la NOC-15, et avons consolidé les résultats de certaines EDDV qui nous exposaient à une majorité des pertes prévues ou à une majeure partie des rendements résiduels. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

En appliquant les directives susmentionnées pour la comptabilisation des ventes et les consolidations d'EDDV, nous avons déterminé que toutes nos titrisations ont qualité de ventes et que les EDDV connexes ne sont pas consolidées parce qu'elles sont des structures d'accueil admissibles ou que nous ne sommes pas le principal bénéficiaire selon la NOC-15.

Nous administrons également plusieurs EDDV qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers et nous sommes parties à d'autres opérations financières auxquelles participent des EDDV.

Pour plus de renseignements sur nos opérations de titrisation, y compris les principales hypothèses économiques utilisées pour estimer la juste valeur des droits conservés et la sensibilité des changements à ces hypothèses, voir la section Arrangements hors bilan et la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Baisse de valeur des actifs

Écart d'acquisition, autres actifs incorporels et actifs à long terme

L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie sont soumis, au moins chaque année, à un test de dépréciation fondé sur la juste valeur. Une perte de valeur est constatée lorsque, à l'échelle de l'unité d'exploitation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède la juste valeur implicite. Un actif incorporel acquis doit être constaté séparément lorsqu'il résulte de droits contractuels ou légaux ou qu'il peut être vendu ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange indépendamment de l'intention de l'acquéreur à cet égard. Déterminer la durée de vie utile des actifs incorporels exige du jugement et une analyse fondée sur des faits.

Au 31 octobre 2005, nous avions un écart d'acquisition de 946 M\$ (y compris un montant de 864 M\$ affecté au courtage de détail et à la gestion d'actifs du secteur Marchés de détail CIBC) et d'autres actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie totalisant 116 M\$, qui sont essentiellement liés à des acquisitions d'entreprises effectuées au cours des exercices précédents. La juste valeur des unités d'exploitation et des actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie est issue de modèles d'évaluation internes et externes élaborés en fonction du marché ou des résultats. Les modèles en fonction du marché tiennent compte de divers facteurs, notamment les résultats normalisés, les résultats prévus, les ratios cours-bénéfice et les ratios valeur comptable-cours. Les modèles en fonction des résultats tiennent compte de divers facteurs, dont les flux de trésorerie projetés, la valeur finale de la croissance et les taux d'actualisation.

La direction utilise son jugement pour évaluer la juste valeur des unités d'exploitation et des actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Des estimations imprécises peuvent influencer sur la valeur déclarée de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Si les principales hypothèses utilisées pour ces modèles avaient dû être changées défavorablement de 20 % au 31 octobre 2005, notre écart d'acquisition et nos actifs incorporels à durée de vie indéfinie ne feraient l'objet d'aucune dépréciation. Pour plus de renseignements sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, voir la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

En outre, nous soumettons nos actifs à long terme et nos autres actifs incorporels identifiables dont la durée de vie est limitée au test de dépréciation, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant un test de possibilité de recouvrement, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur éventuelle cession. Si la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable d'un actif, une baisse de valeur est constatée. La mesure de la baisse de valeur des actifs à long terme et des autres actifs incorporels identifiables serait fondée sur la juste valeur des actifs.

Impôts sur les bénéfices

La direction fait preuve de jugement pour estimer les impôts sur les bénéfices ainsi que les actifs et passifs d'impôts futurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, nous sommes tenus d'estimer les impôts sur les bénéfices pour chacun des territoires où nous exerçons nos activités. Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des reports en avant de pertes fiscales et des écarts temporaires découlant de la différence de traitement des éléments aux fins comptables et aux fins fiscales.

Au 31 octobre 2005, nous disposions d'actifs d'impôts futurs qui dépassaient les passifs d'impôts futurs de 1,1 G\$ avant la provision pour moins-value de 125 M\$. Une partie importante de nos reports en avant de pertes fiscales découle de nos activités aux États-Unis. Selon les lois fiscales américaines, les reports en avant de pertes fiscales expirent 20 ans après leur apparition, et les reports en avant de pertes en capital, 5 ans après leur apparition. De plus, comme les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des passifs d'impôts aux États-Unis, nous aurons de 5 à 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviendront des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu de la loi de l'impôt actuelle.

La direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité de nos actifs d'impôts futurs. Notre expérience passée en matière de bénéfice et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du bénéfice net futur avant impôts, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant net des actifs d'impôts futurs et la durée restante avant l'expiration des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. Nous comptabilisons une provision pour moins-value de 125 M\$ (201 M\$ en 2004) à l'égard d'un actif d'impôts futurs lié à nos activités aux États-Unis, surtout en raison de l'incidence de l'accélération de notre programme de vente de prêts, de la diminution du portefeuille de valeurs du compte de placement et de la réduction des revenus d'intérêts découlant d'une période prolongée de faibles taux d'intérêt. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, la direction croit, selon les renseignements dont elle dispose, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les autres actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration; nos analyses indiquent qu'ils seront réalisés entre 3 et 5 ans. Le montant des actifs d'impôts futurs qui sont prévus être réalisables pourra toutefois être encore réduit s'il est improbable que le bénéfice et les gains en capital prévus seront dégagés durant la période de report. Les facteurs pouvant nuire à notre capacité à dégager un bénéfice imposable suffisant comprennent notamment, sans s'y restreindre, une détérioration des marchés financiers et du crédit, la perte d'une part de marché et des frais plus élevés, notamment au titre des provisions liées aux litiges.

Pour plus de précisions sur les impôts sur les bénéficiés, voir la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains de ces dossiers, des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et ses filiales. Conformément aux PCGR du Canada, des montants sont comptabilisés aux fins du règlement financier de réclamations si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que le montant de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Dans certains cas, toutefois, il n'est ni possible de déterminer si pareil passif a été engagé ni d'estimer raisonnablement le montant de la perte jusqu'à la date de règlement imminent de la cause, de sorte qu'aucun montant ne peut être passé en charges avant cette date. Le montant qui ressortirait comme le plus approprié d'une fourchette établie à la suite d'une estimation raisonnable serait passé en charges. Si aucun montant donné ne semble plus approprié dans une fourchette, le montant le plus bas de la fourchette doit être comptabilisé. Nous évaluons

régulièrement le caractère adéquat des réserves pour éventualités de la CIBC et procédons aux rajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles. Les rajustements ainsi effectués au cours d'un trimestre peuvent s'avérer considérables si de nouvelles informations d'importance deviennent disponibles. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné. Pour de plus amples renseignements, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Hypothèses au titre des avantages sociaux futurs

Nous sommes les promoteurs de régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite destinés aux employés admissibles. Les charges et les obligations au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont fonction des hypothèses utilisées pour calculer ces montants. Ces hypothèses comprennent les taux d'actualisation, les augmentations de salaire prévues, le rendement prévu des actifs, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des avantages complémentaires à la retraite et la charge nette au titre des prestations constituées reflète les rendements du marché, à la date de mesure, sur des titres d'emprunt de qualité supérieure offrant des flux de trésorerie pouvant soutenir les prestations prévues. Le taux de rendement prévu hypothétique des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des hypothèses sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, en conséquence, influent, de façon générale, sur les charges constatées et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2005, le montant net des pertes actuarielles non amorties était de 1 053 M\$ (860 M\$ en 2004) quant aux régimes de retraite et 252 M\$ (124 M\$ en 2004) quant aux avantages complémentaires.

Nous gérons nos régimes d'avantages sociaux selon un plan d'ensemble afin de nous assurer que ceux-ci sont régis, gérés et exploités adéquatement dans chaque région. Ce plan d'ensemble est établi selon un système efficace en vertu duquel les décideurs sont tenus responsables des résultats selon l'évolution de la conjoncture. Ces régimes sont capitalisés au moins selon les montants requis par les lois applicables. En 2005, nous avons versé 231 M\$ (309 M\$ en 2004) aux régimes de retraite, soit 114 M\$ (193 M\$ en 2004) de plus que le minimum requis. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la charge de retraite s'est établie à 173 M\$ (145 M\$ en 2004). Les régimes complémentaires de retraite sont sans capitalisation. Les paiements de prestations sont capitalisés par la CIBC au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Pour 2005, le montant de ces prestations a totalisé 15 M\$ (14 M\$ en 2004).

Le régime d'invalidité de longue durée est capitalisé par l'entremise d'une fiducie de santé et de bien-être. En 2005, nous avons versé 3 M\$ (23 M\$ en 2004) à cette fiducie. Depuis le 1^{er} juin 2004, ce régime n'accepte plus de nouvelles demandes de prestations.

Pour de plus amples renseignements sur la charge et le passif comptabilisés chaque année au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite, voir la note 18 afférente aux états financiers consolidés.

Pour les régimes offerts au Canada, qui constituent plus de 90 % de nos régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite, les hypothèses approuvées par la direction pour le calcul des charges de l'exercice 2006 comprennent l'application d'un taux d'actualisation de 5,25 % pour les régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite et un taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes de 6,50 % pour les régimes de retraite à prestations déterminées. Ces hypothèses, qui reflètent le déclin des rendements du marché, représentent une baisse de 1 % à 1,25 % du taux d'actualisation utilisé pour mesurer les charges de l'exercice 2005,

et une réduction de 0,50 % du taux de rendement à long terme prévu pour les actifs utilisés pour la charge de rémunération pour l'exercice 2005. L'incidence globale de ces changements sur la constatation des charges pour l'exercice 2006 devrait être une hausse de 78 M\$ des régimes de retraite à prestations déterminées et de 15 M\$ des avantages complémentaires de retraite.

Des résultats futurs réels différents des résultats hypothétiques ou des futures variations des hypothèses peuvent avoir une incidence sur nos obligations et charges futures au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Le tableau suivant illustre l'effet possible des variations de certaines des principales hypothèses utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées et les charges y afférentes :

SENSIBILITÉ DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES EN 2005

En millions de dollars	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
	Obligation	Charge	Obligation	Charge
Effet d'une variation de 0,5 % dans les principales hypothèses :				
Taux d'actualisation				
Diminution de l'hypothèse	229 \$	29 \$	59 \$	3 \$
Augmentation de l'hypothèse	(206)	(27)	(52)	(2)
Taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes				
Diminution de l'hypothèse	s.o.	13	s.o.	1
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(13)	s.o.	(1)
Taux de croissance de la rémunération				
Diminution de l'hypothèse	(66)	(14)	(1)	–
Augmentation de l'hypothèse	71	14	2	–

L'analyse de sensibilité contenue dans ce tableau devrait être utilisée avec prudence, étant donné que les variations sont hypothétiques et que l'incidence des variations de chacune des principales hypothèses peut ne pas être linéaire.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES

En tant qu'institution financière nord-américaine de premier rang offrant un vaste éventail de produits et de services dans les secteurs des services bancaires de détail, des services de gestion des avoirs et des services bancaires d'investissement, la CIBC crée, gère et négocie régulièrement des instruments financiers et autres pour obtenir des revenus nets d'intérêts, des revenus de ses activités de négociation et de placement et des honoraires divers.

Les instruments financiers comprennent les dépôts, les valeurs mobilières, les prêts, les dérivés financiers, les acceptations, les conventions de rachat, les titres secondaires et les actions privilégiées. Les autres instruments comprennent les contrats sur marchandises. Voir les notes 3, 4, 5, 10, 12, 13, 14, 22, 23, 24 et 25 afférentes aux états financiers consolidés pour des renseignements sur ces instruments.

Les instruments financiers et autres servent aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.

Les activités de négociation comprennent l'achat et la vente de valeurs mobilières et la négociation de devises et d'autres instruments dérivés dans le cadre des négociations pour les clients et de la prise des positions de négociation. Dans le but d'en tirer des revenus, nous prenons des positions de négociation limitées pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, des capitaux d'emprunt, des actions et des marchandises en tirant parti des inefficiences des cours du marché ou en prévoyant correctement les changements à venir sur les marchés.

Les activités autres que de négociation comprennent les activités de prêt, les placements à long terme, le financement et la GAP.

Les activités de prêt englobent le montage de divers types de prêts, notamment pour les particuliers, les entreprises et les gouvernements, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires. Les revenus tirés de ces activités proviennent des intérêts et des frais.

Les instruments du compte de placement comprennent les titres d'emprunt et de participation, initialement achetés dans l'intention de les détenir pendant une période prédéterminée, qui peuvent être vendus en raison de changements des objectifs de placement tenant à l'évolution de la conjoncture économique ou en raison des critères relatifs au financement et à la liquidité.

De plus, pour répondre aux besoins de financement de la CIBC, certains instruments financiers, comme les dépôts, les titres secondaires et les actions privilégiées, sont utilisés ou émis.

La titrisation de nos propres actifs financiers, comme les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, nous procure une autre source de financement. La titrisation peut également contribuer à réduire nos risques et alléger nos fonds propres réglementaires. Voir la note 6 afférente aux états financiers consolidés pour de l'information sur les opérations de titrisation.

Des dérivés, tels les swaps, les contrats à terme standardisés, les contrats de garantie de taux et les contrats d'option, sont utilisés pour la négociation et la GAP. Lorsqu'ils le sont aux fins de la GAP, ces instruments servent en guise de couvertures ou pour modifier les caractéristiques de certains actifs et passifs au bilan et de couvertures d'engagements fermes ou d'opérations prévues et de placements nets dans les établissements étrangers.

L'utilisation d'instruments financiers et autres peut créer ou amoindrir le risque de marché, de crédit ou d'illiquidité. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir la section sur la gestion du risque.

Les instruments financiers et autres sont comptabilisés en fonction de leur finalité. Les valeurs et les dérivés du compte de négociation sont inscrits à leur juste valeur dans les états financiers consolidés. Les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti et rajustées compte tenu des baisses de valeur durables aux bilans consolidés. Les dérivés de relations de couverture efficaces sont comptabilisés dans les états consolidés des résultats de la même façon que l'instrument financier sous-jacent dont le risque est couvert. Les dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, mais qui sont conservés à des fins de couverture économique sont inscrits à leur juste valeur aux bilans consolidés, les variations de la juste valeur devant être constatées au revenu autre que d'intérêts ou au revenu tiré des opérations de change autres que de négociation, selon le cas. Les revenus et frais tirés des instruments financiers et autres sont généralement enregistrés dans le revenu d'intérêts, les frais d'intérêts ou le revenu autre que d'intérêts.

Les principales hypothèses servant à déterminer la valeur des instruments financiers et autres sont décrites à la section Conventions et estimations comptables critiques.

FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Nos principaux organismes de réglementation sont les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada et les gouvernements des États-Unis et des autres pays où nous faisons affaire. Nos activités sont également réglementées par des organismes de réglementation sur les valeurs mobilières, comme les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et la SEC, les bourses, telles que la Bourse de Toronto (TSX) et celle de New York (NYSE), et d'autres organismes d'autoréglementation. Les faits nouveaux importants en matière de réglementation qui nous ont touchés en 2005 sont décrits ci-après.

Gouvernance

Les organismes de réglementation du Canada et des États-Unis ont encore proposé et adopté de nouvelles lois relativement à la gouvernance et à la responsabilité des dirigeants et des administrateurs.

Au cours de 2005, les ACVM ont adopté des lignes directrices sur les normes de gouvernance et ont mis en œuvre des règles exigeant la divulgation des pratiques de gouvernance. De plus, de nombreux organismes de réglementation provinciaux, par l'entremise des ACVM, ont proposé des règles relativement à la présentation par la direction d'information sur le contrôle interne. Ces règles proposées découlent de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley des États-Unis, y compris les règles de mise en œuvre de la SEC. Pour la deuxième année d'affilée, nous incluons volontairement dans la reddition de comptes annuelle notre rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'une attestation de nos vérificateurs externes sur le rapport de la direction.

La Bourse de New York a publié des modifications à ses règles de gouvernance. Ces modifications ont resserré les normes d'indépendance à l'égard des dirigeants et du comité de vérification, et ont prévu une amélioration de la divulgation des pratiques de gouvernance.

Le gouvernement du Canada a proposé de nouvelles lois relatives aux services financiers, qui modifieront le cadre de la gouvernance des institutions financières régies par le gouvernement fédéral du Canada, dont les banques. Ces propositions font en sorte que ce cadre est mieux aligné sur le cadre applicable aux autres entreprises régies par le gouvernement fédéral et prévoient des dispositions pour clarifier le rôle des dirigeants et améliorer les droits des actionnaires.

Examen de la *Loi sur les banques*

La Loi sur les banques (Canada) est la législation fédérale régissant les activités des banques au Canada. La *Loi sur les banques* est passée en revue et mise à jour périodiquement, parallèlement à d'autres lois relatives aux services financiers, généralement tous les cinq ans. La dernière révision majeure de la *Loi sur les banques* a été achevée en 2001.

Dans son budget 2005, le gouvernement fédéral a annoncé le lancement d'un processus de consultation visant la collecte de commentaires sur la façon dont la *Loi sur les banques* pourrait être modifiée afin d'accroître les intérêts des consommateurs, d'améliorer l'efficacité réglementaire et de faciliter l'adaptation aux faits nouveaux. Nous participons à ce processus de consultation. L'examen de la *Loi sur les banques* devrait être achevé d'ici octobre 2006.

Lois sur les valeurs mobilières

En date du 31 décembre 2005, le gouvernement de l'Ontario promulguera les modifications de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario), qui présenteront une responsabilité civile quant aux obligations d'information sur le marché secondaire.

Accord de Bâle II

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié des directives visant à modifier les exigences sur les fonds propres des banques qui devront être mises en œuvre par les organismes de réglementation du Canada et d'autres pays. Nous travaillons à la mise en application de ces modifications. Pour plus de renseignements, voir la section Gestion des sources de financement.

FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ**Modifications de conventions comptables****Entités à détenteurs de droits variables**

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la NOC-15 de l'ICCA, intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», qui donne un cadre de référence permettant d'identifier les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et selon laquelle le principal bénéficiaire doit consolider une EDDV. On entend par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues ou qui reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

Nous avons été considérés comme le principal bénéficiaire d'EDDV dont l'actif totalise environ 2,6 G\$ au 1^{er} novembre 2004. La consolidation de ces EDDV a entraîné une augmentation des actifs et des passifs de près de 2,5 G\$ au 1^{er} novembre 2004. Cette modification de convention comptable a entraîné, au 1^{er} novembre 2004, un crédit après impôts au titre des bénéfices non répartis de 10 M\$ (21 M\$ avant impôts), soit l'écart entre le montant net ajouté au bilan consolidé et le montant de tout droit préalablement constaté dans les entités nouvellement consolidées. Nous sommes également considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération dont les actifs s'élevaient à environ 420 M\$ au 1^{er} novembre 2004.

Voir la note 6 afférente aux états financiers consolidés pour en savoir davantage sur cette note d'orientation.

Passif et capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté rétroactivement les modifications apportées au chapitre du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». Selon le chapitre modifié, les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur doivent être présentées dans le passif plutôt que dans les capitaux propres, et les dividendes et les primes versés au rachat de ces actions privilégiées, comme intérêts débiteurs dans les états consolidés des résultats. L'incidence de cette modification est détaillée dans la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Modifications futures de conventions comptables**Instruments financiers**

En janvier 2005, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables dont les chapitres 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», 3865, «Couvertures», 1530, «Résultat étendu» et 3251 «Capitaux propres». La CIBC mettra en application ces nouvelles normes comptables à partir du 1^{er} novembre 2006.

Ces normes offrent des lignes directrices quant à la comptabilisation, à l'évaluation et au classement des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Tous les actifs financiers, y compris tous les dérivés, sont évalués à leur juste valeur à l'exception des prêts, des créances et des placements devant être détenus jusqu'à leur échéance, qui devraient être évalués au coût non amorti.

Les nouvelles normes établissent également les exigences comptables en matière de couverture. Toute inefficacité en matière de couverture sera immédiatement imputée aux résultats.

Les autres éléments du résultat étendu seront inclus aux bilans consolidés sous une rubrique distincte des capitaux propres.

Les changements de valeur comptable des instruments financiers découlant de l'adoption de ces nouvelles normes seront constatés dans les bénéfices non répartis d'ouverture au cours de la période d'adoption. Nous sommes en voie d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces normes.

Pour de plus amples renseignements, voir la note 29 afférente aux états financiers consolidés.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires habituels à nos sociétés affiliées et concluons avec elles des ententes contractuelles et d'autres opérations, à des conditions similaires à celles offertes à des tiers non liés. Des prêts sont consentis à des administrateurs et à des dirigeants à des taux et conditions divers.

Pour de plus amples renseignements, voir la note 21 afférente aux états financiers consolidés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES**Contrôles et procédures de communication de l'information**

La direction de la CIBC, en collaboration avec le chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (conformément aux règles de la SEC et des ACVM). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le rapport suivant provient de la direction et porte sur le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière (selon la définition donnée dans les règles de la SEC et des ACVM).

- 1) La direction de la CIBC est chargée d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la CIBC.
- 2) La direction de la CIBC s'est appuyée sur le document du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière. Elle est d'avis que ce document convient bien à l'évaluation du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière, car, selon elle, il est impartial, il permet des évaluations qualitatives et quantitatives raisonnablement cohérentes des contrôles internes de la CIBC, il est suffisamment complet pour que ne soient pas omis des facteurs pertinents capables de modifier une conclusion quant à l'efficacité des contrôles internes de la CIBC et il est approprié pour une évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière.
- 3) La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2005 et a conclu que celui-ci était efficace. Elle n'y a décelé aucune faiblesse importante.
- 4) Ernst & Young s.r.l., qui a vérifié les états financiers consolidés de la CIBC pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, a également produit un rapport sur les états financiers et sur les contrôles internes selon l'Auditing Standards No. 2 du Public Company Oversight Board (États-Unis). Ce rapport se trouve à la page 97 de la présente reddition de comptes annuelle.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant l'exercice terminé le 31 octobre 2005, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

TABLE DES MATIÈRES

95	Responsabilité à l'égard de l'information financière
96	Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires
98	Bilans consolidés
99	États des résultats consolidés
100	États de l'évolution des capitaux propres consolidés
101	États des flux de trésorerie consolidés
102	Notes afférentes aux états financiers consolidés
102	Note 1 – Sommaire des principales conventions comptables
108	Note 2 – Cession importante
108	Note 3 – Valeurs mobilières
110	Note 4 – Prêts
111	Note 5 – Prêts destinés à la vente
111	Note 6 – Titrisations et entités à détenteurs de droits variables
115	Note 7 – Terrains, bâtiments et matériel
115	Note 8 – Écart d'acquisition et autres actifs incorporels
116	Note 9 – Autres actifs
116	Note 10 – Dépôts
117	Note 11 – Autres passifs
117	Note 12 – Titres secondaires
118	Note 13 – Passif au titre des actions privilégiées
119	Note 14 – Capital-actions
122	Note 15 – Sensibilité aux taux d'intérêt
123	Note 16 – Revenu de négociation
123	Note 17 – Rémunération à base d'actions
125	Note 18 – Avantages sociaux futurs
129	Note 19 – Impôts sur les bénéfices
131	Note 20 – Bénéfice (perte) par action
132	Note 21 – Opérations entre parties liées
132	Note 22 – Instruments dérivés
135	Note 23 – Juste valeur des instruments financiers
139	Note 24 – Engagements, garanties, actifs donnés en garantie et passifs éventuels
142	Note 25 – Concentration du risque de crédit
143	Note 26 – Informations sectorielles
146	Note 27 – Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis
150	Note 28 – Questions réglementaires
151	Note 29 – Modifications futures de conventions comptables canadiennes

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation de la reddition de comptes annuelle qui comprend les états financiers consolidés, le rapport de gestion et d'autres informations ainsi que de la présentation d'une information à jour et fiable. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences de la *Loi sur les banques*. Le rapport de gestion a été préparé selon les exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, y compris la Norme canadienne 51-102 des autorités canadiennes des valeurs mobilières et l'article 303 du règlement S-K de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act* et leurs exigences connexes connues.

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion contiennent nécessairement des éléments qui tiennent compte des meilleurs jugements et estimations à l'égard des effets attendus d'événements et d'opérations à court terme, compte tenu de leur importance relative. Toutes les informations financières présentées dans la reddition de comptes annuelle sont conformes à celles des états financiers consolidés.

La direction a mis au point et maintient des systèmes, des contrôles et procédés efficaces qui font en sorte que l'information utilisée à l'interne et divulguée à l'extérieur est fiable et à jour. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons continué de rehausser et de documenter la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes sur la présentation de l'information financière. Le résultat de ces travaux a fait l'objet d'une vérification par les vérificateurs des actionnaires. À la fin de l'exercice, nous avons déclaré que les contrôles internes sur la présentation de l'information financière sont efficaces et que la CIBC s'est conformée aux exigences établies par la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis en vertu de l'article 404 de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley*. La CIBC s'est d'abord conformée à ces exigences pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, soit deux ans avant la date de leur entrée en vigueur. Conformément à l'article 302 de la loi *Sarbanes-Oxley*, le chef de la direction et le chef des services financiers de la CIBC déposent auprès de la SEC une attestation relativement au document annuel de présentation de l'information financière de la CIBC aux États-Unis (Formulaire 40-F). La même attestation est remise aux autorités canadiennes des valeurs mobilières.

Le vérificateur principal et son personnel passent en revue les contrôles internes de la CIBC, y compris les contrôles et la sécurité des systèmes d'information informatisés, l'environnement global de contrôle et les contrôles comptables et financiers, et produisent un rapport à leur égard. Le vérificateur principal a pleinement et librement accès au comité de vérification.

Il incombe au conseil d'administration de passer en revue la présentation de l'information financière par l'entremise du comité de vérification, qui se compose d'administrateurs qui ne sont pas directeurs ni employés de la CIBC. Le comité de vérification passe en revue les états financiers consolidés et les rapports de gestion intermédiaires et annuels et les recommande aux fins d'approbation par le conseil d'administration. Parmi les autres principales responsabilités du comité de vérification, notons le suivi du système de contrôles internes de la CIBC, le suivi de sa conformité aux exigences légales et réglementaires, la sélection des vérificateurs des actionnaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement des vérificateurs des actionnaires et des vérificateurs internes.

Ernst & Young s.r.l., vérificateurs des actionnaires, s'attachent à comprendre les contrôles internes et les procédés de présentation de l'information financière de la CIBC afin de planifier et d'exécuter les tests et autres procédés de vérification qu'ils jugent nécessaires dans les circonstances pour exprimer une opinion dans leur rapport qui suit. Les vérificateurs des actionnaires ont pleinement et librement accès au comité de vérification, avec qui ils discutent de la vérification et des questions qui s'y rapportent.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), Canada examine et fait enquête sur les activités et les affaires de la CIBC, au besoin, afin de s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques*, en ce qui a trait à la sécurité des déposants et des créiteurs de la CIBC, font l'objet d'un respect rigoureux et que la situation financière de la CIBC est saine.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

T.D. Woods
Chef des services financiers

Le 30 novembre 2005

RAPPORTS DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS AUX ACTIONNAIRES**RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) aux 31 octobre 2005 et 2004 et les états des résultats consolidés, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. À notre avis, nos vérifications constituent une base raisonnable à l'expression de nos opinions.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CIBC aux 31 octobre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme l'explique la note 1 afférente aux états financiers consolidés, la CIBC a adopté la convention comptable au titre de la consolidation des entités à détenteurs de droits variables.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, l'efficacité des contrôles internes sur la présentation de l'information financière au 31 octobre 2005, selon les critères établis dans le modèle intégré de contrôle interne du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 30 novembre 2005 a exprimé une opinion sans restriction à cet égard.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 30 novembre 2005

RAPPORT SUR LE CONTRÔLE INTERNE EN VERTU DU PUBLIC COMPANY ACCOUNTING OVERSIGHT BOARD DES ÉTATS-UNIS

Nous avons vérifié l'évaluation de la direction, présentée à la page 93 de la présente reddition de comptes annuelle portant sur le maintien par la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) d'un contrôle interne efficace de l'information financière, au 31 octobre 2005, selon les critères établis dans le modèle intégré de contrôle interne du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (les critères établis par le COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'évaluation de la direction et sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière de la CIBC en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification de l'information financière comprend l'obtention d'une compréhension du contrôle interne, l'appréciation de l'évaluation de la direction, les sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne et tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. À notre avis, notre vérification constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le procédé de contrôle interne de l'information financière d'une société est conçu afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne de l'information financière d'une société comporte des conventions et des procédés qui 1) ont trait au maintien de livres de comptes qui, selon des données raisonnables, reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la société; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les revenus et les frais de la société sont faits conformément aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la société; et 3) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisition, d'utilisation ou de cession non autorisées des actifs de la société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements des conditions, ou à la détérioration du degré de conformité aux conventions et aux procédés.

À notre avis, l'évaluation de la direction portant sur le maintien par la CIBC d'un contrôle efficace de l'information financière au 31 octobre 2005 est énoncée de façon fidèle, à tous les égards importants, selon les critères établis par le COSO. Également, à notre avis, la CIBC a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace de l'information financière au 31 octobre 2005, selon les critères établis par le COSO.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les bilans consolidés de la CIBC aux 31 octobre 2005 et 2004 et les états des résultats consolidés, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005. De plus, notre rapport daté du 30 novembre 2005 a exprimé une opinion sans réserve à cet égard.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars, au 31 octobre	2005	2004
ACTIFS		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 310 \$	1 374 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 542	10 829
Valeurs mobilières (note 3)		
Compte de placement	14 342	15 517
Compte de négociation	53 422	51 799
	67 764	67 316
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 514	18 165
Prêts (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	77 216	72 592
Particuliers	28 198	26 311
Cartes de crédit	6 655	8 689
Entreprises et gouvernements	31 350	31 737
Provision pour pertes sur créances	(1 636)	(1 825)
	141 783	137 504
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande (note 23)	20 309	23 710
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 119	4 778
Terrains, bâtiments et matériel (note 7)	2 136	2 107
Écart d'acquisition (note 8)	946	1 055
Autres actifs incorporels (note 8)	199	244
Autres actifs (note 9)	11 748	11 682
	40 457	43 576
	280 370 \$	278 764 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 10)		
Particuliers	73 790 \$	72 049 \$
Entreprises et gouvernements	108 409	106 705
Banques	10 535	11 823
	192 734	190 577
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande (note 23)	20 128	23 990
Acceptations	5 119	4 778
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	14 883	12 220
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	14 325	16 790
Autres passifs (note 11)	16 002	13 258
	70 457	71 036
Titres secondaires (note 12)	5 102	3 889
Passif au titre des actions privilégiées (notes 1 et 13)	600	1 043
Part des actionnaires sans contrôle	746	39
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 14)	2 381	1 783
Actions ordinaires (note 14)	2 952	2 969
Surplus d'apport	58	59
Écart de conversion	(327)	(376)
Bénéfices non répartis	5 667	7 745
	10 731	12 180
	280 370 \$	278 764 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts			
Prêts	7 640 \$	7 551 \$	8 138 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	1 107	524	528
Valeurs mobilières	2 173	1 961	2 375
Dépôts auprès d'autres banques	336	152	135
	11 256	10 188	11 176
Frais d'intérêts			
Dépôts	4 346	3 391	3 776
Autres passifs	1 668	1 219	1 567
Titres secondaires	239	212	203
Passif au titre des actions privilégiées (notes 1 et 13)	66	108	113
	6 319	4 930	5 659
Revenu net d'intérêts	4 937	5 258	5 517
Revenu autres que d'intérêts			
Commissions de prise ferme et honoraires de consultation	727	797	870
Frais sur les dépôts et les paiements	794	760	713
Commissions sur crédit	346	314	386
Honoraires d'administration des cartes	317	407	359
Honoraires de gestion de placements et de garde	391	353	340
Revenu tiré des fonds communs de placement	690	615	536
Revenu tiré des assurances	265	176	168
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	912	892	884
Revenu de négociation (note 16)	801	618	627
Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement (note 3)	577	236	(107)
Revenu tiré des créances titrisées	362	191	216
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	555	280	273
Divers (note 2)	799	878	681
	7 536	6 517	5 946
Total des revenus	12 473	11 775	11 463
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	706	628	1 143
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux	4 324	4 399	4 417
Frais d'occupation	641	634	605
Matériel informatique et matériel de bureau	1 166	1 138	1 143
Communications	324	331	360
Publicité et expansion des affaires	260	279	289
Honoraires professionnels	325	326	241
Taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital	118	138	133
Divers (note 24)	3 682	1 006	940
	10 840	8 251	8 128
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	927	2 896	2 192
Charge d'impôts (note 19)	789	790	239
	138	2 106	1 953
Part des actionnaires sans contrôle	170	15	3
(Perte nette) bénéfice net	(32)\$	2 091 \$	1 950 \$
Bénéfice (perte) par action (en dollars) (note 20)			
– de base	(0,46)\$	5,60 \$	5,21 \$
– dilué	(0,46)\$	5,53 \$	5,18 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 14)	2,66 \$	2,20 \$	1,64 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004	2003
Actions privilégiées (note 14)			
Solde au début de l'exercice	1 783 \$	1 650 \$	1 100 \$
Émission d'actions privilégiées	731	133	550
Conversion d'actions privilégiées	(133)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	2 381 \$	1 783 \$	1 650 \$
Actions ordinaires (note 14)			
Solde au début de l'exercice	2 969 \$	2 950 \$	2 842 \$
Émission d'actions ordinaires	134	162	108
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(140)	(154)	–
Actions de trésorerie	(11) ¹	11	–
Solde à la fin de l'exercice	2 952 \$	2 969 \$	2 950 \$
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice	59 \$	50 \$	26 \$
Charge au titre des options sur actions	8	9	24
Options sur actions exercées	(9)	(6)	–
Prime nette sur les actions de trésorerie	–	6	–
Solde à la fin de l'exercice	58 \$	59 \$	50 \$
Écart de conversion			
Solde au début de l'exercice	(376)\$	(180)\$	42 \$
Gains (pertes) de change découlant de placements dans les filiales et autres	667	(1 241)	(3 201)
(Pertes) gains de change découlant d'opérations de couverture	(738)	1 662	4 391
Économie (charge) d'impôts	120	(617)	(1 412)
Solde à la fin de l'exercice	(327)\$	(376)\$	(180)\$
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice, montant établi antérieurement	7 745 \$	7 601 \$	6 335 \$
Rajustement pour modification de convention comptable	10 ²	6 ³	–
Solde au début de l'exercice, après retraitement	7 755	7 607	6 335
(Perte nette) bénéfice net	(32)	2 091	1 950
Dividendes (note 14)	(1 027)	(881)	(666)
Prime de rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(1 035)	(1 084)	–
Divers	6	12	(18)
Solde à la fin de l'exercice	5 667 \$	7 745 \$	7 601 \$
Capitaux propres à la fin de l'exercice	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$

1) Les actifs et les passifs sous forme d'actions ordinaires de la CIBC totalisant environ 312 M\$, détenus par certaines fiducies de rémunération, ont été contrebalancés. Se reporter à la note 6 pour plus de précisions.

2) Représente l'incidence de la mise en œuvre de la NOC-15 de l'ICCA, intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables» de l'ICCA. Se reporter à la note 1 pour plus de précisions.

3) Représente l'incidence de la mise en œuvre de la NOC-17 de l'ICCA, intitulée «Contrats de dépôt indexés sur actions», en 2004. Se reporter à la note 1 pour plus de précisions.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004	2003
Flux de trésorerie d'exploitation			
(Perte nette) bénéfice net	(32)\$	2 091 \$	1 950 \$
Rajustements pour rapprocher le bénéfice net (la perte nette) des flux de trésorerie d'exploitation :			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	706	628	1 143
Amortissement des bâtiments, du matériel, du mobilier et des améliorations locatives	214	264	275
Amortissement des actifs incorporels	12	16	20
Rémunération à base d'actions	5	58	114
Réduction des frais de restructuration, montant net	-	(18)	(31)
Impôts futurs	252	139	309
(Gains) pertes sur valeurs du compte de placement	(577)	(236)	107
Gains sur dessaisissements	(115)	-	(53)
Baisse de valeur liée au contrat avec Air Canada	-	-	128
(Gains) pertes à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(8)	4	(1)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts courus à recevoir	21	187	332
Intérêts courus à payer	393	245	(374)
Montants à recevoir sur contrats dérivés	3 404	(914)	1 921
Montants à payer sur contrats dérivés	(3 900)	2 045	(2 849)
Variation nette des valeurs du compte de négociation	(259)	483	(7 654)
Impôts exigibles	173	(2 706)	293
Paievements de restructuration	-	(52)	(336)
Produit de l'assurance reçu	-	11	80
Divers, montant net	(398)	2 470	3 227
	(109)	4 715	(1 399)
Flux de trésorerie de financement			
Dépôts, déduction faite des retraits	2 157	2 447	(8 500)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	2 663	561	3 223
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, montant net	(2 465)	(2 503)	9 678
Émission de titres secondaires	1 300	1 250	250
Remboursement/rachat de titres secondaires	(65)	(493)	(484)
Rachat du passif au titre des actions privilégiées	(445)	(630)	(200)
Émission d'actions privilégiées, déduction faite des conversions	598 ¹	133	550
Émission d'actions ordinaires	134	162	108
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(1 175)	(1 238)	-
Produit net tiré des actions de trésorerie (achetées)/vendues	(11)	11	-
Dividendes	(1 027)	(881)	(666)
Divers, montant net	282	(522)	(219)
	1 946	(1 703)	3 740
Flux de trésorerie d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	287	(1 968)	(649)
Prêts, déduction faite des remboursements	(13 927)	(13 040)	(5 121)
Produit des titrisations	10 187	8 834	5 280
Achat de valeurs du compte de placement	(8 238)	(12 977)	(24 009)
Produit de la vente de valeurs du compte de placement	7 138	11 377	21 396
Produit à l'échéance de valeurs du compte de placement	2 894	3 138	5 050
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, montant net	(349)	1 664	(3 809)
Produit de dessaisissements	347	-	181
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(263)	(235)	(265)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	28	18	3
	(1 896)	(3 189)	(1 943)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(5)	(42)	(105)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de l'exercice	(64)	(219)	293
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de l'exercice	1 374	1 593	1 300
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de l'exercice	1 310 \$	1 374 \$	1 593 \$
Intérêts versés au comptant	5 926 \$	4 685 \$	6 033 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouvrés) au comptant	364 \$	3 356 \$	(364) \$

1) Comprend l'émission d'actions privilégiées de catégorie A, série 29 totalisant 331 M\$ (soit la conversion d'actions privilégiées de catégorie A, série 28 de 133 M\$ et 198 M\$ au comptant à l'exercice de bons de souscription de série 29).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Note 1**SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

La Banque Canadienne Impériale de Commerce et ses filiales (la CIBC) dressent leurs états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Un rapprochement de l'incidence sur l'actif, le passif, les capitaux propres et le bénéfice net des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présenté à la note 27.

Pour préparer des états financiers selon les PCGR, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants des actifs et des passifs présentés, des informations à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date du bilan ainsi que des montants des revenus et des frais présentés de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Nos principales conventions comptables sont décrites dans les paragraphes qui suivent. Les nouvelles conventions comptables adoptées sont décrites sous «Modifications comptables» de la présente note.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales et de toutes les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) pour lesquelles il a été déterminé que nous étions le principal bénéficiaire. Les soldes et opérations intersociétés ont été éliminés. La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales et les EDDV consolidées fait l'objet d'un poste distinct aux bilans consolidés et dans les états des résultats consolidés.

Les participations, y compris celles détenues dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable, sont comptabilisées à la valeur de consolidation et sont incluses dans les autres actifs. La quote-part du bénéfice de ces participations qui nous revient est comprise dans le revenu autre que d'intérêts.

Les participations sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, en vertu de laquelle la quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais de ces coentreprises qui nous revient est incluse dans les états financiers consolidés.

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les revenus et les frais sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change réalisés et latents sont inclus dans les états des résultats consolidés.

Les actifs et les passifs des établissements étrangers dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin de mois en vigueur à la date des bilans, tandis que les revenus et les frais de ces établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change qui découlent de la conversion des comptes des établissements étrangers et des opérations de couverture s'y rapportant, déduction faite des impôts applicables, sont présentés sous écart de conversion, soit un élément des capitaux propres.

Aucun actif ni aucun passif d'impôts futurs n'est constaté à l'égard des gains ou pertes de change découlant d'un placement dans une filiale étrangère si l'on prévoit que le gain ou la perte de change ne se réalisera pas dans un avenir prévisible.

Une tranche appropriée des gains et pertes de change cumulés et des impôts applicables de l'écart de conversion est constatée aux résultats en cas de réduction du placement net dans un établissement étranger.

Valeurs mobilières

Le *compte de placement* comprend des titres d'emprunt et de participation, y compris les placements sur lesquels nous n'exerçons pas d'influence notable, acquis dans l'intention de les détenir pendant une période conformément à nos objectifs de placement établis à l'origine, mais qui peuvent être vendues en

raison de changements de ces objectifs de placement tenant à l'évolution de la conjoncture économique. Les titres de participation sont comptabilisés au coût, et les titres d'emprunt, au coût non amorti. Les gains et pertes réalisés sur cessions, calculés selon la méthode du coût moyen, et les moins-values visant à tenir compte des baisses de valeur permanentes sont inclus dans les gains (pertes) sur valeurs du compte de placement. Les gains réalisés et latents sur les valeurs utilisées dans des opérations de couverture sont inclus dans les résultats de la même période que le bénéfice tiré des éléments couverts.

Tous les revenus de dividendes et d'intérêts sur les titres, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur titres d'emprunt du compte de placement, sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Les *valeurs du compte de négociation*, acquises en vue de leur revente généralement à court terme, sont comptabilisées à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après la valeur marchande ou, lorsque les cours du marché ne sont pas facilement accessibles, d'après les cours du marché de valeurs semblables ou les éléments probants de tiers, selon le cas. Les gains et les pertes réalisés sur cessions, et les gains et les pertes latents découlant de fluctuations de la valeur marchande sont inclus dans les activités de négociation. Les revenus de dividendes et d'intérêts sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Les *engagements liés à des valeurs vendues à découvert* sont comptabilisés à titre de passifs à la juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les valeurs vendues à découvert qui sont utilisées dans des opérations de couverture sont inclus dans les résultats de la même période que le bénéfice tiré des éléments couverts. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les valeurs vendues à découvert qui sont utilisées à des fins de négociation sont inclus dans les activités de négociation.

Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente et engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat

Les valeurs acquises en vertu de conventions de revente sont traitées comme des prêts garantis dans la mesure où ils représentent une acquisition de valeurs simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, généralement à court terme. Le revenu d'intérêts est comptabilisé et présenté séparément dans les états des résultats consolidés. Les engagements liés à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat sont traités comme des emprunts garantis et représentent l'équivalent en emprunt de valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Les frais d'intérêts sont comptabilisés à titre de frais d'intérêts dans les autres passifs.

Le droit de recevoir les garanties au comptant payées et l'obligation de retourner les garanties au comptant reçues quand des valeurs sont empruntées ou prêtées sont respectivement constatés à titre de valeurs empruntées et de valeurs prêtées en vertu de conventions de rachat. Nous surveillons quotidiennement la valeur marchande des valeurs empruntées et prêtées et demandons des garanties additionnelles, au besoin. L'intérêt payé ou reçu sur les garanties au comptant est inscrit respectivement dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts.

Prêts

Les prêts sont présentés déduction faite du revenu non gagné et de la provision pour pertes sur créances, sauf pour les prêts destinés à la négociation. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice.

Commissions sur prêts et frais de montage

Les commissions de montage, y compris les commissions d'engagement, de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur le prêt et sont reportées à titre de revenu non gagné, puis amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les frais directs additionnels engagés relativement au montage ou à l'acquisition d'un prêt sont déduits des frais de montage. Les frais de montage reportés qui dépassent les commissions sont constatés dans les autres actifs et

amortis par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne sont pas censés donner lieu à un prêt sont portées au revenu autre que d'intérêts pour la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées au revenu autre que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement de la tranche du prêt que nous conservons soit au moins égal au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une fraction appropriée des commissions est reportée à titre de revenu non gagné et amortie par imputation au revenu d'intérêts, de manière à obtenir un rendement moyen égal sur la durée du prêt.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. En général, un prêt dont le capital ou les intérêts exigibles sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat est automatiquement classé comme prêt douteux, à moins qu'il ne soit entièrement garanti et en voie de recouvrement. Malgré l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux, mais sont plutôt radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat.
- Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, les provinces ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 365 jours aux termes du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt cesse de s'accumuler. La totalité des intérêts non recouverts est ajoutée à la valeur comptable du prêt aux fins de la détermination de la valeur de réalisation estimative du prêt et de l'établissement de la provision pour pertes sur créances requise. Aucune tranche du montant reçu en espèces sur un prêt douteux n'est portée au revenu tant que toute radiation antérieure n'a pas été recouvrée et que toute provision spécifique n'a pas été reprise, et que le capital et les intérêts sont entièrement recouvrables, conformément aux dispositions initiales du contrat de prêt.

Les prêts douteux sont comptabilisés à leur valeur de réalisation nette estimative, déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt. S'il est impossible de faire une estimation fiable du montant et du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs, le prêt est comptabilisé à la juste valeur du bien donné en garantie du prêt ou à la juste valeur du prêt.

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Provision spécifique

Nous évaluons continuellement le risque de crédit pour chaque compte du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et constituons des provisions spécifiques lorsque nous décelons des prêts douteux. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits, à l'égard desquels des provisions spécifiques sont établies en fonction de ratios historiques entre les sommes radiées et les soldes en retard.

Provision générale

La provision générale est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date du bilan, mais qui n'ont pas encore été reconnues ni incluses par conséquent dans la détermination de provisions spécifiques.

Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale s'applique comprennent les prêts aux entreprises et les acceptations, les prêts à la consommation et les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements de crédit et les lettres de crédit.

La provision générale est établie d'après le niveau des pertes prévues associées aux divers portefeuilles de crédit, selon différents niveaux de risque, et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas été spécifiquement relevées. Nous rajustons ce montant en fonction de notre évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de nos portefeuilles.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation du risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaut associée à chaque évaluation du risque, ainsi que d'après les estimations des pertes compte tenu des défauts. La probabilité de défaut tient compte de nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défauts sur les marchés de la dette. Les estimations des pertes liées aux cas de défaut sont fondées sur nos résultats des exercices précédents. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont déterminées à partir des tendances pertes historiques et du total des soldes.

Le montant de la provision générale est établi en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont la taille, le profil de risque relatif et les variations de la qualité du crédit des portefeuilles ainsi que des tendances économiques. Les paramètres de calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général.

Prêts destinés à la négociation

Les prêts destinés à la négociation sont acquis ou montés en vue de leur revente, généralement à court terme ou encore pour couvrir d'autres éléments du portefeuille de négociation. Ces prêts destinés à la négociation sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur est déterminée selon les cours du marché ou, si les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de modèles d'établissement des prix fondés sur les données du marché courantes, dans la mesure du possible. Les gains et les pertes réalisés sur cessions, et les gains et les pertes latents découlant de fluctuations de la valeur marchande sont inclus dans le revenu de négociation. Le revenu d'intérêts découlant des prêts destinés à la négociation est inclus dans le revenu d'intérêts.

Prêts destinés à la vente

Chaque prêt transféré au portefeuille de prêts destinés à la vente est constaté à sa valeur comptable ou à sa juste valeur selon la moins élevée des deux. Les pertes sur le transfert des prêts au portefeuille de prêts destinés à la vente qui sont établies comme étant liées au crédit sont imputées à la provision pour pertes sur créances. Les pertes établies comme n'étant pas liées au crédit sont portées au revenu autre que d'intérêts. À la suite de son transfert, chaque prêt destiné à la vente est réévalué à sa moindre valeur, soit à sa juste valeur ou à sa valeur comptable, au moment de sa désignation initiale comme prêt destiné à la vente. Les gains et les pertes latents découlant des réévaluations subséquentes et les gains et les pertes réalisés à la vente sont enregistrés dans le revenu autre que d'intérêts.

Titrisations

Les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes quand nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et quand nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Au moment de la vente, nous pouvons conserver un coupon d'intérêts, une ou plusieurs tranches de titres secondaires et, dans certains cas, un compte de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés sur les créances titrisées.

Les gains ou les pertes sur les transferts comptabilisés à titre de ventes sont constatés dans le revenu autre que d'intérêts et dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. S'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour calculer la juste valeur. Cependant, comme il n'existe généralement pas de cotations pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Nous pouvons donc être amenés à estimer les pertes sur créances, le taux de remboursements anticipés, les courbes de taux d'intérêt à terme, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Les droits conservés sur les créances titrisées sont classés à titre de valeurs du compte de placement et constatés à la valeur comptable initiale, et sont soumis trimestriellement à un test de dépréciation.

Le revenu autre que d'intérêts tiré des créances titrisées, qui figure distinctement dans les états des résultats consolidés, comprend le revenu tiré des droits conservés, les pertes au titre d'ententes relatives aux recours et le revenu tiré des services d'administration.

Instruments dérivés

Nous utilisons des dérivés pour deux grandes catégories d'activités : les activités de négociation et les activités de gestion de l'actif et du passif.

Dérivés du compte de négociation

Nous négocions des instruments dérivés principalement pour répondre aux besoins de nos clients. Les clients concluent des opérations avec la CIBC dans le cadre de leurs propres activités de gestion du risque, de placement et de négociation. Pour faciliter ces activités, nous agissons à titre de négociant en instruments dérivés ou de teneur de marché, et nous sommes disposés à conclure des opérations avec des clients en fixant des cours acheteur et vendeur. En outre, dans le but d'en tirer des revenus, nous prenons des positions de négociation limitées pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, du change, de la dette, des actions et des marchandises.

Tous les instruments dérivés financiers et instruments dérivés sur marchandises détenus à des fins de négociation sont présentés à la juste valeur. Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour déterminer la juste valeur des dérivés du compte de négociation. Sinon, la juste valeur est estimée au moyen de modèles d'établissement des prix fondés, autant que possible, sur les cours du marché. Au besoin, la valeur est rajustée pour tenir compte des risques du marché, des risques concernant les modèles et des risques de crédit, ainsi que des frais d'administration. Les gains à la création d'opérations sur dérivés sont constatés au moment où la juste valeur de ces dérivés est obtenue à partir des cours du marché, est étayée par d'autres opérations observables sur le marché ou est calculée à partir de techniques d'évaluation tenant compte de données observables du marché ou des données du marché directes, étroitement liées et observables. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les activités de négociation sont portés aux activités de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés à la valeur marchande.

Les gains à la création sur les dérivés intégrés à un instrument financier (instrument hybride) séparés aux fins comptables ne sont pas constatés à la création, plutôt ils sont amortis sur la durée de l'instrument hybride.

Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif

Nous avons recours à des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, des contrats à terme standardisés, des contrats de garantie de taux et des contrats d'option, pour gérer les risques financiers, comme les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Nous nous servons de ces instruments en guise de couvertures, notamment pour compenser ou modifier le risque de taux d'intérêt d'actifs et de passifs précis autres que du compte de négociation au bilan ou de groupes d'actifs et de passifs autres que du compte de négociation au bilan. Ces instruments servent aussi de couvertures d'engagements fermes ou d'opérations prévues.

Dérivés admissibles à la comptabilité de couverture

Pour qu'un dérivé soit admissible à la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée et clairement documentée dès la création du dérivé, et doit définir l'objectif et la stratégie propres à la gestion de risque, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie spécifiques qui font l'objet de la couverture ainsi que la mesure de l'efficacité de la couverture. Les relations de couverture sont désignées à titre de couverture de la juste valeur, des flux de trésorerie ou du risque de change d'un placement net dans un établissement étranger. Le dérivé doit s'avérer efficace dans son objectif d'atténuer les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque faisant l'objet de la couverture, autant au moment de sa création que pendant sa durée de vie.

Lorsque les instruments dérivés ont été désignés comme des relations de couverture et qu'ils sont hautement efficaces pour compenser les caractéristiques de risque identifiées d'actifs et de passifs financiers spécifiques ou de groupes d'actifs et de passifs financiers, la comptabilité de couverture est appliquée à ces instruments dérivés. Selon la comptabilité de couverture, les gains, pertes, revenus et frais découlant de l'élément de couverture doivent être constatés à la même période où sont constatés les gains, pertes, revenus et frais connexes découlant de l'élément couvert. Dans le cas des swaps de taux d'intérêt, ce traitement comptable entraîne habituellement la constatation du revenu ou des frais d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs autres que du compte de négociation au bilan dans les états des résultats consolidés aux taux couverts plutôt qu'aux taux d'intérêt contractuels initiaux. Les instruments désignés comme des relations de couverture efficaces sont de manière générale inscrits à leur valeur constatée dans les autres actifs ou les autres passifs.

Certains dépôts, dont la valeur est calculée selon un indice ou un actif sous-jacent non fondé sur des actions, sont comptabilisés selon une variante de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, la valeur comptable de ces dépôts est rajustée pour refléter les variations de la valeur actuelle de l'indice ou de l'actif sous-jacent, sous réserve d'une valeur de rachat garantie minimum, le cas échéant. Ces rajustements sont comptabilisés comme des frais d'intérêts. Les dérivés qui couvrent la juste valeur de ces dépôts sont comptabilisés à la juste valeur. Les montants découlant de ces dérivés sont reportés puis constatés aux frais d'intérêts pour compenser les variations de la valeur comptable de ces dépôts.

Les instruments dérivés libellés en monnaie étrangère qui couvrent des actifs et des passifs libellés en monnaie étrangère contre le risque de change sont réévalués chaque mois au taux de change au comptant, et ils sont inclus dans les autres actifs ou passifs. Les gains et les pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts. Les éléments couverts sont également réévalués au taux de change au comptant, et les gains et les pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts.

Les contrats à terme libellés en monnaie étrangère qui couvrent des risques de change issus de placements nets dans des établissements étrangers sont réévalués chaque mois, à partir du cours au comptant, et sont inclus dans les autres actifs ou les autres passifs. Les gains et les pertes qui s'ensuivent, déduction faite des impôts applicables, sont constatés dans l'écart de conversion. Toute prime ou tout escompte découlant de l'écart entre les taux de change à terme et les taux de change au comptant prévus au contrat par suite de taux d'intérêt différentiels est porté au revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts.

Les gains et les pertes réalisés et latents sur les instruments dérivés servant à couvrir des engagements fermes ou des opérations prévues sont reportés et constatés dans les résultats lorsque l'engagement ou l'opération prévue se concrétise. Une opération prévue ne peut faire l'objet d'une couverture que lorsque l'opération est identifiée spécifiquement et qu'il est probable qu'elle se concrétisera.

Les primes versées relativement à des options utilisées aux fins de couverture sont habituellement amorties sur la durée du contrat ou sur la durée de la couverture, selon le cas.

On met fin à une relation de couverture si la couverture cesse d'être efficace, si l'actif ou le passif sous-jacent faisant l'objet de la couverture est sorti du bilan ou s'il n'est plus probable que l'opération prévue se réalisera et que

l'instrument dérivé demeure en cours, ou encore si la relation de couverture n'est plus désignée comme couverture.

Si l'on met fin à une relation de couverture, l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable des dérivés de couverture à la fin de la relation est reporté dans les autres actifs ou les autres passifs. Le montant reporté est constaté aux revenus ou aux frais de la même façon que les gains, les pertes, les revenus et les frais de l'élément auparavant couvert, habituellement au moyen de l'amortissement sur la durée résiduelle de l'actif ou du passif couvert.

Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture

Les dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif qui ne satisfont pas aux exigences de la comptabilité de couverture sont évalués à la valeur du marché et présentés à leur juste valeur. Les dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés à la valeur marchande. Les gains et les pertes sur les dérivés sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts ou dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation, selon le cas.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont inscrits selon leur montant net lorsque nous jouissons d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation entre les montants constatés et que nous avons l'intention, soit de procéder au règlement d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Acceptations et engagements de clients en vertu d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. Nous gagnons des commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants que nous devons nos clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en vertu d'acceptations.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le mobilier, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Bâtiments	40 ans
Matériel informatique et logiciel	2 ans à 7 ans
Mobilier de bureau et autre matériel	4 ans à 15 ans
Améliorations locatives	Sur la durée de vie utile estimative

Les gains et les pertes sur cessions sont constatés dans le revenu autre que d'intérêts.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Nous comptabilisons tous les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés distinctement de l'écart d'acquisition et inclus dans les autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs corporels nets et des autres actifs incorporels acquis dans des regroupements d'entreprises. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation qui devrait profiter des synergies découlant du regroupement d'entreprises. Les unités d'exploitation comprennent les secteurs d'activité dont les caractéristiques économiques et les stratégies sont semblables. L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an, et sont ramenés à leur juste valeur dans le cas d'une baisse de valeur.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est fondé sur la comparaison de la valeur comptable de l'unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition réparti, à sa juste valeur. La juste valeur est déterminée selon une méthode d'évaluation fondée sur le marché ou les bénéfices qui tient compte de facteurs

comme les flux de trésorerie projetés, les bénéfices futurs projetés et les ratios cours-bénéfices. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, toute dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée en comparant sa valeur comptable à sa juste valeur implicite. La juste valeur implicite de l'écart d'acquisition représente l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur des actifs corporels nets et des autres actifs incorporels.

Le test de dépréciation des autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie est effectué en comparant la valeur comptable à la juste valeur, mesurée selon des modèles d'évaluation qui tiennent compte de facteurs comme les flux de trésorerie projetés et les valeurs comparables du marché.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative, qui ne dépasse généralement pas 20 ans, et sont également assujettis à une évaluation pour dépréciation.

Impôts futurs

Nous suivons la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les impôts sur les bénéfices doivent tenir compte de l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Des actifs et des passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire et pour les pertes non utilisées à des fins fiscales, le cas échéant, en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. Une provision pour moins-value est établie au besoin afin de ramener les actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Avantages sociaux futurs

Nous sommes les promoteurs de certains régimes d'avantages sociaux. Ces régimes comprennent à la fois des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes de retraite à cotisations déterminées, de même que divers régimes d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi.

Régimes de retraite à prestations déterminées

Nous comptabilisons nos obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à la retraite gagnés par les employés est déterminé de manière actuarielle d'après la méthode de la répartition des prestations au prorata des services et nos estimations les plus probables de rendement prévu des actifs du régime, du taux d'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite, de la mortalité et des coûts de soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations est fondé sur les taux du marché à la date de mesure.

Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et dépend de la valeur marchande des actifs des régimes. La valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes est déterminée d'après une méthode selon laquelle l'écart entre la valeur marchande réelle et la valeur marchande prévue des actifs des régimes est constaté sur une période de trois ans.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière au cours de laquelle les salariés deviennent entièrement admissibles aux avantages, puisque nous prévoyons tirer des avantages économiques des modifications des régimes pendant cette période.

Les gains et les pertes actuariels nets qui excèdent 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants, sont également amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des salariés couverts par les régimes. Les résultats obtenus diffèrent souvent des hypothèses actuarielles, ce qui donne lieu à des gains ou à des pertes actuariels.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par les régimes de retraite à prestations déterminées est de 12 ans (11 ans en 2004). La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par les autres régimes d'avantages sociaux est de 14 ans (15 ans en 2004).

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulé entre les charges de retraite et les cotisations versées et doit être inclus dans les autres actifs ou les autres passifs.

Une provision pour moins-value est constatée quand l'actif au titre des prestations constituées d'un régime est supérieur à l'avantage économique futur prévu découlant de la promotion du régime. Une variation du montant de la provision pour moins-value doit être constatée dans les états des résultats consolidés pour la période au cours de laquelle la variation se produit.

Lorsque la restructuration d'un régime à prestations déterminées donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Régimes à cotisations déterminées

Les coûts des régimes à cotisations déterminées sont constatés aux résultats au cours de la période pendant laquelle le service est rendu.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons à nos administrateurs et à certains de nos employés des options sur actions ou d'autres formes de rémunération à base d'actions.

Nous avons adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La valeur est constatée sur la période applicable d'acquisition des droits à titre d'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Lorsque les options sont exercées, le produit reçu par la CIBC ainsi que le montant du surplus d'apport sont crédités aux actions ordinaires. Aucune charge n'a été constatée à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2001. À l'exercice de ces options, le produit reçu par la CIBC est crédité aux actions ordinaires.

Aux termes du Régime d'options de souscription d'actions des employés, les participants peuvent exercer jusqu'à 50 % des options qui leur ont été attribuées avant 2000 à titre de droits à la plus-value des actions (DPVA). Les obligations au titre des DPVA, qui résultent de la variation du cours des actions ordinaires de la CIBC, sont constatées dans la charge de rémunération, un montant correspondant étant inclus dans les autres passifs. Lorsque les DPVA sont exercés en tant qu'achats d'actions, le prix d'exercice ainsi que le montant pertinent dans les autres passifs, représentant la valeur des actions au cours du marché, sont crédités aux actions ordinaires.

La charge de rémunération relative aux attributions à base d'actions en vertu du Programme d'octroi d'actions subalternes, qui remplissent certaines conditions, est constatée au cours de l'exercice pendant lequel a eu lieu l'attribution et correspond à un montant égal au total des montants à transférer à la fiducie en ce qui a trait aux attributions de l'exercice. La charge de rémunération relativement aux attributions spéciales est constatée au cours de la période d'acquisition applicable. Les montants versés au titre des régimes destinés aux administrateurs sont imputés à la charge de rémunération. Les obligations se rapportant aux unités d'actions à dividende différé en vertu des régimes destinés aux administrateurs varient selon le cours des actions ordinaires de la CIBC, et cette variation est constatée en tant que crédit ou charge de rémunération au cours de la période pendant laquelle la variation se produit.

Nos cotisations au Régime de souscription d'actions des employés sont passées en charges dès qu'elles sont engagées.

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action équivaut au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le bénéfice dilué par action correspond au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation pour la période. Les actions ordinaires diluées tiennent compte de l'effet potentiellement dilutif de l'exercice

d'options sur actions selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre d'actions ordinaires supplémentaires en partant de l'hypothèse que le nombre moyen d'options sur actions en circulation, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC pour la période, est exercé puis réduit du nombre d'actions ordinaires censées être rachetées à partir du produit de l'exercice. Les actions ordinaires supplémentaires depuis le début de l'exercice sont calculées à partir du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires supplémentaires pour chaque période intermédiaire.

Revenu autre que d'intérêts

Les commissions de prise ferme, les honoraires de consultation et les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières sont constatés à titre de revenus au moment où les services connexes sont rendus. Les frais sur les dépôts et les paiements et le revenu tiré des assurances sont constatés sur la période pendant laquelle les services connexes sont rendus.

Les honoraires d'administration des cartes incluent les frais d'échange, les frais de retard, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration des cartes sont constatés à mesure qu'ils sont facturés, sauf les frais annuels, qui sont constatés sur une période de 12 mois.

Les honoraires de gestion de placements et de garde de même que le revenu tiré des fonds communs de placement sont inclus à titre de frais de service. Les honoraires de gestion de placements et de garde englobent essentiellement les revenus de la gestion de placements, de la gestion de successions et de l'administration de fiducies, et sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. En conséquence, les frais payés d'avance sont reportés et amortis sur la durée du contrat. Le revenu tiré des fonds communs de placement est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice.

Modifications comptables

2005

Entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», qui donne un cadre de référence permettant d'identifier les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et selon laquelle le principal bénéficiaire doit consolider une EDDV. On entend par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues ou qui reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

Nous étions considérés comme le principal bénéficiaire d'EDDV dont l'actif totalise environ 2,6 G\$ au 1^{er} novembre 2004. La consolidation de ces EDDV a entraîné une hausse des actifs et des passifs de près de 2,5 G\$ au 1^{er} novembre 2004. Cette modification de convention comptable a entraîné, au 1^{er} novembre 2004, un crédit après impôts au titre des bénéfices non répartis d'ouverture de 10 M\$ (21 M\$ avant impôts), soit l'écart entre le montant net ajouté au bilan consolidé et le montant d'un droit préalablement constaté dans les entités nouvellement consolidées. Nous étions également considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération dont les actifs s'élevaient à près de 420 M\$ au 1^{er} novembre 2004.

Se reporter à la note 6 pour en savoir davantage sur cette note d'orientation.

Passif et capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté rétroactivement les modifications apportées au chapitre du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». La norme modifiée exige que les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur soient présentées dans le passif plutôt que dans les capitaux propres, et les dividendes et les primes versés au rachat de ces actions privilégiées, comme frais d'intérêts dans les états des résultats consolidés. L'incidence de la modification est détaillée ci-après.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars, au 31 octobre	2005	2004
Augmentation du passif au titre des actions privilégiées	600 \$	1 043 \$
Diminution des actions privilégiées comprises dans les capitaux propres	(600)	(1 043)

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Augmentation des frais d'intérêts	66 \$	108 \$	113 \$
Diminution du bénéfice net	66	108	113
Diminution des dividendes sur actions privilégiées	51 ¹	90	105
Diminution des primes sur actions privilégiées	15	18	8
Incidence sur le bénéfice net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	– \$	– \$	– \$
Incidence du bénéfice par action (de base et dilué)	– \$	– \$	– \$

1) Les dividendes sur actions privilégiées ont totalisé 52 M\$ (note 13), déduction faite d'un recouvrement d'impôts de 1 M\$.

2004**Comptabilité de couverture**

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté la NOC-13 de l'ICCA intitulée «Relations de couverture» et l'abrégié 128 du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN-128), «Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture». La NOC-13 traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture et de la cessation de la comptabilité de couverture. Le CPN-128 exige que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture admissible en vertu de la NOC-13 soient mesurés à leur juste valeur, les variations de la juste valeur devant être portées aux résultats.

Toutes les relations de couverture qui ont cessé d'être admissibles à la comptabilité de couverture ont été résiliées à l'adoption de la NOC-13. Conformément aux dispositions transitoires de la NOC-13, la différence entre la valeur comptable et la juste valeur de tous les instruments de couverture de ces relations de couverture a été reportée et sera amortie sur la durée des couvertures, allant essentiellement de un an à cinq ans. La constatation des dérivés à leur juste valeur pour ce qui est des relations de couverture résiliées au 1^{er} novembre 2003 a donné lieu à une augmentation de 763 M\$ des actifs au titre des instruments dérivés à la valeur marchande et de 920 M\$ des passifs au titre des instruments dérivés à la valeur marchande, et à une augmentation de 920 M\$ des autres actifs et de 763 M\$ des autres passifs.

Contrats de dépôt indexés sur actions

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté la NOC-17 de l'ICCA intitulée «Contrats de dépôt indexés sur actions». Cette note d'orientation vise certaines obligations de dépôt, comme les CPG ou les billets indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt diffère selon le rendement des actions ou des indices boursiers. Ces obligations de dépôt peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à l'échéance. En vertu de la NOC-17, nous séparons les contrats de dépôt indexés sur actions en un dérivé intégré et en un instrument résiduel de dépôt actualisé. Le dérivé intégré est mesuré à sa juste valeur, les variations de celle-ci étant portées au revenu autre que d'intérêts. L'instrument de dépôt actualisé est ajouté au capital nominal à l'échéance, les frais étant inscrits dans les frais d'intérêts. À l'adoption

de la NOC-17, les variations de la valeur comptable des obligations de dépôt et les rajustements découlant de la résiliation de la comptabilité de couverture ont été crédités aux bénéficiaires non répartis d'ouverture. Il en est résulté un crédit après impôts de 6 M\$ aux bénéficiaires non répartis d'ouverture (9 M\$ avant impôts).

Engagements hypothécaires

Avec l'adoption de la NOC-13, le 1^{er} novembre 2003, nous avons volontairement modifié notre convention comptable relative aux engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires à l'habitation. Ces engagements sont conclus sans frais avec nos clients des services de détail en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués auprès de la CIBC pour financer l'achat d'habitations. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent habituellement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir efficacement les hausses de taux d'intérêt. En vertu de cette modification de convention comptable, nous comptabilisons notre obligation envers les clients des services de détail (selon une estimation des engagements qui devraient être exercés) et les couvertures économiques connexes à la juste valeur et inscrivons les variations des justes valeurs correspondantes dans le revenu autre que d'intérêts. De plus, comme les engagements font partie intégrante du prêt hypothécaire, tant leur juste valeur initiale que leur juste valeur au moment du financement, le cas échéant, sont constatées sur la durée des prêts hypothécaires. L'incidence de cette modification de convention comptable sur les états financiers consolidés a été négligeable.

Principes comptables généralement reconnus

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté de façon prospective le chapitre 1100 du *Manuel de l'ICCA* intitulé «Principes comptables généralement reconnus». Ce chapitre établit les normes de communication d'une information financière en conformité avec les PCGR et indique les sources à consulter au moment de choisir des conventions comptables ou de déterminer des informations à fournir, dans les cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. Par suite de l'adoption de ce chapitre, les modifications de conventions comptables suivantes ont été appliquées de façon prospective :

- Nous avons commencé la comptabilisation à la valeur de consolidation des placements sur lesquels nous exerçons une influence notable dans le processus de décision de l'entité émettrice. L'incidence de cette modification de convention comptable sur les états financiers consolidés a été négligeable.
- Nous avons commencé à comptabiliser les actions de la CIBC détenues dans les portefeuilles de négociation selon la méthode du rachat d'actions. Ainsi, les actions ordinaires ont augmenté de 11 M\$ au 31 octobre 2004, et le surplus d'apport a monté de 6 M\$ au cours de l'exercice.
- Depuis le 1^{er} novembre 2003, tous les instruments de dépôt et d'emprunt émis par la CIBC et détenus dans les portefeuilles de négociation sont traités en réduction de l'obligation de dépôt ou d'emprunt appropriée. À la revente subséquente des instruments, un gain ou une perte est reporté et amorti sur leur durée de vie restante. L'incidence de cette modification sur les états financiers consolidés a été négligeable.
- Certains paiements de compensation à recevoir d'institutions financières ou à payer à celles-ci auparavant inclus dans les autres passifs sont traités distinctement à titre d'encaisse et de dépôts auprès de banques. L'incidence de cette modification sur les bilans consolidés a été négligeable.

Information financière d'exercices précédents

Certaines informations financières d'exercices précédents ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

Modifications futures de conventions comptables

Les modifications futures de conventions comptables canadiennes sont décrites à la note 29. Une description des modifications futures de conventions comptables américaines est donnée à la note 27.

Note 2

CESSION IMPORTANTE

Juniper Financial Corp.

En 2004, nous avons acheté le reste des actions ordinaires de Juniper Financial Corp. (Juniper), société américaine de cartes de crédit, des actionnaires indépendants et exercé notre option d'achat des actions des derniers porteurs d'actions privilégiées sans contrôle. Par conséquent, l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, sous forme de relations de cartes de crédit (relations avec la clientèle), ont augmenté respectivement de 22 M\$ et 10 M\$.

Le 1^{er} décembre 2004, nous avons vendu Juniper à Barclays Bank PLC pour une contrepartie brute de 293 M\$ US et constaté un gain à la vente de 115 M\$ (64 M\$ après impôts) au poste Revenu autre que d'intérêts – Divers. Avant la vente, nous détenions une participation de 98 % dans Juniper, les 2 % résiduels étant détenus par la haute direction de Juniper. La vente n'aura pas d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

Note 3

VALEURS MOBILIÈRES

En millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat										Total 2005		Total 2004						
	1 an ou moins		1 an à 5 ans		5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Pas d'échéance précise		Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹					
	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹									
Valeurs du compte de placement																			
Valeurs émises ou garanties par :																			
Gouvernement du Canada	905 \$	2,9 %	859 \$	3,1 %	– \$	– %	56 \$	8,0 %	– \$	– %	1 820 \$	3,2 %	4 047 \$	4,1 %					
Autres gouvernements canadiens	13	3,1	11	3,2	–	–	541	6,2	–	–	565	6,0	364	6,3					
Trésor des États-Unis	19	3,0	89	3,5	4 826	3,6	–	–	–	–	4 934	3,6	4 988	3,6					
Autres organismes américains	13	3,7	–	–	167	6,9	748	6,6	–	–	928	6,6	1 060	6,6					
Gouvernements d'autres pays	12	3,5	119	9,1	119	5,8	–	–	–	–	250	7,3	289	7,3					
Titres adossés à des créances hypothécaires ²	32	7,1	3 386	3,6	159	6,0	645	4,2	–	–	4 222	3,8	2 741	4,4					
Titres adossés à des créances mobilières	4	5,9	275	3,6	85	3,6	–	–	–	–	364	3,6	219	4,8					
Titres d'emprunt d'entreprises	90	3,7	23	2,0	5	6,1	–	–	–	–	118	3,5	188	3,1					
Titres de participation d'entreprises	9	5,6	197	5,0	10	3,0	–	–	95	–	311	–	509	2,5					
Titres d'emprunt privés	129	7,1	54	10,7	234	4,5	13	13,1	6	12,8	436	6,4	573	6,2					
Titres de participation privés	–	–	–	–	–	–	–	–	394	–	394	–	539	–					
Total des titres d'emprunt																			
Valeur comptable	1 217 \$		4 816 \$		5 595 \$		2 003 \$		6 \$		13 637 \$		14 469 \$						
Juste valeur	1 226 \$		4 856 \$		5 267 \$		2 130 \$		10 \$		13 489 \$		14 697 \$						
Total des titres de participation																			
Valeur comptable	9 \$		197 \$		10 \$		– \$		489 \$		705 \$		1 048 \$						
Juste valeur ³	9 \$		200 \$		9 \$		– \$		704 \$		922 \$		1 556 \$						
Total des valeurs du compte de placement																			
Valeur comptable	1 226 \$		5 013 \$		5 605 \$		2 003 \$		495 \$		14 342 \$		15 517 \$						
Juste valeur ³	1 235 \$		5 056 \$		5 276 \$		2 130 \$		714 \$		14 411 \$		16 253 \$						
Valeurs du compte de négociation⁴																			
Valeurs émises ou garanties par :																			
Gouvernement du Canada	6 091 \$		2 912 \$		169 \$		326 \$		– \$		9 498 \$		11 181 \$						
Autres gouvernements canadiens	344		1 300		520		611		25		2 800		2 621						
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	2 600		1 521		240		146		–		4 507		3 851						
Gouvernements d'autres pays	31		32		147		2		–		212		182						
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁵	80		115		75		1 273		21		1 564		1 653						
Titres adossés à des créances mobilières	528		78		233		62		–		901		1 586						
Titres d'emprunt d'entreprises	4 931		1 755		760		1 106		1		8 553		8 903						
Titres de participation d'entreprises	–		–		–		–		25 387		25 387		21 822						
Total des valeurs du compte de négociation																			
Valeur comptable	14 605 \$		7 713 \$		2 144 \$		3 526 \$		25 434 \$		53 422 \$		51 799 \$						
Juste valeur ³	15 831 \$		12 726 \$		7 749 \$		5 529 \$		25 929 \$		67 764 \$		67 316 \$						
Juste valeur ³	15 840 \$		12 769 \$		7 420 \$		5 656 \$		26 148 \$		67 833 \$		68 052 \$						

1) Représente le rendement moyen pondéré, déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements comptables des titres à revenu fixe individuels et des taux de dividendes déclarés sur les titres de participation d'entreprises et de participation privés.

2) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement et dont la valeur comptable s'établit à 3,6 G\$ (1,9 G\$ en 2004) et la juste valeur à 3,6 G\$ (1,9 G\$ en 2004).

3) La juste valeur des titres de participation du compte de placement négociés en Bourse ne tient pas compte des rajustements au titre des restrictions quant à la revente, qui expirent à moins d'un an, ni des rajustements au titre de la liquidité ou des frais futurs.

4) Les valeurs du compte de négociation sont inscrites à la juste valeur, la valeur comptable étant égale à la juste valeur.

5) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement et dont la valeur comptable s'établit à 42 M\$ (33 M\$ en 2004).

JUSTE VALEUR DES VALEURS DU COMPTE DE PLACEMENT

En millions de dollars, au 31 octobre	2005				2004			
	Valeur comptable	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Valeur comptable	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	1 820 \$	12 \$	(3)\$	1 829 \$	4 047 \$	93 \$	(3)\$	4 137 \$
Autres gouvernements canadiens	565	79	–	644	364	55	(1)	418
Trésor des États-Unis	4 934	–	(341)	4 593	4 988	–	(176)	4 812
Autres organismes américains	928	56	–	984	1 060	107	–	1 167
Gouvernements d'autres pays	250	28	–	278	289	47	–	336
Titres adossés à des créances hypothécaires ¹	4 222	31	(5)	4 248	2 741	57	(2)	2 796
Titres adossés à des créances mobilières	364	7	–	371	219	5	(1)	223
Titres d'emprunt d'entreprises	118	–	–	118	188	1	–	189
Titres de participation d'entreprises ²	311	109	(7)	413	509	428	(7)	930
Titres d'emprunt privés	436	23	(35)	424	573	60	(14)	619
Titres de participation privés	394	178	(63)	509	539	154	(67)	626
	14 342 \$	523 \$	(454)\$	14 411 \$	15 517 \$	1 007 \$	(271)\$	16 253 \$

1) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement et dont la valeur comptable s'établit à 3,6 G\$ (1,9 G\$ en 2004) et la juste valeur à 3,6 G\$ (1,9 G\$ en 2004).

2) Comprennent certaines valeurs couvertes par des contrats de vente à terme, échéant en 2006. Les gains latents liés à ces valeurs diminueraient de 18 M\$ (15 M\$ en 2004) par suite de ces couvertures.

Pour les placements dont la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, le tableau suivant présente la juste valeur actuelle et les pertes latentes connexes pour des périodes de moins de 12 mois et de 12 mois et plus :

En millions de dollars, au 31 octobre	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes
Valeurs du compte de placement						
Valeurs émises ou garanties par :						
Gouvernement du Canada	1 135 \$	(3)\$	– \$	– \$	1 135 \$	(3)\$
Autres gouvernements canadiens	24	–	–	–	24	–
Trésor des États-Unis	1	–	4 485	(341)	4 486	(341)
Autres organismes américains	–	–	–	–	–	–
Gouvernements d'autres pays	4	–	–	–	4	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 419	(5)	19	–	1 438	(5)
Titres adossés à des créances mobilières	–	–	–	–	–	–
Titres d'emprunt d'entreprises	89	–	–	–	89	–
Titres de participation d'entreprises	126	(7)	1	–	127	(7)
Titres d'emprunt privés	197	(35)	3	–	200	(35)
Titres de participation privés	125	(55)	6	(8)	131	(63)
	3 120 \$	(105)\$	4 514 \$	(349)\$	7 634 \$	(454)\$

Au 31 octobre 2005, la valeur comptable de 100 valeurs du compte de placement excédait leur juste valeur de 454 M\$. Douze valeurs affichent une position de perte brute latente pour plus d'un an de 349 M\$.

Nous avons déterminé que les pertes latentes sur les valeurs du compte de placement sont, par nature, temporaires. Nous effectuons un examen trimestriel afin de déterminer et d'évaluer les placements qui indiquent une perte de valeur possible. Un placement a subi une perte de valeur lorsque sa juste valeur est inférieure à son coût d'acquisition et que la dépréciation est considérée comme permanente. Les facteurs dont nous tenons compte pour déterminer si une perte est temporaire comprennent la durée et l'ordre de grandeur de l'écart par rapport au coût d'acquisition, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur, et notre capacité et notre intention de conserver le placement durant une période suffisante pour permettre tout recouvrement anticipé.

L'examen d'une perte de valeur comporte généralement :

- la détermination et l'évaluation des placements qui indiquent une perte de valeur possible;
- l'analyse de chaque placement dont la juste valeur est inférieure au coût ou à la fraction non amortie du coût, y compris la durée sur laquelle le placement avait une position de perte latente;
- l'analyse des éléments probants, y compris une évaluation des facteurs ou des déclencheurs qui pourraient faire en sorte que la perte de valeur d'un placement particulier soit jugée permanente;
- la documentation des résultats de ces analyses.

Le tableau suivant présente les gains et les pertes réalisés, ainsi que la réduction de valeur pour dépréciation des valeurs du compte de placement :

VALEURS DU COMPTE DE PLACEMENT – GAINS ET PERTES

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Gains réalisés	725 \$	494 \$	281 \$
Pertes réalisées	(41)	(74)	(42)
Réductions de valeur pour dépréciation	(107)	(184)	(346)
Gains (pertes) sur les valeurs du compte de placement	577 \$	236 \$	(107) \$

Note 4

PRÊTS¹

En millions de dollars, au 31 octobre	2005					2004				
	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	77 216 \$	18 \$	19 \$	37 \$	77 179 \$	72 592 \$	17 \$	22 \$	39 \$	72 553 \$
Particuliers ²	28 198	262	349	611	27 587	26 311	237	285	522	25 789
Cartes de crédit	6 655	101	106	207	6 448	8 689	133	209	342	8 347
Entreprises et gouvernements ³	31 350	280	501	781	30 569	31 737	413	509	922	30 815
	143 419 \$	661 \$	975 \$	1 636 \$	141 783 \$	139 329 \$	800 \$	1 025 \$	1 825 \$	137 504 \$

1) Les prêts sont présentés déduction faite du revenu non gagné de 123 M\$ (171 M\$ en 2004).

2) Comprennent 336 M\$ (312 M\$ en 2004), incluant une tranche sans recours d'environ 117 M\$ (151 M\$ en 2004), pour des prêts consentis à des particuliers alors qu'ils étaient à l'emploi de la CIBC en vue de financer une partie de leur participation dans des fonds qui effectuent des placements privés en actions en parallèle avec la CIBC et ses sociétés affiliées. Ces prêts sont garantis par la participation de l'emprunteur dans les fonds. De ces prêts, 200 M\$ (160 M\$ en 2004) sont dus par des particuliers qui ne sont plus à l'emploi de la CIBC.

3) Comprennent 3,0 G\$ (1,9 G\$ en 2004) destinés à la négociation.

ÉCHÉANCE DES PRÊTS

En millions de dollars au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat				
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total 2005
Prêts hypothécaires à l'habitation	6 652 \$	64 430 \$	5 551 \$	583 \$	77 216 \$
Particuliers	15 566	11 387	1 017	228	28 198
Cartes de crédit	6 655	–	–	–	6 655
Entreprises et gouvernements	13 309	12 843	3 968	1 230	31 350
	42 182 \$	88 660 \$	10 536 \$	2 041 \$	143 419 \$

Sensibilité des prêts échéant après un an aux variations des taux d'intérêt

Taux fixes	24 867 \$	6 167 \$	1 223 \$	32 257 \$
Taux variables	63 793	4 369	818	68 980
	88 660 \$	10 536 \$	2 041 \$	101 237 \$

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

En millions de dollars, au 31 octobre et exercices terminés le 31 octobre	Provision spécifique			Provision générale			Provision totale		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Solde au début de l'exercice	803 \$	856 \$	1 039 \$	1 025 \$	1 100 \$	1 250 \$	1 828 \$	1 956 \$	2 289 \$
Dotations à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	756	703	1 293	(50)	(75)	(150)	706	628	1 143
Radiations	(1 001)	(960)	(1 312)	–	–	–	(1 001)	(960)	(1 312)
Recouvrements	124	215	182 ¹	–	–	–	124	215	182
Transfert aux prêts destinés à la vente (note 5)	–	–	(292)	–	–	–	–	–	(292)
Change et autres rajustements	(19)	(11)	(54)	–	–	–	(19)	(11)	(54)
Solde à la fin de l'exercice	663 \$	803 \$	856 \$	975 \$	1 025 \$	1 100 \$	1 638 \$	1 828 \$	1 956 \$
Compte tenu des :									
Prêts	661 \$	800 \$	852 \$	975 \$	1 025 \$	1 100 \$	1 636 \$	1 825 \$	1 952 \$
Lettres de crédit ²	2	2	1	–	–	–	2	2	1
Substituts de prêts ³	–	1	3	–	–	–	–	1	3

1) Comprend la protection de crédit achetée auprès de tiers.

2) La provision sur lettres de crédit est comprise dans les autres passifs.

3) La provision pour substituts de prêts est comprise dans les valeurs mobilières.

PRÊTS DOUTEUX

En millions de dollars, au 31 octobre	2005			2004		
	Montant brut	Provision spécifique	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	141 \$	18 \$	123 \$	120 \$	17 \$	103 \$
Particuliers ¹	292	262	30	266	237	29
Cartes de crédit ¹	–	101	(101)	–	133	(133)
Entreprises et gouvernements	516	280	236	722	413	309
Total des prêts douteux	949	661	288	1 108	800	308
Substituts de prêts	–	–	–	1	1	–
Total des prêts douteux et des substituts de prêts ²	949 \$	661 \$	288 \$	1 109 \$	801 \$	308 \$

1) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes arriérés. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux, puisque les prêts aux particuliers sont généralement classés comme prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts et des substituts de prêts totalise 1,0 G\$ (1,2 G\$ en 2004).

Au 31 octobre 2005, les autres prêts en souffrance totalisaient 54 M\$ (55 M\$ en 2004), dont 54 M\$ (54 M\$ en 2004) provenaient du Canada et néant (1 M\$ en 2004) provenaient de l'étranger. Les autres prêts en souffrance, à l'exception des prêts sur cartes de crédit et des prêts garantis par le gouvernement, sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. Ces prêts n'ont pas été classés comme prêts douteux, parce qu'ils sont garantis en totalité et sont en voie de recouvrement. Au 180^e jour, le prêt est considéré comme douteux, quelle que soit la garantie détenue.

Au 31 octobre 2005, les intérêts à recevoir sur les prêts classés comme prêts douteux s'établissaient à 64 M\$ (73 M\$ en 2004 et 60 M\$ en 2003), dont 58 M\$ (57 M\$ en 2004 et 44 M\$ en 2003) provenaient du Canada et 6 M\$ (16 M\$ en 2004 et 16 M\$ en 2003) provenaient de l'étranger. Au cours de l'exercice, les intérêts constatés sur les prêts avant d'être classés comme douteux se sont élevés à 63 M\$ (73 M\$ en 2004 et 49 M\$ en 2003), dont 62 M\$ (63 M\$ en 2004 et 34 M\$ en 2003) provenaient du Canada et 1 M\$ (10 M\$ en 2004 et 15 M\$ en 2003) provenaient de l'étranger.

Note 5**PRÊTS DESTINÉS À LA VENTE**

En 2003, nous avons transféré un total de 2,1 G\$ en prêts aux entreprises et aux gouvernements avec des autorisations totales de 2,9 G\$ et une provision connexe pour pertes sur créances de 64 M\$ dans un portefeuille de prêts destinés à la vente. Au moment du transfert, les prêts destinés à la vente ont encore été diminués d'un montant de 228 M\$ au titre de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de pertes de 23 M\$ inscrites dans le revenu autre que d'intérêts.

Pendant l'exercice 2004, 1,3 G\$ (493 M\$ en 2003) de prêts destinés à la vente ont été vendus avec des autorisations totales de 2,0 G\$ (925 M\$ en 2003), entraînant un gain de 142 M\$ (22 M\$ en 2003), qui a été inclus dans le revenu autre que d'intérêts.

Au cours de l'exercice, les autorisations restantes ont été vendues.

Note 6**TITRISATIONS ET ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES****Titrisations****Prêts hypothécaires à l'habitation**

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation à taux fixe et à taux variable par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. À la vente de ces titres, un gain net ou une perte nette est constaté au revenu tiré des créances

titrisées. Nous demeurons responsables de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure qu'ils sont rendus. Aucune perte sur créances n'est prévue, car les prêts hypothécaires sont garantis. Le tableau suivant résume nos activités de titrisation et de vente :

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Titrisés	10 178 \$	7 900 \$	4 700 \$
Vendus	7 876	7 327	4 370
Produit net au comptant	7 842	7 282	4 354
Droits conservés ¹	170	153	106
Gain à la vente, déduction faite des frais d'opération	32	52	42
Hypothèses sur les droits conservés			
Taux de remboursement anticipé (annuellement)	12,0 – 39,0 %	12,0 – 40,0 %	12,0 – 42,6 %
Taux d'actualisation	2,6 – 4,2 %	2,4 – 4,6 %	3,7 – 4,4 %
Pertes sur créances prévues	s.o.	s.o.	s.o.

1) Figurent comme valeurs du compte de placement dans les bilans consolidés.
s.o. – Sans objet puisque ces prêts hypothécaires sont garantis.

Cartes de crédit

Nous titrisons des créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une fiducie qui émet des valeurs mobilières. Nous conservons les relations avec la clientèle pour les obligations d'administration des créances titrisées de cartes de crédit et nous constatons un revenu lorsque les services d'administration sont rendus. Le tableau suivant résume notre activité de titrisation :

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Titrisées et vendues	2 345 \$ ¹	1 551 \$	926 \$
Produit net au comptant	2 345 ¹	1 552	926
Droits conservés ²	210	163 ³	68
Gain à la vente, déduction faite des frais d'opération	18	–	1
Hypothèses sur les droits conservés :			
Taux de remboursement anticipé (mensuel)	43,9 %	42,5 % ³	20,4 – 43,8 %
Taux d'actualisation	9,0 %	9,0 % ³	9,0 – 17,0 %
Pertes sur créances prévues	3,7 %	4,0 % ³	3,4 – 5,4 %

1) Déduction faite de 350 M\$ liés à la liquidation progressive d'une titrisation préalable.

2) Figurent comme valeurs du compte de placement dans les bilans consolidés.

3) Les droits non répartis pour 2004 comprennent Juniper. Toutefois, les hypothèses excluent Juniper en raison de sa cession imminente en décembre 2004 (note 2).

En général, aucun actif ni aucun passif lié à l'administration n'est constaté dans le cadre des titrisations, puisque nous recevons une contrepartie adéquate pour les services d'administration que nous fournissons à l'égard des actifs transférés.

Le tableau suivant présente certains flux de trésorerie découlant des activités de titrisation :

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre		Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit
2005	Produit des nouvelles créances titrisées	– \$	7 842 \$	2 345 \$
	Produit des recouvrements réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit	–	–	11 957
	Honoraires d'administration reçus	2	37	46
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	–	142	271
2004	Produit des nouvelles créances titrisées	– \$	7 282 \$	1 552 \$
	Produit des recouvrements réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit	–	–	6 571
	Honoraires d'administration reçus	4	25	34
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	–	95	63
2003	Produit des nouvelles créances titrisées	– \$	4 354 \$	926 \$
	Produit des recouvrements réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit	–	–	8 733
	Honoraires d'administration reçus	5	11	35
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	1	52	108

Les principales hypothèses économiques utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés dans les titrisations et la sensibilité de la juste valeur actuelle des flux de trésorerie résiduels aux changements d'hypothèses sont présentées dans le tableau ci-après.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit donc être utilisée avec prudence, étant donné qu'il est généralement impossible d'extrapoler les

variations de la juste valeur fondées sur un changement d'hypothèses, puisque la relation entre le changement d'hypothèses et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. De plus, l'incidence d'un changement d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des droits conservés est calculée sans modifier les autres hypothèses. La variation de l'un des facteurs peut en modifier un autre et peut accentuer ou contrebalancer la sensibilité.

En millions de dollars, au 31 octobre		Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit ¹
2005	Valeur comptable des droits conservés	– \$	264 \$	309 \$
	Juste valeur des droits conservés	s.o.	273	309
	Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	s.o.	3	0,2
	Taux de remboursement / de remboursement anticipé	s.o.²	7,0 – 39,0 %	43,9 %³
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(12)	(2)
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(23)	(4)
	Pertes sur créances prévues	s.o.	s.o.⁴	3,7
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	–	(3)
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	–	(6)
	Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)	s.o.	3,1 – 4,9 %	9,0 %
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(1)	–
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(2)	–
2004	Valeur comptable des droits conservés	11 \$	231 \$	107 \$
	Juste valeur des droits conservés	15	248	108
	Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	1	4	0,2
	Taux de remboursement / de remboursement anticipé	s.o.²	7,0 – 39,0 %	42,5 %³
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(10)	(1)
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(20)	(2)
	Pertes sur créances prévues	–	s.o.⁴	4,0 %
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	–	(1)
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	–	(3)
	Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)	4,2 %	2,6 – 5,7 %	9,0 %
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(1)	–
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(2)	–

1) L'exercice 2004 ne tient pas compte de la valeur comptable des droits conservés de 63 M\$ dans Juniper, en raison de sa cession imminente en décembre 2004 (note 2).

2) Sans objet puisque les droits conservés ne sont pas soumis au risque de remboursement anticipé.

3) Taux mensuel de remboursement anticipé.

4) Sans objet puisque ces prêts hypothécaires sont garantis.

Le compte statique des pertes sur créances comprend le solde des pertes sur créances réellement subies et projetées, divisé par le solde initial des prêts titrisés. Voici un sommaire du compte statique des pertes sur créances que nous prévoyons :

% des prêts impayés au 31 octobre		Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation ¹	Prêts sur cartes de crédit
2005	Pertes sur créances réelles ou projetées	s.o.	s.o.	3,7 %
2004	Pertes sur créances réelles ou projetées	0,2 %	s.o.	4,0 %

1) Le compte statique des pertes sur créances ne s'applique pas aux prêts hypothécaires à l'habitation, qui sont garantis.

Le tableau qui suit présente le total du capital des prêts, des prêts douteux et des radiations nettes présentés dans nos bilans consolidés ainsi que les prêts titrisés :

En millions de dollars, au 31 octobre et exercices terminés le 31 octobre

Type de prêt	Total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance	Radiations nettes ^{1,2}
2005 Prêts hypothécaires à l'habitation	94 716 \$	163 \$	7 \$
Particuliers	28 198	314	353
Cartes de crédit	10 755	32	385
Entreprises et gouvernements ³	31 350	529	214
Total des prêts présentés et titrisés⁴	165 019	1 038	959
Moins les prêts titrisés :			
Prêts hypothécaires à l'habitation	17 500	3	–
Cartes de crédit	4 100	32	82
Entreprises et gouvernements ³	–	–	–
Total des prêts titrisés	21 600	35	82
Total des prêts présentés aux bilans consolidés	143 419 \$	1 003 \$	877 \$
2004 Prêts hypothécaires à l'habitation	84 392 \$	145 \$	3 \$
Particuliers	26 311	285	259
Cartes de crédit	11 889	64	404
Entreprises et gouvernements ³	31 837	735	97
Total des prêts présentés et titrisés⁴	154 429	1 229	763
Moins les prêts titrisés :			
Prêts hypothécaires à l'habitation	11 800	2	–
Cartes de crédit	3 200	64	18
Entreprises et gouvernements ³	100	–	–
Total des prêts titrisés	15 100	66	18
Total des prêts présentés aux bilans consolidés	139 329 \$	1 163 \$	745 \$

1) Représentent les radiations de l'exercice, déduction faite des recouvrements de prêts auparavant radiés.

2) L'exercice 2004 ne comprend pas la titrisation de Juniper en raison de sa cession imminente en décembre 2004 (note 2).

3) Comprennent les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts de bonne qualité.

4) Représente le montant de l'encours des prêts et les prêts qui ont été titrisés, que nous continuons d'administrer.

Entités à détenteurs de droits variables

Comme l'explique la note 1, le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la NOC-15 de l'ICCA, «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». Nous étions considérés comme le principal bénéficiaire de certaines EDDV dont l'actif totalise environ 2,1 G\$ au 31 octobre 2005. La consolidation de ces EDDV a entraîné une hausse des actifs et des passifs de près de 1,9 G\$ au 31 octobre 2005. Les actifs sur lesquels s'appuient les obligations des EDDV consolidées comprennent essentiellement des prêts hypothécaires à l'habitation de 1,0 G\$ et des valeurs du compte de négociation de 0,9 G\$. Ces valeurs du compte de négociation comprennent des instruments de placement de 841 M\$, gérés par certains de nos employés, qui effectuent des placements privés en actions, et un montant de 58 M\$ relatif à des opérations qui modifient les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires tiers afin de créer des placements offrant des profils de risque précis. Les investisseurs dans les EDDV consolidées n'ont de recours qu'envers les actifs des EDDV et non envers notre crédit général, sauf dans les cas où nous avons fourni des concours de trésorerie ou des améliorations des termes du crédit, ou si nous agissons à titre de contrepartie dans des opérations de dérivés avec l'EDDV.

Nous étions considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération dont les actifs s'élevaient à environ 312 M\$ au 31 octobre 2005. Toutefois, la consolidation de ces fiducies n'a pas d'incidence importante étant donné que l'actif (actions de la CIBC) et le passif (soit l'obligation d'offrir des actions de la CIBC aux participants) des fiducies se neutralisent l'un et l'autre dans la section sur les actions ordinaires du bilan consolidé.

EDDV non consolidées

Nous détenons des droits importants dans des EDDV qui ne sont pas consolidées, puisque nous n'en étions pas considérés le principal bénéficiaire. Nous pouvons fournir à ces EDDV des concours de trésorerie, détenir leurs effets ou agir comme contrepartie à des contrats de dérivés.

Ces EDDV comprennent plusieurs fonds multicédants au Canada que nous administrons et des titres adossés à des créances avec flux groupés pour lesquels nous sommes les agents de structuration et de placement. En outre, nous pouvons gérer les garanties au nom des investisseurs. Au 31 octobre 2005, les actifs de ces EDDV s'élevaient à environ 19,9 G\$.

Notre risque maximum de perte résultant de notre engagement envers ces EDDV était d'environ 15,2 G\$ au 31 octobre 2005. À cette fin, le risque maximum de perte représente le notionnel des concours de trésorerie et des facilités d'amélioration des termes du crédit et la valeur comptable de nos placements dans ces EDDV. Les pertes réelles pouvant découler de ce risque ne devraient pas être importantes. Les risques font l'objet d'un suivi et sont gérés dans le cadre de nos processus de gestion des risques.

Notre risque existant dans des opérations sur dérivés avec les EDDV est reflété dans les états financiers consolidés, puisque la juste valeur des contrats dérivés est constatée dans les autres actifs ou les autres passifs, et que les variations de la juste valeur sont constatées dans le poste Revenu autre que d'intérêts.

Nous suivons de près l'évolution des faits qui pourraient modifier notre interprétation actuelle de la NOC-15.

Note 7

TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

En millions de dollars, au 31 octobre	Coût	Amortissement cumulé ¹	2005	2004
			Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains ²	248 \$	– \$	248 \$	256 \$
Bâtiments ²	902	223	679	773
Matériel informatique et logiciel	1 909	1 500	409	367
Mobilier de bureau et autre matériel	1 099	539	560	534
Améliorations locatives	582	342	240	177
	4 740 \$	2 604 \$	2 136 \$	2 107 \$

- 1) L'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel et des améliorations locatives s'est élevé, pour l'exercice, à 214 M\$ (264 M\$ en 2004 et 275 M\$ en 2003).
 2) Les terrains et les bâtiments comprennent des montants respectifs de 192 M\$ et 489 M\$ relativement à un bâtiment (300, Madison) pour lequel la CIBC a garanti la dette liée à la construction et est considérée comme le propriétaire aux fins comptables. La construction de ce bâtiment a été terminée en janvier 2004, et la CIBC en est le locataire principal depuis février 2004.

Note 8

ÉCART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Nous avons appliqué un test de dépréciation annuel à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels et nous avons déterminé qu'aucune réduction de valeur pour dépréciation n'était nécessaire.

La variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition s'établit comme suit :

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
2005	Solde au début de l'exercice	887 \$	57 \$	111 \$	1 055 \$
	Cessions	(4) ¹	–	(102) ²	(106)
	Rajustements ³	–	–	(3)	(3)
	Solde à la fin de l'exercice	883 \$	57 \$	6 \$	946 \$
2004	Solde au début de l'exercice	889 \$	60 \$	96 \$	1 045 \$
	Acquisitions	1	–	22 ⁴	23
	Rajustements ³	(3)	(3)	(7)	(13)
	Solde à la fin de l'exercice	887 \$	57 \$	111 \$	1 055 \$

- 1) Se rapporte à la vente de EDULINX Canada Corporation.
 2) Se rapporte à la vente de Juniper (note 2).
 3) Comprennent l'écart de conversion et les autres rajustements de l'équation de regroupement.
 4) Se rapporte à l'achat d'actions additionnelles de Juniper (note 2).

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	2005			2004		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette
Autres actifs incorporels à durée de vie limitée						
Relations avec la clientèle ²	121 \$	55 \$	66 \$	168 \$	61 \$	107 \$
Contractuels ³	28	11	17	51	30	21
Divers	–	–	–	4	4	–
	149	66	83	223	95	128
Autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie						
Contractuels	116	–	116	116	–	116
Total des autres actifs incorporels	265 \$	66 \$	199 \$	339 \$	95 \$	244 \$

- 1) L'amortissement des autres actifs incorporels pour l'exercice a totalisé 12 M\$ (16 M\$ en 2004 et 20 M\$ en 2003).
 2) Certains actifs liés aux relations avec la clientèle ont été vendus au moment de la vente de Juniper (note 2).
 3) Certains actifs contractuels ont été vendus au moment de la vente de EDULINX Canada Corporation.

Le total de la dotation aux amortissements estimative liée aux autres actifs incorporels à durée de vie limitée pour les cinq prochains exercices se présente comme suit :

En millions de dollars

2006	13 \$
2007	11
2008	11
2009	11
2010	11

Note 9

AUTRES ACTIFS

En millions de dollars, au 31 octobre	2005	2004
Intérêts courus à recevoir	886 \$	904 \$
Actif au titre des prestations constituées (note 18)	977	915
Comptes des clients des courtiers	958	885
Actif d'impôts futurs (note 19)	1 002	1 239
Autres charges payées d'avance et éléments reportés	925	835
Placement dans des sociétés en commandite	660	890
Placements à la valeur de consolidation	1 029	1 104
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 160	718
Garanties sur dérivés à recevoir	1 504	1 420
Impôts sur les bénéfices à recevoir	288	357
Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif, non comptabilisés à la juste valeur (note 23)	1 070	1 316
Débiteurs	841	761
Divers	448	338
	11 748 \$	11 682 \$

Note 10

DÉPÔTS

En millions de dollars, au 31 octobre	Payables à vue ²	Payables sur préavis ³	Payables à terme fixe ¹						Total 2005	Total 2004
			1 an ou moins	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Particuliers	5 545 \$	32 399 \$	21 688 \$	7 529 \$	3 489 \$	1 680 \$	1 442 \$	18 \$	73 790 \$	72 049 \$
Entreprises et gouvernements	19 527	7 203	53 087	7 837	10 192	3 425	3 330	3 808	108 409	106 705
Banques	1 156	7	6 992	169	67	74	1 062	1 008	10 535	11 823
	26 228 \$	39 609 \$	81 767 \$	15 535 \$	13 748 \$	5 179 \$	5 834 \$	4 834 \$	192 734 \$	190 577 \$
Composition du total des dépôts :										
Dépôts non productifs d'intérêts dans :										
les établissements canadiens										
les établissements étrangers										
Dépôts productifs d'intérêts dans :										
les établissements canadiens										
les établissements étrangers										
Fonds fédéraux américains achetés										
192 734 \$										
190 577 \$										

1) Les dépôts payables à terme fixe comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

2) Les dépôts payables à vue comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

3) Les dépôts payables sur préavis comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

Note 11

AUTRES PASSIFS

En millions de dollars, au 31 octobre	2005	2004
Intérêts courus à payer	1 701 \$	1 308 \$
Passif au titre des prestations constituées (note 18)	816	760
Certificats d'or et d'argent	48	34
Comptes des clients des courtiers	2 516	2 210
Garantie sur dérivés à payer	1 258	1 149
Gain reporté à la vente d'immeubles ¹	63	79
Autres éléments reportés	137	86
Provision pour frais de restructuration	–	15
Instruments négociables	1 939	1 356
Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif, non comptabilisés à la juste valeur (note 23)	997	1 695
Créditeurs et charges à payer ²	3 824	1 505
Divers	2 703	3 061
	16 002 \$	13 258 \$

- 1) Le gain reporté est constaté dans les résultats de chaque exercice sur dix ans, soit la durée moyenne approximative des baux sur les biens que nous avons vendus et repris à bail en 2000.
2) Inclut 2,2 G\$ (néant en 2004) au titre des règlements relatifs à Enron. Se reporter à la note 24 pour plus de détails.

Note 12

TITRES SECONDAIRES

Les titres secondaires du tableau ci-après ne sont pas garantis et sont subordonnés aux dépôts et autres passifs. Les titres de créance libellés en monnaie étrangère servent à financer des actifs libellés en monnaie étrangère (y compris les placements nets dans des établissements étrangers) ou sont combinés à des swaps de devises pour obtenir un financement équivalent en dollars canadiens.

CONDITIONS RATTACHÉES AUX TITRES SECONDAIRES

En millions de dollars, au 31 octobre

Taux d'intérêt %	Date d'échéance	Date la plus proche de remboursement par la CIBC		En monnaie étrangère	2005	2004
		Le plus élevé entre le prix du rendement des obligations du Canada ¹ ou au pair	Au pair			
8,55	12 mai 2005 ²	12 mai 2000			– \$	1 \$
8,65	22 août 2005 ²	22 août 2000			–	24
7,40 ³	31 janvier 2011 ⁴		31 janvier 2006		250	250
8,15 ³	25 avril 2011	25 avril 2001	25 avril 2006		250	250
7,00 ³	23 octobre 2011	23 octobre 2001	23 octobre 2006		250	250
Variable ⁵	14 août 2012		14 août 2007	300 M\$ US	355	366
4,75 ³	21 janvier 2013	20 janvier 2003	21 janvier 2008		250	250
5,89 ³	26 février 2013	26 février 1998	26 février 2008		120	120
4,25 ³	1 ^{er} juin 2014	6 mai 2004	1 ^{er} juin 2009		750	750
4,50 ³	15 octobre 2014	14 septembre 2004	15 octobre 2009		500	500
9,65	31 octobre 2014	1 ^{er} novembre 1999			250	250
3,75 ³	9 septembre 2015	9 septembre 2005	9 septembre 2010		1 300	–
8,70	25 mai 2029 ⁶				25	25
11,60	7 janvier 2031	7 janvier 1996			200	200
10,80	15 mai 2031	15 mai 2021			150	150
8,70	25 mai 2032 ⁶				25	25
8,70	25 mai 2033 ⁶				25	25
8,70	25 mai 2035 ⁶				25	25
Variable ⁷	31 juillet 2084		27 juillet 1990	216 M\$ US ⁹	255	283
Variable ⁸	31 août 2085		20 août 1991	103 M\$ US ¹⁰	122	145
					5 102 \$	3 889 \$

- 1) Le prix du rendement des obligations du Canada est un prix qui est déterminé au moment du remboursement dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada assortie d'une échéance appropriée, majoré d'une marge prédéterminée.
2) Venus à échéance et rachetés au comptant au cours de l'exercice.
3) Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de remboursement au pair par la CIBC et, par la suite, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré de 1,00 %.
4) Après la fin de l'exercice, nous avons annoncé notre intention de racheter la totalité de nos débetures à 7,40 % en circulation échéant le 31 janvier 2011 en vertu de leurs conditions le 31 janvier 2006 pour une contrepartie de leur principal totalisant 250 M\$ plus l'intérêt couru à la date du rachat.
5) Émis par CIBC World Markets plc et garanti par la CIBC de manière subordonnée. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 0,35 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le LIBOR en \$ US à trois mois majoré de 1,35 %.
6) Ne peut être remboursé avant la date d'échéance.
7) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,25 %.
8) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,125 %.
9) Une tranche de 16 M\$ US de la dette a été rachetée au comptant pendant l'exercice (19 M\$ US en 2004).
10) Une tranche de 16 M\$ US de la dette a été rachetée au comptant pendant l'exercice (néant en 2004).

L'ensemble des échéances contractuelles de nos titres secondaires s'établit comme suit :

CALENDRIER DE REMBOURSEMENT

En millions de dollars	2005
1 an ou moins	- \$
1 an à 2 ans	-
2 ans à 3 ans	-
3 ans à 4 ans	-
4 ans à 5 ans	-
Plus de 5 ans	5 102
Total	5 102 \$

Note 13

PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Comme le décrit la note 1, le 1^{er} novembre 2004, certaines actions privilégiées ont été reclassées au passif et les versements de dividendes et les primes au rachat ont été traités comme des frais d'intérêts par suite de l'adoption des modifications du chapitre du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». L'information des périodes précédentes a été reclassée.

Les droits et privilèges du passif au titre des actions privilégiées de catégorie A et les restrictions relatives au versement de dividendes sont décrits à la note 14.

PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES EN CIRCULATION ET DIVIDENDES VERSÉS

Au 31 octobre ou exercices terminés le 31 octobre	2005				2004				2003			
	Actions en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars	Dividendes versés En millions de dollars	\$ par action	Actions en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars	Dividendes versés En millions de dollars	\$ par action	Actions en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars	Dividendes versés En millions de dollars	\$ par action
Actions privilégiées de catégorie A												
Actions à taux fixe												
à dividendes non cumulatifs												
Série 14	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	9 \$	1,12 \$
Série 15	-	-	-	-	-	-	13	1,07	12 000 000	300	17	1,41
Série 16	-	-	-	-	-	-	10	1,41 US	5 500 000	181	11	1,41 US
Série 17	-	-	-	-	-	-	9	1,36	6 500 000	162	9	1,36
Série 19	8 000 000	200	10	1,24	8 000 000	200	10	1,24	8 000 000	200	10	1,24
Série 20 ¹	-	-	6	1,29 US	4 000 000	121	7	1,29 US	4 000 000	132	7	1,29 US
Série 21 ²	-	-	9	1,13	8 000 000	200	12	1,50	8 000 000	200	12	1,50
Série 22 ³	-	-	6	1,18 US	4 000 000	122	8	1,56 US	4 000 000	132	9	1,56 US
Série 23	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33
Total du passif au titre des actions privilégiées et des dividendes		600 \$	52 \$			1 043 \$	90 \$			1 707 \$	105 \$	

1) Rachetées le 31 octobre 2005, à un prix de 25,50 \$ US l'action, y compris une prime au rachat de 0,50 \$ US l'action, pour une contrepartie totale de 102 M\$ US.

2) Rachetées le 2 août 2005, à un prix de 26,00 \$ l'action, y compris une prime au rachat de 1,00 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 208 M\$.

3) Rachetées le 2 août 2005, à un prix de 26,00 \$ US l'action, y compris une prime au rachat de 1,00 \$ US l'action, pour une contrepartie totale de 104 M\$ US.

CONDITIONS RATTACHÉES AU PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A

	Dividendes trimestriels par action ¹	Date de rachat donnée	Prix de rachat au comptant par action	Conversion en actions ordinaires	
				Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
Série 19	0,309375 \$	30 avril 2008	25,75 \$	30 avril 2008	30 avril 2013
		30 avril 2009	25,60		
		30 avril 2010	25,45		
		30 avril 2011	25,30		
		30 avril 2012	25,15		
		30 avril 2013	25,00		
Série 23	0,331250 \$	31 octobre 2007	25,75 \$	31 octobre 2007	31 juillet 2011
		31 octobre 2008	25,50		
		31 octobre 2009	25,25		
		31 octobre 2010	25,00		

1) Le dividende trimestriel est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours du trimestre pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Note 14

CAPITAL-ACTIONS

Actions privilégiées

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale pouvant être émises en séries pour une contrepartie globale maximale de 10 G\$, en tout temps, pour toutes les actions en circulation de chacune des catégories d'actions privilégiées.

Droits et privilèges rattachés aux actions

Actions privilégiées de catégorie A

Chaque série d'actions privilégiées de catégorie A porte des dividendes trimestriels non cumulatifs et est rachetable au comptant par la CIBC aux dates de rachat ou après aux prix de rachat indiqués dans le tableau suivant ou à la note 13. Chaque série, sauf comme l'indique le tableau ci-après, donne à la

CIBC ou à ses actionnaires le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à une date de conversion donnée ou après cette date. Chaque action est convertible en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Si les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous avons le droit, sous réserve du consentement par le BSIF, de choisir de racheter au comptant les actions remises aux fins de la conversion ou de prendre les dispositions nécessaires en vue de leur vente au comptant à un autre acheteur.

ACTIONS EN CIRCULATION ET DIVIDENDES VERSÉS

	2005				2004				2003			
	Au 31 octobre ou exercices terminés le 31 octobre	Actions en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars	Dividendes versés En millions de dollars \$ par action	Actions en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars	Dividendes versés En millions de dollars \$ par action	Actions en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars	Dividendes versés En millions de dollars \$ par action		
Actions privilégiées de catégorie A												
Actions à taux fixe												
à dividendes non cumulatifs												
Série 18	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$
Série 24	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50
Série 25	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50
Série 26	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	11	1,09
Série 27	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	19	1,55	12 000 000	300	–	–
Série 28 ^{1,2}	17 658	– ³	– ³	0,08	13 250 000	133	3	0,20	–	–	–	–
Série 29 ¹	13 232 342	331	18	1,35	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 30 ⁴	16 000 000	400	12	0,77	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des actions privilégiées et des dividendes		2 381 \$	125 \$			1 783 \$	100 \$			1 650 \$	75 \$	

1) Au cours de l'exercice, à trois dates de conversion, 13,2 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29. Le même nombre de bons de souscription, série 29, a été exercé à 15,00 \$ le bon de souscription. Le capital total des actions privilégiées de catégorie A, série 29 s'élevait alors à 331 M\$. Le capital-actions libéré pour les actions privilégiées de catégorie A, série 28, converties a ainsi été réduit de 133 M\$.

2) Le 25 novembre 2005, nous avons annoncé notre offre de rachat aux fins d'annulation de toutes les actions privilégiées de catégorie A, série 28 en circulation à un prix de 10 \$ l'action. Cette offre est valable pour une période d'au moins un an et vient à échéance à la première éventualité entre le 17 juin 2009 et la date du retrait de l'offre par la CIBC.

3) Attribuable à l'arrondissement.

4) Émises le 10 mars 2005 à un prix de 25,00 \$ l'action.

CONDITIONS RATTACHÉES AUX ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A

	Dividendes trimestriels par action ¹	Date de rachat donnée	Prix de rachat au comptant par action	Conversion en actions ordinaires	
				Date de la conversion CIBC	Date de la conversion des actionnaires
Série 18	0,343750 \$	29 octobre 2012	25,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 24	0,375000 \$	31 janvier 2007 31 janvier 2008 31 janvier 2009 31 janvier 2010 31 janvier 2011	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 janvier 2007	non convertibles
Série 25	0,375000 \$	31 juillet 2007 31 juillet 2008 31 juillet 2009 31 juillet 2010 31 juillet 2011	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 juillet 2007	non convertibles
Série 26	0,359375 \$	30 avril 2008 30 avril 2009 30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	30 avril 2008	non convertibles
Série 27	0,350000 \$	31 octobre 2008 31 octobre 2009 31 octobre 2010 31 octobre 2011 31 octobre 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 octobre 2008	non convertibles
Série 28	0,02 \$	17 juin 2009	10,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 29	0,337500 \$	1 ^{er} mai 2010 1 ^{er} mai 2011 1 ^{er} mai 2012 1 ^{er} mai 2013 1 ^{er} mai 2014	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	1 ^{er} mai 2010	non convertibles
Série 30	0,300000 \$	30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012 30 avril 2013 30 avril 2014	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	non convertibles	non convertibles

1) Le dividende trimestriel est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours du trimestre pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Actions ordinaires

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale pour une contrepartie globale maximale de 15 G\$, en tout temps, pour toutes les actions ordinaires en circulation.

ACTIONS EN CIRCULATION ET DIVIDENDES VERSÉS

Au 31 octobre ou pour les exercices terminés le 31 octobre	2005		2004		2003	
	Actions en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars	Actions en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars	Actions en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars
Actions ordinaires						
Total des actions ordinaires au début de l'exercice	347 488 472	2 969 \$	362 042 914	2 950 \$	359 064 369	2 842 \$
Émises en vertu des régimes d'options sur actions	2 866 907	134	3 666 817	162	2 978 545	108
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(16 202 800)	(140)	(18 359 200)	(154)	–	–
Actions de trésorerie (note 1)	(144 953)	(11)	137 941	11	–	–
Total des actions ordinaires	334 007 626	2 952 \$	347 488 472	2 969 \$	362 042 914	2 950 \$
Total des dividendes versés		902 \$		781 \$		591 \$
Dividendes par action		2,66 \$		2,20 \$		1,64 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 22 décembre 2004, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention de renouvellement de notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les achats en vertu de l'offre de rachat ont commencé le 24 décembre 2004 et prendront fin au plus tôt à la date de clôture de l'offre, à la date où tous les rachats seront terminés ou le 23 décembre 2005. En vertu de cette offre de rachat, nous avons le droit de racheter, de temps à autre, à des fins d'annulation, jusqu'à 17 millions d'actions ordinaires. Au cours de l'exercice, nous avons racheté et annulé environ 16,2 millions d'actions ordinaires à un cours moyen de 72,64 \$, pour une contrepartie totale de 1,2 G\$. Nous avons déterminé qu'aucun autre achat ne sera fait en vertu de l'offre publique de rachat, qui vient à échéance le 23 décembre 2005.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, lancée le 23 décembre 2003, nous avons racheté à des fins d'annulation environ 18 359 200 actions ordinaires à un prix moyen de 67,43 \$, pour une contrepartie totale de 1,2 G\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004.

Actions réservées à des fins d'émission

Au 31 octobre 2005, 20 044 492 actions ordinaires étaient réservées à des fins d'émission dans le cadre des régimes d'options sur actions.

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), il nous est interdit de déclarer ou de verser des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, nous violerions, ou le paiement ferait en sorte que la CIBC violerait, les règlements en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les directives du BSIF, Canada à la CIBC à l'égard de notre capital ou de nos liquidités.

De plus, selon la *Loi sur les banques*, il nous est interdit de déclarer ou de verser des dividendes au cours d'un exercice donné sans l'autorisation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, le total de tous les dividendes déclarés pour l'exercice dépasse le total de notre bénéfice net depuis le début de l'exercice et de notre bénéfice net non réparti des deux exercices antérieurs.

Notre capacité à verser des dividendes sur les actions ordinaires est également limitée par les conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation. Ces conditions prévoient que nous ne pouvons pas verser de dividendes sur nos actions ordinaires en tout temps sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation, à moins que tous les dividendes alors payables n'aient été déclarés et versés ou encore mis de côté en vue de leur versement.

Après la fin de l'exercice, nous avons obtenu l'approbation du BSIF, en vertu de l'article 79, de verser des dividendes sur nos actions ordinaires et sur nos actions privilégiées de catégorie A pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2006.

Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Les lignes directrices du BSIF découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum des fonds propres de première catégorie de 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSFI a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues d'atteindre un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %.

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif-fonds propres s'établissent comme suit :

RATIOS DE FONDS PROPRES ET RATIO ACTIF-FONDS PROPRES

En millions de dollars, au 31 octobre

	2005	2004
Fonds propres de première catégorie	9 886 \$	12 167 \$
Total des fonds propres réglementaires	14 771	14 885
Ratio des fonds propres de première catégorie	8,5 %	10,5 %
Ratio du total des fonds propres	12,7	12,8
Ratio actif-fonds propres	18,4x	17,9x

Note 15

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-dessous présente notre risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance, autrement dit de l'écart, entre les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments hors bilan. Les instruments financiers au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date d'échéance ou la date de réévaluation contractuelle. Les rendements moyens pondérés réels sont fondés sur la date de réévaluation contractuelle ou la date d'échéance de l'instrument sous-jacent, selon la première éventualité.

Nous gérons l'écart de taux d'intérêt en présumant, pour certains actifs et passifs, une durée fondée sur les principales tendances des soldes historiques et prévues. Le profil de réévaluation de ces actifs et passifs a été intégré dans le tableau suivant à titre d'hypothèses structurelles.

Selon la date la plus proche entre l'échéance ou la date de réévaluation des taux des instruments sensibles aux taux d'intérêt

En millions de dollars, au 31 octobre	Immédiatement sensibles aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	3 mois à 12 mois	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2005 Actif							
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	259 \$	8 985 \$	1 536 \$	– \$	– \$	1 072 \$	11 852 \$
Rendement réel		3,80 %	4,08 %				
Valeurs du compte de placement	1 737	1 575	485	3 547	6 503	495	14 342
Rendement réel		2,75 %	3,55 %	4,16 %	4,28 %		
Compte de négociation	1 286	9 940	6 272	6 135	4 355	25 434	53 422
Rendement réel		3,50 %	2,98 %	4,50 %	5,66 %		
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	35	17 842	637	–	–	–	18 514
Rendement réel		3,21 %	3,00 %				
Prêts	92 974	11 991	9 222	20 751	5 336	1 509	141 783
Rendement réel		5,75 %	5,74 %	5,33 %	5,01 %		
Divers	–	22 485	–	–	–	17 972	40 457
Hypothèses structurelles	(4 278)	888	2 564	2 153	–	(1 327)	–
Total de l'actif	92 013 \$	73 706 \$	20 716 \$	32 586 \$	16 194 \$	45 155 \$	280 370 \$
Passif et capitaux propres							
Dépôts	63 409 \$	74 105 \$	19 299 \$	11 736 \$	1 781 \$	22 404 \$	192 734 \$
Rendement réel		3,40 %	2,74 %	2,92 %	4,56 %		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	461	700	6 858	4 114	2 750	14 883
Rendement réel		1,94 %	2,79 %	3,61 %	4,18 %		
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	–	14 300	25	–	–	–	14 325
Rendement réel		2,90 %	2,80 %				
Titres secondaires	–	610	872	2 920	700	–	5 102
Rendement réel		1,87 %	6,65 %	4,18 %	10,32 %		
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	216	384	–	600
Rendement réel				5,21 %	5,20 %		
Divers	–	22 117	–	338	2 042	28 229	52 726
Hypothèses structurelles	(8 894)	6 003	17 298	14 354	–	(28 761)	–
Total du passif et des capitaux propres	54 515 \$	117 596 \$	38 194 \$	36 422 \$	9 021 \$	24 622 \$	280 370 \$
Écart au bilan	37 498 \$	(43 890) \$	(17 478) \$	(3 836) \$	7 173 \$	20 533 \$	– \$
Écart hors bilan	–	(17 994)	12 993	10 196	(5 195)	–	–
Écart total	37 498 \$	(61 884) \$	(4 485) \$	6 360 \$	1 978 \$	20 533 \$	– \$
Écart cumulatif total	37 498 \$	(24 386) \$	(28 871) \$	(22 511) \$	(20 533) \$	– \$	– \$
Écart par devise							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	48 097 \$	(41 331) \$	(14 909) \$	(3 463) \$	(3 052) \$	14 658 \$	– \$
Monnaie étrangère	(10 599)	(2 559)	(2 569)	(373)	10 225	5 875	–
Écart total au bilan	37 498	(43 890)	(17 478)	(3 836)	7 173	20 533	–
Écart hors bilan							
Dollars canadiens	–	(23 894)	10 996	8 965	3 933	–	–
Monnaie étrangère	–	5 900	1 997	1 231	(9 128)	–	–
Écart total hors bilan	–	(17 994)	12 993	10 196	(5 195)	–	–
Écart total	37 498 \$	(61 884) \$	(4 485) \$	6 360 \$	1 978 \$	20 533 \$	– \$
2004							
Écart par devise							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	41 708 \$	(38 821) \$	(13 706) \$	(1 561) \$	1 200 \$	11 180 \$	– \$
Monnaie étrangère	(11 138)	(7 258)	(1 957)	65	10 930	9 358	–
Écart total au bilan	30 570	(46 079)	(15 663)	(1 496)	12 130	20 538	–
Écart hors bilan							
Dollars canadiens	–	(3 476)	(7 280)	10 406	350	–	–
Monnaie étrangère	–	5 832	2 549	(361)	(8 020)	–	–
Écart total hors bilan	–	2 356	(4 731)	10 045	(7 670)	–	–
Écart total	30 570 \$	(43 723) \$	(20 394) \$	8 549 \$	4 460 \$	20 538 \$	– \$
Écart cumulatif total	30 570 \$	(13 153) \$	(33 547) \$	(24 998) \$	(20 538) \$	– \$	– \$

Note 16**REVENU DE NÉGOCIATION**

Les actifs et les passifs de négociation, y compris les dérivés, sont mesurés à la juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans les états des résultats consolidés.

Le revenu de négociation se compose du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts. Le revenu net d'intérêts provient des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et du revenu d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Le revenu autre que d'intérêts englobe les gains ou les pertes latents sur les

positions en valeurs mobilières détenues, et les gains et les pertes réalisés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières. Le revenu autre que d'intérêts comprend également les gains et les pertes réalisés et latents sur les instruments dérivés.

Le revenu de négociation exclut les commissions de prise ferme et les commissions sur les opérations sur valeurs mobilières, qui sont présentées séparément dans les états des résultats consolidés.

Le revenu de négociation par gamme de produits reflète le revenu de négociation pour chaque catégorie importante de négociation.

REVENU DE NÉGOCIATION

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004	2003
Composition du revenu de négociation :			
Revenu net d'intérêts	19 \$	107 \$	151 \$
Revenu autre que d'intérêts	801	618	627
Revenu de négociation	820 \$	725 \$	778 \$
Composition du revenu de négociation par gamme de produits :			
Taux d'intérêt	198 \$	231 \$	308 \$
Change	169	169	171
Actions ¹	225	115	199
Marchandises	31	54	34
Divers ²	197	156	66
Revenu de négociation	820 \$	725 \$	778 \$

1) Comprend la part des actionnaires sans contrôle dans les EDDV de 156 M\$ (néant en 2004 et néant en 2003).

2) Comprend la vente et la négociation de dérivés de crédit et de sous-prêts.

Note 17**RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS****Régimes d'options sur actions**

Nous offrons deux régimes d'options sur actions : le Régime d'options de souscription d'actions des employés et le Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants.

En vertu du Régime d'options de souscription d'actions des employés, des options sur actions sont attribuées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe qui n'est pas inférieur au cours de clôture des actions le jour de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. En général, les options sont acquises en proportions égales sur quatre ans et expirent dix ans après la date de l'attribution. Certaines options sont acquises à la première éventualité entre l'atteinte de cours précis et sept ans ou l'atteinte de conditions de rendement précises.

Jusqu'à 50 % des options attribuées avant l'an 2000 dans le cadre du Régime d'options de souscription d'actions des employés peuvent être exercées à titre de droits à la plus-value d'actions (DPVA). Ces droits peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à l'excédent du cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le jour de négociation précédant immédiatement celui où les droits sont exercés sur le prix d'exercice de l'option.

En vertu du Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants, chaque administrateur qui n'était pas un dirigeant ou un employé de la CIBC ou de l'une de ses filiales avait le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe égal au cours moyen de clôture de l'action à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. Les options, qui ne sont pas admissibles aux DPVA, sont acquises immédiatement et expirent à la date la plus proche entre a) 60 mois après la date à laquelle l'administrateur cesse d'être membre du conseil d'administration et b) 10 ans après la date d'attribution.

En janvier 2003, le conseil d'administration a déterminé qu'aucune autre option ne serait attribuée en vertu du Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants.

Un maximum de 42 834 500 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de nos régimes d'options sur actions.

La juste valeur moyenne pondérée à la date de l'attribution des options consenties en 2005 a été évaluée à 9,56 \$ (10,55 \$ en 2004 et 12,38 \$ en 2003) à l'aide du modèle de Black et Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont servi à déterminer la juste valeur des options à la date de l'attribution :

Exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Hypothèses moyennes pondérées			
Taux d'intérêt sans risque	4,13 %	4,52 %	5,06 %
Taux de rendement prévu des actions	4,84	4,45	3,00
Volatilité prévue du cours des actions	20,13	21,00	25,69
Durée prévue	7,0 ans	6,0 ans	10,0 ans

La charge de rémunération relative aux options sur actions et aux DPVA s'est établie à 5 M\$ en 2005 (58 M\$ en 2004 et 114 M\$ en 2003).

Régime d'achat d'actions par les employés

Au Canada, en vertu de notre Régime d'achat d'actions par les employés, les employés admissibles peuvent choisir, chaque année, qu'un montant maximal correspondant à 10 % de leur salaire admissible soit retenu pour l'achat d'actions ordinaires de la CIBC. Nous versons un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 3 %, en fonction des années de service et du niveau d'emploi, sous réserve d'un plafond annuel de 2 250 \$. Après deux ans

de participation continue au régime, nos cotisations sont acquises à l'employé, et toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Des régimes similaires d'achat d'actions par les employés existent dans d'autres régions à l'échelle mondiale, où, chaque année, les employés admissibles peuvent choisir de faire retenir une tranche de leur salaire admissible afin d'acheter des actions ordinaires de la CIBC, avec cotisation correspondante de l'employeur, selon les dispositions de chaque régime. Toutes les cotisations sont utilisées par les fiduciaires des régimes pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre. Nos cotisations, qui sont passées en charges dès qu'elles sont engagées, ont totalisé 28 M\$ en 2005 (28 M\$ en 2004 et 28 M\$ en 2003).

Programme d'octroi d'actions subalternes

En vertu de notre Programme d'octroi d'actions subalternes (POAS), des équivalents d'actions sont attribués en vertu des régimes de rémunération suivants :

Octroi d'actions subalternes

En vertu de notre Régime d'octroi d'actions subalternes (ROAS), qui existe depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC sont attribuées à certains employés clés, comme élément de leur rémunération globale. En outre, les actions au titre du ROAS peuvent être émises à titre d'attributions spéciales. Le financement du régime se fait par versements dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. En général, les droits sur les actions sont acquis en proportions égales sur trois ans ou après trois ans. Les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu. La charge de rémunération relative au ROAS s'est établie à 244 M\$ en 2005 (258 M\$ en 2004 et 230 M\$ en 2003) ou après que les conditions d'acquisition ont été remplies.

Autres régimes d'octroi d'actions subalternes

Au cours de certains exercices précédents, nous avons également attribué des actions en vertu de trois autres programmes d'octroi d'actions subalternes, soit le Régime de participation aux actions (RPA), le Régime incitatif à long terme (RILT) et le Régime incitatif spécial (RIS). Bien qu'il n'y ait eu aucune nouvelle attribution en vertu de ces régimes en 2005, les attributions faites aux termes de ces régimes au cours des exercices précédents sont encore en cours.

En vertu de ces trois programmes, certains employés clés se sont vu attribuer des actions ordinaires de la CIBC dans le cadre de leur rémunération globale. Le financement de ces attributions s'est fait par versements dans une fiducie qui a acheté des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre.

Les droits sur les actions en vertu du RPA sont acquis en proportions égales sur trois ans ou après trois ans, et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu. En outre, les actions au titre du RPA peuvent être émises à titre d'attributions spéciales, pour lesquelles les droits sont généralement acquis et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées dans les trois ans à compter de la date de l'attribution.

En général, les droits sur les actions au titre du RILT sont acquis sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu, et les actions ordinaires détenues en fiducie sont distribuées au moment où elles deviennent acquises. Depuis 2003, aucune attribution n'a eu lieu au titre du RILT.

Les attributions à certains employés clés au titre du RIS sont acquises et ont été distribuées au moment de l'expiration du régime, le 31 octobre 2003. Pour les autres employés clés, la valeur des attributions a été convertie en unités d'actions à dividende différé (UADD) du Programme incitatif spécial de retraite (PISR). Chaque UADD du PISR donne droit à une action ordinaire de la CIBC et à des UADD additionnelles du PISR, compte tenu des dividendes obtenus sur les actions ordinaires de la CIBC en fiducie. Les droits aux UADD du PISR ont été acquis le 31 octobre 2003 et seront distribués sous forme d'actions ordinaires de la CIBC au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi.

La charge de rémunération, déduction faite des déchéances de ces trois régimes, a totalisé (5) M\$ en 2005 ((6) M\$ en 2004 et 11 M\$ en 2003).

Programme d'unités d'actions au rendement

Au cours de l'exercice, nous avons lancé un nouveau programme d'unités d'actions au rendement. En vertu de ce programme, certains dirigeants clés se voient attribuer des actions ordinaires de la CIBC dans le cadre de leur rémunération globale. Les unités d'actions au rendement sont acquises à la fin de trois exercices. Le nombre final d'unités d'actions au rendement qui sont acquises variera de 75 % à 125 % du nombre initial d'unités attribuées d'après le rendement des actions de la CIBC par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes. La charge de rémunération liée aux unités d'actions au rendement a totalisé 5 M\$ en 2005.

Régimes des administrateurs

Les membres de notre conseil d'administration qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la CIBC peuvent choisir de recevoir le montant annuel payable par la CIBC en vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé (UADD) ou d'actions ordinaires des administrateurs sous forme d'UADD ou d'actions ordinaires de la CIBC.

Les membres peuvent également choisir, en vertu du Régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs non dirigeants, de recevoir la totalité ou une partie de leur rémunération au comptant sous forme de liquidités, d'actions ordinaires de la CIBC ou d'UADD. Aux fins du présent régime, la rémunération au comptant comprend la composante liquidités des honoraires des administrateurs, les jetons de présence aux réunions, les honoraires d'assistance de non-résident, les honoraires de président de comité, les honoraires de membre de comité et les honoraires du président du conseil.

La charge de rémunération relative à ces régimes a totalisé 3 M\$ (4 M\$ en 2004 et 3 M\$ en 2003). La valeur des UADD créditées à un administrateur lui est payable lorsque ce dernier n'est plus administrateur ou employé de la CIBC. De plus, en vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires des administrateurs, la valeur des UADD est payable à l'administrateur lorsque ce dernier et la CIBC ne sont plus «liés» ou «affiliés», conformément à la définition de ces termes dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

RÉGIMES D'OPTIONS SUR ACTIONS

	2005		2004		2003	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur action	Prix d'exercice moyen pondéré
au 31 octobre ou pour les exercices terminés le 31 octobre						
En cours au début de l'exercice	13 424 875	41,96 \$	17 776 232	41,02 \$	19 942 954	39,74 \$
Attribuées	976 813	72,27	18 344	67,22	1 982 780	43,11
Exercées	(2 866 907)	40,62	(3 666 817)	38,05	(2 978 545)	32,81
Frappées d'extinction ou annulées	(129 181)	49,77	(294 221)	48,68	(816 432)	48,96
Exercées au titre de DPVA	(412 859)	31,92	(408 663)	32,43	(354 525)	31,69
En cours à la fin de l'exercice	10 992 741	45,28 \$	13 424 875	41,96 \$	17 776 232	41,02 \$
Pouvant être exercées en fin d'exercice	8 593 165	41,87 \$	9 610 229	40,09 \$	11 277 020	37,96 \$
Pouvant être attribuées	9 051 751		9 899 383		9 554 506	

OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS ET ACQUISES

	Options sur actions en cours			Options sur actions acquises		
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	Exercées au titre de DPVA
Fourchette des prix d'exercice						
15,375 \$ – 21,125 \$	240 499	0,26	21,13 \$	240 499	21,13 \$	137 150
31,700 \$ – 39,850 \$	4 083 318	3,42	37,10	4 083 043	37,10	1 110 190
40,350 \$ – 49,940 \$	3 326 984	5,11	42,90	2 444 051	42,83	511 675
50,330 \$ – 57,190 \$	2 360 570	5,90	54,07	1 820 986	53,92	–
65,590 \$ – 69,680 \$	18 344	8,54	67,22	4 586	67,22	–
72,200 \$ – 74,620 \$	963 026	9,31	72,26	–	–	–
Total	10 992 741	4,92	45,28 \$	8 593 165	41,87 \$	1 759 015

Note 18

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Nous sommes le promoteur des régimes de retraite à nos employés admissibles. Ces régimes comprennent des régimes enregistrés de retraite à prestations déterminées par capitalisation, des arrangements supplémentaires sans capitalisation, qui procurent des prestations de retraite en sus des plafonds établis par la loi, et des régimes à cotisations déterminées. Les régimes de retraite sont, pour la plupart, non contributifs, mais certains participants contribuent à leurs régimes respectifs afin de recevoir des prestations plus élevées à la retraite. Ces prestations sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le salaire à l'approche de la retraite. Nous offrons également des prestations pour soins de santé, de l'assurance-vie et d'autres avantages aux employés et

aux retraités admissibles. En outre, nous continuons d'offrir un régime d'invalidité de longue durée qui verse des prestations aux employés invalides qui sont devenus invalides avant le 1^{er} juin 2004.

Aux fins comptables, nous évaluons nos obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes chaque année, au 30 septembre.

Le tableau suivant présente la situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées des employés et d'autres régimes de retraite au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Cette information ne tient pas compte d'autres régimes secondaires gérés par certaines de nos filiales parce qu'ils sont considérés comme négligeables.

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour les exercices terminés le 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début de l'exercice	2 956 \$	2 798 \$	2 537 \$	788 \$	803 \$	696 \$
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes des filiales	–	–	–	–	2	–
Coût des services rendus au cours de l'exercice	94	89	77	24	44	55
Cotisations salariales	7	8	9	–	–	–
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	186	175	166	46	43	43
Prestations versées	(161)	(166)	(166)	(50)	(42)	(43)
Variations des taux de change	(21)	(5)	(27)	(2)	(2)	(4)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	475	36	281	143	18	68
Prestations spéciales de cessation d'emploi	–	–	8	–	–	–
Modifications des régimes	25	16	(7)	(2)	(78)	–
Acquisitions	–	2	–	–	–	–
Dessaisissements	–	–	(46)	–	–	–
Restructuration donnant lieu à des :						
Pertes (gains) sur compressions	16	3	–	–	–	(6)
(Gains) pertes sur règlements	–	–	(34)	–	–	(6)
Solde à la fin de l'exercice	3 577 \$	2 956 \$	2 798 \$	947 \$	788 \$	803 \$
Actifs des régimes						
Juste valeur au début de l'exercice	2 826 \$	2 442 \$	2 188 \$	121 \$	116 \$	106 \$
Rendement réel des actifs des régimes	405	236	257	11	10	9
Cotisations patronales	231	309	253	18	37	44
Cotisations salariales	7	8	9	–	–	–
Prestations versées	(161)	(166)	(166)	(50)	(42)	(43)
Variations des taux de change	(18)	(4)	(19)	–	–	–
Acquisitions	–	1	–	–	–	–
Dessaisissements	–	–	(46)	–	–	–
Restructuration donnant lieu à des règlements	–	–	(34)	–	–	–
Juste valeur à la fin de l'exercice	3 290 \$	2 826 \$	2 442 \$	100 \$	121 \$	116 \$
Situation de capitalisation (déficit)	(287)\$	(130)\$	(356)\$	(847)\$	(667)\$	(687)\$
Pertes actuarielles nettes non amorties	1 053	860	953	252	124	118
Coût (gain) non amorti des services passés	71	53	42	(67)	(72)	–
(Obligation) actif transitoire non amorti(e)	–	–	(19)	3	4	5
Actif (passif) au titre des prestations constituées	837	783	620	(659)	(611)	(564)
Provision pour moins-value	(17)	(17)	(17)	–	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	820 \$	766 \$	603 \$	(659)\$	(611)\$	(564)\$

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, est inclus dans les autres actifs et les autres passifs comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, comptabilisé dans :						
Autres actifs (note 9)	977 \$	915 \$	747 \$	– \$	– \$	– \$
Autres passifs (note 11)	(157)	(149)	(144)	(659)	(611)	(564)
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	820 \$	766 \$	603 \$	(659)\$	(611)\$	(564)\$

L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux obligations au titre des prestations constituées en excédent de la juste valeur des actifs :

En millions de dollars, au 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Obligation au titre des prestations constituées						
Régimes non capitalisés	168 \$	149 \$	128 \$	751 \$	591 \$	620 \$
Régimes par capitalisation	3 396	202	2 627	196	197	183
Juste valeur des actifs des régimes	3 564	351	2 755	947	788	803
Situation de capitalisation (déficit)	(305) \$	(176) \$	(377) \$	(847) \$	(667) \$	(687) \$

La charge nette au titre des régimes à prestations déterminées se présente comme suit :

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Coût des services rendus au cours de l'exercice	94 \$	89 \$	77 \$	24 \$	44 \$	55 \$
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	186	175	166	46	43	43
Rendement réel négatif (positif) des actifs des régimes	(405)	(236)	(257)	(11)	(10)	(9)
Modifications des régimes	25	16	(7)	(2)	(78)	–
Pertes actuarielles	475	36	281	143	18	68
Pertes (gains) sur compressions	17	3	3	–	–	(6)
Pertes sur règlements	–	–	20	–	–	–
Prestations spéciales de cessation d'emploi	–	–	8	–	–	–
Frais des régimes de retraite avant ajustements pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	392 \$	83 \$	291 \$	200 \$	17 \$	151 \$
Ajustements pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs						
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	216 \$ ¹	65 \$ ¹	69 \$ ¹	4 \$ ²	3 \$ ²	2 \$ ²
Écart entre les (gains) pertes actuariels réels et les (gains) pertes actuariels amortis	(418) ³	28 ³	(266) ³	(135) ⁴	(8) ⁴	(63) ⁴
Écart entre les coûts des modifications des régimes réels et les coûts des modifications des régimes amortis	(18) ⁵	(11) ⁵	10 ⁵	(5) ⁵	72 ⁶	–
Amortissement de l'obligation transitoire	–	(20)	(2)	–	1	–
Variation de la provision pour moins-value	(220)	62	(189)	(136)	68	(61)
Charge constatée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	173 \$	145 \$	103 \$	64 \$	85 \$	90 \$

- 1) Rendement prévu des actifs des régimes de 189 M\$ (171 M\$ en 2004 et 188 M\$ en 2003), moins le report du rendement réel des actifs des régimes de 405 M\$ (236 M\$ en 2004 et 257 M\$ en 2003).
- 2) Rendement prévu des actifs des régimes de 7 M\$ (7 M\$ en 2004 et 7 M\$ en 2003), moins le report du rendement réel des actifs des régimes de 11 M\$ (10 M\$ en 2004 et 9 M\$ en 2003).
- 3) (Gains) pertes actuariels amortis de 57 M\$ (64 M\$ en 2004 et 15 M\$ en 2003), moins les (gains) pertes actuariels réels de 475 M\$ (36 M\$ en 2004 et 281 M\$ en 2003).
- 4) (Gains) pertes actuariels amortis de 8 M\$ (10 M\$ en 2004 et 5 M\$ en 2003), moins les (gains) pertes actuariels réels de 143 M\$ (18 M\$ en 2004 et 68 M\$ en 2003).
- 5) Amortissement des modifications des régimes de 6 M\$ (5 M\$ en 2004 et 3 M\$ en 2003), moins les modifications réelles des régimes de 25 M\$ (16 M\$ en 2004 et 7 M\$ en 2003).
- 6) Amortissement des modifications des régimes de (7) M\$ ((6) M\$ en 2004 et néant en 2003), moins les modifications réelles des régimes de (2) M\$ ((78) M\$ en 2004 et néant en 2003).

Modifications des avantages

2005

Aucune modification importante n'a été apportée aux modalités de nos régimes de retraite à prestations déterminées ou à nos autres régimes en 2005.

2004

En date du 1^{er} novembre 2003, les régimes d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie offerts aux employés retraités du Canada ont été modifiés, de sorte que les employés qui partiront à la retraite après le 31 décembre 2008 devront verser une partie du coût de leurs avantages. La réduction de l'obligation qui en découle donne un montant négatif pour le coût des services passés, qui est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne restante de la carrière au cours de laquelle les employés deviendront entièrement admissibles aux prestations.

En date du 1^{er} juin 2004, le régime d'invalidité de longue durée pour les employés du Canada est devenu un régime garanti à la charge des employés. Les employés touchés par une invalidité avant le 1^{er} juin 2004 continueront de recevoir des prestations en vertu du fonds de santé et bien-être du régime d'invalidité de longue durée. Il n'y a pas eu de compressions ou de règlements des obligations au titre du régime d'invalidité de longue durée financé par une fiducie de santé et bien-être.

Actifs des régimes

La répartition moyenne pondérée des actifs et la répartition cible par catégorie d'actifs de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes par capitalisation se présentent comme suit :

Catégorie d'actifs	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	Répartition cible	Répartition réelle	Répartition réelle	Répartition cible	Répartition réelle	Répartition réelle
	2006	2005	au 31 octobre 2004	2006	2005	au 31 octobre 2004
Titres de participation ¹	54 %	54 %	56 %	40 %	38 %	40 %
Titres d'emprunt ¹	41	43	40	60	62	60
Immobilier	5	3	4	–	–	–
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1) Les régimes de retraite comprennent des valeurs mobilières de la CIBC de 12 M\$ (24 M\$ en 2004), ce qui représente 0,4 % du total des actifs des régimes (0,8 % en 2004). Les autres régimes d'avantages sociaux ne comprennent pas de valeurs mobilières de la CIBC.

La politique de placement des régimes consiste à optimiser la relation risque-rendement au moyen d'un portefeuille mondial comportant différentes catégories d'actifs et diversifié par segment du marché, secteur économique et émetteur. L'objectif est de protéger nos obligations au titre de nos régimes enregistrés de retraite et de notre régime d'invalidité de longue durée en maximisant le rendement, d'une façon économique, et sans compromettre la sécurité des régimes. Les actifs des régimes sont gérés selon des limites établies par des gestionnaires de placement indépendants et par TAL Gestion globale d'actifs Inc., filiale en propriété exclusive de la CIBC et, le cas échéant, sont rééquilibrés en fonction de la composition cible de l'actif.

Hypothèses des régimes

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des avantages complémentaires à la retraite et la charge nette au titre des prestations constituées reflète les rendements du marché, à la date de mesure, sur des titres d'emprunt de bonne qualité offrant des flux de trésorerie pouvant soutenir les prestations prévues.

Pour les régimes offerts au Canada, les hypothèses sur le taux de rendement prévu des actifs des régimes sont évaluées une fois l'an par la direction et nos actuaires. Les hypothèses sont fondées sur les rendements prévus des différentes catégories d'actifs, pondérées en fonction de la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions.

Au Royaume-Uni et aux États-Unis, nous avons recours à des procédures similaires à celles utilisées au Canada pour déterminer le taux de rendement à long terme futur prévu des actifs des régimes, en prenant en considération les conditions du marché dans ces territoires et la répartition spécifique des actifs des régimes.

Les hypothèses retenues pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées et la charge nette au titre des régimes se présentent comme suit :

Hypothèses moyennes pondérées	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre						
Taux d'actualisation à la fin de la période	5,2 %	6,2 %	6,2 %	5,1 %	6,0 %	6,1 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5	3,5	3,6	3,2	3,2	3,3
Charge nette découlant des régimes pour les exercices terminés le 31 octobre						
Taux d'actualisation au début de la période	6,2 %	6,2 %	6,7 %	6,0 %	6,1 %	6,4 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	7,0	7,0	7,5	6,5	6,5	7,0
Taux de croissance de la rémunération	3,5	3,6	3,7	3,2	3,3	3,4

Les taux hypothétiques des coûts de soins de santé sont comme suit :

Exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Taux hypothétiques des coûts de soins de santé pour le prochain exercice	7,8 %	9,3 %	10,1 %
Taux de réduction prévu des coûts de soins de santé	4,5 %	4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel les coûts de soins de santé devraient se stabiliser	2012	2012	2011

L'incidence d'une variation d'un point de pourcentage des taux hypothétiques des coûts de soins de santé serait comme suit :

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	Augmentation de 1 %			Diminution de 1 %		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Incidence sur la charge totale au titre des régimes	13 \$	12 \$	11 \$	(12)\$	(11)\$	(8)\$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	125	89	97	(97)	(71)	(74)

Régimes à cotisations déterminées et autres régimes

Nous offrons également des régimes à cotisations déterminées à certains employés. La charge totale constatée au titre des régimes à cotisations déterminées se présente comme suit :

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Régimes de retraite à cotisations déterminées	14 \$	18 \$	19 \$
Régimes de retraite d'État ¹	75	74	82

1) Régime de pensions du Canada / Régime de rentes du Québec et Federal Insurance Contributions Act des É.-U.

Flux de trésorerie**Cotisations en espèces**

L'évaluation actuarielle la plus récente du capital du régime de retraite à prestations déterminées à des fins de capitalisation remonte au 31 octobre 2004. La prochaine évaluation du régime devra avoir lieu au plus tard le 31 octobre 2007. En ce qui a trait au régime d'invalidité de longue durée, l'évaluation actuarielle la plus récente remonte au 31 octobre 2004.

Le total des cotisations en espèces pour les régimes d'avantages sociaux futurs est constitué de ce qui suit :

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux		
		2004	2003	2005	2004	2003
Régimes par capitalisation	223 \$	303 \$	247 \$	3 \$	23 \$	32 \$
Bénéficiaires des régimes sans capitalisation	8	6	6	15	14	12
Régimes de retraite à cotisations déterminées	14	18	19	–	–	–
Total	245 \$	327 \$	272 \$	18 \$	37 \$	44 \$

Les cotisations de 2006 devraient s'élever à environ 135 M\$ pour les régimes de retraite à prestations déterminées, et 19 M\$ pour les autres régimes. Ces estimations sont susceptibles de changer, car les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation.

Versements de prestations

Les versements de prestations suivants, qui tiennent compte des services futurs prévus, le cas échéant, devraient être payés par la CIBC ou par les caisses de retraite :

En millions de dollars	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages sociaux
2006	153 \$	47 \$
2007	155	47
2008	158	47
2009	162	47
2010	166	48
2011 – 2015	942	251

Note 19**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Les impôts sur les bénéfices sont présentés comme suit dans les états financiers consolidés :

TOTAL DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
États des résultats consolidés			
Provision pour impôts sur les bénéfices – exigibles	537 \$	650 \$	(70) \$
– futurs	252	140	309
	789	790	239
États de l'évolution des capitaux propres consolidés			
Écart de conversion	(120)	617	1 412
Modifications de conventions comptables	11 ¹	3 ²	–
Divers	(11)	4	19
	(120)	624	1 431
	669 \$	1 414 \$	1 670 \$

1) Représente l'incidence de la mise en œuvre de la NOC-15 de l'ICCA, «Consolidation d'entités à détenteurs de droits variables».

2) Incidence de l'adoption de la NOC-17 de l'ICCA, «Contrats de dépôt indexés sur actions».

Les composantes de la charge d'impôts sont les suivantes :

COMPOSANTES DE LA CHARGE D'IMPÔTS

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004	2003
Impôts exigibles			
Fédéral	192 \$	833 \$	1 076 \$
Provinciaux	107	386	450
Étrangers	162	9	26
	461	1 228	1 552
Impôts futurs			
Fédéral	23	81	(77)
Provinciaux	12	(10)	(29)
Étrangers	173	115	224
	208	186	118
	669 \$	1 414 \$	1 670 \$

Les soldes d'impôts futurs sont inclus dans les autres actifs (note 9) et découlent d'écart temporels entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les bilans consolidés.

Le taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada varie chaque année en fonction des modifications apportées aux taux prévus par la loi imposés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion de nos activités exercées dans chaque province. Nous sommes également assujettis à l'impôt canadien sur les bénéfices des centres bancaires

à l'étranger. Les bénéfices des filiales étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont distribués au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères ont été distribués à la société mère canadienne, les dividendes étant estimés à 420 M\$ (400 M\$ en 2004 et 542 M\$ en 2003).

Les taux d'imposition réels figurant dans les états des résultats consolidés sont différents du taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada de 35,0 % (35,3 % en 2004 et 36,6 % en 2003), comme indiqué ci-après :

RAPPROCHEMENT DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre

	2005		2004		2003	
Taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada appliqué au bénéfice avant impôts	324 \$	35,0 %	1 022 \$	35,3 %	803 \$	36,6 %
Rajustements des impôts pour tenir compte de ce qui suit :						
Bénéfices des filiales étrangères	(159)	(17,2)	(61)	(2,1)	(592)	(27,0)
Provisions pour litige sans incidence fiscale	699	75,4	—	—	—	—
Gains de change réalisés nets sur placements dans des exploitations étrangères	203	21,9	—	—	—	—
Tranche de la part des actionnaires sans contrôle du bénéfice des EDDV	(55)	(5,9)	—	—	—	—
Bénéfice et gains exonérés d'impôt	(167)	(18,1)	(120)	(4,1)	(97)	(4,4)
Dividendes sur actions privilégiées traités comme intérêts	23	2,5	38	1,3	41	1,9
Bénéfices des filiales du Canada	(1)	(0,1)	23	0,8	(14)	(0,6)
Réductions (augmentations) des taux d'imposition futurs	4	0,4	(50)	(1,7)	37	1,7
Divers	(82)	(8,8)	(62)	(2,2)	61	2,7
Impôts sur les bénéfices figurant dans les états des résultats consolidés	789 \$	85,1 %	790 \$	27,3 %	239 \$	10,9 %

En 2005, le recouvrement d'impôts sur la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron était limité à 297 M\$. Le rapatriement de capital et des bénéfices non répartis de nos activités étrangères a entraîné une hausse de 375 M\$ de la charge d'impôts découlant de la contrepassation des soldes cumulés de la composante écart de conversion des capitaux propres. Un actif d'impôts futurs de 67 M\$ connexe découlant des pertes de change de l'exercice précédent et la reprise de 59 M\$ sur une tranche de la provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs de nos activités américaines ont été constatés.

En novembre 2003, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la majoration du taux d'imposition des sociétés ainsi que l'annulation des réductions prévues des taux futurs. Par conséquent, nous avons augmenté de 50 M\$ notre actif d'impôts futurs, réduisant du même coup notre charge d'impôts. En 2001, diverses réductions des taux d'imposition fédéral et provinciaux ont été adoptées, donnant lieu à des réductions graduelles des impôts sur une période de trois à quatre ans. En 2003, nous avons porté un montant de 37 M\$ à la charge d'impôts.

Au cours de l'exercice 2003, nous avons conclu un accord avec l'Agence du revenu du Canada permettant la comptabilisation d'un recouvrement de 689 M\$ en impôts sur les bénéfices à l'égard de certaines opérations à l'étranger, auparavant constatés comme charge d'impôts.

En 2003, nous avons comptabilisé une charge d'impôts de 232 M\$ au titre de la provision pour moins-value. Ces actifs d'impôts futurs ont été ramenés à un montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable, principalement du fait de l'accélération de notre programme de vente de prêts et d'une réduction du revenu d'intérêts à la suite d'une période prolongée de taux d'intérêt moins élevés.

COMPOSANTES DES SOLDES D'IMPÔTS FUTURS

En millions de dollars, au 31 octobre	2005	2004
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	481 \$	720 \$
Bâtiments et matériel	51	10
Prestations de retraite et avantages sociaux	73	63
Revenu non gagné	101	144
Réévaluations de placements	136	375
Reports en avant de pertes fiscales	871	595
Provisions	286	311
Divers	160	119
	2 159	2 337
Provision pour moins-value	(125)	(201)
	2 034	2 136
Passifs d'impôts futurs		
Loyers à recevoir	822	803
Bâtiments et matériel	26	9
Écart d'acquisition	48	–
Prestations de retraite et avantages sociaux	73	–
Divers	63	85
	1 032	897
Actif d'impôts futurs	1 002 \$	1 239 \$

Le report en avant de pertes fiscales comprend un montant de 705 M\$ (545 M\$ en 2004) se rapportant aux actifs d'impôts futurs liés aux pertes d'exploitation enregistrées pour nos activités américaines, lesquelles expirent dans 5 à 20 ans après leur établissement. De plus, comme les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des passifs d'impôts aux États-Unis, nous aurons de 5 à 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviendront des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu de la loi de l'impôt actuelle. L'actif d'impôts futurs relatif à nos activités américaines, déduction faite de la provision pour moins-value, totalise 365 M\$ (576 M\$ en 2004). Est également inclus dans le report en avant de pertes fiscales un actif d'impôts futurs de 131 M\$ relatif aux pertes en capital du Canada, qui n'ont aucune date d'expiration. Nous croyons, d'après toutes les informations à notre disposition, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés avant leur expiration.

Note 20**BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION**

En millions de dollars, sauf les données sur les actions et les données par action, exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004	2003
Résultat de base par action			
(Perte nette) bénéfice net	(32)\$	2 091 \$	1 950 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(125)	(100)	(75)
(Perte nette) bénéfice net applicable aux actions ordinaires	(157)\$	1 991 \$	1 875 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	339 263	355 735	360 048
Résultat de base par action	(0,46)\$	5,60 \$	5,21 \$
Résultat dilué par action			
(Perte nette) bénéfice net applicable aux actions ordinaires	(157)\$	1 991 \$	1 875 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	339 263	355 735	360 048
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	3 646	4 041	2 259
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation ² (en milliers)	342 909	359 776	362 307
Bénéfice (perte) dilué par action ³	(0,46)\$	5,53 \$	5,18 \$

1) Ne tient pas compte du nombre moyen de 460 560 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 73,08 \$, du nombre moyen de 3 923 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,34 \$ et du nombre moyen de 3 274 474 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 52,89 \$, respectivement, pour les exercices terminés le 31 octobre 2005, 2004 et 2003, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. En outre, ne tient pas compte du nombre moyen de 112 778 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, du nombre moyen pondéré de 258 630 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$ et du nombre moyen de 576 222 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, respectivement, pour les exercices terminés le 31 octobre 2005, 2004 et 2003, car ces options sont fondées sur le rendement et les critères d'acquisition de ces options n'ont pas été respectés.

2) Les actions privilégiées convertibles et le passif au titre des actions privilégiées ne sont pas compris dans le calcul étant donné que nous avons le droit de les racheter au comptant avant la date de conversion.

3) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice (la perte) dilué par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice (la perte) dilué par action seront identiques.

Note 21**OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires habituels à nos sociétés affiliées et concluons avec elles des ententes contractuelles et d'autres opérations, à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées.

Des prêts sont consentis à des administrateurs et à des dirigeants, à des taux et conditions divers.

ENCOURS DES PRÊTS À DES PARTIES LIÉES

En millions de dollars, au 31 octobre	2005	2004
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 \$	3 \$
Prêts personnels	21	31
Prêts sur cartes de crédit	1	1
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	370	305
	394 \$	340 \$

Note 22**INSTRUMENTS DÉRIVÉS**

Comme il est expliqué à la note 1, nous utilisons, dans le cours normal des affaires, divers instruments dérivés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP). Ces dérivés limitent, modifient ou donnent lieu à divers degrés et types de risque.

Dérivés utilisés par la CIBC

La plupart de nos contrats dérivés sont négociés hors bourse, en privé entre la CIBC et un tiers. Les autres contrats sont conclus par l'entremise de bourses organisées et réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme standardisés.

Dérivés de taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. Un contrat de garantie de taux d'intérêt type prévoit que les parties procéderont, à une date future prédéterminée, à un règlement en espèces, correspondant à la différence entre un taux d'intérêt contractuel et un taux du marché qui sera établi dans le futur, calculé à partir d'un montant nominal de référence convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux de trésorerie, d'après un montant nominal de référence déterminé, pour une période donnée. Dans le cadre d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi de temps à autre, les deux étant calculés à partir du même montant nominal de référence. Le capital n'est pas échangé.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer notre risque de taux d'intérêt, nous agissons à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des contrats standardisés négociés en bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats de garanties de taux d'intérêt en ce sens qu'ils portent sur des montants standard, à des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en bourse.

Dérivés de change

Les contrats de change à terme sont des engagements négociés hors bourse entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future ou à l'intérieur d'une fourchette de dates.

Les contrats de swap comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à

acheter une monnaie sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les contrats à terme sur devises sont semblables aux contrats de change à terme, sauf qu'ils portent sur des montants standard, avec des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en bourse.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps). Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif ou un groupe d'actifs de référence. L'acheteur peut aussi payer la prime convenue dès le départ ou sur une période de temps. La protection de crédit indemnise l'acheteur à l'égard de toute moins-value de l'actif de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut se faire en espèces ou comporter la demande de livraison de l'actif de référence au vendeur. Dans le cadre d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des montants en espèces établis en fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de montants qui sont fondés sur les taux de financement en vigueur sur le marché. Ces règlements en espèces sont effectués sans égard au fait qu'il y ait un incident de crédit.

Dérivés d'actions

Les swaps sur actions sont des contrats négociés hors bourse dans le cadre desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir d'elle des montants en espèces en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action unique. Ces contrats comprennent souvent un paiement à l'égard des dividendes.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous forme d'indice boursier, de panier d'actions ou d'action unique au prix prévu au contrat. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats standardisés négociés en bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant en espèces calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Il ne se fait aucune livraison réelle des actions composant l'indice boursier sous-jacent. Ces contrats portent sur des montants standard avec des dates de règlement standard.

Autres dérivés

Nous sommes également partie à des opérations sur d'autres produits dérivés, dont les contrats à terme de gré à gré sur marchandises, les contrats à terme standardisés, les swaps et les options sur marchandises, notamment les métaux précieux et les produits énergétiques, tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence des instruments dérivés figurent dans le tableau ci-après.

Les montants nominaux de référence ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs, car ils représentent la valeur nominale du contrat à laquelle est appliqué un taux ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Les montants nominaux de référence ne représentent pas le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments.

MONTANTS NOMINAUX DE RÉFÉRENCE

En millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat				Montant nominal de référence de 2005	Compte de négociation	GAP de 2005	Analyse selon l'utilisation	
	Moins de 3 mois	3 mois à 12 mois	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans				Compte de négociation	GAP de 2004
Dérivés de taux d'intérêt									
Marché hors bourse									
Contrats de garantie de taux	27 357 \$	11 887 \$	251 \$	74 \$	39 569 \$	39 524 \$	45 \$	25 182 \$	– \$
Swaps	92 412	113 192	286 275	118 255	610 134	498 255	111 879	553 600	111 273
Options achetées	7 087	7 610	15 558	7 408	37 663	36 767	896	38 187	219
Options vendues	12 572	10 318	18 396	6 642	47 928	45 732	2 196	41 748	1 656
	139 428	143 007	320 480	132 379	735 294	620 278	115 016	658 717	113 148
Marché boursier									
Contrats à terme standardisés	34 112	20 073	18 635	219	73 039	68 590	4 449	72 882	7 270
Options achetées	1 477	2 303	591	–	4 371	4 371	–	12 849	–
Options vendues	3 740	6 130	1 181	–	11 051	11 051	–	5 596	–
	39 329	28 506	20 407	219	88 461	84 012	4 449	91 327	7 270
Total des dérivés de taux d'intérêt	178 757	171 513	340 887	132 598	823 755	704 290	119 465	750 044	120 418
Dérivés de change									
Marché hors bourse									
Contrat à terme de gré à gré	53 191	7 301	3 290	850	64 632	46 632	18 000	61 880	18 566
Swaps	6 206	14 196	33 557	21 288	75 247	57 523	17 724	55 889	16 481
Options achetées	1 066	1 379	579	456	3 480	3 480	–	9 685	–
Options vendues	1 113	1 475	590	355	3 533	3 428	105	8 935	–
	61 576	24 351	38 016	22 949	146 892	111 063	35 829	136 389	35 047
Marché boursier									
Contrats à terme standardisés	91	100	–	–	191	191	–	69	–
Total des dérivés de change	61 667	24 451	38 016	22 949	147 083	111 254	35 829	136 458	35 047
Dérivés de crédit									
Marché hors bourse									
Swaps	390	704	827	104	2 025	2 025	–	1 404	–
Options achetées	6 294	7 941	13 356	5 703	33 294	24 658	8 636	16 130	5 561
Options vendues ¹	8 381	1 512	15 770	3 709	29 372	29 179	193	22 581	200
Total des dérivés de crédit	15 065	10 157	29 953	9 516	64 691	55 862	8 829	40 115	5 761
Dérivés d'actions²									
Marché hors bourse	6 568	15 553	18 931	1 102	42 154	41 610	544	39 324	1 355
Marché boursier	23 361	2 844	13 924	314	40 443	40 243	200	24 981	1 065
Total des dérivés d'actions	29 929	18 397	32 855	1 416	82 597	81 853	744	64 305	2 420
Autres dérivés³									
Marché hors bourse	5 592	6 353	10 547	957	23 449	23 449	–	17 280	–
Marché boursier	605	913	766	21	2 305	2 305	–	1 469	–
Total des autres dérivés	6 197	7 266	11 313	978	25 754	25 754	–	18 749	–
	291 615 \$	231 784 \$	453 024 \$	167 457 \$	1 143 880 \$	979 013 \$	164 867 \$	1 009 671 \$	163 646 \$

1) Les options vendues aux fins de la GAP sont présentées en tant que cautionnements financiers à la note 24.

2) Comprennent les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les swaps et les options.

3) Comprennent les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

Risque

La section suivante présente les risques liés à l'utilisation de dérivés ainsi que la façon dont nous gérons ces risques.

Risque de marché

En l'absence de paiements en espèces initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine. Leur valeur, positive ou négative, est fonction des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours ou des indices boursiers, du cours des marchandises ou des indices de référence sur les marchandises, ou encore des prix du crédit, selon que les dispositions des instruments dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageuses par rapport à des contrats ayant des dispositions similaires et la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur des dérivés attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Le risque de marché découlant des activités de négociation est géré en vue d'atténuer le risque, le cas échéant, et par souci de maximiser le revenu tiré des activités de négociation. Pour mieux gérer les risques, nous pouvons conclure des contrats avec d'autres teneurs de marché ou contracter des couvertures sur le marché au comptant. Il n'y a pas de corrélation entre les montants nominaux de référence élevés des contrats auxquels nous sommes partie et les risques de marché et de crédit nets auxquels nous sommes exposés.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de l'opération en cause nous occasionnerait une perte. Nous limitons le risque de crédit des dérivés négociés hors bourse en faisant affaire avec des parties solvables et en recherchant activement des possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits, de garanties et d'autres techniques d'atténuation du risque.

Nous négocions des accords généraux de compensation de dérivés avec les parties auprès desquelles nous courons un risque de crédit important lié aux opérations sur dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de compenser toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'un défaut.

Un nombre croissant de ces contrats permet également l'échange de garanties entre les parties si la réévaluation à la valeur du marché des opérations en cours entre les parties dépassait un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour faciliter les échanges avec des parties moins bien cotées et pour limiter l'accumulation des risques de crédit résultant de la multiplicité des opérations avec des parties plus actives. Dans le cas des options et des contrats à terme standardisés négociés en bourse, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standard exécutés sur des bourses établies liées à des chambres de compensation bien capitalisées, qui prennent en charge les obligations des parties et qui garantissent leur rendement. Tous les contrats négociés en bourse font l'objet d'un dépôt de garantie initial et d'un règlement quotidien de la marge de variation.

En général, les options vendues ne comportent aucun risque de crédit pour le vendeur si la contrepartie a déjà effectué un paiement de la prime au moment de l'établissement de l'option, conformément aux dispositions du contrat. Toutefois, les options vendues comporteront un certain risque de crédit jusqu'à concurrence des primes impayées.

Le tableau ci-après résume notre risque de crédit découlant des instruments dérivés, sauf pour les instruments négociés en bourse et sous réserve d'exigences relatives à la stipulation de couverture. Le calcul du montant pondéré selon le risque est prescrit par le BSIF. Le coût de remplacement courant correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat relativement aux cours du marché en vigueur, et varie au gré des fluctuations des prix et à mesure que l'échéance prévue de l'instrument dérivé approche.

Le montant de l'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement actuel et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement actuel sur la durée restante de chaque opération, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le montant de l'équivalent-crédit est alors multiplié par les facteurs standard pondérant le risque de la contrepartie prescrits par le BSIF, qui sont rajustés pour tenir compte de l'incidence des garanties afin d'en arriver à un montant pondéré selon le risque. Ce montant sert à établir les exigences en matière de capital réglementaire à l'égard des dérivés.

RISQUE DE CRÉDIT

En millions de dollars, au 31 octobre	2005					2004				
	Coût de remplacement actuel			Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré selon le risque ¹	Coût de remplacement actuel			Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré selon le risque ¹
	Compte de négociation	GAP	Total			Compte de négociation	GAP	Total		
Dérivés de taux d'intérêt										
Contrats de garantie de taux	7 \$	– \$	7 \$	9 \$	3 \$	8 \$	– \$	8 \$	8 \$	2 \$
Swaps	8 116	1 070	9 186	12 283	2 614	11 123	989	12 112	15 523	3 566
Options achetées	777	9	786	975	242	691	–	691	873	208
	8 900	1 079	9 979	13 267	2 859	11 822	989	12 811	16 404	3 776
Dérivés de change										
Contrat à terme de gré à gré	676	40	716	1 413	412	1 717	228	1 945	2 736	1 220
Swaps	4 267	147	4 414	7 892	1 544	4 598	274	4 872	8 267	1 800
Options achetées	127	–	127	215	68	248	–	248	419	136
	5 070	187	5 257	9 520	2 024	6 563	502	7 065	11 422	3 156
Dérivés de crédit²										
Swaps	55	–	55	197	75	56	–	56	164	65
Options achetées	87	–	87	1 818	700	71	–	71	1 231	178
Options vendues ³	44	–	44	44	22	–	–	–	–	–
	186	–	186	2 059	797	127	–	127	1 395	243
Dérivés d'actions ⁴	2 259	3	2 262	4 343	1 466	1 612	47	1 659	3 588	1 145
Autres dérivés ⁵	2 573	–	2 573	4 750	1 940	2 320	–	2 320	3 996	1 757
	18 988	1 269	20 257	33 939	9 086	22 444	1 538	23 982	36 805	10 077
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(13 315)	–	(13 315)	(18 565)	(4 766)	(17 022)	–	(17 022)	(22 482)	(6 412)
	5 673 \$	1 269 \$	6 942 \$	15 374 \$	4 320 \$	5 422 \$	1 538 \$	6 960 \$	14 323 \$	3 665 \$

- 1) Le montant pondéré selon le risque est le montant de l'équivalent-crédit multiplié par le facteur de risque de crédit de la contrepartie prescrit rajusté pour tenir compte de l'incidence des garanties.
- 2) Les options achetées à titre de dérivés de crédit aux fins de la GAP, avec un coût de remplacement de 34 M\$ (14 M\$ en 2004), sont traitées comme des garanties financières du capital de risque de crédit et sont exclues du tableau ci-dessus.
- 3) Représente la juste valeur des contrats pour lesquels des frais sont reçus sur la durée de vie des contrats.
- 4) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.
- 5) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

Note 23

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers au bilan et hors bilan, établie à l'aide de la méthode d'évaluation à la juste valeur décrite ci-dessous, est présentée dans les tableaux ci-après.

La juste valeur représente notre estimation du prix auquel un instrument financier pourrait être échangé dans une opération sans lien de dépendance entre des parties consentantes dans des conditions de pleine concurrence. Les cours du marché, lorsqu'ils existent, constituent les éléments probants les plus fiables. Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante de nos instruments financiers au bilan et hors bilan, en raison de l'absence de marchés. En outre, lorsque des marchés existent, ils ne sont pas jugés assez liquides pour servir de fondement à la juste valeur. Lorsque ces marchés existent et s'ils sont jugés actifs, les cours de ces marchés servent à calculer la juste valeur.

Les rajustements de valeur font partie intégrante de notre processus d'évaluation à la juste valeur. Pour en arriver à la juste valeur, nous apportons des rajustements, au besoin, pour couvrir des risques comme la solvabilité de la contrepartie, la concentration du crédit ou la liquidité du marché. Dans nos portefeuilles à prix moyens, nous tenons également compte de rajustements de sorte que l'écart entre l'offre et la demande couvre le risque de liquidation. En outre, nous apportons aussi des rajustements pour les positions, qui reposent sur des modèles d'évaluation complexes ou sur des modèles intégrant des paramètres non observables (se reporter à la note 1 pour plus de détails).

En l'absence de marchés ou si ceux-ci ne sont pas jugés suffisamment liquides, nous mesurons la juste valeur au moyen de divers modèles et techniques d'évaluation. Les résultats de ces techniques et modèles d'évaluation peuvent varier par rapport à la valeur de réalisation nette finale. Nous avons en

place un processus permanent d'amélioration de nos modèles et techniques d'évaluation. Lorsque des améliorations sont apportées, elles sont appliquées de manière prospective de sorte que les justes valeurs présentées dans les périodes précédentes ne sont pas retraitées selon les nouvelles données. Nos techniques et modèles tiennent compte de l'effet de la variation des taux pratiqués sur le marché, dont la solvabilité, lorsque nous sommes exposés au risque de crédit d'un émetteur, d'un emprunteur ou d'une contrepartie.

La qualité du crédit a une incidence tant sur la valeur comptable que sur la juste valeur des prêts et des engagements de prêts. À cet égard, nous nous fions à nos procédés pour déterminer la provision pour pertes sur créances afin de réduire (mais pas d'augmenter) simultanément la valeur comptable et la juste valeur des prêts et de rendre compte de la diminution de la qualité du crédit des engagements de prêts et autres ententes de crédit nous exposant au risque de crédit. C'est le cas des actifs dépréciés et des actifs qui n'ont pas encore été spécifiquement désignés comme dépréciés au moyen respectivement des provisions spécifiques et de la provision générale. La provision spécifique pour pertes sur créances vise à ramener la valeur comptable des prêts douteux au montant recouvrable et à rendre compte de toute dépréciation des engagements de prêts et autres ententes de crédit. Le montant recouvrable ne rend pas compte de la protection de crédit dont nous disposons en vertu des dérivés de crédit, puisque ces derniers sont comptabilisés à la juste valeur. La provision générale pour pertes sur créances vise de manière semblable à réduire la valeur comptable des prêts afin de refléter les pertes inhérentes au portefeuille de prêts (et d'engagements et autres ententes de crédit) qui ne sont pas encore spécifiquement désignés comme douteux. Le montant recouvrable calculé et

utilisé pour établir la valeur comptable inclut donc déjà l'incidence de la qualité du crédit et, par conséquent, aucun autre rajustement pour les risques de crédit n'est fait pour établir la juste valeur. Tant la valeur comptable que la juste valeur présentées le sont déduction faite des provisions spécifiques et générales pour pertes sur créances. La convention suivie pour la constitution des provisions pour pertes sur créances est présentée à la note 1.

Lorsque, en l'absence de marchés, la juste valeur fluctue en raison d'un risque de taux d'intérêt à l'égard d'instruments financiers, à l'exception des titres d'emprunt émis par voie privée, le calcul de la juste valeur est fondé sur l'écart entre le taux d'intérêt du marché initial et le taux courant pour le même type d'instrument, établi au moyen des techniques de valeur actuelle. Les flux de trésorerie réels fondés sur le taux d'intérêt initial sont actualisés à partir des taux d'intérêt du marché courants pour la période à couvrir jusqu'à la date de révision des taux ou la date d'échéance, selon la première des éventualités. La période à couvrir retenue est généralement prévue par contrat. Nous n'appliquons pas de rajustements additionnels à la juste valeur de nos portefeuilles autres que de négociation pour tenir compte de l'offre et de la demande.

Étant donné la part de jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques et de modèles d'évaluation reconnus, ainsi que l'utilisation d'estimations inhérentes à ce processus, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une institution financière à l'autre. La juste valeur est calculée en fonction de la conjoncture du marché au 31 octobre 2005 et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la juste valeur de réalisation.

Méthodes et hypothèses

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

Lorsque nous considérons comme négligeable un écart entre la juste valeur et la valeur comptable, certains instruments financiers au bilan ont une juste valeur réputée équivalente à leur valeur comptable. Ces instruments sont l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à court terme productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, les engagements de clients en vertu d'acceptations, les acceptations, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat et les autres passifs (sauf pour les dérivés GAP non comptabilisés à la juste valeur décrits à la note 2 au bas du tableau à la page 137).

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières, présentée en détail à la note 3, est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est estimée à partir des cours du marché de valeurs semblables ou d'éléments probants de tiers, lorsqu'ils sont disponibles.

Le cours du marché utilisé pour évaluer les titres de participation offerts au public, détenus à des fins de placement, ne tient pas compte des rajustements pour les restrictions relatives à la revente qui échoient dans un délai d'un an, ni des rajustements pour la liquidité ou les frais futurs.

Dans le cas des titres d'emprunt et de participation émis par voie privée, nous estimons la juste valeur à partir des opérations récentes survenues sur le marché, lorsqu'elles sont disponibles. Sinon, les justes valeurs sont déterminées d'après des modèles d'évaluation fondés sur le marché, le revenu ou le bénéfice. Ces modèles prennent en considération différents facteurs, y compris les flux de trésorerie projetés, le bénéfice, le revenu ou d'autres éléments probants de tiers lorsqu'ils sont disponibles.

Prêts

La juste valeur des prêts hypothécaires à taux variable, dont le taux est fondé principalement sur le taux préférentiel, est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts hypothécaires à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts hypothécaires assortis de durées résiduelles semblables. Dans le modèle d'évaluation utilisé pour les prêts hypothécaires, on tient compte de l'option de paiement par anticipation ainsi que du comportement du

consommateur, le cas échéant.

La juste valeur des prêts à taux variable et de ceux dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. Comme il est mentionné ci-dessus, la valeur comptable des prêts est rajustée pour les prêts douteux et les prêts non encore désignés comme douteux au moyen respectivement des provisions spécifiques et de la provision générale. La juste valeur n'est pas rajustée en fonction de la valeur d'un dérivé de crédit utilisé pour gérer le risque de crédit qui lui est associé. La juste valeur de ces dérivés de crédit est présentée séparément.

Autres actifs

Le poste Autres actifs dans le tableau ci-après comprend principalement les intérêts courus à recevoir, les comptes des clients des courtiers, les placements à la valeur de consolidation, les sociétés en commandite et les débiteurs.

Sauf indication contraire, la juste valeur de tous les autres actifs est réputée équivalente à leur valeur comptable, étant donné que nous considérons tout écart comme négligeable. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est tirée des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds tiers et est rajustée au besoin d'après des informations plus récentes ou plus justes, lorsqu'elles sont disponibles et appropriées. Pour les placements à la valeur de consolidation, nous estimons la juste valeur en nous fondant sur les cours du marché ou sur d'autres opérations récentes sur le marché, lorsqu'elles sont disponibles. Sinon, la juste valeur est déterminée d'après des modèles d'évaluation, sauf dans les situations où les avantages d'évaluer la juste valeur des placements à la valeur de consolidation qui ne sont pas fondés sur des cours du marché ne dépassent pas les coûts connexes. Dans ce cas, la juste valeur est réputée être équivalente à la valeur comptable. Au 31 octobre 2005, nous avons supposé que la juste valeur de FirstCaribbean International Bank (FCIB), placement à la valeur de consolidation de la CIBC, était égale à sa valeur comptable de 805 M\$ (733 M\$ en 2004).

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux variable et des dépôts à vue est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, d'après les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts assortis de conditions semblables. La juste valeur du passif-dépôts comportant une option intégrée (une option encaissable) inclut la valeur de ces options.

Titres secondaires

La juste valeur des titres secondaires est déterminée en fonction des cours du marché de ces titres d'emprunt ou de titres semblables.

Passif au titre des actions privilégiées

La juste valeur de ces obligations est déterminée en fonction des cours du marché de ces instruments financiers ou d'instruments semblables.

Instruments dérivés à la valeur marchande

La juste valeur des dérivés est fondée sur les cours du marché ou sur les cours fournis par les courtiers, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est estimée à l'aide de modèles d'établissement de prix qui tiennent compte des mesures du marché courantes pour les taux d'intérêt, les taux de change, les cours et les indices boursiers, les écarts de taux, les niveaux correspondants d'instabilité sur les marchés et d'autres facteurs de prix en fonction du marché.

La juste valeur des dérivés de négociation rend compte d'une réévaluation en fonction du risque du marché, du risque concernant les modèles et du risque de crédit, ainsi que des frais d'administration, selon le cas. En particulier, les rajustements selon le risque de crédit sont fondés sur le risque de crédit courant et potentiel et tiennent compte des accords de garantie et des accords généraux de compensation. Les rajustements pour frais d'administration reflètent les frais futurs prévus de traitement par genre de contrat et condition.

Pour ce qui est des dérivés (GAP) autres que de négociation, la juste valeur est calculée de la même façon que pour les dérivés de négociation sans rajustements à l'évaluation.

Dérivés GAP non comptabilisés à la juste valeur

La juste valeur est calculée de la même façon que pour les dérivés (GAP) autres que de négociation comptabilisés à la juste valeur inclus dans les instruments dérivés à la valeur marchande susmentionnés.

Engagements hypothécaires

La juste valeur des engagements hypothécaires, qui est comprise dans les dérivés détenus aux fins des activités de GAP, s'applique aux engagements sur prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux à taux fixe et est établie en fonction des variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché entre la date d'engagement et la date du financement. Le modèle d'évaluation tient compte de la probabilité prévue de l'exercice des engagements en cours.

Engagements de crédit

Les autres engagements à consentir du crédit sont, pour la plupart, assortis d'un taux variable et n'exposent donc pas la CIBC à un risque de taux d'intérêt, mais l'exposent cependant à un risque de crédit. Ces engagements comportent généralement des dispositions en vertu desquelles le prix des engagements de crédit utilisés est établi en fonction de la solvabilité du débiteur à la date du prélèvement des fonds. Comme il est mentionné ci-dessus, le risque de crédit se rapportant aux engagements de prêt est inclus dans notre évaluation des provisions, spécifique ou générale, et, par conséquent, aucun autre rajustement n'est fait.

La juste valeur des actifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers n'est pas présentée dans le tableau ci-après. Les actifs comme les terrains, les bâtiments et le matériel, ainsi que l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, comme les relations avec les clients, qui ont une valeur ajoutée importante pour la CIBC, ne figurent pas non plus dans les informations données ci-après.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En millions de dollars, au 31 octobre	2005			2004		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Actif						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 310 \$	1 310 \$	– \$	1 374 \$	1 374 \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 542	10 542	–	10 829	10 829	–
Valeurs mobilières	67 764	67 833	69	67 316	68 052	736
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 514	18 514	–	18 165	18 165	–
Prêts	141 783	142 043	260	137 504	138 081	577
Instruments dérivés à la valeur marchande ¹	20 309	20 309	–	23 710	23 710	–
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 119	5 119	–	4 778	4 778	–
Autres actifs	7 044	7 316	272	5 226	5 422	196
Passif						
Dépôts	192 734 \$	192 674 \$	(60) \$	190 577 \$	190 781 \$	204 \$
Instruments dérivés à la valeur marchande ¹	20 128	20 128	–	23 990	23 990	–
Acceptations	5 119	5 119	–	4 778	4 778	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	14 883	14 883	–	12 220	12 220	–
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de revente	14 325	14 325	–	16 790	16 790	–
Autres passifs	11 537	11 537	–	6 562	6 562	–
Titres secondaires	5 102	5 468	366	3 889	4 259	370
Passif au titre des actions privilégiées	600	660	60	1 043	1 135	92
Dérivés GAP non comptabilisés à la juste valeur^{1, 2, 3}	73 \$	82 \$	9 \$	(380) \$	(660) \$	(280) \$

1) Les dérivés GAP comptabilisés à la juste valeur sont inclus dans les instruments dérivés à la valeur marchande.

2) La valeur comptable, qui comprend les dérivés GAP non comptabilisés à la juste valeur de (281) M\$ ((707) M\$ en 2004) et les soldes reportés liés aux couvertures non amortis d'un montant net de 354 M\$ (327 M\$ nets en 2004), est incluse dans les autres actifs et les autres passifs.

3) La juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable inclut les gains reportés de 266 M\$ (107 M\$ en 2004) relativement aux couvertures de dérivés sur des opérations anticipées liées à certains programmes de dépôt et à certains frais. Ces opérations et les couvertures connexes seront constatées dans les états financiers consolidés au cours des huit prochains exercices.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

En millions de dollars, au 31 octobre	Juste valeur 2005			Juste valeur 2004		
	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Compte de négociation⁷						
Dérivés de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	7 \$	10 \$	(3)\$	8 \$	7 \$	1 \$
Swaps	8 116	7 711	405	11 123	10 403	720
Options achetées	779	–	779	694	–	694
Options vendues	–	618	(618)	–	936	(936)
Total des dérivés de taux d'intérêt	8 902	8 339	563	11 825	11 346	479
Dérivés de change						
Contrat à terme de gré à gré	676	695	(19)	1 717	1 645	72
Swaps	4 267	3 885	382	4 598	4 098	500
Options achetées	127	–	127	248	–	248
Options vendues	–	120	(120)	–	345	(345)
Total des dérivés de change	5 070	4 700	370	6 563	6 088	475
Dérivés de crédit						
Swaps	55	48	7	56	68	(12)
Options achetées	87	46	41	71	40	31
Options vendues	44	30	14	–	13	(13)
Total des dérivés de crédit	186	124	62	127	121	6
Dérivés d'actions ¹	3 109	3 405	(296)	2 302	2 922	(620)
Autres dérivés ²	2 659	2 840	(181)	2 320	2 436	(116)
Total – compte de négociation ³	19 926	19 408	518	23 137	22 913	224
Compte de GAP⁴						
Dérivés de taux d'intérêt						
Swaps	1 070	731	339	989	933	56
Options achetées	9	–	9	–	–	–
Options vendues	–	27	(27)	–	8	(8)
Total des dérivés de taux d'intérêt	1 079	758	321	989	941	48
Dérivés de change						
Contrat à terme de gré à gré	40	53	(13)	228	414	(186)
Swaps	147	680	(533)	274	1 198	(924)
Options achetées	–	–	–	–	–	–
Total des dérivés de change	187	733	(546)	502	1 612	(1 110)
Dérivés de crédit						
Swaps	–	–	–	–	–	–
Options achetées	32	26	6	14	48	(34)
Options vendues ⁵	2	2	–	–	1	(1)
Total des dérivés de crédit	34	28	6	14	49	(35)
Dérivés d'actions ¹	3	38	(35)	47	114	(67)
Total – compte de GAP	1 303	1 557	(254)	1 552	2 716	(1 164)
Juste valeur totale	21 229	20 965	264	24 689	25 629	(940)
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(13 315)	(13 315)	–	(17 022)	(17 022)	–
	7 914 \$	7 650 \$	264 \$	7 667 \$	8 607 \$	(940) \$
Juste valeur moyenne des dérivés du compte de négociation⁶						
Dérivés de taux d'intérêt	11 571 \$	11 043 \$	528 \$	13 443 \$	12 473 \$	970 \$
Dérivés de change	5 672	5 318	354	5 742	5 441	301
Dérivés de crédit	155	117	38	133	132	1
Dérivés d'actions	2 492	3 157	(665)	1 919	2 410	(491)
Autres dérivés	2 694	3 118	(424)	2 476	2 304	172
	22 584 \$	22 753 \$	(169) \$	23 713 \$	22 760 \$	953 \$

1) Comprennent les swaps et les options.

2) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

3) Les instruments dérivés détenus à des fins de négociation et les instruments dérivés GAP comptabilisés à la juste valeur (inclus à la note 4 ci-dessous) sont présentés comme des instruments dérivés à la valeur marchande aux bilans consolidés.

4) Certains instruments dérivés GAP sont comptabilisés à la juste valeur, parce qu'ils ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de la NOC-13. Étant donné que ces instruments dérivés réduisent les risques de marché, nous les considérons comme des couvertures économiques au titre des risques correspondants des positions sous-jacentes. En outre, cette catégorie comprend des dérivés comme des swaps, option vendeur, dont les risques sont gérés dans le contexte des activités de GAP. Au 31 octobre 2005, les dérivés détenus à des fins de GAP comprenaient des justes valeurs positives et négatives respectivement de 383 M\$ (573 M\$ en 2004) et de 720 M\$ (1 077 M\$ en 2004), à l'égard des instruments dérivés détenus aux fins de couverture économique.

5) Les options vendues sont présentées en tant que cautionnements financiers à la note 24.

6) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

7) Inclut les justes valeurs positive et négative respectivement de 938 M\$ (693 M\$ en 2004) et de 1 156 M\$ (738 M\$ en 2004) pour des options négociés en bourse.

Note 24

ENGAGEMENTS, GARANTIES, ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET PASSIFS ÉVENTUELS

Engagements**Ententes relatives au crédit hors bilan**

Les ententes relatives au crédit sont habituellement des instruments hors bilan et généralement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients ou pour faciliter le commerce international. En outre, certains risques de crédit ne sont pas comptabilisés au bilan à des montants que nous pourrions devoir accorder. Notre politique de garanties à fournir relativement à ces ententes et les types de garanties détenues sont généralement les mêmes que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués ci-après pour les ententes relatives au crédit représentent habituellement le montant maximum du crédit additionnel que nous pourrions devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants du risque de crédit si le crédit contracté venait à être entièrement épuisé, si une contrepartie manquait à ses obligations et si la garantie s'avérait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de perte réel, puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou seront résiliées sans que des prélèvements ne soient effectués.

ENTENTES RELATIVES AU CRÉDIT

En millions de dollars, au 31 octobre	Montants contractuels	
	2005	2004
Marges de crédit ¹	55 247 \$	52 970 \$
Prêt de valeurs ²	45 817	33 813
Garanties financières et lettres de garantie de soutien ³	6 722	6 999
Lettres de crédit documentaires et commerciales	136	182
Divers ⁴	414	568
	108 336 \$	94 532 \$

- 1) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 39,1 G\$ (39,6 G\$ en 2004), dont 28,6 G\$ (31,2 G\$ en 2004) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges de crédit personnelles et les marges sur cartes de crédit, ces marges étant à court terme et révocables à notre gré.
- 2) Le prêt de valeurs comprend le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 30,3 G\$ (21,7 G\$ en 2004) et prêtées par CIBC Mellon Global Securities Services, coentreprise à parts égales entre la CIBC et Mellon Financial Corp.
- 3) Inclut les options vendues à titre de dérivés de crédit GAP d'un montant contractuel de 193 M\$ (200 M\$ en 2004), qui ont aussi été déclarées comme dérivés à la note 22.
- 4) Inclut les achats à terme d'actifs.

Marges de crédit

Les marges de crédit sont des facilités de crédit non utilisées que nous avons approuvées en vue de répondre aux besoins commerciaux de nos clients. La majorité de ces engagements sont d'ordre général et assortis de clauses de révision annuelle ou de diverses conditions quant aux retraits. Le risque de crédit lié aux facilités de crédit non utilisées découle de la possibilité qu'un engagement soit utilisé comme un prêt. C'est pourquoi un engagement de crédit est assujéti au même processus d'évaluation qu'un prêt. Si nous jugeons une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'engagement des biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Prêt de valeurs

Le prêt de valeurs représente pour nous un risque de crédit quand nous prêtons nos propres valeurs ou celles de nos clients et que l'emprunteur manque à son obligation de restitution. L'emprunteur doit garantir la valeur en tout temps. Le prêt de valeurs de 2,5 G\$ (3,8 G\$ en 2004) au comptant est exclu du tableau ci-dessus étant donné qu'il est déclaré aux bilans consolidés à titre d'obligations liées aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

Garanties financières et lettres de garantie

Les garanties financières et les lettres de garantie comprennent les facilités d'amélioration des termes du crédit, les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, ainsi que les dérivés de crédit vendus traités comme garanties financières. Ces instruments constituent l'engagement irrévocable d'effectuer des paiements à un tiers dans l'éventualité où les clients ne pourraient respecter leurs obligations financières ou leurs obligations d'exécution aux termes du contrat. Le risque de crédit lié à ces instruments est généralement le même que dans le cas d'engagements de prêts irrévocables consentis aux clients. Si nous jugeons une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'engagement des biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Lettres de crédit documentaires et commerciales

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client, qui permettent à un tiers, comme un exportateur, de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de conditions particulières. Nous sommes exposés au risque que le client ne règle pas, en bout de ligne, le montant des traites. Cependant, les montants tirés sont garantis par les biens qui s'y rattachent.

Engagements à long terme en vertu de contrats de location

La CIBC a des obligations en vertu de contrats de location non résiliables visant des bâtiments et du matériel.

Les paiements minimums futurs exigibles aux termes de tous les contrats de location pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

ENGAGEMENTS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION^{1, 2, 3}

En millions de dollars	
2006	328 \$
2007	281
2008	242
2009	210
2010	183
2011 et par la suite	1 050

- 1) Le total des frais de location pour des bâtiments et du matériel imputé à l'état des résultats consolidés s'est élevé à 687 M\$ (673 M\$ en 2004 et 689 M\$ en 2003).
- 2) Compréhension des engagements minimums futurs aux termes de contrats de cession-bail qui s'éleveront à 54 M\$ en 2006, à 54 M\$ en 2007, à 45 M\$ en 2008, à 41 M\$ en 2009, à 32 M\$ en 2010 et à 69 M\$ en 2011 et par la suite.
- 3) Compréhension des engagements de 71 M\$ relatifs à certains de nos locaux à New York qui avaient été sous-loués.

Autres engagements

À titre d'investisseurs dans le cadre de nos activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et d'emprunt à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Relativement à ces activités, nous détenons des engagements d'investissement jusqu'à concurrence de 471 M\$ au 31 octobre 2005 (737 M\$ en 2004).

Garanties

Les garanties comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en raison a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire de la garantie; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers.

Voici un résumé des principales garanties émises et en cours au 31 octobre 2005 :

GARANTIES

En millions de dollars, au 31 octobre 2005	Paiement maximum futur éventuel
Garantie pour prêt de valeurs avec indemnisation ¹	26 044 \$
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	6 529
Facilités d'amélioration des termes du crédit	—
Contrats dérivés	Voir texte
Autres contrats d'indemnisation	Voir texte

1) Le prêt des valeurs avec indemnisation correspond au plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par CIBC Mellon Global Securities Services, coentreprise à parts égales entre la CIBC et Mellon Financial Corp.

Comme nombre de ces garanties viendront à échéance ou prendront fin sans avoir été utilisées et qu'elles ne tiennent pas compte de la possibilité de recouvrement par disposition de recours ou sur les biens détenus ou cédés, les montants maximums des paiements futurs éventuels ne sont pas une indication des besoins de liquidités futurs ni du risque de crédit et n'ont aucun lien avec les pertes que nous prévoyons subir en vertu de ces ententes. Au 31 octobre 2005, nous avons un passif de 4,6 G\$ (4,0 G\$ en 2004) comptabilisé à nos bilans consolidés relativement aux garanties susmentionnées. La garantie totale disponible relativement à ces garanties s'élevait à 29,3 G\$ (22,3 G\$ en 2004).

Garantie pour prêt de valeurs avec indemnisation

Dans le cadre de nos activités de garde, les prêteurs de valeurs peuvent recevoir des garanties pour assurer que la juste valeur des valeurs prêtées sera récupérée dans l'éventualité où l'emprunteur ne rembourserait pas les valeurs garanties, et où la garantie fournie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Les lettres de crédit de soutien et de bonne fin représentent des engagements écrits à l'appui des obligations financières et des obligations d'exécution du client. Ces garanties sont assorties du même type de risque de crédit que les prêts. Nous pouvons garantir les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, notamment par des liquidités, des valeurs ou d'autres actifs cédés en garantie.

Facilités d'amélioration des termes du crédit

Certaines facilités d'amélioration des termes du crédit nécessitent que nous garantissons le recouvrement des liquidités contractuelles prévues à partir d'actifs financiers individuels détenus par une entité à détenteurs de droits variables. D'autres formes d'amélioration des termes du crédit, dont les comptes de réserve, les comptes de dépôt en garantie et les droits subordonnés, ne sont pas considérées comme des garanties.

Contrats de dérivés

Les contrats dérivés comprennent des options sur défaillance et des options vendues sur taux d'intérêt, taux de change, actions, marchandises et autres, qui confèrent au porteur le droit d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix prédéterminé. Tous ces contrats dérivés peuvent servir à protéger contre les fluctuations d'un sous-jacent, selon l'intention du porteur de l'option. Aux fins comptables, nous ne vérifions pas l'intention du vendeur d'une option; il est donc impossible de déterminer l'obligation maximum éventuelle au titre des contrats dérivés qui pourraient répondre à la définition de garantie. Nous couvrons généralement notre risque à l'égard de ces contrats en concluant divers contrats dérivés de compensation et par des valeurs.

Autres contrats d'indemnisation

Dans le cours normal des affaires, nous concluons des contrats en vertu desquels nous pouvons accepter d'indemniser la contrepartie à un contrat contre les pertes découlant de fausses représentations et de bris de garantie, de

l'inexécution de certaines dispositions, ou encore contre les réclamations ou les pertes attribuables à certains événements externes, comme le décrit le contrat en question. Cela pourrait comprendre, par exemple, les pertes découlant des modifications des lois fiscales, des litiges ou des réclamations relativement au rendement passé. De plus, nous avons conclu des contrats d'indemnisation avec chacun de nos administrateurs et dirigeants pour les protéger, quand la loi le permet, contre les réclamations et les pertes qu'ils pourraient subir (y compris les montants versés en règlement de ces réclamations) dans le cadre de leurs fonctions à la CIBC. Dans la plupart des cas, aucun plafond de perte n'est prévu, ce qui signifie que l'obligation maximum éventuelle n'est pas définie. Nous sommes d'avis que la probabilité que les conditions qui entraîneraient des obligations en vertu de ces contrats se produisent sont faibles, et les montants versés en vertu de ces contrats ont été négligeables à ce jour. Aucun montant n'est présenté dans les états financiers consolidés relativement aux indemnisations, déclarations et garanties au 31 octobre 2005.

Actifs donnés en garantie et garanties

Dans le cours normal des affaires, nous donnons en garantie nos actifs ou nous pouvons vendre ou donner en gage des actifs de tiers en garantie de dettes ou pour faciliter certaines activités. Le tableau qui suit présente les éléments et utilisations des actifs donnés en garantie et les garanties :

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET GARANTIES

En millions de dollars, au 31 octobre	2005	2004
Éléments des actifs donnés en garantie et des garanties		
Actifs de la CIBC		
Dépôts auprès d'autres banques	6 \$	6 \$
Valeurs mobilières	13 696	14 239
Autres actifs	1 504	1 420
	15 206	15 665
Actifs des clients		
Garanties reçues et pouvant être vendues ou données en gage ¹	66 871	56 409
Non vendus ou donnés en gage	2 931	4 932
	63 940	51 477
	79 146 \$	67 142 \$
Utilisation des actifs donnés en garantie et des garanties		
Gouvernements et banques centrales à l'étranger ²	557 \$	589 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires ²	499	883
Marges pour contrats à terme standardisés et options négociées en bourse et opérations garanties sur instruments dérivés	3 065	2 847
Valeurs prêtées ³	45 817	33 813
Engagements liés aux valeurs vendues à découvert	14 883	12 220
Engagements liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	14 325	16 790
	79 146 \$	67 142 \$

1) Comprend le plein montant des contrats totalisant 32,0 G\$ (23,6 G\$ en 2004) de garanties pour les valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par CIBC Mellon Global Securities Services.

2) Comprend les actifs donnés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation, aux systèmes de paiement et aux dépositaires ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales à l'étranger.

3) Comprend le plein montant des contrats totalisant 30,3 G\$ (21,7 G\$ en 2004) de valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par CIBC Mellon Global Securities Services.

Valeurs mobilières données en garantie

Les valeurs mobilières de clients données en garantie pouvant être vendues ou données en gage sont reçues relativement aux prêts de valeurs, aux valeurs prêtées ou achetées en vertu de conventions de revente, aux prêts sur marge ou encore pour garantir des contrats de dérivés. Les valeurs de clients données en garantie peuvent être vendues ou données à nouveau en gage par la CIBC pour ce qui est des valeurs empruntées, prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, pour des prêts sur marge à titre de garantie d'opérations sur dérivés ou offertes pour couvrir des valeurs vendues à découvert.

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses actions judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains de ces dossiers, des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et ses filiales. Conformément aux PCGR du Canada, des montants sont comptabilisés aux fins du règlement financier de réclamations si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que le montant de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Dans certains cas toutefois, il n'est ni possible de déterminer si pareil passif a été engagé ni d'estimer raisonnablement le montant de la perte jusqu'à la date de règlement imminent de la cause, de sorte qu'aucun montant ne peut être passé en charges avant cette date. Le montant qui ressortirait comme le plus approprié d'une fourchette établie à la suite d'une estimation raisonnable serait passé en charges. Si aucun montant donné ne semble approprié dans une fourchette, le montant le plus bas de la fourchette doit être comptabilisé. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des passifs éventuels de la CIBC et procédons aux rajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles. Les rajustements ainsi effectués au cours d'un trimestre peuvent s'avérer considérables si de nouvelles informations d'importance deviennent disponibles. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné.

Enron

Au cours de l'exercice, un règlement est intervenu, sous réserve de l'approbation du tribunal, dans certaines affaires judiciaires liées à Enron auxquelles la CIBC était partie, soit *Newby, et al. v. Enron Corp., et al.*, ainsi que la poursuite en faillite appelée *Megaclaims*. Pour régler le dossier *Newby*, la CIBC a accepté de verser 2,4 G\$ US. Dans le cadre du règlement du dossier *Megaclaims*, la CIBC a accepté de verser 250 M\$ US, et en contrepartie d'une somme de 24 M\$ US, Enron a accepté l'inclusion de réclamations d'une valeur approximative de 81 M\$ US déposées contre l'actif de la faillite Enron, et la CIBC a accepté de subordonner d'autres réclamations d'environ 42 M\$ US, radiées au cours d'exercices antérieurs.

La CIBC est défenderesse dans un certain nombre d'autres actions liées à Enron. Au cours de l'exercice, elle a inscrit une provision (incluse dans les frais autres que d'intérêts) de 2,83 G\$ avant impôts (2,53 G\$ après impôts) afin de hausser son cumul (inclus dans les autres passifs) pour couvrir les règlements et pour constituer une provision en vue des autres dossiers Enron. Les provisions à ce jour tiennent compte des indemnités d'assurance prévues. La CIBC a constaté une économie d'impôts de 297 M\$ relativement à la provision de l'exercice en cours. Comme l'économie fiscale réalisée sur les montants des règlements reste en bout de ligne très incertaine, nous avons constaté les économies d'impôt minimales attendues.

Fonds de couverture

Au cours de l'exercice, la CIBC a conclu des règlements avec la SEC et le bureau du procureur général de l'État de New York (le «NYAG») concernant leurs enquêtes sur les services de financement et de courtage fournis par la CIBC à certains fonds de couverture ayant participé à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. En vertu de ces règlements, la CIBC a, sans admettre ni nier quelque responsabilité, accepté de payer une amende de 25 M\$ US et de verser une somme de 100 M\$ US, montants qui seront distribués aux parties visées. Au cours de l'exercice, nous avons augmenté notre provision de 108 M\$ qui atteint 158 M\$ afin de couvrir les règlements. Les provisions ont été réparties en parts égales entre Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC.

Par ailleurs, deux filiales de la CIBC et un ancien employé ont été désignés comme défendeurs dans de nombreux recours collectifs et dérivés, intentés au nom de certaines parties soi-disant touchées qui, anciennement, étaient porteurs de parts de diverses familles de fonds communs de placement, alléguant que la CIBC savait, ou a ignoré de tenir compte, que ses clients de fonds de couverture s'adonnaient à des pratiques trompeuses d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement. La CIBC a réussi à rejeter la majorité de ces recours. Les tribunaux n'ont pas encore statué sur la requête de la CIBC visant le rejet des instances restantes, qui se retrouvent ensemble devant la Cour de District des États-Unis du District du Maryland.

Note 25**CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT**

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties présentent des caractéristiques économiques similaires ou sont situées dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient influencer de la même façon sur la capacité de ces contreparties de respecter leurs obligations contractuelles.

Les montants du risque de crédit associé à nos instruments financiers au bilan et hors bilan sont résumés dans le tableau suivant.

RISQUE DE CRÉDIT PAR PAYS EN FONCTION DU LIEU OÙ IL EST ASSUMÉ EN DERNIER RECOURS

En millions de dollars, au 31 octobre	2005				2004			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Au bilan								
Principaux actifs ^{1, 2, 3}	198 140 \$	40 913 \$	26 288 \$	265 341 \$	188 064 \$	48 468 \$	27 143 \$	263 675 \$
Hors bilan								
Ententes relatives au crédit								
Marges de crédit								
Institutions financières	18 854 \$	2 098 \$	713 \$	21 665 \$	16 073 \$	2 773 \$	436 \$	19 282 \$
Gouvernements	2 787	–	–	2 787	3 410	–	206	3 616
Divers	26 994	3 036	765	30 795	25 694	3 713	665	30 072
	48 635	5 134	1 478	55 247	45 177	6 486	1 307	52 970
Autres ententes relatives au crédit ⁴								
Institutions financières	36 711	10 344	538	47 593	22 365	12 075	554	34 994
Gouvernements	26	–	197	223	31	30	199	260
Divers	3 197	437	1 639	5 273	3 169	908	2 231	6 308
	39 934	10 781	2 374	53 089	25 565	13 013	2 984	41 562
	88 569 \$	15 915 \$	3 852 \$	108 336 \$	70 742 \$	19 499 \$	4 291 \$	94 532 \$
Instruments dérivés								
Par type de contrepartie								
Institutions financières	2 651 \$	4 839 \$	6 621 \$	14 111 \$	2 851 \$	6 622 \$	8 021 \$	17 494 \$
Gouvernements	2 527	1	113	2 641	2 388	1	117	2 506
Divers	2 038	1 182	285	3 505	2 275	1 253	454	3 982
	7 216	6 022	7 019	20 257	7 514	7 876	8 592	23 982
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(3 947)	(4 793)	(4 575)	(13 315)	(4 488)	(6 456)	(6 078)	(17 022)
Total des instruments dérivés	3 269 \$	1 229 \$	2 444 \$	6 942 \$	3 026 \$	1 420 \$	2 514 \$	6 960 \$

1) Les principaux actifs se composent de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des prêts, des valeurs mobilières, des valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, des engagements de clients en vertu d'acceptations et des instruments dérivés à la valeur marchande, déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

2) Comprennent 197,8 G\$ en dollars canadiens (185,9 G\$ en 2004) et 67,5 G\$ en monnaie étrangère (77,8 G\$ en 2004).

3) Comprennent des prêts et des acceptations de 146,9 G\$ (142,3 G\$ en 2004), déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Aucun secteur d'activité ni aucune administration étrangère ne comptent pour plus de 10 % de ce montant en 2005 et 2004.

4) Comprennent le plein montant contractuel totalisant 30,3 G\$ (21,7 G\$ en 2004) de valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par CIBC Mellon Global Securities Services, coentreprise à parts égales entre la CIBC et Mellon Financial Corp.

Note 26**INFORMATIONS SECTORIELLES**

En 2005, nous avons adopté une nouvelle structure de présentation qui regroupe Marchés de détail CIBC et Gestion des avoirs CIBC pour en faire un secteur d'activité stratégique appelé Marchés de détail CIBC. Ce secteur d'activité reflète une nouvelle structure organisationnelle élaborée en vue d'aligner nos produits, services et canaux de distribution à leur clientèle pertinente. Par suite de la réorganisation, la CIBC est dorénavant organisée en deux secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, qui s'adresse au clients des services bancaires de détail, et Marchés mondiaux CIBC, qui vise les clients des services bancaires de gros. Ces deux secteurs stratégiques sont appuyés par la composante Siège social et autres.

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de la nouvelle structure de présentation.

Marchés de détail CIBC fournit une gamme complète de produits et de services financiers aux particuliers et à la PME, principalement au Canada. Nous servons les clients au moyen de divers canaux de distribution, notamment le réseau des centres bancaires, les services bancaires téléphoniques, les services bancaires en direct, le service de courtage de plein exercice et aux clients autonomes et les GAB, ainsi que les Services financiers le Choix du Président, coentreprise avec les Compagnies Loblaw Limitée. En outre, nous offrons des services de gestion de placements aux clients institutionnels et des services de détail par l'entremise de Gestion d'actifs CIBC.

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros de la CIBC et offre un éventail de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des Services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et partout dans le monde. Nous offrons des solutions innovatrices et complètes en matière de capital aux sociétés en croissance et sommes présents sur les grands marchés financiers mondiaux. Nous offrons des services-conseils à un large éventail de secteurs et fournissons des recherches de qualité supérieure aux entreprises, gouvernements et investisseurs institutionnels que nous servons.

Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie et Gestion du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres, et leurs revenus, leurs frais et leurs ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également Juniper (vendue le 1^{er} décembre 2004), les coentreprises CIBC Mellon, les débentures d'Oppenheimer Holdings Inc., et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Les résultats de nos secteurs d'activité sont fondés sur nos systèmes internes d'information financière. Les actifs et les passifs des secteurs sont établis à des prix de cession correspondant aux prix du marché de gros, selon une méthode de financement qui traduit le mieux la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêts sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

Au cours de l'exercice, nous avons déplacé la gestion des ressources du bilan de Trésorerie, Gestion du bilan et risque (TGBR) vers le groupe Finance. Le groupe TGBR a ensuite été renommé TGR.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de nos deux secteurs d'activité stratégiques. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans la préparation de l'information financière sectorielle. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et de suivi et aux frais de placement sont répartis entre les secteurs d'activité. De plus, les revenus, les frais et les ressources du bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux autres secteurs d'activité. Ce modèle permet à la direction de mieux comprendre le fonctionnement économique de nos segments de clientèle, de nos produits et de nos canaux de distribution. Chaque année, les commissions de vente et de suivi payées aux segments pour certains produits sont renégociées. L'information financière de l'exercice précédent n'a pas été reclassée pour tenir compte de ces changements de commissions.

Parallèlement aux changements à la structure de présentation, les modifications suivantes ont été apportées au modèle de gestion de manière rétroactive :

- le segment des prêts, qui auparavant répartissait la totalité de ses revenus, frais et ressources du bilan aux autres secteurs d'activité, fait dorénavant des paiements internes pour les commissions de vente et de suivi;
- le segment des contrats à terme fixe, qui auparavant faisait des paiements internes pour les commissions de vente et de suivi, répartit dorénavant la totalité de ses revenus, frais et ressources du bilan aux autres secteurs d'activité.

RÉSULTATS SECTORIELS

		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre					
2005	Revenu net d'intérêts	4 445 \$	279 \$	213 \$	4 937 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 933	2 883	720	7 536
	Revenu intersectoriel¹	(218)	222	(4)	-
	Total des revenus	8 160	3 384	929	12 473
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	772	(17)	(49)²	706
	Amortissement³	89	23	114	226
	Frais autres que d'intérêts	5 037	5 126⁴	451	10 614
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 262	(1 748)	413	927
	Impôts sur les bénéfices	689	(148)	248	789
	Part des actionnaires sans contrôle	-	71	99	170
	Bénéfice net (perte nette)	1 573 \$	(1 671)\$	66 \$	(32)\$
	Actif moyen⁵	185 145 \$	103 018 \$	682 \$	288 845 \$
2004	Revenu net d'intérêts	4 484 \$	515 \$	259 \$	5 258 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 438	2 769	310	6 517
	Revenu intersectoriel ¹	(211)	213	(2)	-
	Total des revenus	7 711	3 497	567	11 775
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	740	(55)	(57) ²	628
	Amortissement ³	132	25	123	280
	Frais autres que d'intérêts	4 707	2 716	548	7 971
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 132	811	(47)	2 896
	Impôts sur les bénéfices	726	139	(75)	790
	Part des actionnaires sans contrôle	-	12	3	15
	Bénéfice net	1 406 \$	660 \$	25 \$	2 091 \$
	Actif moyen ⁵	180 938 \$	99 177 \$	695 \$	280 810 \$
2003	Revenu net d'intérêts	4 477 \$	795 \$	245 \$	5 517 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 184	2 429	333	5 946
	Revenu intersectoriel ¹	(206)	210	(4)	-
	Total des revenus	7 455	3 434	574	11 463
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	625	653	(135) ²	1 143
	Amortissement ³	147	19	129	295
	Frais autres que d'intérêts	4 919	2 402	512	7 833
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 764	360	68	2 192
	Impôts sur les bénéfices	578	28	(367) ⁶	239
	Part des actionnaires sans contrôle	-	(2)	5	3
	Bénéfice net	1 186 \$	334 \$	430 \$	1 950 \$
	Actif moyen ⁵	176 184 \$	107 658 \$	897 \$	284 739 \$

1) Le revenu intersectoriel représente les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

2) Comprend une reprise sur provision générale de 50 M\$ (75 M\$ en 2004 et 150 M\$ en 2003).

3) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des actifs incorporels à durée de vie limitée.

4) Comprend une provision de 2,83 G\$ au titre des affaires judiciaires liées à Enron.

5) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et parce que c'est la mesure examinée par la direction. L'actif moyen de Juniper (vendue le 1^{er} décembre 2004), les coentreprises CIBC Mellon, les débetures d'Oppenheimer Holdings Inc. et d'autres actifs moyens non directement attribuables à des secteurs d'activité donnés ne sont pas affectés aux secteurs d'activité.

6) Comprend un recouvrement d'impôts de 689 M\$.

Répartition géographique

Nous gagnons des revenus et engageons des frais par l'entremise d'établissements au Canada et à l'étranger, et nous disposons d'actifs canadiens et étrangers dont nous tirons des revenus. Le bénéfice net (la perte nette) et l'actif moyen sont répartis selon le lieu géographique où ils sont comptabilisés.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre

	Canada	États-Unis	Antilles	Autres pays	Total
2005					
Revenu net d'intérêts	4 148 \$	371 \$	306 \$	112 \$	4 937 \$
Revenu autre que d'intérêts	5 462	1 379	350	345	7 536
Total des revenus	9 610	1 750	656	457	12 473
Dotations à la provision pour pertes sur créances	737 ¹	(17)	–	(14)	706
Frais autres que d'intérêts	6 362	4 105 ²	89	284	10 840
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 511	(2 338)	567	187	927
Impôts sur les bénéfices	842	(184)	72	59	789
Part des actionnaires sans contrôle	34	136	–	–	170
Bénéfice net (perte nette)	1 635 \$	(2 290)\$	495 \$	128 \$	(32)\$
Actif moyen	207 983 \$	48 168 \$	12 281 \$	20 413 \$	288 845 \$
2004					
Revenu net d'intérêts	4 496 \$	487 \$	141 \$	134 \$	5 258 \$
Revenu autre que d'intérêts	4 794	1 204	98	421	6 517
Total des revenus	9 290	1 691	239	555	11 775
Dotations à la provision pour pertes sur créances	705 ¹	(64)	–	(13)	628
Frais autres que d'intérêts	6 198	1 647	37	369	8 251
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 387	108	202	199	2 896
Impôts sur les bénéfices	690	51	2	47	790
Part des actionnaires sans contrôle	3	12	–	–	15
Bénéfice net	1 694 \$	45 \$	200 \$	152 \$	2 091 \$
Actif moyen	195 263 \$	51 545 \$	13 304 \$	20 698 \$	280 810 \$
2003					
Revenu net d'intérêts	4 516 \$	693 \$	153 \$	155 \$	5 517 \$
Revenu autre que d'intérêts	4 237	1 168	214	327	5 946
Total des revenus	8 753	1 861	367	482	11 463
Dotations à la provision pour pertes sur créances	633 ¹	270	–	240	1 143
Frais autres que d'intérêts	6 050	1 667	46	365	8 128
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 070	(76)	321	(123)	2 192
Impôts sur les bénéfices	796	182	(697) ³	(42)	239
Part des actionnaires sans contrôle	5	(2)	–	–	3
Bénéfice net (perte nette)	1 269 \$	(256)\$	1 018 \$	(81)\$	1 950 \$
Actif moyen	204 816 \$	49 474 \$	14 902 \$	15 547 \$	284 739 \$

1) Comprend une reprise sur provision générale de 50 M\$ (75 M\$ en 2004 et 150 M\$ en 2003).

2) Comprend une provision de 2,83 G\$ au titre des affaires judiciaires liées à Enron.

3) Comprend la quote-part du recouvrement d'impôts de 689 M\$ revenant aux Antilles.

Note 27**RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET CEUX DES ÉTATS-UNIS**

Les états financiers consolidés de la CIBC ont été dressés conformément aux PCGR du Canada. Les principales différences qui découleraient de l'application des PCGR des États-Unis à la préparation des états financiers consolidés sont présentées dans le tableau suivant.

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

En millions de dollars, au 31 octobre	2005			2004		
	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis
ACTIF						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 310 \$	– \$	1 310 \$	1 374 \$	111 \$	1 485 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 542	–	10 542	10 829	–	10 829
Valeurs mobilières						
Compte de placement	14 342	(14 342)	–	15 517	(15 517)	–
Valeurs disponibles à la vente	–	13 903	13 903	–	15 426	15 426
Compte de négociation	53 422	1 115	54 537	51 799	2 161	53 960
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 514	–	18 514	18 165	–	18 165
Prêts	141 783	3	141 786	137 504	1 359	138 863
Divers						
Instruments dérivés à la valeur marchande	20 309	920	21 229	23 710	979	24 689
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 119	–	5 119	4 778	–	4 778
Terrains, bâtiments et matériel	2 136	–	2 136	2 107	–	2 107
Écart d'acquisition	946	–	946	1 055	(73)	982
Autres actifs incorporels	199	19	218	244	7	251
Autres actifs	11 748	(582)	11 166	11 682	8 253	19 935
	280 370 \$	1 036 \$	281 406 \$	278 764 \$	12 706 \$	291 470 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts	192 734 \$	(3 457) \$	189 277 \$	190 577 \$	2 607 \$	193 184 \$
Divers						
Instruments dérivés à la valeur marchande	20 128	807	20 935	23 990	1 635	25 625
Acceptations	5 119	–	5 119	4 778	–	4 778
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	14 883	749	15 632	12 220	2 252	14 472
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de revente	14 325	–	14 325	16 790	–	16 790
Autres passifs	16 002	3 106	19 108	13 258	5 205	18 463
Titres secondaires	5 102	–	5 102	3 889	–	3 889
Passif au titre des actions privilégiées	600	(600)	–	1 043	(1 043)	–
Part des actionnaires sans contrôle	746	–	746	39	953	992
Capitaux propres						
Actions privilégiées	2 381	600	2 981	1 783	1 043	2 826
Actions ordinaires	2 952	(55)	2 897	2 969	(42)	2 927
Surplus d'apport	58	–	58	59	–	59
Écart de conversion	(327)	327	–	(376)	376	–
Bénéfices non répartis	5 667	(112)	5 555	7 745	(275)	7 470
Cumul des autres éléments du résultat étendu – (perte) bénéfice (déduction faite des impôts)						
Écart de conversion	–	(401)	(401)	–	(376)	(376)
Gains latents sur des valeurs disponibles à la vente	–	(55)	(55)	–	380	380
Gains latents sur des dérivés désignés comme couvertures ¹	–	182	182	–	46	46
Obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite	–	(55)	(55)	–	(55)	(55)
	280 370 \$	1 036 \$	281 406 \$	278 764 \$	12 706 \$	291 470 \$

1) Un gain net de 23 M\$, reporté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, au 31 octobre 2005, devrait être reclassé dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois. Les montants résiduels seront reclassés dans le bénéfice net sur des périodes maximales de 14 ans par la suite.

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

En millions de dollars, sauf les données sur les actions et les données par action, exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004	2003
(Perte nette) bénéfice net déclaré(e)	(32) \$	2 091 \$	1 950 \$
Revenu net d'intérêts			
Entités à détenteurs de droits variables	–	1	–
Passif au titre des actions privilégiées	66	108	113
Dotations à la provision pour pertes sur créances	–	–	(54)
Revenu autre que d'intérêts			
Rapatriement de capitaux	(301)	–	–
Instruments dérivés et activités de couverture	57	(118)	133
Comptabilisation à la valeur de consolidation	(15)	27	64
Mesure de la perte de valeur	4	–	10
Divers	69	–	54
Rajustements de valeur	(6)	(3)	(22)
Entités à détenteurs de droits variables	–	90	–
Frais autres que d'intérêts			
Avantages sociaux futurs	15	17	(5)
Rémunération à base d'actions	(7)	31	59
Entités à détenteurs de droits variables	–	(4)	–
Variation nette des impôts attribuables aux éléments précités	357	(5)	(97)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des entités à détenteurs de droits variables	–	(63)	–
	239	81	255
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	207	2 172	2 205
Primes et dividendes sur actions privilégiées	(191)	(208)	(188)
Bénéfice net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	16 \$	1 964 \$	2 017 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	339 263	355 735	360 048
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées ¹	4 261	4 852	3 066
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en milliers)	343 524	360 587	363 114
Résultat de base par action	0,05 \$	5,52 \$	5,60 \$
Résultat dilué par action	0,05 \$	5,45 \$	5,55 \$

1) On présume que 80 % des options en cours en moyenne seront exercées pour des actions, tandis que les 20 % restants seront exercées en tant que DPVA.

ÉTATS DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004	2003
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	207 \$	2 172 \$	2 205 \$
Autres éléments du résultat étendu – (perte) bénéfice, déduction faite des impôts			
Variation de l'écart de conversion ¹	(25)	(196)	(222)
Variation des (pertes nettes) gains nets latents sur les valeurs disponibles à la vente ^{2, 3}	(435)	246	(272)
Variation des gains (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures ⁴	136	(197)	246
Variation de l'obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite ⁵	–	(15)	(28)
Total des autres éléments du résultat étendu – (perte) bénéfice	(324)	(162)	(276)
Résultat étendu – (perte) bénéfice	(117) \$	2 010 \$	1 929 \$

1) Déduction faite d'une charge d'impôts de 255 M\$ (617 M\$ en 2004 et 1,4 G\$ en 2003).

2) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de 236 M\$ ((130) M\$ en 2004 et 132 M\$ en 2003).

3) Déduction faite de rajustements de 332 M\$ (90 M\$ en 2004 et 236 M\$ en 2003) au titre du reclassement des gains nets réalisés inclus dans le bénéfice net.

4) Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts de 74 M\$ ((121) M\$ en 2004 et 148 M\$ en 2003).

5) Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts de 1 M\$ ((9) M\$ en 2004 et (16) M\$ en 2003).

REVENU NET D'INTÉRÊTS APRÈS DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (SELON LES PCGR DU CANADA)

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre

	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts	11 256 \$	10 188 \$	11 176 \$
Frais d'intérêts	6 319	4 930	5 659
Revenu net d'intérêts	4 937	5 258	5 517
Dotation à la provision pour pertes sur créances	706	628	1 143
Revenu net d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances	4 231 \$	4 630 \$	4 374 \$

A. Instruments dérivés et activités de couverture

En vertu des PCGR des États-Unis, tous les instruments dérivés, y compris les instruments dérivés intégrés à des instruments financiers qui ne sont pas clairement ni étroitement liés aux caractéristiques économiques des instruments financiers hôtes sous-jacents, doivent être constatés à la juste valeur dans les états financiers consolidés. En vertu des PCGR du Canada, les instruments dérivés utilisés à des fins autres que de négociation, qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture selon les exigences de la NOC-13 de l'ICCA, ou les instruments dérivés intégrés à des contrats de dépôt indexés sur actions sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les variations de la juste valeur sont portées aux résultats de l'exercice. En vertu des PCGR du Canada, les gains et les pertes sur les valeurs et sur les instruments dérivés détenus dans une relation de couverture efficace sont constatés aux états des résultats consolidés de la même manière et à la même période que les éléments couverts sous-jacents. Il n'y a donc pas de différence entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis à l'égard de la comptabilisation des instruments dérivés détenus aux fins de négociation, qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, ou qui sont intégrés à des contrats de dépôt indexés sur actions. Il existe toutefois des différences importantes dans la comptabilisation des instruments dérivés admissibles à la comptabilité de couverture ou des instruments dérivés intégrés autres que les instruments dérivés intégrés à des contrats de dépôt indexés sur actions.

Selon les PCGR des États-Unis, la comptabilisation des variations de la juste valeur des dérivés détenus à des fins de couverture varie selon l'utilisation qu'on prévoit en faire. Pour les couvertures de juste valeur, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est portée aux résultats en réduction de la variation de la juste valeur, attribuée au risque qui est couvert, de l'actif, du passif ou de l'engagement ferme couvert sous-jacent. Pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est compensée par les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs. Tant pour les couvertures de juste valeur que celles de flux de trésorerie, lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace.

Nous avons choisi de ne pas désigner certains dérivés comme des éléments de couverture aux fins des PCGR des États-Unis, même si ces couvertures sont efficaces aux fins des PCGR du Canada. En outre, les PCGR des États-Unis ne permettent pas l'utilisation de couvertures d'instruments au comptant. Par conséquent, en ce qui a trait à la comptabilisation des activités de couverture, les résultats en vertu des PCGR des États-Unis peuvent varier grandement pendant une période donnée.

B. Valeurs disponibles à la vente

En vertu des PCGR du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût amorti. Les PCGR des États-Unis prévoient que ces valeurs soient reclassées comme des valeurs détenues jusqu'à l'échéance ou des valeurs disponibles à la vente. Les valeurs détenues jusqu'à l'échéance sont comptabilisées de la même manière que les valeurs du compte de placement, tandis que les valeurs disponibles à la vente sont inscrites à la juste valeur estimative, les gains et les pertes latents étant constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

De plus, les PCGR des États-Unis exigent la présentation des renseignements supplémentaires suivants :

VALEURS DISPONIBLES À LA VENTE

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Produit des ventes	6 809 \$	13 913 \$	26 416 \$
Gains bruts réalisés	568	288	260
Pertes brutes réalisées	27	68	43

C. Rajustements liés à la comptabilisation à la valeur de consolidation

En date du 1^{er} novembre 2003, l'application de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation avait été largement harmonisée avec celle des PCGR des États-Unis dans le cas de placements sur lesquels nous exerçons une influence notable. Auparavant, nous comptabilisions ces placements au coût. Les PCGR du Canada et ceux des États-Unis exigent dorénavant l'utilisation de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation quand l'investisseur exerce une influence notable.

En vertu des PCGR du Canada, certaines de nos participations dans des sociétés en commandite sont comptabilisées au coût. Nous inscrivons une perte de valeur à l'égard de ces participations lorsque la moins-value s'avère permanente. Les PCGR du Canada recommandent l'utilisation de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque nous exerçons une influence notable sur l'entité émettrice, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation est requise pour ces placements si les participations ne sont pas minoritaires.

D. Mesures de la perte de valeur

En vertu des PCGR du Canada, nous comptabilisons les valeurs du compte de placement au coût, moins les montants de la perte de la valeur comptable réputée être permanente. Lorsque la valeur d'un titre coté disponible à la vente diminue de façon permanente, nous inscrivons ce titre à la valeur de réalisation prévue. En vertu des PCGR des États-Unis, lorsqu'une moins-value permanente survient à l'égard d'un titre coté disponible à la vente, un nouveau coût doit être établi, compte tenu de son cours au moment où il est établi que la moins-value est permanente.

E. Entités à détenteurs de droits variables

En date du 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la NOC-15 de l'ICCA, «Consolidation d'entités à détenteurs de droits variables», aux fins des PCGR du Canada. Par suite de l'adoption de cette directive comptable, le traitement comptable des EDDV prévu par les PCGR du Canada est maintenant essentiellement harmonisé avec celui des PCGR des États-Unis en vertu du FASB Interpretation Number (FIN) 46R «Consolidation of Variable Interest Entities».

F. Rajustements de valeur

En vertu des PCGR du Canada, nous rajustons parfois la valeur comptable des valeurs du compte de négociation afin de tenir compte des restrictions de revente qui expirent à moins d'un an, ou nous inscrivons des rajustements en ce qui a trait à la liquidité. Ces rajustements de valeur ne sont pas permis en vertu des PCGR des États-Unis.

G. Avantages sociaux futurs

Aux fins des PCGR du Canada, nous avons adopté de façon rétroactive les recommandations comptables portant sur les avantages sociaux futurs. Aux fins des PCGR des États-Unis, nous continuons de constater certaines pertes actuarielles non amorties engagées avant la date de l'adoption de la norme canadienne le 1^{er} novembre 2000. Ainsi, il demeurera un rajustement aux résultats jusqu'à ce que les montants, auparavant reportés en vertu des PCGR des États-Unis, aient été pleinement amortis aux résultats.

En vertu des PCGR du Canada, l'actif au titre des prestations constituées d'une entité est limité au montant que cette dernière peut réaliser plus tard en appliquant tout surplus pour réduire ses cotisations. La provision pour moins-value n'est pas incluse en vertu des PCGR des États-Unis, et il en résulte un rajustement du revenu selon les PCGR des États-Unis. En outre, en ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, les PCGR des États-Unis exigent que l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées soit inscrite en tant que passif minimal additionnel et que l'excédent de cette obligation sur le coût non constaté au titre des services passés soit inscrit dans les autres éléments du résultat étendu. L'évaluation actuarielle de l'obligation au titre des prestations constituées est fondée sur les niveaux de rémunération actuels et passés et des services rendus à ce jour.

Selon les PCGR des États-Unis, la situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées des employés dont l'obligation au titre des prestations constituées n'est pas capitalisée se présente comme suit :

En millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	Régimes de retraite		
	2005	2004	2003
Obligations au titre des prestations constituées	364 \$	334 \$	310 \$
Juste valeur des actifs	182	175	151
Obligations au titre des prestations constituées non capitalisées	182	159	159
(Actif) passif au titre des prestations constituées	78	66	88
Passif minimal additionnel	104	93	71
Actifs incorporels	19	7	7
Autres éléments du résultat étendu	85	86	63

H. Rémunération à base d'actions

Nous avons adopté les dispositions au titre de la constatation des charges du Statement of Financial Accounting Standard (SFAS) 123, «Accounting for Stock-based Compensation», en date du 1^{er} novembre 2001. L'incidence de cette modification d'une convention comptable est la même en vertu des PCGR du Canada, sauf quand elle vise les DPVA en circulation à la date de l'adoption.

En vertu des PCGR du Canada, le coût des DPVA est mesuré en supposant que toutes les options admissibles aux DPVA soient exercées à titre de DPVA. En vertu des PCGR des États-Unis, dans le cas des DPVA attribués avant la date de l'adoption du SFAS 123, le FASB FIN 28 intitulé «Accounting for SARs and Other Variable Stock Option or Award Plans» continue de s'appliquer. En vertu de cette norme, la comptabilisation est déterminée à partir d'une estimation (fondée sur l'expérience passée) de la proportion des options sur actions prévues être exercées en contrepartie d'espèces.

Le SFAS 148 exige la présentation du bénéfice net pro forma et du résultat pro forma par action comme si la CIBC avait appliqué la méthode de la juste valeur pour les attributions subséquentes à 1995.

Si la méthode de la juste valeur avait été utilisée pour les attributions subséquentes à 1995 et jusqu'au 31 octobre 2001, le bénéfice net et le résultat net dilué par action pro forma en vertu des PCGR des États-Unis auraient été comme suit :

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

En millions de dollars, sauf les données par action, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Bénéfice net	207 \$	2 172 \$	2 205 \$
Ajouter : charge de rémunération à base d'actions comprise dans le bénéfice net, déduction faite des incidences fiscales connexes	11	21	44
Moins : charge de rémunération à base d'actions d'après la méthode de la juste valeur pour toutes les attributions, déduction faite des incidences fiscales connexes	(6)	(43)	(88)
	212 \$	2 150 \$	2 161 \$
Résultat de base par action			
– déclaré	0,05 \$	5,52 \$	5,60 \$
– pro forma	0,06 \$	5,46 \$	5,48 \$
Résultat dilué par action			
– déclaré	0,05 \$	5,45 \$	5,55 \$
– pro forma	0,06 \$	5,39 \$	5,43 \$

I. Passif et capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté rétroactivement les modifications apportées au chapitre du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», aux fins des PCGR du Canada. La norme modifiée prévoit que les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur soient présentées au passif plutôt qu'aux capitaux propres. En outre, elle prévoit que les paiements de dividendes et les primes au rachat découlant de ces actions privilégiées soient traités comme frais d'intérêts dans les états des résultats consolidés plutôt que comme dividendes dans les états consolidés de l'évolution des capitaux propres. Une modification correspondante n'a pas été apportée aux PCGR des États-Unis et, par conséquent, les actions privilégiées continuent d'être présentées au bilan comme capitaux propres, et les paiements de dividendes connexes et les primes au rachat sur ces actions privilégiées continuent de n'avoir aucune incidence sur le bénéfice au titre des PCGR des États-Unis.

J. Rapatriement des capitaux

En 2005, certaines des filiales de la CIBC ont rapatrié des capitaux en retournant des capitaux et en distribuant des dividendes à l'entité canadienne. Les PCGR du Canada prévoient qu'une quote-part des gains et des pertes cumulés dans le compte de l'écart de conversion soit constatée dans les résultats quand il y a eu une réduction de l'investissement net d'un établissement étranger autonome. Les PCGR des États-Unis interdisent cette constatation sauf si l'établissement étranger a été liquidé en bonne partie ou en totalité. La comptabilisation du rapatriement des capitaux selon les PCGR des États-Unis entraînerait une baisse des revenus autres que d'intérêts de 301 M\$ et une réduction de la charge d'impôts de 375 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005. Cela résulterait en une augmentation nette des résultats de 74 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 et en une diminution de l'écart de conversion figurant aux autres éléments du résultat étendu de 74 M\$ au 31 octobre 2005.

K. Impôts sur les bénéfices

En vertu des PCGR du Canada, les fluctuations des taux d'imposition sont prises en compte dans la mesure des soldes d'impôts futurs lorsqu'ils sont pratiquement en vigueur. En vertu des PCGR des États-Unis, seuls les taux d'imposition en vigueur en vertu de la législation courante peuvent être utilisés.

L. Dotation à la provision pour pertes sur créances et provision pour pertes sur créances

Avec l'adoption de la NOC-13 de l'ICCA, le 1^{er} novembre 2003, certains dérivés de crédit, qui étaient utilisés pour couvrir le risque de crédit sur certains prêts, ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, même s'ils sont économiquement efficaces. Par conséquent, l'existence de la protection de crédit sur les soldes de prêts découlant des achats de dérivés de crédit n'est plus prise en compte au moment de l'établissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Cette modification harmonise largement les PCGR du Canada et des États-Unis quant à la détermination de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la provision pour pertes sur créances.

Par suite de cette modification, il n'y a plus de différence entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis pour la dotation à la provision pour pertes sur créances (54 M\$ en 2003) ou pour le revenu autre que d'intérêts (54 M\$ en 2003).

M. Présentation des instruments financiers au net

En vertu des PCGR du Canada, deux instruments financiers distincts ou plus peuvent être présentés au net si certains critères sont respectés. À ces critères s'ajoute un autre critère en vertu des PCGR des États-Unis. De fait, seuls les instruments financiers auprès d'une même partie peuvent être présentés au net.

N. Modifications futures de conventions comptables américaines

Rémunération à base d'actions

En décembre 2004, le FASB a publié le SFAS 123 (revised 2004), «Share-Based Payment» (SFAS 123-R), qui remplace le SFAS 123 existant, «Accounting for Stock-Based Compensation» et remplace le Accounting Principles Board (APB) 25, «Accounting for Stock Issued to Employees». Le SFAS 123-R exige que les

sociétés mesurent et comptabilisent la charge de rémunération à base d'actions et autres paiements à base d'actions fondés sur la juste valeur des instruments à la date d'attribution. Le coût de l'attribution doit être constaté aux états des résultats consolidés sur la durée de la période d'acquisition de l'attribution. Le SFAS 123 existant permet déjà la comptabilisation par la méthode de la juste valeur. La CIBC a adopté prospectivement cette méthode de comptabilisation en date du 1^{er} novembre 2001. Le SFAS 123-R, tel que publié, entre en vigueur pour la CIBC dès le 1^{er} novembre 2005. Nous évaluons l'incidence de l'adoption de cette norme.

EITF 04-5 (sociétés en commandite)

En juin 2005, le FASB a publié le Emerging Issues Task Force Abstract (EITF) 04-5 qui donne des directives quant à la façon de déterminer si un commandité contrôle une société en commandite. Les directives se fondent sur le principe fondamental en vertu duquel un commandité au sein d'une société en commandite est présumé en détenir le contrôle, peu importe l'étendue de sa participation. En conséquence, un commandité est tenu de consolider la société à moins que la présomption du contrôle ne puisse être surmontée. L'évaluation de la possession ou non par les commanditaires de suffisamment de droits pour surmonter cette présomption nécessite l'exercice du jugement qui repose sur des faits et des circonstances.

Les directives de l'EITF sont entrées en vigueur après le 29 juin 2005 pour toutes les sociétés en commandite nouvellement formées et pour les sociétés en commandite en existence qui modifient leur convention de société après cette date. Si la CIBC est le commandité ou le co-commandité d'une société en commandite, nous serons tenus d'appliquer ces directives dès le 1^{er} novembre 2006. L'incidence de cette modification d'une convention comptable sur les sociétés en commandite existantes ne devrait pas être importante.

Note 28

QUESTIONS RÉGLEMENTAIRES

Le 22 décembre 2003, la CIBC a convenu avec le personnel de la SEC d'un règlement à l'enquête de la SEC concernant certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron. Sans admettre ou nier quelque action fautive, la CIBC a consenti à une injonction lui ordonnant de ne se livrer à aucune violation des dispositions anti-fraude des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. Aux termes du règlement, nous avons versé au total 80 M\$ US en redressement, pénalités et intérêts, montant qui avait fait l'objet d'une provision dans les états financiers consolidés annuels de 2003. Ce règlement a mis fin à l'enquête de la SEC à l'égard de la CIBC en ce qui a trait aux affaires judiciaires liées à Enron. Le même jour, la CIBC a conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions au droit pénal qui, à son avis, avaient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous

réserve de certains engagements pour une période de trois ans se terminant le 22 décembre 2006, dont notre collaboration soutenue avec le département, notre reconnaissance de responsabilité pour la conduite de nos employés, notre consentement à nous retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, notre consentement à adopter et mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et des contreparties et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et notre engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller notre observation de ces nouvelles politiques et procédures. Nous avons aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le BSIF de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour examiner et surveiller notre observation de ces politiques.

Note 29**MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES CANADIENNES**

Au cours des prochains exercices, la CIBC devra adopter les normes comptables qui suivent aux fins des PCGR du Canada.

Instruments financiers

En janvier 2005, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables dont les chapitres 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», 3865, «Couvertures», 1530, «Résultat étendu» et 3251 «Capitaux propres». La CIBC mettra en application ces nouvelles normes comptables à partir du 1^{er} novembre 2006. Ces normes favoriseront l'harmonisation avec les normes comptables américaines et internationales.

Les normes exigent que tous les actifs financiers soient classés comme détenus à des fins de négociation, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. En outre, les normes prévoient que tous les actifs financiers, y compris tous les dérivés, soient évalués à leur juste valeur à l'exception des prêts, des créances et des placements devant être détenus jusqu'à leur échéance, qui devraient être évalués au coût après amortissement.

Les changements de juste valeur des valeurs détenues à des fins de négociation continueront d'être portés aux résultats, alors que les changements de juste valeur des valeurs disponibles à la vente seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à la sortie de l'actif financier ou jusqu'à sa dépréciation.

De la même façon, les normes exigent que tous les passifs financiers soient évalués à leur juste valeur quand ils sont détenus à des fins de négociation ou s'ils sont des dérivés. Les autres passifs financiers devraient être évalués au coût.

Les normes permettent à une entité de désigner un instrument financier, à sa constatation initiale, comme un instrument qu'elle évaluera à sa juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les dérivés seront classés comme étant détenus à des fins de négociation, à moins qu'ils soient expressément désignés dans une relation de couverture efficace. Les normes permettent trois types de relations de couvertures : les couvertures de juste valeur, les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Pour les couvertures de juste valeur, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est portée aux résultats en réduction des variations de la juste valeur attribuable au risque qui est couvert pour l'actif, le passif ou l'engagement ferme sous-jacent. Pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est compensée par les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours de périodes futures ou à la décomptabilisation de l'investissement net. Lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace. L'inefficacité d'une relation de couverture sera comptabilisée dans les résultats courants.

Les autres éléments du résultat étendu seront inclus aux bilans consolidés sous une rubrique distincte des capitaux propres (déduction faite des impôts et taxes) et comprendront les gains nets latents sur les valeurs disponibles à la vente, les gains nets latents sur les instruments dérivés désignés dans une couverture de flux de trésorerie efficace, ainsi que les gains et pertes de change latents et les couvertures compensatoires d'un établissement étranger autonome.

Nous sommes en voie d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces normes.

PRINCIPALES FILIALES

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre 2005

Nom de la filiale ^{1,2}	Adresse du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable ³ des actions détenues par la CIBC et par d'autres filiales de la CIBC
Gestion d'actifs CIBC Inc.	Toronto, Ontario, Canada	311
Gestion d'actifs CIBC inc.	Montréal, Québec, Canada	
CIBC BA Limited	Toronto, Ontario, Canada	4
Services Investisseurs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	25
Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée	Mississauga, Ontario, Canada	24
Hypothèques CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	130
3877337 Canada Inc. (Hypothèques Logis Concept)	Toronto, Ontario, Canada	
Placements CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	2
Compagnie Trust CIBC	Toronto, Ontario, Canada	411
Marchés mondiaux CIBC inc. ⁵	Toronto, Ontario, Canada	306
CIBC Delaware Holdings Inc. ⁶	New York, NY, États-Unis	
Canadian Imperial Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC World Markets Corp.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Israel Ltd.	Tel Aviv, Israël	
Marchés mondiaux CIBC Immobilier (Québec) Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC WM International Limited ⁷	St. Michael, Barbade	1 548
INTRIA Items inc. (90 %) ⁸	Mississauga, Ontario, Canada	25
TAL Gestion globale d'actifs inc.	Montréal, Québec, Canada	301
T.A.L. Asset Management (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïmans	
TAL Global Asset Management (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïmans	
TAL Global Asset Management Limited	Hong Kong, Chine	
TAL Global Asset Management (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	
T.A.L. Asset Management (Guernsey) Limited	St. Peter Port, Guernsey, Îles Anglo-Normandes	
Conseillers en placements TAL Global inc.	Montréal, Québec, Canada	
TAL Global Advisers Management Inc.	New York, NY, États-Unis	
Gestion privée de portefeuille CIBC inc.	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Capital Funding III, L.P.	New York, NY, États-Unis	111
CIBC Holdings (Cayman) Limited ⁷	George Town, Îles Caïmans	2 962
CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïmans	
CIBC Investments (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïmans	
CIBC Offshore Services Inc.	St. Michael, Barbade	
CIBC Reinsurance Company Limited	St. Michael, Barbade	
CIBC World Markets (International) Arbitrage Corp.	St. Michael, Barbade	
CIBC Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
CIBC World Markets Securities Ireland Limited	Dublin, Irlande	
CIBC Offshore Banking Services Corporation ⁵	St. Michael, Barbade	5 448
CIBC Australia Holdings Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	63
CIBC Australia Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	
CIBC World Markets (Japan) Inc.	Tokyo, Japon	41
CIBC Asia Limited	Singapour, Singapour	125
CIBC World Markets plc	Londres, Angleterre, Royaume-Uni	391

1) Sauf indication contraire, la CIBC et d'autres filiales de la CIBC détiennent 100 % des actions comportant droit de vote de chaque filiale.

2) Chaque filiale est constituée en société ou structurée en vertu des lois de l'État ou du pays où se trouve son bureau principal, sauf dans le cas de CIBC World Markets (Japan) Inc., qui a été constituée en société à la Barbade; CIBC Capital Funding III L.P. qui a été constituée en vertu des lois du Nevada, États-Unis, CIBC Delaware Holdings Inc., CIBC World Markets Corp., Canadian Imperial Holdings Inc., CIBC Inc. et TAL Global Advisers Management Inc., qui ont été constituées en société ou structurées en vertu des lois du Delaware, États-Unis.

3) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au coût et peut comprendre des actions ordinaires et privilégiées sans droit de vote.

4) La valeur comptable des actions détenues par la CIBC est inférieure à 1 M\$.

5) La CIBC détient directement ou indirectement 100 % des actions sans droit de vote des filiales.

6) La CIBC détient directement 3,7 G\$ d'actions de CIBC Delaware Holdings Inc.

7) Le 7 novembre 2005, la CIBC a cédé la propriété de CIBC WM International Limited à sa filiale en propriété exclusive, CIBC Holdings (Cayman) Limited.

8) Le 1^{er} novembre 2005, la CIBC a acquis la part des actionnaires sans contrôle dans INTRIA Items inc. détenue par Fiserv Solutions of Canada Inc., filiale de Fiserv Inc. INTRIA Items inc. est dorénavant une filiale en propriété exclusive de la CIBC.

SOLDES MOYENS DU BILAN, REVENU NET D'INTÉRÊTS ET MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

		Solde moyen			Intérêt			Taux moyen		
Non vérifié, en millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre		2005	2004 ¹	2003 ¹	2005	2004 ¹	2003 ¹	2005	2004 ¹	2003 ¹
Actif au Canada²										
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques		1 888 \$	1 724 \$	2 134 \$	12 \$	10 \$	19 \$	0,64 %	0,58 %	0,89 %
Valeurs mobilières		5 930	6 567	9 071	261	265	419	4,40	4,04	4,62
Compte de négociation		31 895	26 288	25 026	903	748	856	2,83	2,85	3,42
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		13 008	12 124	9 880	322	277	278	2,48	2,28	2,81
Prêts		74 794	70 062	68 490	3 261	3 131	3 430	4,36	4,47	5,01
Prêts hypothécaires à l'habitation		33 835	32 948	29 220	2 509	2 507	2 428	7,42	7,61	8,31
Particuliers et cartes de crédit		22 570	22 881	22 916	1 337	1 355	1 444	5,92	5,92	6,30
Entreprises et gouvernements										
Total des prêts		131 199	125 891	120 626	7 107	6 993	7 302	5,42	5,55	6,05
Autres actifs productifs d'intérêts		400	366	421	56	97	156	14,00	26,50	37,05
Instruments dérivés à la valeur marchande		8 036	7 443	6 031						
Engagements de clients en vertu d'acceptations		5 108	4 922	5 881						
Autres actifs non productifs d'intérêts		9 388	8 622	7 736						
Total de l'actif au Canada		206 852	193 947	186 806	8 661	8 390	9 030	4,19	4,33	4,83
Actif à l'étranger²										
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques		11 066	9 773	8 090	324	142	116	2,93	1,45	1,43
Valeurs mobilières		8 639	10 686	10 906	362	439	490	4,19	4,11	4,49
Compte de négociation		26 102	26 948	26 457	647	509	610	2,48	1,89	2,31
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		8 174	8 343	10 509	785	247	250	9,60	2,96	2,38
Prêts		8	12	61	—	1	4	0,00	8,33	6,56
Prêts hypothécaires à l'habitation		666	927	1 536	23	31	60	3,45	3,34	3,91
Particuliers et cartes de crédit		7 954	8 223	13 950	415	388	580	5,22	4,72	4,16
Entreprises et gouvernements										
Total des prêts		8 628	9 162	15 547	438	420	644	5,08	4,58	4,14
Autres actifs productifs d'intérêts		692	966	378	39	41	36	5,64	4,24	9,52
Instruments dérivés à la valeur marchande		14 549	16 270	20 310						
Engagements de clients en vertu d'acceptations		—	—	6						
Autres actifs non productifs d'intérêts		4 143	4 715	5 730						
Total de l'actif à l'étranger		81 993	86 863	97 933	2 595	1 798	2 146	3,16	2,07	2,19
Total de l'actif		288 845 \$	280 810 \$	284 739 \$	11 256 \$	10 188 \$	11 176 \$	3,90 %	3,63 %	3,92 %
Passif au Canada²										
Dépôts		70 085 \$	67 400 \$	64 605 \$	1 150 \$	1 194 \$	1 280 \$	1,64 %	1,77 %	1,98 %
Particuliers		69 226	59 771	54 760	1 614	1 185	1 268	2,33	1,98	2,32
Entreprises et gouvernements		872	525	541	16	9	12	1,83	1,71	2,22
Banques										
Total des dépôts		140 183	127 696	119 906	2 780	2 388	2 560	1,98	1,87	2,14
Instruments dérivés à la valeur marchande		8 095	7 144	6 132						
Acceptations		5 109	4 923	5 901						
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert		10 790	8 039	6 241	375	270	235	3,48	3,36	3,77
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de revente		8 161	7 482	9 876	218	190	295	2,67	2,54	2,99
Autres passifs		10 189	9 116	8 336	—	71	303	—	0,78	3,63
Titres secondaires		3 279	2 691	2 275	214	198	181	6,53	7,36	7,96
Passif au titre des actions privilégiées		963	1 631	1 896	66	108	113	6,85	6,62	5,96
Part des actionnaires sans contrôle		386	18	21	—	—	—	—	—	—
Total du passif au Canada		187 155	168 740	160 584	3 653	3 225	3 687	1,95	1,91	2,30
Passif à l'étranger²										
Dépôts		2 246	2 747	3 075	48	42	50	2,14	1,53	1,63
Particuliers		41 875	50 321	59 028	1 255	775	939	3,00	1,54	1,59
Entreprises et gouvernements		10 171	10 711	12 330	263	186	227	2,59	1,74	1,84
Banques										
Total des dépôts		54 292	63 779	74 433	1 566	1 003	1 216	2,88	1,57	1,63
Instruments dérivés à la valeur marchande		14 658	15 616	19 483						
Acceptations		—	—	6						
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert		4 996	5 253	5 162	93	102	161	1,86	1,94	3,12
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de revente		9 263	11 031	9 019	794	263	195	8,57	2,38	2,16
Autres passifs		5 059	3 185	3 751	188	323	378	3,72	10,14	10,08
Titres secondaires		777	868	1 212	25	14	22	3,22	1,61	1,82
Part des actionnaires sans contrôle		609	6	3	—	—	—	—	—	—
Total du passif à l'étranger		89 654	99 738	113 069	2 666	1 705	1 972	2,99	1,71	1,74
Total du passif		276 809	268 478	273 653	6 319	4 930	5 659	2,28	1,84	2,07
Capitaux propres		12 036	12 332	11 086						
Total du passif et des capitaux propres		288 845 \$	280 810 \$	284 739 \$	6 319 \$	4 930 \$	5 659 \$	2,19 %	1,76 %	1,99 %
Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette					4 937 \$	5 258 \$	5 517 \$	1,71 %	1,87 %	1,94 %
Renseignements supplémentaires :										
Passif-dépôts non productifs d'intérêts :										
Canada		20 424 \$	9 699 \$	8 147 \$						
Étranger		922 \$	769 \$	624 \$						

1) Certaines informations financières des exercices précédents ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

2) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

ANALYSE VOLUME/TAUX DES VARIATIONS DU REVENU NET D'INTÉRÊTS

	2005/2004			2004/2003 ¹		
	Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Non vérifié, en millions de dollars						
Actif au Canada²						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	1 \$	1 \$	2 \$	(4) \$	(5) \$	(9) \$
Valeurs mobilières	(26)	22	(4)	(116)	(38)	(154)
Compte de placement	160	(5)	155	43	(151)	(108)
Compte de négociation	20	25	45	63	(64)	(1)
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente						
Prêts	211	(81)	130	79	(378)	(299)
Prêts hypothécaires à l'habitation	67	(65)	2	310	(231)	79
Particuliers et cartes de crédit	(18)	-	(18)	(2)	(87)	(89)
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	260	(146)	114	387	(696)	(309)
Autres actifs productifs d'intérêts	9	(50)	(41)	(20)	(39)	(59)
Variation du revenu d'intérêts au Canada	424	(153)	271	353	(993)	(640)
Actif à l'étranger²						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	19	163	182	24	2	26
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(84)	7	(77)	(10)	(41)	(51)
Valeurs mobilières	(16)	154	138	11	(112)	(101)
Compte de placement	(5)	543	538	(52)	49	(3)
Compte de négociation						
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente						
Prêts	-	(1)	(1)	(3)	-	(3)
Prêts hypothécaires à l'habitation	(9)	1	(8)	(24)	(5)	(29)
Particuliers et cartes de crédit	(13)	40	27	(238)	46	(192)
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	(22)	40	18	(265)	41	(224)
Autres actifs productifs d'intérêts	(12)	10	(2)	56	(51)	5
Variation du revenu d'intérêts à l'étranger	(120)	917	797	(236)	(112)	(348)
Variation totale du revenu d'intérêts	304 \$	764 \$	1 068 \$	117 \$	(1 105) \$	(988) \$
Passif au Canada²						
Dépôts	48 \$	(92) \$	(44) \$	55 \$	(141) \$	(86) \$
Particuliers	187	242	429	116	(199)	(83)
Entreprises et gouvernements	6	1	7	-	(3)	(3)
Banques						
Total des dépôts	241	151	392	171	(343)	(172)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	92	13	105	68	(33)	35
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	17	11	28	(72)	(33)	(105)
Autres passifs	8	(79)	(71)	28	(260)	(232)
Titres secondaires	43	(27)	16	33	(16)	17
Passif au titre des actions privilégiées	(44)	2	(42)	(16)	11	(5)
Variation des frais d'intérêts au Canada	357	71	428	212	(674)	(462)
Passif à l'étranger²						
Dépôts	(8)	14	6	(5)	(3)	(8)
Particuliers	(130)	610	480	(139)	(25)	(164)
Entreprises et gouvernements	(9)	86	77	(30)	(11)	(41)
Banques						
Total des dépôts	(147)	710	563	(174)	(39)	(213)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(5)	(4)	(9)	3	(62)	(59)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(42)	573	531	44	24	68
Autres passifs	190	(325)	(135)	(57)	2	(55)
Titres secondaires	(1)	12	11	(6)	(2)	(8)
Variation des frais d'intérêts à l'étranger	(5)	966	961	(190)	(77)	(267)
Variation totale des frais d'intérêts	352 \$	1 037 \$	1 389 \$	22 \$	(751) \$	(729) \$
Variation du revenu net d'intérêts total	(48) \$	(273) \$	(321) \$	95 \$	(354) \$	(259) \$

1) Certaines informations financières des exercices précédents ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

2) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2005	2004	2003	2002	2001	2005	2004	2003	2002	2001
Prêts hypothécaires à l'habitation	77 172 \$	72 543 \$	69 955 \$	66 251 \$	57 777 \$	7 \$	10 \$	14 \$	321 \$	239 \$
Étudiants	1 575	2 089	2 600	2 960	3 568	–	–	–	–	–
Particuliers	25 545	23 145	19 754	17 656	15 324	298	283	314	1 803	1 657
Cartes de crédit	6 429	8 098	8 844	7 194	6 707	19	249	246	278	4
Total des prêts à la consommation	110 721	105 875	101 153	94 061	83 376	324	542	574	2 402	1 900
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	5 300	5 025	4 515	3 821	3 085	1 404	–	–	–	–
Institutions financières	1 498	1 829	2 018	2 143	2 706	403	620	938	1 120	2 851
Commerce de détail	2 092	2 229	2 239	2 165	2 563	166	96	124	298	294
Services aux entreprises	3 501	3 397	3 566	3 574	3 635	503	280	550	1 238	1 079
Fabrication, biens d'équipement	948	1 201	1 518	1 595	1 876	310	240	348	797	845
Fabrication, biens de consommation	1 420	1 512	1 737	1 863	2 278	209	294	157	559	533
Immobilier et construction	2 569	2 358	2 101	2 135	2 058	708	1 809	1 709	2 121	1 599
Agriculture	3 409	4 085	4 232	4 177	3 807	8	35	22	–	–
Pétrole et gaz	2 197	2 067	1 878	2 784	3 230	112	128	272	605	850
Mines	147	134	341	507	420	8	25	35	73	55
Produits forestiers	456	346	537	559	598	36	10	89	356	297
Matériel informatique et logiciels	216	290	237	187	290	37	90	215	126	497
Télécommunications et câblodistribution	338	305	442	872	942	398	123	323	1 144	1 336
Édition, impression et diffusion	551	285	439	613	1 275	29	85	213	362	282
Transport	584	643	828	1 063	1 246	499	472	506	667	612
Services publics	305	323	331	490	453	86	99	195	1 562	1 157
Éducation, soins de santé et services sociaux	1 276	1 334	1 284	1 280	1 185	432	62	63	162	161
Gouvernements	691	758	832	836	706	12	11	12	13	12
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ²	(298)	(346)	(315)	(414)	–	(159)	(125)	(238)	(333)	–
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	27 200	27 775	28 760	30 250	32 353	5 201	4 354	5 533	10 870	12 460
Provision générale pour pertes sur créances ²										
Total des prêts et acceptations, montant net	137 921 \$	133 650 \$	129 913 \$	124 311 \$	115 729 \$	5 525 \$	4 896 \$	6 107 \$	13 272 \$	14 360 \$

1) Le classement par pays se fonde sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs à partir de 2002.

RÉCAPITULATIF DES PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Non vérifié, en millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003	2002	2001
Solde au début de l'exercice	1 828 \$	1 956 \$	2 289 \$	2 295 \$	2 238 \$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	706	628	1 143	1 500	1 100
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation	7	3	6	6	4
Étudiants	40	77	108	145	131
Particuliers et cartes de crédit	698	662	560	430	349
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	171	157	295	183	90
Étranger					
Particuliers et cartes de crédit	1	12	22	20	7
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	84	49	321	921	668
Total des radiations	1 001	960	1 312	1 705	1 249
Recouvrements					
Canada					
Étudiants	5	18	36	63	89
Particuliers et cartes de crédit	78	88	72	60	48
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	19	20	12	30	25
Étranger					
Particuliers et cartes de crédit	–	–	–	2	4
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	22	89	62	62	19
Total des recouvrements	124	215	182	217	185
Radiations nettes	877	745	1 130	1 488	1 064
Transfert aux prêts destinés à la vente	–	–	(292)	–	–
Écart de conversion et autres rajustements	(19)	(11)	(54)	(18)	21
Solde à la fin de l'exercice	1 638 \$	1 828 \$	1 956 \$	2 289 \$	2 295 \$
Composé de ce qui suit :					
Prêts	1 636 \$	1 825 \$	1 952 \$	2 288 \$	2 294 \$
Lettres de crédit	2	2	1	1	1
Substituts de prêts	–	1	3	–	–
Ratio des radiations nettes de l'exercice à la moyenne des prêts impayés de l'exercice	0,63 %	0,55 %	0,83 %	1,10 %	0,83 %

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS (suite)

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2005	2004	2003	2002	2001	2005	2004	2003	2002	2001
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	712 \$	77 179 \$	72 553 \$	69 969 \$	66 572 \$	58 728 \$
Prêts étudiants	–	–	–	–	–	1 575	2 089	2 600	2 960	3 568
Particuliers	169	272	209	192	589	26 012	23 700	20 277	19 651	17 570
Cartes de crédit	–	–	–	–	60	6 448	8 347	9 090	7 472	6 771
Total des prêts à la consommation	169	272	209	192	1 361	111 214	106 689	101 936	96 655	86 637
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	5	9	15	170	6 704	5 030	4 524	3 836	3 255
Institutions financières	1 173	1 198	783	866	1 315	3 074	3 647	3 739	4 129	6 872
Commerce de détail	91	38	101	64	329	2 349	2 363	2 464	2 527	3 186
Services aux entreprises	298	403	448	692	1 273	4 302	4 080	4 564	5 504	5 987
Fabrication, biens d'équipement	779	369	142	167	291	2 037	1 810	2 008	2 559	3 012
Fabrication, biens de consommation	47	58	9	109	378	1 676	1 864	1 903	2 531	3 189
Immobilier et construction	26	7	18	69	357	3 303	4 174	3 828	4 325	4 014
Agriculture	–	–	1	–	39	3 417	4 120	4 255	4 177	3 846
Pétrole et gaz	27	70	40	96	263	2 336	2 265	2 190	3 485	4 343
Mines	26	66	130	264	370	181	225	506	844	845
Produits forestiers	73	76	86	116	185	565	432	712	1 031	1 080
Matériel informatique et logiciels	20	28	5	59	139	273	408	457	372	926
Télécommunications et câblodistribution	285	309	519	2 247	2 384	1 021	737	1 284	4 263	4 662
Édition, impression et diffusion	44	26	29	278	222	624	396	681	1 253	1 779
Transport	289	678	412	734	830	1 372	1 793	1 746	2 464	2 688
Services publics	153	171	304	553	753	544	593	830	2 605	2 363
Éducation, soins de santé et services sociaux	–	–	–	–	26	1 708	1 396	1 347	1 442	1 372
Gouvernements	–	–	–	18	137	703	769	844	867	855
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ²	(44)	(38)	(192)	(205)	–	(501)	(509)	(745)	(952)	–
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	3 287	3 464	2 844	6 142	9 461	35 688	35 593	37 137	47 262	54 274
Provision générale pour pertes sur créances ²	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 250)
Total des prêts et acceptations, montant net	3 456 \$	3 736 \$	3 053 \$	6 334 \$	10 822 \$	146 902 \$	142 282 \$	139 073 \$	143 917 \$	139 661 \$

1) Le classement par pays se fonde sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs à partir de 2002.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES EN POURCENTAGE DE CHAQUE CATÉGORIE DE PRÊTS¹

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Provision pour pertes sur créances					Provision en % de chaque catégorie de prêts				
	2005	2004	2003	2002	2001	2005	2004	2003	2002	2001
Canada										
Prêts hypothécaires à l'habitation	37 \$	39 \$	45 \$	40 \$	23 \$	0,05 %	0,05 %	0,06 %	0,06 %	0,04 %
Particuliers et cartes de crédit	812	843	714	680	488	2,36	2,47	2,24	2,39	1,87
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	534	608	585	795	396	2,36	2,58	2,42	3,29	1,61
Total Canada	1 383	1 490	1 344	1 515	907	1,03	1,14	1,07	1,27	0,84
Étranger										
Particuliers et cartes de crédit	6	21	14	21	14	1,22	2,55	1,79	0,92	0,60
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	247	314	594	752	123	2,83	3,86	6,62	4,23	0,56
Total étranger	253	335	608	773	137	2,74	3,74	6,23	3,79	0,54
Provision générale pour pertes sur créances ²	–	–	–	–	1 250	–	–	–	–	–
Provision totale	1 636 \$	1 825 \$	1 952 \$	2 288 \$	2 294 \$	1,14 %	1,31 %	1,44 %	1,64 %	1,71 %

1) Le pourcentage est calculé sur le portefeuille de prêts, exclusion faite des acceptations.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs à partir de 2002.

PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS PAR EMBLEMMENT GÉOGRAPHIQUE

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2005	2004	2003	2002	2001
Canada					
Provinces de l'Atlantique	7 934 \$	8 168 \$	8 274 \$	8 018 \$	7 020 \$
Québec	12 295	11 601	11 601	10 691	9 670
Ontario	68 753	66 293	63 360	60 642	56 702
Provinces des Prairies	5 981	6 079	6 197	6 117	5 476
Alberta, Territoires-du-Nord-Ouest et Nunavut	20 184	19 780	19 225	18 614	17 397
Colombie-Britannique et Yukon	23 540	22 581	21 920	20 926	19 464
Provision générale affectée au Canada	(766)	(852)	(664)	(697)	–
Total Canada	137 921	133 650	129 913	124 311	115 729
États-Unis	5 525	4 896	6 107	13 272	14 360
Autres pays	3 456	3 736	3 053	6 334	10 822
Total des prêts et acceptations	146 902	142 282	139 073	143 917	140 911
Provision générale pour pertes sur créances ¹	–	–	–	–	(1 250)
Total des prêts et acceptations, montant net	146 902 \$	142 282 \$	139 073 \$	143 917 \$	139 661 \$

1) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été répartie aux catégories pertinentes d'actifs à partir de 2002.

PRÊTS DOUTEUX AVANT PROVISIONS GÉNÉRALES

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2005	2004	2003	2002	2001	2005	2004	2003	2002	2001
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	141 \$	120 \$	177 \$	172 \$	182 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	71	90	86	123	177	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Particuliers	221	176	137	114	101	–	–	1	2	1
Total des prêts douteux bruts à la consommation	433	386	400	409	460	–	–	1	2	1
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	6	10	28	28	28	–	–	–	–	–
Institutions financières	6	4	5	7	9	8	12	23	45	50
Commerce de détail et services	113	130	219	253	197	39	53	13	30	15
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	93	70	82	54	128	6	4	35	55	37
Immobilier et construction	17	28	54	51	84	–	–	–	24	–
Agriculture	150	155	73	35	42	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	5	10	11	17	23	2	2	16	93	12
Télécommunications, médias et technologie	13	9	6	87	62	2	2	27	372	77
Transport	12	9	34	236	236	–	1	1	32	33
Services publics	–	–	1	8	9	–	–	7	80	–
Divers	6	7	6	9	9	–	1	2	4	2
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	421	432	519	785	827	57	75	124	735	226
Total des prêts douteux bruts Autres prêts en souffrance ²	854	818	919	1 194	1 287	57	75	125	737	227
	54	54	64	38	67	–	1	–	–	–
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	908 \$	872 \$	983 \$	1 232 \$	1 354 \$	57 \$	76 \$	125 \$	737 \$	227 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	18 \$	17 \$	18 \$	21 \$	23 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	36	71	166	237	320	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	101	122	126	99	99	–	11	8	–	–
Particuliers	226	166	100	80	69	–	–	–	6	–
Provision totale – prêts à la consommation ³	381	376	410	437	511	–	11	8	6	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	3	6	16	14	16	–	–	–	–	–
Institutions financières	6	4	4	5	8	6	7	16	26	29
Commerce de détail et services	78	86	113	117	93	21	25	8	2	3
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	51	40	38	45	72	3	4	18	8	7
Immobilier et construction	9	14	24	30	65	–	–	–	1	–
Agriculture	68	85	38	13	9	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	3	8	10	15	17	–	1	2	8	7
Télécommunications, médias et technologie	6	8	3	52	33	–	–	3	33	29
Transport	8	7	23	76	74	–	1	1	1	1
Services publics	–	–	–	8	3	–	–	1	49	–
Divers	4	5	4	6	6	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	236	263	273	381	396	30	38	49	128	76
Provision totale	617 \$	639 \$	683 \$	818 \$	907 \$	30 \$	49 \$	57 \$	134 \$	76 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	123 \$	103 \$	159 \$	151 \$	159 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	35	19	(80)	(114)	(143)	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	(101)	(122)	(126)	(99)	(99)	–	(11)	(8)	–	–
Particuliers	(5)	10	37	34	32	–	–	1	(4)	1
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	52	10	(10)	(28)	(51)	–	(11)	(7)	(4)	1
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	3	4	12	14	12	–	–	–	–	–
Institutions financières	–	–	1	2	1	2	5	7	19	21
Commerce de détail et services	35	44	106	136	104	18	28	5	28	12
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	42	30	44	9	56	3	–	17	47	30
Immobilier et construction	8	14	30	21	19	–	–	–	23	–
Agriculture	82	70	35	22	33	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	2	2	1	2	6	2	1	14	85	5
Télécommunications, médias et technologie	7	1	3	35	29	2	2	24	339	48
Transport	4	2	11	160	162	–	–	–	31	32
Services publics	–	–	1	–	6	–	–	6	31	–
Divers	2	2	2	3	3	–	1	2	4	2
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	185	169	246	404	431	27	37	75	607	150
Total des prêts douteux nets	237 \$	179 \$	236 \$	376 \$	380 \$	27 \$	26 \$	68 \$	603 \$	151 \$

1) Le classement par pays se fonde sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés comme prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

3) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes arriérés. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux, puisque les prêts aux particuliers sont généralement classés comme prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou des intérêts est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat.

PRÊTS DOUTEUX AVANT PROVISIONS GÉNÉRALES (suite)

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2005	2004	2003	2002	2001	2005	2004	2003	2002	2001
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	141 \$	120 \$	177 \$	172 \$	182 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	71	90	86	123	177
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Particuliers	–	–	–	–	44	221	176	138	116	146
Total des prêts douteux bruts à la consommation	–	–	–	–	44	433	386	401	411	505
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	6	10	28	28	28
Institutions financières	23	113	1	3	9	37	129	29	55	68
Commerce de détail et services	11	73	225	–	33	163	256	457	283	245
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	3	–	–	–	4	102	74	117	109	169
Immobilier et construction	–	–	3	9	23	17	28	57	84	107
Agriculture	1	2	2	3	6	151	157	75	38	48
Secteurs liés aux ressources	–	–	28	34	–	7	12	55	144	35
Télécommunications, médias et technologie	–	22	25	274	56	15	33	58	733	195
Transport	–	–	–	–	1	12	10	35	268	270
Services publics	–	6	48	21	12	–	6	56	109	21
Divers	–	–	–	–	–	6	8	8	13	11
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	38	216	332	344	144	516	723	975	1 864	1 197
Total des prêts douteux bruts	38	216	332	344	188	949	1 109	1 376	2 275	1 702
Autres prêts en souffrance ²	–	–	–	–	1	54	55	64	38	68
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	38 \$	216 \$	332 \$	344 \$	189 \$	1 003 \$	1 164 \$	1 440 \$	2 313 \$	1 770 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	18 \$	17 \$	18 \$	21 \$	23 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	36	71	166	237	320
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	101	133	134	99	99
Particuliers	–	–	–	–	14	226	166	100	86	83
Provision totale – prêts à la consommation ³	–	–	–	–	14	381	387	418	443	525
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	3	6	16	14	16
Institutions financières	3	56	1	2	4	15	67	21	33	41
Commerce de détail et services	9	42	79	–	5	108	153	200	119	101
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	1	–	–	–	2	55	44	56	53	81
Immobilier et construction	–	–	3	9	13	9	14	27	40	78
Agriculture	1	2	2	3	4	69	87	40	16	13
Secteurs liés aux ressources	–	–	15	18	–	3	9	27	41	24
Télécommunications, médias et technologie	–	9	11	38	7	6	17	17	123	69
Transport	–	–	–	–	–	8	8	24	77	75
Services publics	–	4	4	16	12	–	4	5	73	15
Divers	–	–	–	–	–	4	5	4	6	6
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	14	113	115	86	47	280	414	437	595	519
Provision totale	14 \$	113 \$	115 \$	86 \$	61 \$	661 \$	801 \$	855 \$	1 038 \$	1 044 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	123 \$	103 \$	159 \$	151 \$	159 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	35	19	(80)	(114)	(143)
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	(101)	(133)	(134)	(99)	(99)
Particuliers	–	–	–	–	30	(5)	10	38	30	63
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	–	–	–	–	30	52	(1)	(17)	(32)	(20)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	3	4	12	14	12
Institutions financières	20	57	–	1	5	22	62	8	22	27
Commerce de détail et services	2	31	146	–	28	55	103	257	164	144
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	2	–	–	–	2	47	30	61	56	88
Immobilier et construction	–	–	–	–	10	8	14	30	44	29
Agriculture	–	–	–	–	2	82	70	35	22	35
Secteurs liés aux ressources	–	–	13	16	–	4	3	28	103	11
Télécommunications, médias et technologie	–	13	14	236	49	9	16	41	610	126
Transport	–	–	–	–	1	4	2	11	191	195
Services publics	–	2	44	5	–	–	2	51	36	6
Divers	–	–	–	–	–	2	3	4	7	5
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	24	103	217	258	97	236	309	538	1 269	678
Total des prêts douteux nets	24 \$	103 \$	217 \$	258 \$	127 \$	288 \$	308 \$	521 \$	1 237 \$	658 \$

1) Le classement par pays se fonde sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés comme prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

3) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations de soldes arriérés. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux, puisque les prêts aux particuliers sont généralement classés comme prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou des intérêts est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat.

DÉPÔTS

Non vérifié, en millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	Solde moyen			Intérêt			Taux		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Dépôts dans des établissements bancaires au Canada¹									
Payables à vue									
Particuliers	4 969 \$	5 422 \$	5 774 \$	6 \$	39 \$	60 \$	0,12 %	0,72 %	1,04 %
Entreprises et gouvernements	17 788	16 726	15 525	167	117	143	0,94	0,70	0,92
Banques	833	559	429	5	3	4	0,60	0,54	0,93
Payables sur préavis									
Particuliers	31 300	28 284	25 015	203	160	151	0,65	0,57	0,60
Entreprises et gouvernements	6 371	6 008	5 955	118	95	126	1,85	1,58	2,12
Banques	3	1	1	–	–	–	–	–	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	35 439	35 343	35 525	973	1 021	1 100	2,75	2,89	3,10
Entreprises et gouvernements	46 325	38 547	34 519	1 355	986	1 013	2,92	2,56	2,93
Banques	558	570	628	15	8	12	2,69	1,40	1,91
Total des dépôts Canada	143 586	131 460	123 371	2 842	2 429	2 609	1,98	1,85	2,11
Dépôts dans des établissements bancaires à l'étranger									
Payables à vue									
Particuliers	73	131	254	–	–	–	–	–	–
Entreprises et gouvernements	326	354	308	6	2	1	1,84	0,56	0,32
Banques	28	61	94	1	1	2	3,57	1,64	2,13
Payables sur préavis									
Particuliers	92	91	87	2	1	1	2,17	1,10	1,15
Entreprises et gouvernements	43	46	8	–	–	–	–	–	–
Banques	17	77	111	–	1	1	–	1,30	0,90
Payables à terme fixe									
Particuliers	458	876	1 025	14	15	18	3,06	1,71	1,76
Entreprises et gouvernements	40 248	48 412	57 473	1 223	760	924	3,04	1,57	1,61
Banques	9 604	9 967	11 608	258	182	220	2,69	1,83	1,90
Total des dépôts à l'étranger	50 889	60 015	70 968	1 504	962	1 167	2,96	1,60	1,64
Total des dépôts	194 475 \$	191 475 \$	194 339 \$	4 346 \$	3 391 \$	3 776 \$	2,23 %	1,77 %	1,94 %

1) Les dépôts par les déposants étrangers dans nos établissements bancaires canadiens ont totalisé 3,8 G\$ (3,6 G\$ en 2004 et 4,4 G\$ en 2003).

EMPRUNTS À COURT TERME

En millions de dollars, au 31 octobre et exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	14 883 \$	12 220 \$	11 659 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	14 325	16 790	19 293
Total des emprunts à court terme	29 208 \$	29 010 \$	30 952 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			
Solde moyen	15 786 \$	13 292 \$	11 403 \$
Solde maximal de fin de mois	16 230	15 507	12 568
Taux d'intérêt moyen	2,96 %	2,80 %	3,47 %
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat			
Solde moyen	17 424	18 513	18 895
Solde maximal de fin de mois	24 381	23 571	21 584
Taux d'intérêt moyen	5,81 %	2,45 %	2,59 %

HONORAIRES PAYÉS AUX VÉRIFICATEURS DES ACTIONNAIRES

Non vérifié, en millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004	2003
Honoraires de vérification ¹	16,1 \$	16,1 \$	7,3 \$
Honoraires de vérification connexes ²	1,5	1,6	2,3
Honoraires de fiscalité ³	0,4	0,2	0,1
Autres honoraires ⁴	–	3,8	–
Total	18,0 \$	21,7 \$	9,7 \$

- 1) Au titre de la vérification des états financiers annuels de la CIBC et les services habituellement fournis par le vérificateur principal relativement aux dépôts réglementaires et prévus par la loi de la CIBC. Les honoraires de vérification de 2004 et 2005 comprennent la vérification des contrôles internes sur la présentation de l'information financière en vertu du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis.
- 2) Au titre des services de certification et les services connexes raisonnablement liés à l'exécution de la vérification ou à l'examen des états financiers de la CIBC, y compris la consultation comptable, divers procédés convenus et la traduction des rapports financiers.
- 3) Au titre des services de conformité fiscale.
- 4) Au titre des produits et services autres que ceux couverts par les honoraires décrits aux notes 1 à 3, y compris les honoraires payés au titre d'un projet de publication d'information financière du conseil d'administration.

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

Non vérifié, en millions de dollars, pour le trimestre	2005				2004 ¹			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêts	1 172 \$	1 219 \$	1 224 \$	1 322 \$	1 287 \$	1 320 \$	1 260 \$	1 391 \$
Revenu autre que d'intérêts	2 251	1 932	1 596	1 757	1 614	1 586	1 767	1 550
Total des revenus	3 423	3 151	2 820	3 079	2 901	2 906	3 027	2 941
Dotation à la provision pour pertes sur créances	170	199	159	178	175	91	207	155
Frais autres que d'intérêts	2 057	4 850	2 032	1 901	2 266	1 968	2 074	1 943
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 196	(1 898)	629	1 000	460	847	746	843
Impôts sur les bénéfices	436	(106)	176	283	46	250	238	256
Part des actionnaires sans contrôle	32	115	13	10	12	1	1	1
Bénéfice net (perte nette)	728 \$	(1 907)\$	440 \$	707 \$	402 \$	596 \$	507 \$	586 \$
Dividendes sur actions privilégiées	33	36	28	28	27	23	24	26
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	695 \$	(1 943)\$	412 \$	679 \$	375 \$	573 \$	483 \$	560 \$

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

Non vérifié, en millions de dollars, à la fin du trimestre	2005				2004 ¹			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Actif								
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 310 \$	1 417 \$	1 279 \$	1 267 \$	1 374 \$	1 273 \$	1 128 \$	1 359 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 542	12 376	10 823	10 952	10 829	9 447	12 409	10 137
Valeurs mobilières	67 764	72 945	74 096	69 868	67 316	70 465	70 074	71 656
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 514	20 575	20 393	21 424	18 165	18 612	21 169	21 652
Prêts	77 216	76 881	74 520	73 464	72 592	71 214	69 955	69 018
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Particuliers et cartes de crédit	34 853	35 667	35 141	35 343	35 000	35 610	34 861	33 656
Entreprises et gouvernements	31 350	31 306	31 367	31 969	31 737	32 479	32 630	32 250
Provision pour pertes sur créances	(1 636)	(1 713)	(1 732)	(1 796)	(1 825)	(1 879)	(1 989)	(1 948)
Instruments dérivés à la valeur marchande	20 309	21 539	21 752	22 843	23 710	20 789	23 904	25 423
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 119	5 216	5 428	4 651	4 778	5 151	4 695	4 767
Autres actifs	15 029	16 645	14 643	15 198	15 088	14 718	15 339	16 965
	280 370 \$	292 854 \$	287 710 \$	285 183 \$	278 764 \$	277 879 \$	284 175 \$	284 935 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts								
Particuliers	73 790 \$	73 895 \$	73 417 \$	72 663 \$	72 049 \$	71 754 \$	71 247 \$	70 419 \$
Entreprises et gouvernements	108 409	112 738	112 436	110 407	106 705	109 260	115 138	111 349
Banques	10 535	10 510	10 631	10 231	11 823	12 006	9 252	11 446
Instruments dérivés à la valeur marchande	20 128	22 150	21 553	22 392	23 990	20 098	22 321	24 323
Acceptations	5 119	5 216	5 431	4 651	4 778	5 151	4 695	4 778
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	29 208	33 120	30 645	31 944	29 010	28 685	32 071	32 380
Autres passifs	16 002	19 007	14 770	14 506	13 258	12 882	12 145	12 936
Titres secondaires	5 102	3 853	3 915	3 904	3 889	3 861	3 146	3 201
Passif au titre des actions privilégiées	600	1 045	1 052	1 048	1 043	1 711	1 726	1 710
Part des actionnaires sans contrôle	746	1 094	1 000	1 034	39	21	21	21
Capitaux propres	10 731	10 226	12 860	12 403	12 180	12 450	12 413	12 372
	280 370 \$	292 854 \$	287 710 \$	285 183 \$	278 764 \$	277 879 \$	284 175 \$	284 935 \$

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

Non vérifié, au trimestre et pour le trimestre	2005				2004 ¹			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Rendement des actions ordinaires	34,2 %	(75,1)%	16,2 %	25,7 %	14,2 %	21,3 %	18,4 %	21,0 %
Rendement de l'actif moyen	1,01	(2,59)	0,63	0,97	0,57	0,85	0,73	0,83
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	8 045 \$	10 262 \$	10 425 \$	10 503 \$	10 545 \$	10 704 \$	10 693 \$	10 591 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	287 119 \$	292 136 \$	287 802 \$	288 288 \$	278 535 \$	279 008 \$	284 242 \$	281 529 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	35,7	28,5	27,6	27,4	26,4	26,1	26,6	26,6
Ratio des fonds propres de première catégorie	8,5 %	7,5 %	10,7 %	10,5 %	10,5 %	10,9 %	11,0 %	11,1 %
Ratio du total des fonds propres	12,7	10,5	13,4	13,1	12,8	13,3	12,8	13,0
Marge d'intérêts nette	1,62	1,66	1,74	1,82	1,84	1,88	1,80	1,97
Coefficient d'efficacité	60,1	153,9	72,1	61,7	78,1	67,7	68,5	66,1

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Non vérifié, au trimestre et pour le trimestre	2005				2004 ¹			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	333 876	336 486	340 461	346 269	349 128	354 003	358 895	359 742
Par action								
– bénéfice (perte) de base	2,08 \$	(5,77)\$	1,21 \$	1,96 \$	1,08 \$	1,62 \$	1,35 \$	1,56 \$
– bénéfice (perte) dilué ²	2,06	(5,77)	1,20	1,94	1,06	1,60	1,33	1,54
– dividendes	0,68	0,68	0,65	0,65	0,60	0,60	0,50	0,50
– valeur comptable ³	25,00	23,51	30,95	30,62	29,92	30,40	30,17	29,70
Cours de l'action ⁴ – haut	80,64	80,80	74,75	73,70	73,90	69,68	71,46	68,60
– bas	68,82	72,15	68,36	67,95	64,50	62,20	64,80	59,35
– clôture	72,20	80,01	74,75	68,45	73,90	66,28	67,19	66,66
Ratio cours-bénéfice (sur 12 mois)	négl.	négl.	12,7	11,4	13,2	11,4	10,8	11,8
Ratio dividendes-bénéfice	32,7 %	> 100 %	53,6 %	33,2 %	55,7 %	37,0 %	37,1 %	32,3 %

1) Certaines informations financières des périodes précédentes ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

2) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice (la perte) dilué par action sera antilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice (la perte) dilué par action seront identiques.

3) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin du trimestre.

4) Cours extrêmes pendant la période et cours de clôture du dernier jour de négociation de la période à la Bourse de Toronto.

négl. – négligeable en raison de la perte nette

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

Non vérifié, en millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004 ¹	2003 ¹	2002 ¹	2001 ¹	2000 ¹	1999 ¹	1998 ¹	1997 ¹	1996 ¹
Revenu net d'intérêts	4 937 \$	5 258 \$	5 517 \$	5 389 \$	4 445 \$	4 154 \$	4 313 \$	4 227 \$	4 427 \$	4 404 \$
Revenu autre que d'intérêts	7 536	6 517	5 946	5 541	6 613	7 797	5 728	4 804	3 980	2 892
Total des revenus	12 473	11 775	11 463	10 930	11 058	11 951	10 041	9 031	8 407	7 296
Dotation à la provision pour pertes sur créances	706	628	1 143	1 500	1 100	1 220	750	480	610	480
Frais autres que d'intérêts	10 840	8 251	8 128	9 129	8 226	8 096	7 998	7 125	5 372	4 584
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	927	2 896	2 192	301	1 732	2 635	1 293	1 426	2 425	2 232
Impôts sur les bénéfices	789	790	239	(279)	92	641	320	460	937	911
Part des actionnaires sans contrôle	170	15	3	38	58	62	39	20	27	14
(Perte nette) bénéfice net	(32) \$	2 091 \$	1 950 \$	542 \$	1 582 \$	1 932 \$	934 \$	946 \$	1 461 \$	1 307 \$
Dividendes sur actions privilégiées	125	100	75	50	17	17	17	16	8	53
Primes sur actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	34
(Perte nette) bénéfice net applicable aux actions ordinaires	(157) \$	1 991 \$	1 875 \$	492 \$	1 565 \$	1 915 \$	917 \$	930 \$	1 453 \$	1 220 \$

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2005	2004 ¹	2003 ¹	2002 ¹	2001 ¹	2000 ¹	1999 ¹	1998 ¹	1997 ¹	1996 ¹
Actif										
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	11 852 \$	12 203 \$	10 454 \$	9 512 \$	11 350 \$	10 679 \$	12 527 \$	10 795 \$	7 931 \$	8 120 \$
Valeurs mobilières	67 764	67 316	69 628	64 273	74 794	69 242	59 492	60 970	45 252	39 817
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 514	18 165	19 829	16 020	24 079	20 461	19 158	36 293	37 629	32 534
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	77 216	72 592	70 014	66 612	58 751	51 921	46 637	43 199	40 039	36 932
Particuliers et cartes de crédit	34 853	35 000	32 695	30 784	28 411	27 939	24 751	24 563	22 305	20 132
Entreprises et gouvernements	31 350	31 737	33 177	41 961	46 693	47 567	47 552	49 811	47 107	45 642
Provision pour pertes sur créances	(1 636)	(1 825)	(1 952)	(2 288)	(2 294)	(2 236)	(1 748)	(1 609)	(1 591)	(1 422)
Instruments dérivés à la valeur marchande	20 309	23 710	22 796	24 717	25 723	23 847	24 449	37 157	21 977	13 314
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 119	4 778	5 139	6 848	8 100	9 088	9 296	10 995	10 375	8 733
Autres actifs	15 029	15 088	15 367	14 854	11 867	9 194	8 217	9 256	6 965	6 430
280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$	210 232 \$	
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	73 790 \$	72 049 \$	69 202 \$	67 975 \$	66 826 \$	63 109 \$	60 878 \$	59 993 \$	59 188 \$	61 484 \$
Entreprises et gouvernements	108 409	106 705	106 768	117 986	114 270	103 141	85 940	84 862	60 272	43 705
Banques	10 535	11 823	12 160	10 669	13 256	13 382	13 223	15 020	19 438	22 232
Instruments dérivés à la valeur marchande	20 128	23 990	21 945	24 794	26 395	24 374	25 097	36 245	21 376	12 500
Acceptations	5 119	4 778	5 147	6 878	8 100	9 088	9 296	10 995	10 375	8 733
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	29 208	29 010	30 952	18 051	32 616	28 191	29 203	48 659	43 932	41 907
Autres passifs	16 002	13 258	13 976	10 869	9 863	10 382	10 888	9 576	8 141	6 970
Titres secondaires	5 102	3 889	3 197	3 627	3 999	4 418	4 544	4 714	4 894	3 892
Passif au titre des actions privilégiées	600	1 043	1 707	1 988	1 999	1 576	1 633	1 661	1 518	851
Part des actionnaires sans contrôle	746	39	22	111	249	248	204	230	126	71
Capitaux propres										
Actions privilégiées	2 381	1 783	1 650	1 100	300	300	300	300	–	217
Actions ordinaires	2 952	2 969	2 950	2 842	2 827	2 868	3 035	3 128	3 105	3 055
Surplus d'apport	58	59	50	26	–	–	–	–	–	–
Bénéfices non répartis	5 340	7 369	7 421	6 377	6 774	6 625	6 090	6 047	5 624	4 615
280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$	210 232 \$	

1) Certaines informations financières des exercices précédents ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS

Non vérifié, en millions de dollars, exercices terminés le 31 octobre	2005	2004 ¹	2003 ¹	2002 ¹	2001 ¹	2000 ¹	1999 ¹	1998 ¹	1997 ¹	1996 ¹
Solde au début de l'exercice	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$	9 793 \$	9 425 \$	9 475 \$	8 729 \$	7 887 \$	8 027 \$
Rajustement pour modification de convention comptable	10²	6 ²	—	(42) ⁴	(140) ²	—	—	—	—	(94) ²
Prime de rachat ou de remboursement du capital-actions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(34)
Actions privilégiées	(1 035)	(1 084)	—	(269)	(736)	(873)	(397)	—	—	(281)
Actions ordinaires	598	133	550	800	—	—	—	300	(217)	(486)
Variation du capital-actions	(17)	19	108	15	(41)	(167)	(93)	23	50	(147)
Actions ordinaires	(1)	9	24	26	—	—	—	—	—	—
Variation du surplus d'apport	(1)	9	24	26	—	—	—	—	—	—
Variation de l'écart de conversion	49	(196)	(222)	2	38	8	(4)	1	10	5
(Perte nette) bénéfice net	(32)	2 091	1 950	542	1 582	1 932	934	946	1 461	1 307
Dividendes	(125)	(100)	(75)	(50)	(17)	(17)	(17)	(16)	(8)	(53)
Actions privilégiées	(902)	(781)	(591)	(577)	(536)	(501)	(492)	(498)	(434)	(352)
Actions ordinaires	6	12	(18)	(3)	(42)	(14)	19	(10)	(20)	(5)
Divers	6	12	(18)	(3)	(42)	(14)	19	(10)	(20)	(5)
Solde à la fin de l'exercice	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$	9 793 \$	9 425 \$	9 475 \$	8 729 \$	7 887 \$

- 1) Certaines informations financières des exercices précédents ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.
- 2) Représente l'incidence de l'application de la NOC-15 de l'ICCA, «Consolidation d'entités à détenteurs de droits variables», selon laquelle il est possible d'identifier une EDDV et de désigner un principal bénéficiaire pour consolider cette EDDV.
- 3) Représente l'incidence de l'application de la NOC-17 de l'ICCA, «Contrats de dépôt indexés sur actions», selon laquelle les contrats de dépôt indexés sur actions doivent être comptabilisés distinctement et le dérivé, mesuré à la juste valeur.
- 4) Représente l'incidence de l'adoption du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», selon lequel les DPVA doivent être comptabilisés d'après les cours du marché de façon continue. En outre, la CIBC a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les opérations sur actions avec ses employés et ses administrateurs qui ne sont pas des dirigeants, comme le recommande le chapitre 3870.
- 5) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*, «Avantages sociaux futurs», selon lequel le coût des avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi doivent être comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les employés fournissent des services à la CIBC.
- 6) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3025 du *Manuel de l'ICCA*, «Prêts douteux», selon lequel les flux de trésorerie prévus à l'égard des prêts douteux doivent être actualisés dans le calcul de la provision pour prêts sur créances.

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

Non vérifié, au 31 octobre et exercices terminés le 31 octobre	2005	2004 ¹	2003 ¹	2002 ¹	2001 ¹	2000 ¹	1999 ¹	1998 ¹	1997 ¹	1996 ¹
Rendement des actions	(1,6) %	18,7 %	19,2 %	5,1 %	16,1 %	20,5 %	9,8 %	10,3 %	17,7 %	17,1 %
Rendement de l'actif moyen	(0,01)	0,74	0,68	0,19	0,57	0,73	0,34	0,34	0,62	0,67
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	9 804 \$	10 633 \$	9 764 \$	9 566 \$	9 739 \$	9 420 \$	9 323 \$	9 100 \$	8 195 \$	7 332 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	288 845 \$	280 810 \$	284 739 \$	292 510 \$	278 798 \$	263 119 \$	271 844 \$	278 823 \$	236 025 \$	196 063 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	29,5	26,4	29,2	30,6	28,6	27,9	29,2	30,6	28,8	26,7
Ratio des fonds propres de première catégorie	8,5 %	10,5 %	10,8 %	8,7 %	9,0 %	8,7 %	8,3 %	7,7 %	7,0 %	6,6 %
Ratio du total des fonds propres	12,7	12,8	13,0	11,3	12,0	12,1	11,5	10,8	9,8	9,0
Marge d'intérêts nette	1,71	1,87	1,94	1,84	1,59	1,58	1,59	1,52	1,88	2,25
Coefficient d'efficacité	86,9	70,1	70,9	83,5	74,4	67,7	79,7	78,9	63,9	62,8

- 1) Certaines informations financières des exercices précédents ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Non vérifié, au 31 octobre et exercices terminés le 31 octobre		2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)		339 263	355 735	360 048	360 553	372 305	388 951	409 789	415 030	413 545	415 028
Par action											
– bénéfice (perte) de base		(0,46) \$	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$	2,23 \$	2,24 \$	3,51 \$	2,94 \$
– bénéfice (perte) dilué ¹		(0,46)	5,53	5,18	1,35	4,13	4,90	2,21	2,22	3,49	2,93
– dividendes		2,66	2,20	1,64	1,60	1,44	1,29	1,20	1,20	1,05	0,85
– valeur comptable ²		25,00	29,92	28,78	25,75	26,44	25,17	22,68	22,08	21,07	18,62
Cours de l'action											
– haut		80,80	73,90	60,95	57,70	57,00	50,50	42,60	59,80	41,75	28,30
– bas		67,95	59,35	39,50	34,26	43,20	30,50	28,00	24,40	26,55	18,00
– clôture		72,20	73,90	59,21	38,75	48,82	48,40	31,70	30,65	41,20	27,85
Ratio cours-bénéfice (sur 12 mois)		négl.	13,2	11,4	28,9	11,7	9,8	14,2	13,7	11,7	9,5
Ratio dividendes-bénéfice		> 100 %	39,20 %	31,5 %	> 100,0 %	34,2 %	26,2 %	53,6 %	53,5 %	29,9 %	28,9 %

1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice (la perte) dilué(e) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice (la perte) dilué(e) par action seront identiques.

2) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.
négl. – négligeable en raison de la perte nette

DIVIDENDES SUR ACTIONS PRIVILÉGIÉES^{1, 2}

Non vérifié, exercices terminés le 31 octobre		2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Catégorie A	Série 4	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3,4106 \$	4,7360 \$
	Série 5	–	–	–	–	–	–	–	–	0,8240	1,1600
	Série 9	–	–	–	–	–	–	–	1,1375	2,2750	2,2750
	Série 10	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2,8175
	Série 11	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2,4060
	Série 12	–	–	–	–	–	2,4100	2,4267	2,4097	2,2462	2,2188
	Série 13	–	–	–	–	–	1,7500	1,7500	1,7500	1,7500	1,7500
	Série 14	–	–	1,1156	1,4875	1,4875	1,4875	1,4875	1,4875	1,4870	1,1197
	Série 15	–	1,0709	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4110	–
	Série 16	–	1,8456	2,0025	2,2244	2,1724	2,0948	2,1093	2,0946	1,1367	–
	Série 17	–	1,3551	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	0,7880	–
	Série 18	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3628	–	–
	Série 19	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	0,7404	–	–
	Série 20	1,5780	1,6908	1,8253	2,0276	1,9801	1,9095	1,9227	1,1703	–	–
	Série 21	1,5095	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	1,1372	–	–	–	–
	Série 22	1,9518	2,0520	2,2152	2,4606	2,4031	1,7713	–	–	–	–
	Série 23	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	0,9938	–	–	–	–	–
	Série 24	1,5000	1,5000	1,5000	1,2962	–	–	–	–	–	–
	Série 25	1,5000	1,5000	1,5000	0,8048	–	–	–	–	–	–
	Série 26	1,4375	1,4375	1,0859	–	–	–	–	–	–	–
	Série 27	1,4000	1,5484	–	–	–	–	–	–	–	–
	Série 28	0,0799	0,1996	–	–	–	–	–	–	–	–
	Série 29	1,3500	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	Série 30	1,1938	–	–	–	–	–	–	–	–	–

1) Le dividende est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours de l'exercice pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

2) Inclut les actions privilégiées reclassées au passif par suite de l'adoption du chapitre de *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004.

Gouvernance

Structure et membres du conseil – Soutenir nos pratiques en matière de gouvernance

La mission du conseil est de superviser la gestion des affaires de la CIBC. Pour ce faire, le conseil utilise un cadre général de gouvernance. Ce cadre passe par la constitution d'un conseil d'administration qualifié dont les membres réunissent différentes expériences et compétences, par la création de relations constructives entre le conseil et la haute direction afin de permettre l'accès à l'information requise, et par un ensemble solide de politiques et de procédures de contrôle et de gouvernance.

Le conseil d'administration de la CIBC a réalisé des progrès considérables dans le processus de renouvellement de ses membres, car, depuis 2001, dix administrateurs ont pris leur retraite, et huit nouveaux, dont trois en 2005, se sont joints au conseil. En évaluant constamment et systématiquement les compétences et qualités des membres du conseil de la CIBC par rapport aux besoins actuels et prévus, le conseil est en mesure de dégager les compétences nécessaires pour superviser les affaires de la CIBC.

Engagement envers une constante amélioration

À l'instar des exercices précédents, le conseil a eu recours aux services d'un cabinet de consultation externe spécialisé dans la gouvernance pour évaluer le rendement du conseil. L'évaluation a donné lieu à deux rapports. Le premier rapport était fondé sur les réponses des administrateurs aux questionnaires portant sur le conseil, sur chaque comité et son président, sur le président du conseil et sur le chef de la direction. Les questionnaires couvraient plusieurs aspects, comme le rôle et la structure du conseil, son processus décisionnel, sa culture; les relations entre le conseil d'administration et la direction, la planification stratégique, la gestion du risque, la relève et le rendement de la direction. Le cabinet de consultation externe a réuni, analysé et noté les données recueillies dans le cadre de ces questionnaires et a fourni au conseil un rapport d'évaluation officiel du rendement. Quant au deuxième rapport, il était fondé sur les résultats des entrevues individuelles organisées entre le président du conseil et chacun des administrateurs, pour discuter de son rendement, de ses besoins de perfectionnement et des commentaires de ses pairs. Le président du conseil a utilisé un cadre d'évaluation élaboré par le cabinet de consultation externe qui a communiqué les résultats au conseil. Ces rapports, qui ont relevé des possibilités de perfectionnement continu pour le conseil et les administrateurs, constituent les fondements des plans d'action visant l'amélioration. Ces plans d'action ont été conçus par les comités du conseil, le président du conseil et le chef de la direction et ont été soumis, par la suite, au comité de gouvernance pour examen et au conseil pour approbation. Le comité de gouvernance surveille les progrès réalisés par rapport aux plans établis.

Renforcement de notre grille de compétence

Le conseil a élaboré une grille de compétence qui définit les besoins de perfectionnement souhaitables des compétences et qualités des administrateurs en fonction des besoins actuels et prévus de la CIBC. Cette grille est utilisée pour nous aider à repérer et à recruter des administrateurs qualifiés. Elle est revue et améliorée annuellement par le comité de gouvernance, de telle sorte que le président du conseil et le comité de gouvernance puissent évaluer et traiter toute lacune relevée dans les compétences des membres du conseil. Au cours de l'exercice, grâce à la nomination de trois nouveaux administrateurs ayant des forces particulières dans les secteurs du commerce de détail et des finances, nous avons amélioré la diversité au conseil et renforcé notre institution financière.

Nous demeurons engagés à bâtir un cadre de gouvernance solide et nous croyons qu'il s'agit du principal élément de notre succès à long terme. Grâce au travail d'envergure et aux importants investissements des quatre derniers exercices, nous avons amélioré notre cadre intégré qui servira d'assise à l'excellence soutenue de notre gouvernance pour l'avenir.

Accent sur le perfectionnement des administrateurs

Le conseil croit qu'un perfectionnement continu des administrateurs est crucial pour assurer une bonne gouvernance. Au cours de l'exercice, le conseil a approuvé une politique élaborée pour rendre officiel le programme de perfectionnement des administrateurs de la CIBC et pour encourager la formation continue des membres du conseil. Le programme comporte deux volets : le premier volet vise l'orientation des nouveaux administrateurs, et le deuxième porte sur le perfectionnement continu des administrateurs. L'objectif du conseil est de consacrer, à la longue, 10 % du temps combiné des réunions prévues du conseil et des comités à des présentations éducatives, outre le temps alloué aux questions à examiner et aux décisions à prendre.

Le programme d'orientation des nouveaux administrateurs se compose de documentation écrite et d'événements d'orientation planifiés. Le manuel de l'administrateur de la CIBC renferme un aperçu des politiques et procédures du conseil, des règlements et de la structure organisationnelle actuelle de la CIBC, sa stratégie, ses plans de financement et d'investissement actuels, les derniers rapports financiers trimestriel et annuel, et un rapport sur les questions importantes de l'entreprise. De plus, le nouvel administrateur a des rencontres individuelles avec le président du conseil et le chef de la direction ainsi qu'avec les membres de la haute direction et les représentants du service de la conformité de la CIBC. Le président d'un comité du conseil organise également des séances d'orientation pour tout administrateur qui se joint au comité. Afin d'aider le nouvel administrateur à comprendre le rôle du conseil et de ses comités ainsi que l'engagement attendu de sa part, le président du conseil peut lui assigner un mentor parmi les membres du conseil. Lorsqu'un nouvel administrateur se joint au conseil, il doit prendre connaissance du code de déontologie des administrateurs de la CIBC à l'adresse www.cibc.com/francais, il confirme ensuite par écrit l'avoir lu et s'engage à s'y conformer. Dans le cadre du processus de suivi annuel, les administrateurs signent une attestation confirmant le respect du code de déontologie des administrateurs.

Le programme de perfectionnement continu des administrateurs consiste en un ensemble de cours externes, de l'autoformation offerte en ligne sur le site de la CIBC, des documents écrits relatifs au rôle de l'administrateur, des présentations offertes régulièrement aux fins de formation par des spécialistes internes et externes, ainsi que des séances individuelles entre l'administrateur et un spécialiste interne ou externe portant sur des questions particulières. La coordination des programmes de perfectionnement continu au niveau du conseil incombe à son président. Chaque président de comité du conseil partage cette responsabilité d'assurer la formation continue à ses membres, dans le cadre des mandats du comité. Tous les membres du conseil sont priés d'assister aux séances de formation continue organisées par l'un des comités du conseil. Le site Web du conseil d'administration est un élément important dans le programme de perfectionnement des administrateurs, car il fournit une bibliothèque de références en ligne aux administrateurs, ainsi qu'un carnet d'adresses des ressources clés et un recueil des politiques et procédures de fonctionnement du conseil. Au cours de l'exercice, le conseil a tenu quatre séances de formation axées sur la gestion du risque et sur l'accord de Bâle II (pour plus de détails, voir la page 80). Aussi, les membres des comités du conseil ont participé à des séances de formation se rapportant

à leurs mandats respectifs. Le comité de gestion du risque a participé à cinq séances de formation qui comprenaient des cours sur la liquidité, le risque de marché et l'accord de Bâle II. Le comité de vérification a, quant à lui, participé à deux formations qui comprenaient des cours sur les dérivés et sur la technologie de l'information. Le comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction a pris part à deux séances de formation portant sur la gouvernance des régimes de retraite. Le comité de gouvernance a assisté à deux séances de formation sur l'évolution de la réglementation et d'autres nouveautés en matière de gouvernance.

Travail de concert avec la haute direction

Il est crucial pour le conseil et la direction d'entretenir des relations empreintes de transparence et de confiance. Les administrateurs travaillent en collaboration avec la haute direction afin d'obtenir et d'examiner les informations pertinentes qui permettent au conseil de dégager une orientation stratégique. Au cours de l'exercice, les recommandations du conseil ont aidé à assurer une transition en douceur dans les changements organisationnels, notamment lors de la nomination de Gerry McCaughey au poste de chef de la direction.

Les politiques et principes énoncent les lignes directrices des activités du conseil

Afin de faciliter son fonctionnement, le conseil a mis en œuvre un cadre rigoureux de politiques et de principes. Parmi les politiques importantes établies au cours des deux dernières années, il existe une politique qui régit la préparation des réunions du conseil et la présence des membres, et une autre politique sur la durée d'affectation des administrateurs qui définit les circonstances dans lesquelles la démission d'un administrateur devrait être présentée. Le conseil a récemment révisé sa politique sur la durée d'affectation des administrateurs et exige dorénavant de tout administrateur qui n'obtient pas un appui de la majorité à une élection sans opposition qu'il donne sa démission au comité de gouvernance du conseil. En l'absence de circonstances atténuantes, le comité de gouvernance est censé recommander au conseil d'accepter la démission. Ce cadre de politiques, de procédures et de surveillance fournit des assises solides pour assurer, en permanence, un renouvellement du conseil et un renforcement des règles de gouvernance.

Membres du conseil – Favoriser une évaluation et une surveillance indépendantes

Le conseil reconnaît l'importance de conserver son indépendance. Les normes d'indépendance des administrateurs sont affichées sur le site Web de la CIBC, à l'adresse www.cibc.com. Elles reflètent les normes d'indépendance découlant du règlement sur les « personnes physiques membres d'un groupe » en vertu de la *Loi sur les banques* du Canada, des règles de gouvernance et des directives de la Bourse de New York et de l'Instruction générale des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Conformément à ces normes, 17 des 19 administrateurs de la CIBC sont considérés comme indépendants.

Membres du conseil – 19 administrateurs

Brent S. Belzberg B.Comm., J.D. (2005)

Président et chef de la direction, Torquest Partners Inc.
Toronto, Ontario, Canada

Jalynn H. Bennett C.M. (1994)

Présidente, Jalynn H. Bennett and Associates, Ltd.
Toronto, Ontario, Canada

Gary F. Colter FCA (2003)

Président, CRS Inc.
Toronto, Ontario, Canada

William L. Duke (1991)

Agriculteur
Président, Annandale Farms Inc.
Redvers, Saskatchewan, Canada

Ivan E.H. Duvar B.E., Ing., LL.D. (Hon.) (1989)

Président et chef de la direction, MIJAC Inc.
Amherst, Nouvelle-Écosse, Canada

William A. Etherington (1994)

Président du conseil, CIBC
Toronto, Ontario, Canada

A.L. Flood C.M. (1989)

Administrateur, CIBC
Toronto, Ontario, Canada

Margot A. Franssen O.C. (1992)

Présidente et chef de la direction, Bibelot Inc.
Toronto, Ontario, Canada

L'hon. Gordon D. Giffin (2001)

Associé principal, McKenna Long & Aldridge LLP
Atlanta, Géorgie, États-Unis

L'hon. James A. Grant C.P., C.M., c.r. (1991)

Président du comité exécutif, Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Montréal, Québec, Canada

Linda S. Hasenfratz (2004)

Chef de la direction, Linamar Corporation
Guelph, Ontario, Canada

Pat M. Hayles (1993)

Président, PDA Inc.
Toronto, Ontario, Canada

John S. Lacey (2004)

Président du conseil, Alderwoods Group, Inc.
Toronto, Ontario, Canada

L'hon. John P. Manley C.P. (2005)

Avocat-conseil, McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Ottawa, Ontario, Canada

Gerald T. McCaughey (2005)

Président et chef de la direction, CIBC
Toronto, Ontario, Canada

Charles Sirois C.M., B.Fin., M.Fin. (1997)

Président du conseil et chef de la direction, Télésystème Ltée
Montréal, Québec, Canada

Stephen G. Snyder B.Sc., M.B.A., LL.D. (Hon.), B. en TA (Hon.) (2000)

Président et chef de la direction, TransAlta Corporation
Calgary, Alberta, Canada

Cynthia M. Trudell B.Sc., Ph.D. (2005)

Vice-présidente, Brunswick Corporation et présidente, Sea Ray Division
Knoxville, Tennessee, États-Unis

Ronald W. Tysoe (2004)

Vice-président du conseil, Federated Department Stores, Inc.
Cincinnati, Ohio, États-Unis

Comités du conseil – Une participation active pour assurer l'efficacité de la gouvernance

Le conseil compte quatre comités : le comité de gouvernance, le comité de vérification, le comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction, et le comité de gestion du risque. Tous les ans, le conseil examine, révisé et approuve le mandat de chaque comité qui définit ses responsabilités. Ces mandats sont publiés sur le site Web de la CIBC à l'adresse www.cibc.com/francais. La structure, la composition et l'organisation des comités du conseil visent à améliorer leur efficacité. La grande majorité des membres du comité de gestion du risque et tous les membres des autres comités répondent aux normes d'indépendance établies par le conseil. Les normes d'indépendance du conseil sont publiées sur le site Web à l'adresse www.cibc.com. De plus, chaque président de comité est membre du comité de gouvernance, ce qui encourage de meilleures communications. Le président du comité invite le président du conseil et le chef de la direction à assister aux réunions du comité.

Comité de gouvernance La fonction principale du comité de gouvernance est d'aider le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance de la gouvernance. Le comité de gouvernance agit également à titre de comité de révision de la CIBC, conformément à la *Loi sur les banques* du Canada.

Membres : J.H. Bennett (président), G.F. Colter, J.S. Lacey, C. Sirois, S.G. Snyder

Comité de vérification Les principales fonctions du comité de vérification sont de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard de l'examen de l'intégrité des états financiers, des informations financières et des contrôles internes sur l'information financière de la CIBC; de la surveillance du système de contrôles internes; de la surveillance de la conformité de la CIBC aux exigences légales et réglementaires; du choix des vérificateurs externes pour approbation par les actionnaires; de l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement des vérificateurs externes; et de l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement des vérificateurs internes de la CIBC; et de siéger au comité de vérification de certaines filiales sous réglementation fédérale.

Membres : J.H. Bennett, G.F. Colter (président), I.E.H. Duvar, J.P. Manley, C.M. Trudell

Comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction La fonction principale du comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction est d'aider le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance des politiques et pratiques de la CIBC en matière de ressources humaines, dont la surveillance des régimes de retraite de la CIBC.

Membres : W.L. Duke, M.A. Franssen, L.S. Hasenfratz, J.S. Lacey, C. Sirois (président)

Comité de gestion du risque La principale fonction du comité de gestion du risque est d'aider le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités relativement à l'identification, à la mesure, au suivi et au contrôle des principaux risques d'affaires auxquels la CIBC est confrontée.

Membres : B.S. Belzberg, A.L. Flood, G.D. Giffin, J.A. Grant, P.M. Hayles, S.G. Snyder (président), R.W. Tysoe

Renforcer notre cadre pour la conformité et gérer des pratiques de gouvernance durables

Au cours de l'exercice, la CIBC a amélioré davantage ses mesures de coordination du contrôle et de la gouvernance grâce à l'application d'un cadre général de contrôle. Ce cadre, élaboré selon les principes énoncés par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO)*, nous donne les moyens d'évaluer la conception globale et l'efficacité de l'environnement de contrôle interne à l'échelle de la CIBC par rapport à nos propres objectifs ainsi que l'évolution des réglementations canadiennes et américaines. Le cadre souligne également la façon dont nos axes de contrôles répondent à nos objectifs stratégiques, étaye les principes de gouvernance de la CIBC et clarifie les rôles et les obligations redditionnelles de chacun.

Notre capacité à répondre aux exigences sur les rapports de la direction, prescrites par l'article 404 de la loi américaine *Sarbanes-Oxley Act of 2002*, repose sur certains de ces axes de contrôles. La CIBC s'est conformée à l'article 404 de ladite loi à la fin de 2004, soit deux ans avant les délais exigés par la loi en vigueur.

L'accent mis constamment sur la vision, la mission et la valeur-travail de la CIBC occupe une place importante dans notre programme de gouvernance. Nous avons amélioré davantage cet aspect en intégrant les notions de vision et de valeur dans la mesure du rendement de la haute direction pour l'exercice 2005 et en élaborant des programmes de perfectionnement continu destinés à nos responsables.

Nous avons mis en œuvre un nouveau cadre de politiques à la CIBC qui met en exergue les rôles et les responsabilités à l'égard des activités et des procédures liées à ces politiques. Ce cadre nous permet également d'établir, d'améliorer et de renouveler nos politiques à l'échelle de la CIBC.

Pour conjuguer et stimuler nos efforts continus de protection des renseignements personnels de nos clients, la CIBC a créé le Bureau de la protection des renseignements personnels sous l'autorité du chef de la protection des renseignements personnels.

Les pratiques et procédures de la direction et du conseil de la CIBC favorisent la conformité aux meilleures pratiques et règles de gouvernance. Les règles de gouvernance de la Bourse de New York exigent que nous divulguions toute différence importante existant entre nos pratiques en matière de gouvernance et les règles de gouvernance de la Bourse de New York, car, en ce qui concerne l'approbation des régimes de rémunération sous forme d'actionariat, il existe une grande différence. Contrairement aux règles de la Bourse de New York, il n'y a aucune règle au Canada qui exige d'obtenir l'approbation des actionnaires quant aux ententes de rémunération qui supposent l'achat d'actions sur le marché libre à la juste valeur. La CIBC se conforme aux règles de la Bourse de Toronto lorsqu'il s'agit d'obtenir l'approbation des actionnaires pour les ententes de rémunération sous forme d'actionariat qui supposent une nouvelle émission d'actions.

La haute direction – Responsable d'assurer constamment une bonne gouvernance

Tous les employés de la CIBC doivent jouer un rôle dans l'efficacité de la gouvernance. Au cours de l'exercice, une nouvelle version du code de conduite destiné aux employés ainsi qu'un nouveau programme d'attestation annuelle et de contrôle ont été appliqués. Le code définit les normes de conduite exigées de nos employés ainsi que les obligations de la CIBC. Il aide également à renforcer la vision de la CIBC qui consiste à être le chef de file des relations avec la clientèle, en préconisant un code de conduite conforme à nos valeurs de confiance, de travail d'équipe et de responsabilisation.

S'occuper des activités de la CIBC et assurer la conception et l'efficacité des programmes de gouvernance et de contrôle sont des responsabilités qui incombent à la haute direction. L'équipe de la haute direction comprend les plus hauts dirigeants de la CIBC. Cette équipe sert d'intermédiaire entre le chef de la direction et la haute direction pour tout ce qui concerne les communications et le partage de l'information en matière de gouvernance et de contrôle à l'échelle de l'entreprise, l'orientation stratégique, l'approbation de politiques, ainsi que les questions liées aux affaires financières et à la gestion du risque.

Les membres de l'équipe de la haute direction sont :

McCaughey, G.T. (Gerry)

Président et chef de la direction
CIBC

Baxendale, S.A. (Sonia)

Première vice-présidente à la direction
Marchés de détail CIBC

Lalonde, R.A. (Ron)

Premier vice-président à la direction et chef de l'administration
Administration

McGirr, S.R. (Steve)

Premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque
Trésorerie et gestion du risque

Shaw, B.G. (Brian)

Premier vice-président à la direction et président du conseil et chef de la direction
Marchés mondiaux CIBC

Venn, R.E. (Richard)

Premier vice-président à la direction
Expansion de l'entreprise

Woeller, M.D. (Mike)

Vice-président du conseil et chef de l'information
Technologie et opérations

Woods, T.D. (Tom)

Premier vice-président à la direction et chef des services financiers
Finance

Des comités de gestion ont été mis en place pour appuyer l'équipe de la haute direction dans la surveillance des activités de la CIBC. Ces principaux comités travaillent en étroite collaboration avec les comités appropriés du conseil dans le cadre du modèle de gouvernance intégré. Les comités comprennent :

Le comité du capital et du risque (CCR) : sous la responsabilité du chef de la gestion du risque, il assure la surveillance du crédit, des risques de marché et d'illiquidité, et des questions liées au contenu et à l'utilisation du bilan de la CIBC (y compris le capital). Il s'occupe également de la mesure, de la surveillance et du contrôle des ressources inhérentes. Le CCR s'acquitte de ces tâches dans le cadre des stratégies, des pouvoirs et des limites fixées conjointement, à l'échelle de la CIBC, par le chef de la direction et le conseil.

Le comité de contrôle et de gouvernance (CCG) (anciennement le comité d'exploitation et d'administration) : sous la responsabilité du chef de l'administration, le comité est la plus haute instance responsable de l'examen de la gestion. Il fournit des conseils et des orientations sur la conception et l'évaluation du cadre de contrôle interne et de gouvernance de la CIBC, et ce, conformément aux paramètres et aux objectifs stratégiques établis par le chef de la direction et selon l'orientation définie par le conseil d'administration.

Le comité de surveillance des opérations financières (CSOF) : présidé par le chef de la gestion du risque, il examine les opérations dont il est saisi afin de s'assurer que la CIBC ne s'expose à aucun risque juridique ou lié à sa réputation.

Le comité de divulgation (CD) : présidé par le chef de l'administration, il favorise des pratiques uniformes de divulgation afin de présenter sur le marché les informations importantes sur les activités de la CIBC en temps opportun, de façon précise, complète et étendue, conformément aux lois applicables et aux exigences de la bourse. Le comité aide également le chef de la direction et le chef des services financiers de la CIBC à assumer leur responsabilité de surveillance en matière d'exactitude, d'exhaustivité et d'opportunité de l'information de la CIBC.

Le **CCR** compte trois sous-comités qui l'aident à remplir ses mandats, dont :

Le comité du crédit (CC) : il examine et approuve les crédits dépassant les limites de crédit déléguées à un dirigeant, dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés par le président et par le chef de la gestion du risque. Il examine et approuve également les principales politiques, procédures et normes de gestion du risque de crédit de l'entreprise.

Le comité de placement : il approuve tous les placements de valeurs à des fins autres que de négociation et de valeurs participatives susceptibles d'être effectués par la CIBC.

Le comité de l'actif et du passif de détail : il fournit une plateforme de surveillance, de partage des informations et de formation et offre un processus de repérage des problèmes pour toutes les questions liées au transfert des risques de marché entre les secteurs de détail et du commerce de la trésorerie canadienne du marché de détail.

Pour de plus amples détails sur la façon dont la CIBC gère, mesure, surveille et contrôle les risques, se reporter à la section Gestion du risque, à la page 63.

Dirigeants

Boluch, M.J. (Mike)

Vice-président à la direction
Technologie et opérations

Brown, G.W. (Gary)

Directeur gestionnaire, région des États-Unis
Marchés mondiaux CIBC

Cadsby, T.R. (Ted)

Vice-président à la direction
Distribution, Détail
Marchés de détail CIBC

Capatides, M.G. (Michael)

Vice-président à la direction et avocat général
Affaires juridiques et conformité
Administration

Caturay, M. (Michelle)

Vice-présidente et secrétaire générale
Administration

Clifford, D.B. (David)

Directeur gestionnaire
Services de banque d'affaires et Services bancaires d'investissement et Services financiers aux entreprises, Europe
Marchés mondiaux CIBC

Dodig, V.G. (Victor)

Vice-président à la direction
Gestion des avoirs

Eylott, M. (Malcolm)

Vice-président à la direction
Opérations mondiales
Technologie et opérations

Ferren, J.P. (John)

Vice-président
Relations avec les investisseurs
Finance

Forbes, S.J. (Stephen)

Premier vice-président
Communications et affaires publiques
Administration

Hasan, R. (Raza)

Premier vice-président
Prêts, Assurances et Hypothèques
Marché de détail CIBC

Horrocks, M.G. (Michael)

Vice-président à la direction et trésorier
Trésorerie et gestion du risque

Kilgour, P.K.M. (Ken)

Vice-président à la direction
Gestion du risque associé aux opérations de crédit et de placement
Trésorerie et gestion du risque

Leith, D.G. (David)

Directeur gestionnaire
Services bancaires pour l'investissement et la grande entreprise, Canada
Marchés mondiaux CIBC

Lounsbury, P. (Phipps)

Directeur gestionnaire
Marchés mondiaux des capitaux d'emprunt
Marchés mondiaux CIBC

MacCandlish, D.R. (Donna)

Ombudsman
Administration

Macnee, W.M. (Walt)

Vice-président à la direction
Produits de cartes
Technologie et opérations

McSherry, J.R. (James)

Vice-président à la direction et directeur gestionnaire
Groupe Entreprises
Marchés mondiaux CIBC

Moseley, T.S. (Tim)

Premier vice-président et chef de la conformité
Affaires juridiques et conformité
Administration

Orr, J.D. (John)

Vice-président à la direction
Division Amicus
Marchés de détail CIBC

Patterson, K.J. (Kevin)

Premier vice-président et vérificateur principal
Vérification interne et sécurité de l'entreprise
Administration

Phillips, J.M. (Joyce)

Vice-présidente à la direction
Ressources humaines
Administration

Puri, P. (Pankaj)

Vice-président à la direction et chef de la protection des renseignements personnels
Administration

Renihan, B.A. (Bruce)

Vice-président à la direction et contrôleur
Finance

Shaw, F. (Francesca)

Première vice-présidente et chef comptable
Finance

Westcott, G.C. (Grant)

Vice-président à la direction
Infrastructure technologique
Technologie et opérations

Communications – Engagement envers la transparence et la rapidité

Renseignements généraux

Mesurer notre rendement de façon rigoureuse est un élément essentiel de notre stratégie de succès à long terme. Communiquer les résultats financiers et autres dans la transparence est crucial, car nous reconnaissons notre responsabilité envers les intéressés.

Le conseil et la direction ont pris l'engagement de favoriser des pratiques uniformes de divulgation afin de présenter les informations importantes sur la CIBC en temps opportun, de façon précise et étendue. Le conseil d'administration a approuvé la politique de divulgation de la CIBC qui fournit des directives sur la façon de coordonner la communication des informations importantes relatives à la CIBC, sur le marché. Cette politique identifie également les représentants de la CIBC, souligne la responsabilité en matière de communications avec les différents groupes intéressés et explique en détail notre engagement à encourager la divulgation de l'information au moyen de communiqués de presse et de conférences téléphoniques largement diffusés.

Cette politique peut être consultée sur le site Web de la CIBC à l'adresse suivante : www.cibc.com. Elle fournit de plus amples informations sur les communications avec les investisseurs, les analystes et les médias ainsi que sur le processus de communication des résultats.

Autres communications

Nous croyons qu'en nous préoccupant de tous nos intéressés, nous réussirons notre mission et réaliserons notre vision. Le maintien du dialogue avec les intéressés nous permettra de mieux comprendre leurs besoins et d'y répondre de façon appropriée. Certains services de la CIBC, notamment, les Relations avec les investisseurs, les Ressources humaines, les Communications et affaires publiques, ainsi que l'équipe de la haute direction et le président du conseil, s'engagent à toujours rechercher les commentaires des groupes intéressés dont les employés, les actionnaires, les clients, les analystes et les médias.

Nos clients – Centres bancaires et GAB



Ouvertures de centres bancaires CIBC – 2005

Ontario

1580-1582 The Queensway, Etobicoke
445 Kanata Ave., Kanata

Fermures de centres bancaires CIBC – 2005

Colombie-Britannique

586 Granville St., Vancouver
1517 Douglas St., Victoria

Alberta

Main St. & 1st Ave. N., Delia

Saskatchewan

1463 Albert St., Regina

Ontario

282-5th St., Balmertown
1278 The Queensway, Etobicoke
3835 Bloor St. W., Etobicoke
250 The East Mall, Etobicoke
3657 Lakeshore Blvd. W., Etobicoke
1023 Teron Rd., Kanata
700 March Rd., Kanata
700 Eagleson Rd., Kanata
1250 South Service Rd., Mississauga

Québec

7970, Boul. Champlain, LaSalle

Ouvertures – Services financiers le Choix du Président – 2005

Colombie-Britannique

19800 Lougheed Hwy., Unit 201, Pitt Meadows

Alberta

3633 Westwinds Dr. NE, Unit 100, Calgary

Manitoba

1385 Sargent Ave., Winnipeg

Ontario

15900 Bayview Ave., Aurora¹
1972 Parkdale Ave., Brockville
1579 Main St. W., Hamilton
18200 Yonge St., Newmarket
1385 Harmony Rd. N., Oshawa
4270 Innes Rd., Ottawa
2877 Bayview Village, Toronto
200 Taunton Rd. W., Whitby

Terre-Neuve-et-Labrador

260 Blackmarsh Rd., St. John's

Fermures et changements – Services financiers le Choix du Président – 2005

Colombie-Britannique

291 Cowichan Way, Duncan²
32136 Lougheed Hwy., Mission²

Alberta

7005 – 48th Ave., Camrose²
1792 Trans Canada Way SE, Medicine Hat²

Manitoba

3193 Portage Ave., Winnipeg²

Ontario

6085 Creditview Rd., Mississauga²
20 Davis Dr., Newmarket
1226 Place d'Orleans Dr., Orleans²
700 Eagleson Rd., Ottawa²
1900 Dixie Rd., Pickering
250 Lakeshore Rd. W., Port Credit
626 Victoria St., Strathroy
82 Lorne St., Sudbury
315 Lincoln Rd., Waterloo

Nouveau-Brunswick

116 Main St., Nashwaaksis²
350 Connell St., Woodstock

Nouvelle-Écosse

470 Warwick St., Digby
470 Main St., Kingston
46 Elm St., Truro²
105 Starrs Rd., Yarmouth

Terre-Neuve-et-Labrador

55 Stavanger Dr., St. John's²
115 Ropewalk Lane, St. John's

Changements – banque@uboulot – 2005

Colombie-Britannique

6001 Grant McConachie Way, Richmond³

Ontario

7333 Mississauga Rd. N., Office 2-2038, Mississauga³

Installations de GAB – 2005

Colombie-Britannique

11199 – 84th Ave., North Delta
19800 Lougheed Hwy., Pitt Meadows
301 Campbell St., Tofino
310 Robson St., Vancouver
400 Burrard St., Vancouver

Alberta

3633 Westwinds Dr. NE, Calgary
5120 – 122nd St., Edmonton
12659 – 153rd Ave., NW, Edmonton
3515 Mayor Magrath Rd. S, Lethbridge

1) Kiosque bancaire ouvert en octobre 2004.
2) Passé de kiosque bancaire doté de personnel à centre bancaire non doté de personnel.
3) Passé d'installation dotée de personnel à installation non dotée de personnel.
4) GAB mis en place en octobre 2004.

Avant de prendre la décision de fermer un centre bancaire, la CIBC examine avec soin les intérêts de la collectivité, de ses clients et de ses employés en :

- informant la collectivité, notamment les clients, les employés, les chefs de file de la collectivité, les politiciens et les pouvoirs publics de sa décision de fermer un centre bancaire. Elle tient aussi des assemblées locales pour expliquer sa décision et prendre note des suggestions pour aider le milieu à s'adapter;
- aidant les clients et les groupes touchés à définir leurs besoins bancaires et à trouver le centre bancaire qui y répond le mieux.

Saskatchewan

1 Campus Dr., Saskatoon

Manitoba

1385 Sargent Ave., Winnipeg

Ontario

15900 Bayview Ave., Aurora^a
 28 Main St. N., Brampton
 1972 Parkdale Ave., Brockville
 791 St. Clair St. N., Chatham
 3830 Bloor St. W., Etobicoke
 1580 Queensway St. E., Etobicoke
 460 Renforth Dr., Etobicoke
 1579 Main St. W., Hamilton
 4 Talbot St., Jarvis
 445 Kanata Ave., Kanata
 117 Bath Rd., Kingston
 1188 Division St., Kingston
 491 Oxford St. W., London
 1856 Wharnccliffe Rd. S., London
 780 Hyde Rd., London
 18200 Yonge St., Newmarket
 7950 McLeod Rd., Niagara Falls
 107 Parkway Forest Dr., North York
 125 Cross Ave., Oakville
 1385 Harmony Rd. N., Oshawa
 4270 Innes Rd., Ottawa
 685 River Rd., Ottawa
 451 Smythe Rd., Ottawa
 680 O'Brien Rd., Renfrew
 5 Red Maple Rd., Richmond Hill
 681 Silver Star Blvd., Scarborough
 65 Front St., Toronto
 2877 Bayview Village, Toronto
 222 Lansdowne Ave., Toronto
 3730 Lakeshore Blvd. W., Toronto
 7400 Bathurst St., Vaughan
 25 – 45th St. S., Wasaga Beach
 200 Taunton Rd. W., Whitby
 3555 Thickson Rd. N., Whitby
 535 Norwich Ave., Woodstock

Terre-Neuve-et-Labrador

260 Blackmarsh Rd., St. John's

Fermeture de GAB – 2005**Colombie-Britannique**

4472 Hastings St., Burnaby
 5639 Hastings St., Burnaby
 314 Rockland Rd., Campbell River

2104 – 2nd St. S., Cranbrook
 800 – 103rd Ave., Dawson Creek
 9607 – 100th Ave., Fort St. John
 251 Harvey Ave., Kelowna
 1155 KLO Rd., Unit 5, Kelowna
 2147 Richter St., Kelowna
 22645 Dewdney Trunk Rd., Maple Ridge
 20318 Dewdney Trunk Rd., Maple Ridge
 33093 – 7th Ave., Mission
 801 Marine Dr., North Vancouver
 1450 Main St., Penticton
 4152 Redford St., Port Alberni
 3955 Johnston Rd., Port Alberni
 264 Newport Dr., Port Moody
 5150 Domano Blvd., Prince George
 285 Anderson Rd., Quesnel
 11000 Williams Rd., Unit 110, Richmond
 8780 Blundell Rd., Unit 103, Richmond
 2801 – 10th Ave. NE, Salmon Arm
 14405 Rosedale Ave., Summerland
 13983 – 16th Ave., Surrey
 16013 Fraser Hwy., Surrey
 1751 King George Hwy., Surrey
 7175 – 138th St., Unit 110, Surrey
 15180 – 96th Ave., Surrey
 9194 Scott Rd., Surrey
 7190 – 120th St., Surrey
 13192 – 104th Ave., Surrey
 5994 – 176th St., Surrey
 2988 Highway 16 East, Terrace
 1306 – 56th St., Tsawwassen
 5520 Dunbar St., Vancouver
 495 West 41st Ave., Vancouver
 4464 Dunbar St., Vancouver
 6491 Oak St., Vancouver
 840 Cambie St., Vancouver
 2635 Quadra St., Victoria
 2950 Douglas St., Victoria
 1517 Douglas St., Victoria
 3749 Shelburne St., Victoria
 4144 Wilkinson Rd., Unit 10, Victoria
 2349 Millstream Rd., Victoria
 1517 Douglas St., Victoria
 3198 Jacklin Rd., Victoria
 3800 Finnerty Rd., Victoria
 MaLaurin Building, University of Victoria

Alberta

202 Wolf St., Banff
 10500 – 20th Ave., Unit 1, Blairmore
 5008 – 47th Ave., Bon Accord
 907 Sutherland Dr., Brooks

807 – 42nd Ave. SE, Calgary
 7005 – 18th St. SE, Calgary
 8 McKenzie Towne Blvd. SE, Calgary
 1440 – 52nd St. NE, Calgary
 3735 Rundlehorn Dr. NE, Calgary
 1110 Canterbury Dr. SW, Calgary
 20 Crowfoot Cres. NW, Unit 900, Calgary
 8060 Silverspring Rd. NW, Unit 209, Calgary
 1705 – 17th St. SW, Calgary
 5008 Whitehorn Dr. NE, Calgary
 5720 Silver Springs Blvd. NW, Unit 7, Calgary
 3616 – 52nd Ave. NW, Calgary
 10 Chaparral Dr., Unit 300, Calgary
 11300 Tuscany Blvd. NW, Unit 6006, Calgary
 2439 – 54th Ave. SW, Calgary
 5403 Crowchild Trail NW, Calgary
 4100 Marlborough Dr. NE, Calgary
 34 Edgedale Dr. NW, Calgary
 523 Woodpark Blvd. SW, Calgary
 11 Hidden Creek Dr. NW, Calgary
 755 Lake Bonavista Dr. SE, Calgary
 20 Inverness Square SE, Calgary
 1264 – 68th St. SE, Calgary
 3709 – 26th Ave. NE, Calgary
 838 – 68th St. NE, Calgary
 2905 – 14th St. SW, Calgary
 677 Cougar Ridge Dr. SW, Unit 100, Calgary
 649 Shawinigan Dr. SW, Calgary
 16305 Somercrest St. SW, Calgary
 1919 Sirocco Dr. SW, Calgary
 7337 Sierra Morena Blvd. SW, Calgary
 140 – 11th Ave. SW, Calgary
 520 – 10th Ave., Carstairs
 4940 First St., Clairholm
 1414 – 8th Ave., Cold Lake
 175 South Railway Ave., Drumheller
 11615 – 104th Ave., Edmonton
 9910 – 104th St., Edmonton
 9554 – 163rd St., Edmonton
 5904 – 153rd Ave., Edmonton
 11822 – 103rd St., Edmonton
 15399 Castledowns Rd. NW, Edmonton
 3540 – 137th Ave., Edmonton
 14703 – 40th Ave., Edmonton
 15810 – 87th Ave., Edmonton
 15179 – 121st St., Edmonton
 13322 – 118th Ave., Edmonton
 8930 – 99th St., Edmonton
 11849 – 34th St. NW, Edmonton
 8310 – 144th Ave., Edmonton
 3208 – 82nd St., Edmonton

8226 – 175th St., Edmonton
 11835 – 40th Ave. NW, Edmonton
 13120 – 66th St., Edmonton
 8118 – 120th Ave., Edmonton
 17260 – 95th Ave., Edmonton
 4333 – 50th St., Edmonton
 7636 – 156th St., Edmonton
 9636 – 51st Ave. NW, Edmonton
 2351 – 7th Ave., Fort Macleod
 9900 – 93rd St., Fort Saskatchewan
 10005 – 105th Ave., Grand Prairie
 9604 – 100th Ave., Grand Prairie
 9701 – 84th Ave. NW, Grand Prairie
 5219 – 48th Ave., High Prairie
 7th Ave. SE, High River
 5204 – 41st St., Innisfail
 617 Patricia St., Jasper
 4302 – 50th St., Unit 100, Leduc
 2515 Highlands Rd. W, Lethbridge
 325 Blue Fox Blvd., Lethbridge
 1501 Dunmore Rd. SE, Medicine Hat
 355 Southridge Dr. SE, Medicine Hat
 398 – 12th St. NE, Medicine Hat
 9821 – 100th St., Morinville
 2204 – 19th St., Nanton
 40 Southridge Dr., Okotoks
 100 Milligan Rd., Okotoks
 2127 – 50th Ave., Red Deer
 3803 Ross St., Red Deer
 420 Allen St., Bay 3, Red Deer
 6888 – 50th Ave., Red Deer
 101 Granada Blvd., Sherwood Park
 98 Macleod Ave., Spruce Grove
 624 King St., Spruce Grove
 35 Giroux Rd., St. Albert
 4402 – 48th St., Stony Plain
 5008 – 50th Ave., Valleyview
 4702 – 50th St., Wetaskiwin

Saskatchewan

502 Main St., Melfort
 710 – 15th Ave. E., Prince Albert
 6th Ave. E., Prince Albert
 1463 Albert St., Regina
 370 Albert St. N., Regina
 2116 Grant Rd., Regina
 194 Broad St. N., Regina
 2110 Albert St., Regina
 2965 Gordon Rd., Regina
 322 McCarthy Blvd., Regina
 301 Confederation Dr., Saskatoon
 1010 Taylor St. E., Saskatoon

330 Silverwood Rd., Saskatoon
 3730 Diefenbaker Dr., Saskatoon
 430 Russell Rd., Saskatoon
 2302 – 33rd St. W., Saskatoon
 4310 Kenderdine Rd., Saskatoon
 1602 – 33rd St. W., Saskatoon

Manitoba

336 Broadway, Winnipeg

Ontario

52 Ravenscroft Rd., Unit 48, Ajax
 31 Yonge St., Alliston
 134 Main St., Almonte
 4499 Bath Rd., Amherstview
 80 Madaswaska St., Arnprior
 401 Main St., Atikokan
 14 Wellington St. E., Aurora
 282 – 5th St., Balmertown
 149 Dunlop St. E., Barrie
 18 Cundles Rd. E., Barrie
 11 Cundles Rd. W., Barrie
 555 Mapleview Ave., Barrie
 168 Dunlop St. W., Barrie
 181 Livingston St. E., Unit 1, Barrie
 199 Essa Rd., Barrie
 417 Bridge St. E., Belleville
 308 North Front St., Belleville
 461 Main St., Bloomfield
 100 Waverly Rd., Bowmanville
 295 Wellington St., Bracebridge
 166 Holland St. W., Bradford
 11670 Hurontario St., Brampton
 945 Peter Robertson Blvd., Brampton
 10725 McLaughlin Rd., Brampton
 425 Centre St., Brampton
 2 Main St. N., Brampton
 180 Sandalwood Pkwy., Brampton
 13 Elizabeth St., Brighton
 67 Baldwin St., Brooklin
 437 Brock Ave., Burlington
 4021 Upper Middle Rd., Burlington
 800 Franklin Blvd., Cambridge
 206 Bridge St., Cardinal
 355 Franktown Rd., Carleton Place
 170 McNaughton Ave. W., Chatham
 835 Queen St., Chatham
 801 St. Clair St. N., Chatham
 69 Main St., Chesley
 5 King St., Chesterville
 122 King St. W., Cobourg
 1504 Pitt St., Cornwall
 1292 Pitt St., Cornwall
 439 – 13th St. W., Cornwall
 1508 St. Clair Pkwy., Courtright
 The Pinery, Hwy. 26, Craighleith
 1865 Leslie St., Don Mills
 211 Broad St. E., Dunnville
 112 Oriole Pkwy., Elmira
 91 Talbot St. N., Essex
 3835 Bloor St. W., Etobicoke
 290 West Mall Dr., Etobicoke
 1278 The Queensway W., Etobicoke
 250 The East Mall, Etobicoke
 3657 Lakeshore Blvd. W., Etobicoke
 198 Main St. S., Exeter
 432B Ashley St., Foxboro
 13 North Trent St., Frankford
 315 Guelph St., Georgetown
 24 Main St. S., Grand Valley
 400 Speedvale Ave. W., Guelph
 32 Main St., Hagersville
 1660 Upper James St., Hamilton
 220 Centennial Pkwy. N., Hamilton
 426 – 10th St., Hanover
 464 – 10th St., Hanover
 Highway 10 & R.R. #3, Hanover
 6 King St. E., Harrow
 30 Bridge St. N., Hastings
 24 Front St. E., Hastings
 16 Ottawa St. W., Havelock
 1 Minerva St. E., Huntsville
 Highway 2, Ingleside
 1 Shopping Plaza Dr., Iroquois
 700 March Rd., Kanata
 1023 Teron Rd., Kanata
 700 Eagleson Rd., Kanata
 25 Metro Rd. S., Keswick
 1090 Princess St., Kingston
 585 Doon Village, Kitchener
 71 Erie St. N., Leamington
 87 Lindsay St. S., Lindsay
 115 Argyle Ave. N., Listowel
 575 Proudfoot Lane, London
 699 Wilkins St., London
 1225 Wonderland Rd. N., London
 100 Oakville Ave., London
 305 Boler Rd., London
 1201 Oxford St. W., London
 458 Southdale Rd. E., London
 339 Windermere Rd., London
 375 South St., London
 800 Commissioners Rd. E., London

268 Grosvenor St., London
 1030 Adelaide St. N., London
 785 Wonderland Rd. S., London
 66 St. Lawrence St. W., Madoc
 5511 Main St., Manotick
 14 Peninsula Rd., Marathon
 55 Harvest Moon Dr., Markham
 1 Masseyfield Gate, Markham
 800 Yonge St., Midland
 679 Vinden St., Midland
 235 Wilson Dr., Milton
 1525 Bristol Rd. W., Mississauga
 735 Twain Ave., Unit 1B, Mississauga
 6285 Millers Grove, Mississauga
 7205 Goreway Dr., Mississauga
 1250 South Service Rd., Mississauga
 445 Eglinton Ave. E., Mississauga
 69 Ottawa St., Morrisburg
 1 Tartan Dr., Nepean
 3825 Richmond Rd., Nepean
 418 Moodie Dr., Nepean
 14 Paget St. S., New Liskeard
 77 King St., Newcastle
 17725 Yonge St., Newmarket
 20 Davis Dr., Newmarket
 1111 Davis Dr., Newmarket
 7500 Lundy's Lane Rd., Niagara Falls
 147 – 6th St., Nipigon
 38 King Rd., Nobleton
 621 Cassells St., North Bay
 24 Marshall Ave. E., North Bay
 1677 Avenue Rd., North York
 15 Stover St., Norwich
 511 Maplegrove Dr., Oakville
 2165 Grosvenor St., Oakville
 200 Elizabeth St., Orangeville
 5959 Jeanne D'Arc Blvd., Orleans
 600 Grandview St. S., Oshawa
 355 Wentworth St. W., Oshawa
 100 Nonquon Rd., Oshawa
 2213 Arch St., Ottawa
 1402 Highgate St., Ottawa
 120 Osgoode St., Ottawa
 2670 Alta Vista Dr., Ottawa
 25 Tapiola Cres., Ottawa
 1827 Baseline Rd., Ottawa
 280 – 10th St. E., Owen Sound
 320 Pembroke St. E., Pembroke
 100 Pembroke St. E., Pembroke
 1106 Pembroke St. W., Pembroke
 246 King St., Peterborough

1688 Highway 7, Pickering
 6 Bridge St., Picton
 249 Killaly St. W., Port Colborne
 259 Ontario St., Port Hope
 108 Park St., Prescott
 297 King St. W., Prescott
 367 Raglan St. S., Renfrew
 740 Stewart St., Renfrew
 12 Raglan St. N., Renfrew
 10 Erie St. S., Ridgetown
 1055 Laurier St., Rockland
 580 Murphy Rd., Sarnia
 400 Exmouth St., Sarnia
 655 Wellington St. W., Sault Ste. Marie
 1401 Ellesmere Rd., Scarborough
 706 Scarborough Golf Club Rd., Scarborough
 1553 Victoria Park Ave., Scarborough
 2014 Kennedy Rd., Scarborough
 261 Port Union Rd., Scarborough
 140 Queensway St. E., Simcoe
 45 Main St. E., Smiths Falls
 29 Lombard St., Smiths Falls
 287 Talbot St., St. Thomas
 59 Arthur St. W., Thornbury
 745 Simpson St., Thunder Bay
 509 North Edward St., Thunder Bay
 3 Balsam St., Thunder Bay
 30 Algonquin Blvd. W., Timmins
 127 Mount Joy St. S., Timmins
 904 Millwood Rd., Toronto
 428 Summerhill Ave., Toronto
 2942 Finch Ave. E., Toronto
 1349 Lawrence Ave. W., Toronto
 7 Bedford Rd., Toronto
 905 Jane St., Toronto
 3211 Yonge St., Toronto
 2244 Bloor St. W., Toronto
 140 La Rose Ave., Toronto
 3555 Don Mills Rd., Toronto
 2205 Queen St. E., Toronto
 399 Bathurst St., Toronto
 555 University Ave., Toronto
 76 Grenville St., Toronto
 2075 Bayview Ave., Toronto
 81 Queen St., Tottenham
 300 Sidney St., Trenton
 39 Victoria St. N., Tweed
 800 Steeles Ave. W., Vaughan
 9600 Islington Ave., Vaughan
 1551 Mosley St., Wasaga Beach
 620 River St. W., Wasaga Beach

1900 Mosley St., Wasaga Beach
 3500 Brock St. N., Whitby
 201 Brock St. N., Whitby
 900 Bonaccord Ave., Whitby
 3100 Garden St., Whitby
 234 Sheppard Ave. W., Willowdale
 3041 Dougall Ave., Windsor
 1320 Walker Rd., Windsor
 5565 Wyandotte St. E., Windsor
 200 Lauzon Rd., Windsor
 2730 Howard Ave., Windsor
 4680 Wyandotte St. E., Windsor
 1685 Tecumseh Blvd. E., Windsor
 1405 Ouellette Ave., Windsor

Québec

7970, boul. Champlain, LaSalle
 1720, boul. Jacques-Cartier E., Longueuil
 1371, rue Sainte-Catherine O., Montréal
 600, rue Cathcart, Montréal
 552, boul. Wilfrid-Hamel, Québec
 1317, 3^{ème} Avenue, Val d'Or
 4162, rue Wellington, Verdun

Île-du-Prince-Édouard

486 Granville St., Summerside

Terre-Neuve-et-Labrador

115 Ropewalk Lane, St. John's

Nos clients – Financement par emprunt accordé à des entreprises canadiennes

Financement par emprunt de sociétés canadiennes par la CIBC et ses sociétés affiliées cotées en Bourse

Au 31 octobre 2005

Niveaux d'autorisation de 0 \$ à 24 999 \$

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	109 111 536 \$	49 723 905 \$	14 960
Alberta	88 945 270	44 850 861	11 459
Saskatchewan	29 520 597	17 234 376	3 291
Manitoba	20 798 890	11 549 212	2 495
Ontario	426 267 578	178 151 942	54 572
Québec	78 624 269	36 138 390	9 507
Nouveau-Brunswick	10 194 060	5 057 106	1 179
Nouvelle-Écosse	16 945 283	8 421 557	2 214
Île-du-Prince-Édouard	4 648 175	2 186 577	524
Terre-Neuve-et-Labrador	9 414 486	4 764 993	1 135
Territoires	3 889 649	1 900 141	596
Total	798 359 793 \$	359 979 060 \$	101 932

Niveaux d'autorisation de 25 000 \$ à 99 999 \$

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	451 152 175 \$	251 136 566 \$	8 866
Alberta	371 704 941	210 413 741	7 354
Saskatchewan	163 165 833	100 676 760	3 174
Manitoba	109 814 211	66 433 857	2 109
Ontario	1 744 139 185	992 273 107	33 021
Québec	334 796 261	183 230 511	6 514
Nouveau-Brunswick	46 589 403	27 192 446	917
Nouvelle-Écosse	83 072 784	48 717 128	1 637
Île-du-Prince-Édouard	25 970 006	13 467 579	475
Terre-Neuve-et-Labrador	48 490 303	29 018 357	967
Territoires	16 837 950	9 079 545	328
Total	3 395 733 052 \$	1 931 639 597 \$	65 362

Niveaux d'autorisation de 100 000 \$ à 249 999 \$

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	393 103 619 \$	210 364 513 \$	2 856
Alberta	371 274 352	199 792 581	2 618
Saskatchewan	145 055 811	72 955 994	1 010
Manitoba	103 703 293	54 020 920	731
Ontario	1 374 542 431	717 781 182	10 168
Québec	298 890 942	165 954 482	2 044
Nouveau-Brunswick	33 804 804	17 594 366	234
Nouvelle-Écosse	57 482 852	32 971 143	381
Île-du-Prince-Édouard	22 642 014	11 065 716	161
Terre-Neuve-et-Labrador	34 956 317	20 625 655	240
Territoires	16 857 264	9 260 920	115
Total	2 852 313 699 \$	1 512 387 472 \$	20 558

Niveaux d'autorisation de 250 000 \$ à 499 999 \$

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	352 409 432 \$	225 950 777 \$	852
Alberta	393 327 427	227 586 182	1 067
Saskatchewan	104 489 546	65 785 750	297
Manitoba	99 776 943	53 315 228	271
Ontario	899 531 144	560 952 082	2 075
Québec	286 678 602	178 798 324	706
Nouveau-Brunswick	36 891 199	22 882 456	78
Nouvelle-Écosse	54 981 406	37 481 482	117
Île-du-Prince-Édouard	18 693 766	11 452 432	48
Terre-Neuve-et-Labrador	23 190 250	13 774 293	60
Territoires	20 743 185	13 514 743	48
Total	2 290 712 900 \$	1 411 493 749 \$	5 619

Niveaux d'autorisation de 500 000 \$ à 999 999 \$

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	466 386 674 \$	319 236 536 \$	519
Alberta	469 994 879	296 125 629	611
Saskatchewan	88 851 213	57 297 063	122
Manitoba	167 782 597	95 714 506	208
Ontario	1 369 757 402	911 092 247	1 423
Québec	354 396 927	227 603 088	408
Nouveau-Brunswick	40 606 607	26 544 150	41
Nouvelle-Écosse	79 491 359	58 272 095	118
Île-du-Prince-Édouard	24 211 409	14 107 104	34
Terre-Neuve-et-Labrador	28 938 082	16 186 098	34
Territoires	28 677 868	21 089 140	36
Total	3 119 095 017 \$	2 043 267 656 \$	3 554

Niveaux d'autorisation de 1 000 000 \$ à 4 999 999 \$

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	1 508 881 013 \$	1 012 390 499 \$	510
Alberta	1 465 113 087	927 230 003	568
Saskatchewan	253 275 173	138 558 595	114
Manitoba	534 861 305	339 633 801	206
Ontario	5 009 296 800	3 760 148 715	1 476
Québec	1 233 191 757	847 318 324	402
Nouveau-Brunswick	117 486 659	86 049 539	40
Nouvelle-Écosse	213 746 874	151 703 737	72
Île-du-Prince-Édouard	87 937 612	53 584 087	48
Terre-Neuve-et-Labrador	59 982 085	35 499 038	27
Territoires	87 022 439	61 892 159	31
Total	10 570 794 804 \$	7 414 008 497 \$	3 494

Niveaux d'autorisation de 5 000 000 \$ et plus

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique et territoires ¹	4 908 544 539 \$	1 639 407 788 \$	177
Alberta	12 444 606 776	3 616 471 100	219
Saskatchewan	849 507 814	164 080 621	20
Manitoba	2 326 938 403	678 329 824	45
Ontario	35 788 255 488	8 932 450 413	726
Québec	5 274 404 108	1 798 050 424	163
Nouveau-Brunswick	827 402 185	215 856 452	16
Nouvelle-Écosse	871 804 926	428 590 403	33
Île-du-Prince-Édouard	55 984 759	18 981 460	4
Terre-Neuve-et-Labrador	354 466 407	158 928 195	14
Total	63 701 915 405 \$	17 651 146 680 \$	1 417

Tous les niveaux d'autorisation

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	8 171 134 849 \$	3 703 783 297 \$	28 739
Alberta	15 604 966 732	5 522 470 097	23 896
Saskatchewan	1 633 865 987	616 589 159	8 028
Manitoba	3 363 675 642	1 298 997 348	6 065
Ontario	46 611 790 028	16 052 849 688	103 461
Québec	7 860 982 866	3 437 093 543	19 744
Nouveau-Brunswick	1 112 974 917	401 176 515	2 505
Nouvelle-Écosse	1 377 525 484	766 157 545	4 572
Île-du-Prince-Édouard	240 087 741	124 844 955	1 294
Terre-Neuve-et-Labrador	559 437 930	278 796 629	2 477
Territoires	192 482 494	121 163 935	1 155
Total	86 728 924 670 \$	32 323 922 711 \$	201 936

1) Les montants des Territoires sont compris avec ceux de la Colombie-Britannique en raison du petit nombre de clients se trouvant dans ces niveaux d'autorisation.

Emploi au Canada



La CIBC est l'un des employeurs les plus importants du Canada. En 2005, la CIBC et ses sociétés affiliées cotées en Bourse employaient environ 38 600 personnes à temps plein et à temps partiel dans tout le pays, et le Groupe de sociétés CIBC a versé près de 2,4 G\$ en salaires et en avantages sociaux à son effectif au Canada. De plus, en raison des sommes qu'elle consacre à l'achat de biens et de services externes, la CIBC soutient indirectement des milliers d'autres emplois dans de nombreux secteurs allant des services de nettoyage et d'entretien aux services d'experts-conseils en haute technologie. En 2005, elle a versé environ 2,6 G\$ à des entreprises du monde entier, dont plus de 2,0 G\$ à des entreprises canadiennes.

Employés à temps plein et à temps partiel

Au 31 octobre 2005

CIBC et sociétés affiliées cotées en Bourse

Province ou territoire	Employés à temps plein	Employés à temps partiel
Colombie-Britannique	3 183	904
Alberta	2 075	685
Saskatchewan	708	297
Manitoba	570	247
Ontario	21 496	2 919
Québec	2 713	700
Nouveau-Brunswick	528	117
Nouvelle-Écosse	825	165
Île-du-Prince-Édouard	80	36
Terre-Neuve-et-Labrador	195	62
Territoires du Nord-Ouest	57	11
Nunavut	7	0
Yukon	35	6
Total	32 472	6 149

Impôts et taxes au Canada

Au cours de l'exercice 2005, la charge d'impôts du Groupe des sociétés CIBC à tous les ordres de gouvernement au Canada a totalisé 854 M\$. Ce montant comprenait 334 M\$ en impôts sur les bénéfices, 112 M\$ en impôts et taxes sur le capital et 408 M\$ en charges sociales (part de l'employeur), taxes d'affaires, impôts fonciers, TPS et taxes de vente provinciales.

Impôts et taxes – 2005

Groupe de sociétés CIBC

En milliers de dollars	Impôts sur les bénéfices	Impôts et taxe sur le capital
Gouvernement fédéral	214 390 \$	– \$
Gouvernements des provinces et des territoires		
Colombie-Britannique	4 462	19 605
Alberta	5 475	0
Saskatchewan	299	6 325
Manitoba	776	6 829
Ontario	98 572	63 277
Québec	8 566	9 103
Nouveau-Brunswick	506	935
Nouvelle-Écosse	820	4 010
Île-du-Prince-Édouard	71	708
Terre-Neuve-et-Labrador	127	1 517
Territoires du Nord-Ouest	(20)	0
Nunavut	0	0
Yukon	(9)	0
Total	334 035 \$	112 309 \$

Contributions à la collectivité



Exemples d'organismes bénéficiant du soutien de la Banque CIBC :

Colombie-Britannique

Alberni Valley Youth Soccer
 Armstrong & District Youth Soccer Association
 BC Alpine Ski Association
 BC Children's Hospital Foundation
 BC Crime Prevention Association
 BC Senior Games
 BC Special Olympics Society
 Burnaby Crime Prevention Society
 Campbell River Youth Park
 Campbell River Youth Soccer
 Canadian Breast Cancer Foundation –
 BC & Yukon Chapter
 Canadian Cancer Society –
 BC & Yukon Division
 Canuck Place Children's Hospice Foundation
 Cariboo Hospital Foundation
 Castlegar Rotary Club
 Central City Mission Foundation
 Chesterfield Sports Society
 Children's Arts Umbrella Association
 Chilliwack Hospice Society
 CIBC Vancouver Giants Read to Succeed
 Delta Hospital Foundation
 Dr. R.E.M. Lee Hospital Foundation
 Dress for Success
 Fraser Lake Youth Soccer
 Golden Soccer Association
 Greater Vancouver Crime Stoppers Association
 Greater Victoria Hospital Foundation
 Green Thumb Theatre Company
 Heart & Stroke Foundation of BC & Yukon
 Hyde Creek Watershed Society
 Junior Achievement of British Columbia

Juvenile Diabetes Foundation
 Kay Meek Centre
 Kelowna General Hospital
 Kids Up Front
 The Land Conservancy of BC
 Langley Hospital
 Leadership Vancouver
 Lester B. Pearson College of the Pacific
 Lions Gate Hospital
 Merritt Volunteer Fire Department
 Mission Association for Community Living
 Mission Museum Historical Society
 Mount Boucherie Arena
 Nanaimo & District Hospital Foundation
 NONA Child Development Centre
 Okanagan Boys & Girls Club
 Okanagan-Similkameen Neurological Society
 Peace Arch Community Services
 Prince George Hospice
 Prince Rupert Soccer Association
 Princeton Recreation Centre
 Richmond Art Gallery
 Richmond Hospital Foundation
 Rick Hansen Man in Motion Foundation
 Royal British Columbia Museum
 Royal Canadian Legion – BC/Yukon Command
 Salvation Army
 Sechelt Art Festival
 Semiahmoo House Society
 Simon Fraser University
 South Okanagan Women's Soccer
 South Peace Hospice
 Spirit of the North Healthcare Foundation
 St. John Hospital Auxiliary Society
 Surrey Museum and Archives
 Ucluelet Chamber of Commerce
 United Way agencies
 University of British Columbia
 University of Northern British Columbia
 University of Victoria
 Vancouver Opera
 VGH & UBC Hospital Foundation
 Victoria Hospice & Palliative Care Foundation
 Victoria Native Friendship Centre
 Volunteer Vancouver
 YM-YWCA of Victoria
 You Are Not Alone (YANA)

YVR Art Foundation
 YWCA of Vancouver

Alberta

4-H Clubs of Canada
 Alberta Cancer Foundation – Edmonton
 Alberta Children's Hospital Foundation
 Alberta Easter Seals March of Dimes
 Alberta Ecotrust Foundation
 Alberta Shock Trauma Air Rescue Society – STARS
 Banff Centre
 Blizzard Soccer Club
 Bowden Minor Soccer
 Boys and Girls Club of Wetaskiwin
 Boys and Girls Clubs of Calgary
 The Calgary Foundation
 Calgary YMCA
 Canadian Red Cross Alberta Flood Relief
 Child & Youth Friendly Calgary
 Delacour Pony Club
 Drumheller Area Health Foundation
 Edmonton Community Loan Fund
 Edmonton Symphony Orchestra
 Epilepsy Association of Calgary
 Ermineskin Cree Nation
 The Fairview Fine Arts Centre
 Father Lacombe Care Centre
 Fort Saskatchewan Boys & Girls Club
 Girl Guides of Canada
 Grande Prairie & District RCMP Victims' Assistance
 Grant MacEwan Community College Foundation
 Habitat for Humanity – Calgary and Camrose
 Highway 43 Victim Services
 The Impact Society for Children
 Junior Achievement
 Kids Kottage Foundation
 Kids Up Front Foundation of Alberta
 Kids with Cancer Society of Northern Alberta
 Langdon Youth Council
 Leduc Performing Arts and Cultural Foundation
 Lions Club of Fort Saskatchewan
 Motive Action Training Foundation
 Mount Royal College
 Night of Artists
 Northern Alberta Institute of Technology (NAIT)
 Northern Lights Health Region
 Northern Spirit Leisure Centre

Okotoks Minor Soccer
 Oneway Volunteer Fire Department
 Parks Foundation, Calgary
 Pincher Creek & District Agricultural Society
 The Rainbow Youth Centre
 Rockyford Lions Club
 Rotary Club of Rocky Mountain House
 Royal Alexandra Foundation – Edmonton
 The Samaritan Centre
 Scouts Canada
 Smoky Lake Agricultural Society
 Southern Alberta Institute of Technology (SAIT)
 Stettler Leisure Centre
 Stollery Children's Hospital Foundation
 Theatre Calgary
 Tom Hornecker Recreation
 Treaty Seven Economic Development Corporation
 United Way agencies
 University of Alberta
 Wetaskiwin Health Foundation
 Women Building Futures
 YMCA – Edmonton
 Youville Residence Society of Alberta
 YWCA – Edmonton

Saskatchewan

2005 Canada Games
 The Arts Stabilization Fund Saskatchewan
 Battlefords Centennial
 Battlefords Union Hospital Foundation
 Big River & District Recreation Improvement Association
 Blaine Lake Communities in Bloom
 Canadian Western Agribition
 Canwood Memorial Skating Rink
 Canwood Regional Park
 The Children's Wish Foundation of Canada
 City of Prince Albert Communiplex
 Debden Recreation Board
 Dinsmore Kinette Club
 First Nations University of Canada
 Flying Dust First Nation
 Girl Guides of Canada
 Hafford & District Recreation Board
 Jubilee Residences
 Junior Achievement
 Kindersley and District Arts Council

Kinsmen Foundation
 Lions Club of Fort Saskatchewan
 Lucky Lake Community Centre
 Maidstone Centennial
 Mamawetan Churchill River Health Region
 Meadow Lake and District Youth Soccer Association
 Meadow Lake Hospital Foundation
 Naicam Curling Club
 North Battleford Youth Business Excellence Awards
 Northwest Regional Victim Services
 Prince Albert Centre for the Arts
 The Rainbow Youth Centre
 Redvers Activity Centre Foundation
 Regina Palliative Care
 Royal University Hospital Foundation
 Saskatoon Habitat for Humanity
 Saskatoon Prairieland Park
 Saskatoon Symphony Society
 St. Peter's College
 Station Arts Centre
 Sun Country Regional Health Authority
 Turtleford and District Recreational Association
 United Way agencies
 University of Saskatchewan
 Women Entrepreneurs of Saskatchewan
 Yorkton United Soccer
 YWCA of Regina
 YWCA of Saskatoon

Manitoba

4-H Clubs of Canada
 Agassiz Medical Centre
 Art City
 Brandon Family YMCA
 Brandon University
 Brandon Wheat Kings – CIBC Read to Succeed
 Canadian Cancer Society
 Cancer Care Manitoba Foundation
 Clandeboye and District Recreation Association
 Dauphin Agricultural Society
 Flin Flon Trout Festival
 Fort Whyte Centre
 Friends of St. Amant Centre
 Gateway United Soccer Association
 Gimli & District Recreation Centre Association

Glenlee Community Centre
 Junior Achievement
 Killarney Turtle Mountain Fire Department
 Kinette Club of Stonewall
 Kiwanis Club of Winnipeg Foundation
 Manitoba Theatre Centre
 The Michael Komenda Memorial Youth Club
 Morden Corn & Apple Festival
 New Iceland Festival
 Phoenix Productions Theatre Company
 Provincial Exhibition of Manitoba
 Red River Community Centre
 Reh-Fit Centre
 Sir John Franklin Community Centre
 South Interlake Recreation Centre
 Thompson Minor Soccer
 United Way agencies
 University of Manitoba
 Westman Dreams for Kids Foundation
 Winnipeg Symphony Orchestra
 YMCA-YWCA of Winnipeg

Ontario

1st Canadian Battalion Museum Trust – Victoria Cross
 519 Church Street Community Centre
 ALS Society of Metropolitan Toronto & Area
 Anishinabek Nation 7th Generation Charities
 Armée du Salut
 Armour Heights Soccer Club
 Art Gallery of Hamilton
 Art Gallery of Ontario
 ArtHeart Community Art Centre
 Asperger's Society of Ontario
 Association canadienne pour la santé mentale
 Aurora Youth Soccer Club
 Baycrest Centre Foundation
 Belleville Public Library
 The Bernard Ostry Foundation
 Best Start Health Coalition
 Black Business & Professional Association of Toronto
 Blissymbolics Learning Centre – Muskoka
 Bluewater Summer Playhouse
 Boundless Adventures Association
 Boys and Girls Club of Ottawa
 Brock University

Bruce County Museum & Archives	Georgetown Bread Basket	Mount Sinai Hospital Foundation
Burlington Public Library	Georgian Bay Symphony	National Ballet of Canada
Business Education Council of Niagara	Gilda's Club Greater Toronto	National Ballet School
Camp Bucko	Gloucester Hornets Soccer	National Service Dogs Training Centre
Camp Oochigeas	Goderich Medical Clinic	National Youth Orchestra of Canada – NYOC
Camp Trillium	The Grand Theatre Restoration Foundation	Neighbour to Neighbour Centre
Canadian Abilities Foundation	Grands Frères Grandes Sœurs du Canada (Les)	Niagara College Foundation
Canadian Art Foundation	Greater Niagara General Hospital Foundation	Niagara Entrepreneur of the Year Awards
Canadian Children's Opera Chorus	Grey Bruce Regional Health Centre Foundation	Niagara Peninsula Children's Centre
Canadian Stage Company	Guelph Mobile Youth Centre	Norfolk General Hospital Foundation
Carp Agricultural Society	Harmony Education Foundation	North Bay General Hospital Foundation
Casey House Foundation	Harriston-Minto Agricultural Society	North Grenville Community Complex
Cataraqui Clippers Soccer	Help a Child Smile	North York General Hospital
Centenary Health Centre Foundation	Homes First Foundation	North York Harvest Food Bank
Centennial College	Hopewell Children's Homes	Northern Ontario Business Awards
Centraide	Hospice Orillia	Northumberland Health Care Centre Foundation
Children's Aid Society of Haldimand Norfolk	Hospice Toronto	Ontario Black History Society
Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation	Hospital for Sick Children	Ontario College of Art and Design
Communitech Association	Humber River Regional Hospital	Orchestre symphonique d'Ottawa
Community Care Trent Hills	Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa	Oshawa General Hospital
Compétences Canada – Ontario	Jane & Finch Boys and Girls Club	Osteoporosis Society of Canada
Computers for Schools	Jeunes entreprises du Canada	Ottawa – Carleton Police Youth Centre
Covenant House – Toronto	JVS Toronto	Ottawa Hospital Foundation
Creative Trust	Kidpacks	Ottawa : L'Amie de la Jeunesse
Credit Valley Hospital Foundation	KidsAbility Foundation	Perth County 4-H Ontario
Cumberland Community Resource Centre	L'Arche London	Peterborough Regional Health Centre
Daily Bread Food Bank	Lakehead University	The Philip Aziz Centre
Diabetes Hope Foundation	Leadership Waterloo Region	Pride Toronto
Dixon Hall	Leadership Windsor/Essex	Prime Mentors of Canada
Dryden Area Health Services Foundation	Leamington District Memorial Hospital Foundation	Prince Edward County Memorial Hospital Auxiliary
Durham West 4-H Team	Learning Disabilities Association of Mississauga	Queensway-Carleton Hospital Foundation
East Metro Youth Services	The Learning Partnership	Rainy River Valley Agricultural Society
Essex Region Conservation Authority	LOFT Community Services	Red Lake Regional Heritage Centre
Eva's Initiatives for Homeless Youth	Lombardy Agricultural Society	Ross Memorial Hospital Foundation
Family & Children Services of Guelph	London Health Sciences Foundation	Royal Conservatory of Music
Fondation canadienne de la fibrose kystique	Lucknow Agricultural Society	Ryerson University
Fondation canadienne des relations raciales	Maitland Valley Conservation Authority	Saint-Vincent Hospital
Fondation canadienne du rein	Malton Soccer Club	Saugeen Shores Minor Soccer Association
Fondation de la recherche sur le diabète juvénile	Marche des dix sous de l'Ontario (La)	Scarborough Hospital Foundation
(La) Fondation du Collège Boréal	Markham Stouffville Hospital Foundation	Schulich School of Business
Fondation Evergreen	McMaster Children's Hospital	Scouts Canada
Fort Frances Crime Stoppers	McMaster University	Second Harvest
Fred Victor Centre	Meals on Wheels	Sioux Lookout Anti-Racism Committee
Frontiers Foundation	Metro Street Focus Organization	Skills for Change
Ganaraska Region Conservation Authority	Metro Toronto Movement for Literacy	Société canadienne de l'ouïe
Geneva Centre for Autism	Mississauga Living Arts Centre	Société canadienne de la schizophrénie
George R. Gardiner Museum of Ceramic Art	Mood Disorders Association of Ontario	Société canadienne du cancer

Société du timbre de Pâques – Haldimand Norfolk
 Société du timbre de Pâques – Ontario
 South Muskoka Hospital Foundation
 Southlake Regional Health Centre Foundation
 St. Clair College Foundation
 St. Joseph's Foundation of Thunder Bay
 St. Joseph's Health Care Foundation
 St. Lawrence College Foundation
 St. Lawrence College of Applied Arts & Technology
 St. Michael's Hospital Foundation
 Stormont Agricultural Society
 Sudbury Theatre Centre
 Sunnybrook & Women's Foundation
 Sunnyside Children's Foundation
 Teen Health Centre
 Thames Valley Children's Centre
 Thunder Bay Symphony Orchestra
 Timmins & District Hospital Foundation
 Timmins Library
 Toronto Adolescent Recovery Centre
 Toronto Special Olympics
 Toronto Symphony Orchestra
 Trent University
 Trillium Health Centre Foundation
 Université d'Ottawa
 University Health Network
 University of Guelph
 University of Ontario Institute of Technology
 University of Toronto
 University of Waterloo
 University of Western Ontario
 Vankleek Hill Agricultural Society
 Vivre sans violence
 Waterfront Regeneration Trust
 Waterloo Region Hospitals Foundation
 Wellspring Cancer Support Foundation
 Wellspring Niagara
 West Lincoln Memorial Hospital Foundation
 William Osler Health Centre Foundation
 Winchester District Memorial Hospital Foundation
 Windsor & Essex County Cancer Care Foundation
 Windsor Regional Hospital Foundation
 Windsor Symphony Society
 Woodgreen Red Door Family Shelter
 Yee Hong Community Wellness Foundation
 YMCA

YWCA Women of Distinction Awards
 York Central Hospital Foundation
 Young Entrepreneur's Organization – Ottawa
 Youth Community Leadership
 Youth Without Shelter

Québec

Accueil Bonneau
 Accueil Notre-Dame
 Armée du Salut
 Arrière Scène
 Association québécoise pour les enfants atteints d'audimutité
 Associés d'apprentissage de Montréal (Les)
 Bénévolat du centre d'accueil Foyer Sutton Inc.
 Bon Dieu dans la rue
 C.A.R.E. (Centre d'activités récréatives et éducatives)
 Centaur Theatre Company
 Centraide
 Centre de répit Philou
 Centre de Ressources Familiales du Québec
 Centre des arts de Saint-Hyacinthe
 Chambres de commerce
 Cité des Mots
 Club Cycliste Vélo 4
 Club de Soccer de Jonquière
 Club de Soccer Vallée du Richelieu
 Club des personnes handicapées de Farnham
 Club des petits déjeuners du Québec
 Club Optimiste de St-Rémi
 Club Richelieu de Saint-Hyacinthe
 Club Richelieu de Victoriaville
 Concours québécois en entrepreneurship
 Divers/Cité
 Dr. Clown
 École nationale de théâtre du Canada
 École orale de Montréal pour les sourds
 Escadron 806 Ste-Thérèse
 Fondation Aline-Letendre
 Fondation Charles-Bruneau
 Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil
 Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
 Fondation de l'Hôpital Honoré-Mercier
 Fondation de l'Hôpital Marie-Enfant
 Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine
 Fondation de l'Hôpital St-Eustache

Fondation des Auberges du Cœur du Québec
 Fondation des Hôpitaux Enfant-Jésus et St-Sacrement
 Fondation des maladies mentales
 Fondation Docteur Jacques Paradis
 Fondation du Centre hospitalier de Trois-Rivières
 Fondation du Centre hospitalier des Vallées-de-l'Outaouais
 Fondation du Centre hospitalier régional de Lanaudière
 Fondation du Centre hospitalier St. Mary
 Fondation du Centre hospitalier universitaire de Québec
 Fondation du Centre Normand-Leveillé
 Fondation du Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke
 Fondation Hôpital Jean-Talon
 Fondation Hôpital Laval
 Fondation hospitalière Maisonneuve-Rosemont
 Fondation hospitalière Rouyn-Noranda
 Fondation Jean-Lapointe
 Fondation Marcel-Vaillancourt
 Fondation Metropolis Blues
 Fondation OLO
 Fondation Pinocchio
 Fondation Portage
 Fondation Ressources-Jeunesse
 Fondation Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
 Fondation YWCA de Montréal
 Garde-Manger pour tous
 Hôpital Général du Lakeshore
 Hôpital Général Juif – Sir Mortimer B. Davis
 Institut de cardiologie de Montréal
 International Centre for Conflict Resolution and Mediation
 Jeune Voile
 Jeunes entreprises du Québec
 Jeunesse au Soleil
 Jeux du Québec à Amos
 Jeux Olympiques Spéciaux
 Journée des Townshippers de l'Estrie
 Les Scientifines
 Maison de la Source Gabriel
 Maison des enfants de l'Île de Montréal
 Maison des soins palliatifs de Laval
 Maison du Parc

Maison du Père
 Maison Jean-Lapointe
 Mission Bon Accueil
 Musée d'art contemporain de Montréal
 Musée des beaux-arts de Montréal
 NeuroScience Canada
 Old Brewery Mission
 Orchestre symphonique de Montréal
 Orchestre symphonique de Québec
 Petits frères des Pauvres
 Réseau Hautes Études Commerciales
 Rose des Vents de l'Estrie
 SAJE Montréal-Métro
 Santropol Roulant
 St. Patrick's Basilica – Soup Kitchen
 Téléthon-Resources, Abitibi
 Théâtre d'Aujourd'hui
 Théâtre des Deux Rives
 Théâtre du Nouveau Monde
 Université Bishop's
 Université du Québec à Montréal
 Université du Québec à Rimouski
 Université du Québec à Trois-Rivières
 Vallée des Roseaux
 Victorian Order of Nurses – Montréal
 Vivre sans violence

Nouveau-Brunswick

Ballet-Théâtre Atlantique du Canada
 Bathurst Volunteer Centre
 Bathurst Youth Centre
 Canadian Breast Cancer Foundation Atlantic
 Awareness Days
 Centraide
 Chaleur Regional Hospital Foundation
 Child Abuse Prevention Foundation
 Ducks Unlimited River Valley
 Fondation des Amis de l'Hôpital
 de Moncton (La)
 Fondation du Nouveau-Brunswick
 pour l'adoption
 Fondation Le Foyer Notre-Dame de
 Lourdes (La)
 Fondation rêves d'enfants (La)
 Foyer de la jeunesse de Moncton
 Fredericton Community Kitchen
 Fredericton District Soccer Association

Guides du Canada
 Junior Achievement of New Brunswick
 Killarney Lake Rotary Centennial Lodge
 McKees Mills Women's Auxiliary
 Miramichi Irish Festival
 Mount Allison University
 Musée du Nouveau-Brunswick
 Napan Women's Institute
 Newcastle Rotary Club Charitable Trust
 Parkinson Society Canada – Moncton Community
 Outreach Program
 Plaster Rock Arena Fund
 Rotary Club of Fredericton North
 Salisbury Boys & Girls Club
 Special Olympics New Brunswick
 St. Thomas University
 Theatre New Brunswick
 Tribal Powwow Committee
 Université de Moncton
 University of New Brunswick
 Western Valley Pro Kids
 Women in Business 2005 Conference
 YMCA du Grand Moncton
 York Sunbury Ratiboisseurs Sauveteurs

Nouvelle-Écosse

Aberdeen Hospital Trust
 Abilities Foundation of Nova Scotia
 Acadia University Performing Arts
 Antigonish County Adult Learning Association
 (ACALA)
 Bedford Soccer Association
 Berwick & District Community Association
 Boys & Girls Clubs of Nova Scotia
 Bridgewater Canada Day
 Canadian Breast Cancer Foundation
 Awareness Days
 Cape Breton Regional Hospital Foundation
 Children's Wish Foundation
 Colchester Regional Hospital Foundation
 Coxheath Sydney River & Area Skatepark Society
 Dairy Farmers of Nova Scotia
 Dalhousie University
 Dartmouth United Soccer Club
 Dr. Carson & Marion Murray Community Centre
 Family Resource Centre of West Hants
 Glace Bay Soccer Association

The Glooscap Heritage Society
 Halifax Regional Search & Rescue
 Hants Community Hospital Foundation
 Hants County Exhibition
 Hants Learning Network Association
 IWK Health Centre Charitable Foundation
 Junior Achievement of Nova Scotia
 Kinsmen Club of Lower Sackville
 Membertou Band
 The Mental Health Foundation of Nova Scotia
 Mermaid Theatre of Nova Scotia
 Metro Food Bank Society
 Mount Saint Vincent University
 Mu Lan Chinese Cultural Centre
 Neptune Theatre
 The New Glasgow Dragon Boat Festival Society
 North End Community Health Centre
 Nova Scotia Special Olympics
 The Parker Street Food and Furniture Bank
 Phoenix Youth Programs
 Queen Elizabeth II Health Sciences Centre
 Foundation
 Rotary Club of Amherst
 The Rotary Club of Windsor
 Shelburne Founders' Days
 South West Shore Volunteer Services
 St. Martha's Regional Hospital Foundation
 St. Mary's University
 Symphony Nova Scotia
 United Way agencies
 Valley District Soccer
 YMCA of Greater Halifax/Dartmouth

Île-du-Prince-Édouard

Alberton Mural Committee
 Capital Area Recreation Inc.
 Chamber of Commerce – Charlottetown
 Canadian Breast Cancer Foundation
 Awareness Days
 Children's Wish Foundation
 College of Piping
 Confederation Centre of the Arts
 Cornwall Cornfest
 D.A.R.E. (Drug Abuse Resistance Program)
 Festival of Lights
 Harborview Training Center
 Hospice Palliative Care Association of PEI

Junior Achievement of PEI
 PEI 4-H Council
 PEI Council of the Arts
 PEI International Shellfish Festival
 PEI Service Memorial Fountain
 PEI Theatre Festival
 Prince County Exhibition
 Prince County Hospital Foundation
 Queen Elizabeth Hospital Foundation
 Queens County Music Festival
 Rotary Club of Charlottetown
 Rotary Club of Hillsborough
 Salvation Army Summerside
 Sherwood Rangers Soccer
 St. Eleanors Lioness
 Stratford Soccer Club
 Summerside Wellness Centre
 United Way of PEI
 University of PEI
 Upper Room Hospitality
 West Prince Blue Grass Music Festival
 Wyatt Heritage Properties

Terre-Neuve-et-Labrador

Another Newfoundland Drama Company
 Bayshore Literacy Council
 Big Brothers & Sisters of Eastern Newfoundland
 Bishop's Falls Lions Club
 Calypso Foundation
 Campbellton Recreation Committee
 Children's Wish Foundation
 Community Services Council of Newfoundland & Labrador (United Way)
 Conception Bay North Minor Soccer
 Corner Brook Winter Carnival
 Exploits Valley Salmon Festival
 Gander Minor Soccer
 Girl Guides of Canada – Labrador West Division
 Grand Falls-Windsor Centennial Celebration
 Health Care Foundation of St. John's
 Health Labrador Corporation
 Innu Healing Foundation
 Jane Way Hospital
 Junior Achievement of Newfoundland & Labrador
 Kids Eat Smart Foundation
 Labrador City Public Library Services
 Labrador West Youth Centre

Memorial University of Newfoundland
 MADD – Avalon Chapter
 Mt. Pearl Frosty Festival
 Newfoundland Symphony Orchestra
 Provincial Drama Festival
 Real Time Cancer
 South & Central Health Foundation
 St. John's Boys and Girls Club
 St. John's Canadian Progress Club Foundation for the Mentally Handicapped
 Trinity Conception Health Board
 Western Regional Hospital Foundation

Territoires du Nord-Ouest

Aurora College
 Juvenile Diabetes Foundation
 Stanton Regional Hospital Foundation – Run for Our Lives
 Town of Inuvik Family Centre
 United Way of Yellowknife
 World Wildlife Fund Canada – Northern Conservation Education Program

Nunavut

Canadian Breast Cancer Foundation
 Kivalliq Regional Science Fair
 World Wildlife Fund Canada – Northern Conservation Education Program

Yukon

MacBride Museum
 United Way Society of the Yukon
 Whitehorse General Hospital
 Whitehorse Minor Soccer

Indicateurs clés du rendement

La CIBC a rédigé la présente Reddition de comptes annuelle en tenant compte du 2002 Global Reporting Initiative (GRI) Guidelines et la version pilote de 2005 du Financial Services Sector Supplement for Social Performance (SPI) 2002 and Environmental Performance (EPI) (Supplément pour le secteur des services financiers – Performance sociale et performance environnementale). Le tableau suivant indique l'élément du GRI, du SPI et du EPI qui est couvert dans notre Reddition de comptes annuelle et d'autres documents de référence de la CIBC.

INDICATEURS	Breve description	GRI	SPI	EPI	ERP	Autres documents de référence
Rétrospective de 2005						
1.1/3.7/3.19	Vision, mission, valeurs, stratégie	•				
1.2	Message du chef de la direction	•				
2.1/2.8	Profil de l'entreprise	•				
Gouvernance						
3.1/3.2/3.3/3.4	Structure de gouvernance	•				Circulaire* www.cibc.com/francais
3.5/INT4	Rémunération des dirigeants et des administrateurs	•	•			Circulaire*
3.8	Engagement envers les actionnaires	•				Circulaire*
	Politiques et pratiques de communication de l'information					Circulaire* www.cibc.com/francais
La CIBC et la société						
CSR1/CSR2	Respect de nos valeurs		•			www.cibc.com/francais
2.17/4.1	Cadre pour la communication de l'information	•				
2.9/3.9/3.11/ 3.12/CSR6	Engagement envers les intéressés	•	•			
3.6/CSR4/INT1/SO2/ SO3/SO5	Politiques et pratiques commerciales responsables	•	•			Code de conduite www.cibc.com/francais
3.14/3.15	Adhésion à des cadres de travail externes	•				
3.17/EC13	Incidence indirecte sur la société	•				
SOC2/EC3/EC8	Contribution économique à la société	•	•	•		
SO4	Prix et reconnaissance	•				
PR2	Équité en matière de publicité	•				www.cibc.com/francais
Nos clients						
3.20/PR8	Satisfaction de la clientèle	•				www.cibc.com/francais
RB1	Services bancaires de détail responsables		•		•	
RB2/RB3	Soutien des PME		•		•	
HR12	Services bancaires aux autochtones	•				
AM2	Activités de prêt et de placement responsables		•			
PR3	Protection des renseignements personnels	•				www.cibc.com/francais
Notre personnel						
INT3	Satisfaction des employés		•			
HR1/HR4/HR10/LA10	Milieu de travail favorable	•				
LA11/INT7	Diversité et équité en matière d'emploi	•	•			
LA1/LA2/INT2	Répartition de l'effectif	•	•		•	
EC5/LA12	Salaires et avantages sociaux	•				
LA5/LA6/LA7	Santé et bien-être	•				
LA9/HR8	Perfectionnement et formation	•				
INT5	Cap sur le rendement		•			

* Circulaire de sollicitation de procurations

INDICATEURS	Breve description	GRI	SPI	EPI	ERP	Autres documents de référence
Nos collectivités						
EC10/SOC1	Contributions	•	•		•	
HR13/SO1	Engagement envers la collectivité	•			•	
Notre environnement						
EN1/EN2	Matériaux utilisés/réutilisés	•				www.cibc.com/francais
EN3/EN4	Consommation d'énergie directe/indirecte	•				www.cibc.com/francais
EN5	Consommation d'eau	•				www.cibc.com/francais
EN8/EN30	Émissions directes/indirectes de CO ₂	•				www.cibc.com/francais
EN11	Gestion responsable des déchets	•				www.cibc.com/francais
EN17	Sources d'énergie renouvelables et efficacité énergétique	•				www.cibc.com/francais
F1	Politique environnementale			•		www.cibc.com/francais
F2/F3/F5	Systèmes et processus environnementaux			•		www.cibc.com/francais
F7	Engagement envers les intéressés environnementaux			•		www.cibc.com/francais
Nos fournisseurs						
EC3	Profil des fournisseurs	•				
3.16	Pratiques responsables d'approvisionnement	•				
EN1	Total des achats de papier	•				
EN33	Évaluation de la performance environnementale des fournisseurs	•				
Rapport de gestion/résultats et contrôle financiers						
2.2/2.3/2.4/2.5/2.6/2.11/ 2.12/2.13/2.14/2.15/2.16/ 2.18/2.19/3.13/ 3.18/EC1/EC6/EC7	La CIBC se conforme aux exigences en matière de divulgation de l'information régies par les divers organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis. À la fin de l'exercice, la CIBC indiquait que le contrôle interne sur l'information financière était efficace et qu'elle se conformait à l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley des États-Unis pour la deuxième année d'affilée.	•			•	www.cibc.com/francais
Renseignements destinés aux actionnaires et autres renseignements						
2.10/2.22	Coordonnées	•				www.cibc.com/francais

La CIBC figure dans l'indice **DJSI World** pour la quatrième année d'affilée.



La CIBC fait partie de l'indice **FTSE4Good** depuis sa création en 2001.



FTSE4Good

GLOSSAIRE

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations dérivées multiples par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaut.

Actif pondéré en fonction du risque

Calculé par application des facteurs de pondération du risque du BSIF à tous les actifs du bilan et instruments hors bilan, plus les risques estimés d'après les statistiques du compte de négociation. Le résultat sert ensuite au calcul des ratios de fonds propres réglementaires de la CIBC.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure non conforme aux PCGR qui consiste à augmenter le revenu exonéré d'impôts pour le rendre directement comparable aux sources de revenu imposables en vue de comparer le total des revenus ou le revenu net d'intérêts. Il s'agit d'un rajustement compensatoire de la provision pour impôts, qui permet d'obtenir le bénéfice après impôts présenté en vertu des PCGR.

Bénéfice économique

Mesure non conforme aux PCGR correspondant au bénéfice de chaque entreprise après déduction d'une charge du capital pour l'utilisation du capital économique.

Bénéfice (perte) par action

Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Bien donné en garantie

Tout actif donné à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, généralement sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des opérations d'achat et de vente.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients. Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques ainsi que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurance, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite constitués ou enregistrés en vertu de la loi fédérale du Canada.

Capital économique

Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR et représente une estimation des capitaux propres requis pour protéger nos activités contre les risques, conformément à nos objectifs stratégiques globaux, dont les exigences liées à la note de crédit et à la liquidité. Le capital économique se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Coefficient d'efficacité

Frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du bénéfice brut (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts). Le coefficient d'efficacité est utilisé comme mesure de la productivité.

Contrat à terme de gré à gré

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Les contrats à terme de gré à gré, généralement classés dans les dérivés, sont des contrats conçus sur mesure négociés hors bourse.

Contrat de garantie de taux

Contrat de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préétablie. Ces contrats sont des dérivés.

Contrat à terme standardisé

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont standardisés et négociés en bourse.

Coupon d'intérêt

Titre reposant uniquement sur une partie ou la totalité des paiements d'intérêts d'un bloc de prêts ou d'autres actifs semblables productifs d'intérêts. Une fois que le capital sur les prêts a été remboursé, les paiements d'intérêts cessent, et la valeur du coupon d'intérêt devient nulle.

Coût de remplacement actuel

Coût estimatif de remplacement d'instruments dérivés qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC.

Couverture

Technique de diminution du risque dans le cadre de laquelle un dérivé ou autre instrument financier est utilisé pour réduire ou neutraliser les risques à l'égard des variations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore du risque de crédit.

Dérivé

Contrat qui n'exige aucun investissement initial, ou un investissement minime, dont la valeur fluctue en fonction des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore des écarts de taux sous-jacents. L'utilisation de dérivés permet la gestion du risque par suite des variations de ces facteurs de risque.

Dérivé de crédit

Arrangement hors bilan qui permet à une partie (le bénéficiaire) de transférer le risque de crédit d'un actif de référence, que le bénéficiaire peut ou non détenir, à une autre partie (le garant), sans toutefois vendre réellement l'actif. La CIBC utilise généralement les dérivés de crédit pour gérer son risque de crédit global.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de porter la provision pour pertes sur créances à un niveau suffisant pour contrer les pertes de crédit probables.

Droits à la plus-value des actions (DPVA)

Droits émis par la CIBC rattachés aux options sur actions, qui peuvent être échangés contre un montant en espèces correspondant à la différence entre le cours des actions ordinaires de la CIBC au moment de l'exercice et le cours fixé au moment de l'attribution.

Effectif permanent

Englobe les employés permanents à plein temps (qui comptent pour un) et les employés permanents à temps partiel (qui comptent pour un demi), et les employés qui touchent des commissions.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui, de nature, ne détient pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de participations financières conférant le contrôle. Les structures d'accueil sont des types d'EDDV créées dans un seul but limité bien défini.

Évaluation à la valeur du marché

Évaluation établie en fonction des taux du marché à la date du bilan. Ces taux sont généralement disponibles pour la plupart des valeurs négociées sur le marché et certains dérivés.

Garanties et lettres de garantie

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Gestion de l'actif et du passif

Il s'agit essentiellement du secteur non lié à la négociation de la banque. Techniques de gestion du risque qui servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de minimiser l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Instrument financier hors bilan

Actif ou passif non inscrit au bilan, mais pouvant éventuellement produire des flux de trésorerie positifs ou négatifs. Ces instruments appartiennent généralement à deux grandes catégories : i) les ententes relatives au crédit, qui fournissent une protection relativement aux liquidités, et ii) les dérivés (sauf pour les montants établis à la valeur du marché).

Marge d'intérêts nette

Revenu net d'intérêts exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Montant nominal de référence

Montant du capital ou montant de référence servant à calculer les paiements en vertu de contrats dérivés. Dans la plupart des cas, ce montant n'est pas échangé en vertu des modalités du contrat dérivé.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions par l'entremise d'une bourse, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des bourses.

Option

Obligation contractuelle en vertu de laquelle le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier, à un prix stipulé d'avance et à une date donnée ou au plus tard à une date donnée.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage.

Prêts douteux

Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Provision pour pertes sur créances

Provision des états financiers dont le montant est suffisant pour absorber les pertes sur créances relevées inhérentes au portefeuille de prêts, aux acceptations, aux lettres de crédit, aux garanties et aux dérivés de la CIBC. La provision peut être spécifique ou générale.

Ratio actif/fonds propres

Somme du total de l'actif et de postes hors bilan précis, divisée par le total des fonds propres réglementaires.

Ratio cours-bénéfice

Cours de clôture des actions ordinaires divisé par le bénéfice (la perte) de base par action ordinaire.

Ratio des fonds propres de première catégorie et ratio total des fonds propres

Fonds propres réglementaires divisés par l'actif pondéré en fonction du risque. Cette mesure est fondée sur les lignes directrices du BSIF, dans le cadre des normes de la Banque des règlements internationaux.

Ratio dividendes-bénéfice

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après dividendes et primes sur actions privilégiées.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres

Bénéfice net, déduction faite des dividendes et des primes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation du cours de l'action, compte tenu des dividendes réinvestis dans d'autres actions.

Revenu net d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Risque de crédit

Risque de perte dans le cas où une contrepartie, un émetteur ou un emprunteur ne respecterait pas ses obligations.

Risque de marché

Risque de perte financière pouvant résulter de fluctuations défavorables des facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux et le cours des actions ou le prix des marchandises.

Risque d'illiquidité

Risque de ne pas disposer de suffisamment de liquidités pour satisfaire aux engagements financiers courants à moins d'acquérir des fonds à des taux excessifs ou de procéder à la vente forcée d'actifs.

Risque opérationnel

Le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'erreurs humaines ou d'événements externes.

Swap

Contrat entre deux parties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant nominal de référence donné pendant une période déterminée. Ces contrats sont souvent des swaps de taux d'intérêt ou des swaps de devises. Les swaps sont des dérivés.

Titre adossé à des créances avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de titres de créance d'entreprises, de titres adossés à des créances mobilières, de titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres tranches de titres adossés à des créances avec flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches pour répondre à la demande des investisseurs.

Titre adossé à des prêts avec flux groupés

Titrisation de grands portefeuilles de créances d'entreprises garanties ou non garanties pour les clients industriels et commerciaux d'au moins une banque prêteuse.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des structures d'accueil. Les structures d'accueil émettent habituellement des valeurs ou une autre forme de participation aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs pour acheter les actifs cédés. Les structures d'accueil utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres participations émises, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille selon un degré de confiance déterminé.

Valeurs acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Représentent l'engagement du vendeur de vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. Le vendeur emprunte les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de conventions de rachat

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

RENSEIGNEMENTS DESTINÉS AUX ACTIONNAIRES

Dividendes

Actions ordinaires

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividendes par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
26 sept. 2005	28 sept. 2005	28 oct. 2005	0,68 \$	333 970 938
24 juin 2005	28 juin 2005	28 juill. 2005	0,68 \$	335 788 824
23 mars 2005	28 mars 2005	28 avril 2005	0,65 \$	340 410 351
23 déc. 2004	29 déc. 2004	28 janv. 2005	0,65 \$	347 022 395

Actions privilégiées

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Série 18	Série 19	Série 20*	Série 21**	Série 22**	Série 23	Série 24	Série 25	Série 26	Série 27	Série 28***	Série 29	Série 30****
26 sept. 2005	28 sept. 2005	28 oct. 2005	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US			0,331250 \$	0,375000 \$	0,375000 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$
24 juin 2005	28 juin 2005	28 juill. 2005	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US	0,375000 \$	0,390625 \$ US	0,331250 \$	0,375000 \$	0,375000 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,471910 \$****
23 mars 2005	28 mars 2005	28 avril 2005	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US	0,375000 \$	0,390625 \$ US	0,331250 \$	0,375000 \$	0,375000 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	
23 déc. 2004	29 déc. 2004	28 janv. 2005	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US	0,375000 \$	0,390625 \$ US	0,331250 \$	0,375000 \$	0,375000 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	

* Toutes les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 20 émises et en circulation ont été rachetées au comptant le 31 octobre 2005. Le prix de rachat était de 25,50 \$ US l'action, série 20. Le dividende trimestriel régulier de 0,321875 \$ US l'action, série 20 pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 31 octobre 2005 a été versé le 28 octobre 2005 aux porteurs inscrits le 28 septembre 2005.

** Toutes les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 21 et série 22 émises et en circulation ont été rachetées au comptant le 2 août 2005. Le prix de rachat était de 26,00 \$ CA l'action, série 21 et de 26,00 \$ US l'action, série 22. Le dividende trimestriel régulier de 0,375000 \$ CA l'action, série 21 et de 0,390625 \$ US l'action, série 22 pour la période du 1^{er} mai 2005 au 31 juillet 2005 a été versé le 28 juillet 2005 aux porteurs inscrits le 28 juin 2005. La CIBC a déclaré un dividende de 0,008152 \$ CA l'action, série 21 et de 0,008492 \$ US l'action, série 22 pour la période du 1^{er} août 2005 au 2 août 2005 qui a été versé le 2 août 2005 aux porteurs inscrits le 28 juin 2005.

*** Le dividende initial versé le 28 octobre 2004 était de 0,199565 \$ l'action, série 28. Les dividendes en espèces payables à compter du 1^{er} novembre 2004 relativement aux actions, série 28, comme déclaré, ont été réduits à 0,08 \$ pour la série 28, par année.

Le 25 novembre 2005, la CIBC a annoncé qu'elle offrirait de racheter aux fins d'annulation la totalité des 17 658 actions privilégiées de catégorie A en circulation au prix de 10,00 \$ l'action. La durée de validité de l'offre sera d'au moins un an à compter du 25 novembre 2005, date à laquelle la CIBC se réserve le droit de retirer l'offre en publiant un préavis de 60 jours, en français et en anglais, dans un journal national canadien. L'offre prendra fin sans préavis le 17 juin 2009. Les porteurs devraient communiquer avec leur courtier pour déposer leurs actions, série 28, en vertu de l'offre. Les courtiers devraient communiquer avec Marchés mondiaux CIBC inc., au 416 956-6045, et faire mention des actions, série 28 pour plus de détails, pour déposer leurs actions, série 28, en vertu de l'offre.

**** Dividende pour la période débutant le 10 mars 2005 et se terminant le 31 juillet 2005 inclusivement.

Cote officielle

Les actions ordinaires de la CIBC sont inscrites à la cote au Canada, à la Bourse de Toronto (symbole au téléscripteur – CM), et aux États-Unis, à la Bourse de New York (symbole au téléscripteur – BCM).

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous les symboles suivants :

Série 18	CM.PR.P
Série 19	CM.PR.R
Série 23	CM.PR.A
Série 24	CM.PR.B
Série 25	CM.PR.C
Série 26	CM.PR.D
Série 27	CM.PR.E
Série 29	CM.PR.G
Série 30	CM.PR.H

Dates de clôture des registres et de versement des dividendes en 2006 pour les actions ordinaires et privilégiées*

Date de clôture des registres	Date de versement
28 décembre**	27 janvier
28 mars	28 avril
28 juin	28 juillet
28 septembre	27 octobre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration pour les actions ordinaires et privilégiées.

** 2005

Assemblée annuelle 2006

L'assemblée annuelle 2006 de la CIBC se tiendra à 10 h (heure normale de l'Est), le jeudi 2 mars 2006 au Centre des congrès de Québec, 1000, boul. René-Lévesque Est, à Québec (Québec).

Déclaration des bénéfices trimestriels de 2006

Les bénéfices trimestriels de la CIBC devraient être déclarés les 2 mars, 1^{er} juin, 31 août et 7 décembre.

Notes de crédit

	Créance de premier rang	Actions privilégiées
DBRS	A (haute)	Pfd-2 (haute)
FITCH	AA-	
Moody's	Aa3	
S&P	A+	A-

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les dividendes sur actions ordinaires peuvent servir à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime d'achat d'actions : L'adhérent peut acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements ainsi que la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Prix des actions ordinaires achetées dans le cadre du régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Date d'achat	Régime d'achat d'actions	Régime de réinvestissement des dividendes et régime de dividendes en actions
28 octobre 2005		72,16 \$
3 octobre 2005	72,63 \$	
1 ^{er} septembre 2005	70,40 \$	
2 août 2005	81,00 \$	
28 juillet 2005		80,94 \$
4 juillet 2005	75,94 \$	
1 ^{er} juin 2005	72,72 \$	
2 mai 2005	75,21 \$	
28 avril 2005		74,05 \$
1 ^{er} avril 2005	73,75 \$	
1 ^{er} mars 2005	69,40 \$	
1 ^{er} février 2005	68,28 \$	
28 janvier 2005		68,66 \$
4 janvier 2005	72,33 \$	
1 ^{er} décembre 2004	72,64 \$	
1 ^{er} novembre 2004	73,57 \$	

Service de dépôt direct des dividendes

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire virer électroniquement leurs dividendes directement dans leurs comptes, à toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, ils peuvent écrire à la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements concernant les actions, les dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station
Toronto, Ontario
M5C 2W9
416 643-5500 ou télécopieur 416 643-5501
1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
Courriel : inquiries@cibcmellon.com

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Calgary et Vancouver.

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant : Mellon Investor Services LLC
480 Washington Blvd., 27th Floor
Jersey City, New Jersey 07310

Visitez la section
Relations avec les investisseurs à l'adresse
www.cibc.com/francais
pour de plus amples
renseignements destinés
aux actionnaires.



Renseignements sur la CIBC

Siège social de la CIBC

Commerce Court, Toronto, Ontario,
Canada M5L 1A2
Numéro de téléphone : 416 980-2211
Numéro de télex : 065 24116
Adresse télégraphique : CANBANKTOR
Site Web : www.cibc.com/francais

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), institution financière diversifiée régie par la *Loi sur les banques* (Canada), est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer ses activités au cours de la même année.

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle de la CIBC le jeudi 2 mars 2006, à 10 h (heure de l'Est) au Centre des congrès de Québec, 1000, boul. René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5.

Reddition de comptes annuelle CIBC 2005

Des exemplaires supplémentaires de la reddition de comptes annuelle peuvent être commandés au 416 980-4523 ou par courriel à rapportfinancier@cibc.com.

La reddition de comptes annuelle est également disponible en ligne à www.cibc.com/francais.

English version : Additional print copies of the Annual Accountability Report may be obtained by calling 416 980-4523 or e-mailing financialreport@cibc.com.

The Annual Accountability Report is also available online at www.cibc.com.

Autres renseignements

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir de l'information financière par téléphone au 416 980-8691, par télécopieur au 416 980-5028 ou par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias économiques et financiers peuvent adresser leurs demandes par téléphone au 416 980-4523 ou par télécopieur au 416 363-5347.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Dans le cadre de notre engagement envers nos clients, nous mettons des renseignements sur les produits et les services de la CIBC à la disposition de la clientèle au numéro 1 800 465-2422 accessible sans frais au Canada.

Bureau de l'ombudsman de la CIBC : On peut joindre l'ombudsman de la CIBC, M^{me} Donna MacCandlish, soit par téléphone au 1 800 308-6859 (Toronto : 416 861-3313), soit par télécopieur au 1 800 308-6861 (Toronto : 416 980-3754).



Le papier de la couverture et des pages 1 à 36 renferme 50 % de matières recyclées, dont 15 % de déchets après consommation. Le papier ne contient ni acide ni chlore élémentaire. Le papier des pages 37 à 192 ne contient ni acide ni chlore élémentaire et renferme 30 % de déchets après consommation.

LES NOMS SUIVANTS SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE LA CIBC OU DE SES FILIALES :

Service Impérial CIBC, Gestion privée de patrimoine CIBC, la Conquête du sommet pour la vie, Accès pour tous CIBC, Accès CIBC, à taux bonifié CIBC, Accès quotidien CIBC, Croissance supérieure CIBC, CPG à taux bonifié CIBC, Services de portefeuille personnalisé CIBC, Évaluation de santé financière CIBC, Hypothèque ressource-toit, VisionJeunesse CIBC, Marchés mondiaux CIBC, G.E.T.S., Journée du Miracle, Prix du faiseur de miracles, Hypothèque à taux ultra-préférentiel CIBC, Hypothèque éconoStable CIBC, Avantage CIBC, Pro-Investisseurs CIBC, logo CIBC et «Pour ce qui compte dans votre vie».

LES NOMS SUIVANTS SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE TIERS :

Le Choix du Président et les Services financiers le Choix du Président sont des marques de commerce de Les Compagnies Loblaw Limitée; la CIBC est titulaire de licence de ces marques.

Les Services financiers le Choix du Président sont fournis par la CIBC.

La Course à la vie est une marque de commerce de la Fondation canadienne pour le cancer du sein, utilisée sous licence par la CIBC.

Imagine et son logo Une entreprise généreuse est une marque déposée du Centre canadien de philanthropie, utilisée sous licence par la CIBC.

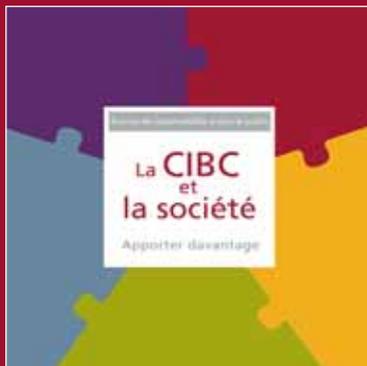
Energy Star est une marque de commerce de la U.S. Environmental Protection Agency.

Certified Financial Planner est une marque déposée du Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers du Canada.

Qu'en pensez- vous?

Nous aimerions savoir ce que vous pensez du rapport de cette année. Veuillez faire parvenir vos commentaires par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com.

Consultez notre site Web à www.cibc.com/francais



Énoncé de responsabilité envers le public

Vous pouvez consulter notre **Énoncé de responsabilité envers le public** 2005 sur notre site Web à www.cibc.com/erp.

Pour tous renseignements :
Communications et affaires publiques CIBC
25 King Street West
Commerce Court North, 10th floor
Toronto, Ontario M5L 1A2

Courriel : erp@cibc.com
Téléphone : 1 800 465-CIBC (2422)
Télécopieur : (416) 363-5347
Téléscripteur (ATS) : 1 800 465-7401
(pour les personnes malentendantes)

www.cibc.com/francais



La véritable mesure du succès n'est pas seulement la valeur que nous créons aujourd'hui, mais la force de notre organisation de créer de la valeur **demain**.